This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

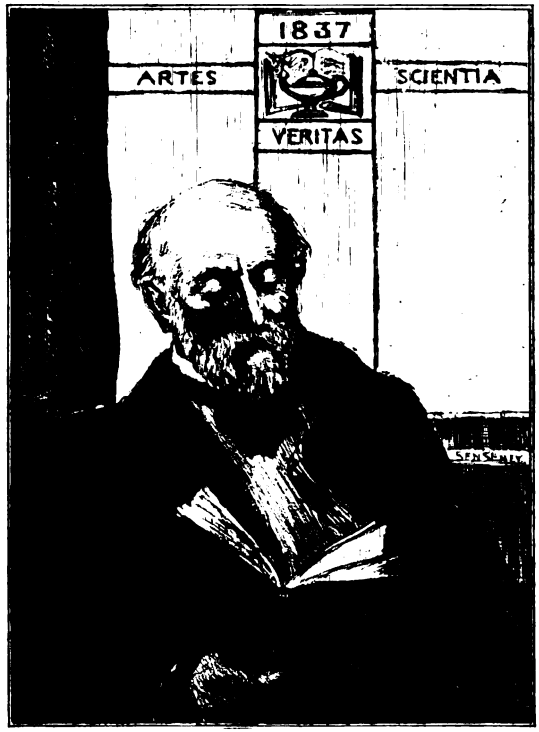

UNIVERSITY OF MICHIGAN
HENRY VIGNAUD
LIBRARY

Vrquaccl

Re

DE LA POLITIQUE

ET

DU COMMERCE

DES PEUPLES DE L'ANTIQUITÉ.

OUVRAGE DU MÊME AUTEUR.

Manuel de l'Histoire ancienne, considérée sous le rapport des constitutions, du commerce et des colonies des divers États de l'antiquité. Traduit par AL. THUROT. 1 vol. in-8°. Prix..... 8 fr.

SECONDE ÉDITION.

IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
RUE JACOB, N° 24.

DE LA POLITIQUE ET DU COMMERCE DES PEUPLES DE L'ANTIQUITÉ;

PAR A.-H.-L. HEEREN,

PROFESSEUR D'HISTOIRE A L'UNIVERSITÉ DE GOETTINGUE, MEMBRE ASSOCIÉ DE L'INSTITUT DE FRANCE (ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES), ETC., ETC.

TRADUIT DE L'ALLEMAND

SUR LA QUATRIEME ET DERNIÈRE ÉDITION,

Enrichie de Cartes, de Plans et de Notes inédites de l'Auteur,

PAR W. SUCKAU.

Tome sixième.

PARIS,

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,

RUE JACOB, N° 24.

1834.

Ignaul Kiss

AFRIQUE.

TROISIÈME SECTION.

425258

TABLE DES MATIÈRES

DU SIXIÈME VOLUME.

Pages.

Préface ..... j

TROISIÈME SECTION.

Égyptiens 1
Notions préliminaires..... *Ibid.*
CHAPITRE PREMIER. Observations générales sur le pays et le peuple..... 54
CHAP. II. État politique de l'ancienne Égypte..... 101
CHAP. III. Thèbes et ses monuments..... 214
CHAP. IV. Industrie et commerce des Égyptiens.... 383
CHAP. V. Décadence et chute du trône des Pharaons. 428

APPENDICES.

APPENDICE I. Sur le passage de Clément d'Alexandrie relatif aux diverses écritures de l'Égypte.. 447
APPENDICE II. Inscription sur un obélisque d'Héliopolis d'après Ammien Marcellin, et du dialecte sacré d'après Syncellus..... 451

Pages.

APPENDICE III. Comparaison des dynasties royales d'Hérodote, de Diodore et de Manéthon... 457

APPENDICE IV. Rapport de la théocratie à la monarchie..... 467

APPENDICE V. Des routes commerciales de l'ancienne Afrique..... 473

APPENDICE VI. (Inédit.) Comparaison des idées émises sur la haute antiquité de l'Égypte par l'auteur, avec celles de Champollion et de Rosellini..... 482

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU SIXIÈME VOLUME.

PRÉFACE.

*L'*HISTOIRE *de l'ancienne Égypte* étant particulièrement liée aux monuments, leur étude seule peut répandre plus de clarté sur la nation qui les a élevés. Cependant, le caractère d'une telle histoire diffère nécessairement du caractère de celle qui découle des relations des écrivains.

Ces recherches, sans offrir proprement une histoire de l'Égypte, y ont été néanmoins puisées, et se trouvent avec elle dans le rapport le plus intime; aussi ne sera-t-il peut-être pas inutile d'en mieux préciser la *nature.*

Les monuments dont il est ici question concernent surtout ceux de l'architecture, où les sculptures et les inscriptions jouent un rôle secondaire et accessoire. Nous ne les oublierons cependant pas; mais laissons-

les pour le moment, et considérons d'abord les premiers seuls comme sources de l'histoire; aucun observateur impartial ne contestera qu'ils ne le soient en quelque sorte.

Un monument atteste un fait, et cela d'une manière plus exacte et plus certaine que ne le peut la relation d'un écrivain. Ce fait est que le peuple qui éleva un tel monument devait être arrivé à un certain degré de civilisation. Celui-ci ne nous est pas montré dans une description, mais présenté sous nos yeux dans le monument même. Ce monument, il est vrai, ne retrace pas à la première vue toute la civilisation de la nation, mais s'il est d'une certaine dimension il explique bien des choses en offrant, non-seulement la preuve de l'art mécanique, mais aussi du goût, du genre de vie, de la religion, etc. Il sert par conséquent de base sûre et infaillible pour juger d'un tel peuple.

Si un seul monument produit déja ce résultat, combien n'en doit-on pas obtenir s'il en existe plusieurs? Ils marquent le progrès et la décadence de l'art chez cette na-

tion comme de tout ce qui s'y rapporte. C'est ainsi que, caractérisés selon les différents âges, par leur nombre et leur nature, ils peuvent devenir la source de l'histoire de sa civilisation.

Mais ils deviennent encore autrement la source de l'histoire d'une nation, car il se rattache ordinairement à chaque grand monument une tradition, un mythe. En fixant l'attention de l'observateur, il fait naître en même temps le désir de connaître son origine et sa destination. Il ne manque pas de personnes qui se croient en état de fournir des renseignements sur ce sujet.

Si les monuments ont un caractère religieux, les prêtres attachés à ces temples et à ces sanctuaires conservent et communiquent de préférence ces mythes, qui finissent par se confondre avec l'histoire politique de la nation. C'est ainsi que même une partie de l'ancienne histoire romaine repose sur de telles traditions, et que celle de Coriolan est basée sur la description du temple de la *Fortuna muliebris*. Ces traditions, en passant de bouche en bouche, peuvent bien avoir subi des altérations et avoir été em-

bellies ; mais rien ne nous autorise à les prendre, sans autre examen, pour de simples fictions : ce serait prétendre qu'il n'a pu se conserver aucune donnée certaine sur le fondateur d'un monument. Personne, je crois, n'osera former un jugement aussi téméraire; mais il n'est pas moins vrai qu'en consultant les ouvrages de l'antiquité, il ne faut jamais perdre de vue les principes d'une sage critique.

Les monuments, comme simples œuvres d'architecture, sont déja une source de l'histoire; ils le seront, à plus forte raison, si leurs murs retracent des événements remarquables; s'ils sont ornés de sculptures, et surtout couverts d'inscriptions. Les sculptures nous font connaître aussitôt le genre de l'action, tels que combats, sacrifices, processions; mais ce n'est que les inscriptions qui désignent les personnes, le lieu et le temps de l'action.

L'histoire d'un peuple étant liée à un haut degré à ses monuments, il est constant que ceux-ci peuvent en devenir la source principale. Figurons-nous une histoire dont les traits saillants sont seulement rattachés à

ses monuments, elle n'en aura pas moins un caractère particulier.

Le langage des monuments étant fixe et précis, mais court et laconique, cela donnera naturellement naissance à une foule de traditions servant à l'interpréter. Mais les traditions ne parlent que des fondateurs des monuments, et se bornent à l'explication des sujets allégoriques dont ces derniers peuvent être ornés. Les monuments n'appartiennent qu'à certains rois, et les événements ne se rapportent qu'à certaines époques. On a voulu représenter plusieurs fois un cycle d'événements, mais ils ne se lient jamais entre eux. Il est par conséquent dans la nature d'une telle histoire d'être incomplète et de n'offrir que des fragments. Ajoutez à cela que la tradition, quelque riche qu'elle ait été dans le principe, se concentre toujours plus dans les monuments, ses points d'appui, et qu'elle attribue au même héros les exploits de plusieurs rois. Il s'ensuit, en dernier résultat, qu'on n'a d'histoire que des rois qui laissèrent des monuments, ou qui sont censés en avoir laissé.

Ce qui caractérise encore une telle histoire,

c'est qu'elle ne peut suivre un ordre chronologique bien exact.

La marche progressive ou rétrograde de l'art; les événements représentés sur les monuments ainsi que l'état dans lequel se trouvent ces derniers, indiquent, il est vrai, une certaine succession des temps; mais une histoire basée sur des monuments compte tout au plus par siècles, et non par années. Vouloir l'adapter à une chronologie fixe, c'est tenter l'impossible et entrer dans une route semée d'erreurs.

Le cachet du miraculeux est la dernière marque distinctive d'une telle histoire. Tout y porte, jusqu'aux monuments; et qui ne connaît le penchant de l'homme de grandir et d'embellir les objets, penchant qui se révèle dans la tradition de chaque peuple? Ceci se lie ensuite intimement avec la poésie d'une nation, ce qui doit arriver moins souvent chez un peuple comme les Égyptiens, dont toute la poésie se réduit à des hymnes et des chants.

Voilà les résultats que les monuments, comme sources de l'histoire, peuvent opérer à eux seuls. Nous en voyons un exemple dans

les monuments mexicains et péruviens, si ce n'est que chez eux la chute de l'ancienne caste sacerdotale a entraîné jusqu'au souvenir de la tradition elle-même. Mais il en est autrement lorsqu'on peut comparer les monuments avec des historiens, quand même ce ne seraient que de simples annalistes. Les monuments ressortent alors avec éclat, et donnent pour ainsi dire la vie à la narration. Quelle lumière ne jaillirait sur les débris d'architecture de ces peuples américains, et quelle lumière ces ruines ne répandraient-elles à leur tour sur ces peuples, si leurs annales s'étaient conservées !

Voilà les principes que nous avons dû établir pour pouvoir en faire l'application à l'histoire d'Égypte. Elle aussi est liée à des monuments, et en conserve le caractère particulier; aussi, les relations des écrivains qu'elle a trouvés ont été puisées à cette source.

Celles d'Hérodote en sont tirées entièrement; celles de Diodore en découlent pour la plus grande partie: quant à l'ouvrage de Manéthon, compilé dans les archives des temples, il n'en reste que de faibles extraits. Il s'ensuit naturellement que l'histoire d'É-

gypte ne peut être qu'incomplète et qu'elle doit être envisagée et traitée sous ce point de vue.

Il ne faut pas non plus s'attendre à une histoire sévèrement chronologique. Hérodote ne donne pas une chronologie suivie; Diodore compte, il est vrai, par générations, mais il offre plusieurs lacunes; les dates de Manéthon sont souvent falsifiées par les erreurs des copistes. Quant aux monuments, on n'a pas encore pu y découvrir un ordre chronologique suivi, quoiqu'ils présentent parfois des sujets qui s'y rapportent. On est par conséquent réduit à combiner approximativement l'époque de certains événements remarquables, et à classer en général les faits qui les précèdent et qui les suivent, non par années, mais par siècles. D'ailleurs c'est tout ce qu'on peut exiger là où il n'y a pas encore d'histoire que l'on puisse comparer avec celle d'autres états. Les faits n'en subsistent pas moins, lors même que les dates varient de cinquante et même de cent ans.

Si les monuments imposants qui ont bravé l'injure du temps, et qui pendant un long cours de siècles ont été les témoins muets

mais éloquents de la grandeur des Pharaons, ne nous donnent pas encore de dates fixes, ils ont cependant commencé pour ainsi dire à parler depuis que les essais de déchiffrer les inscriptions ne sont pas restés tout-à-fait sans résultat. Je me suis expliqué sur ces travaux dans les prolégomènes de ce volume. *Les lecteurs* y trouvent les raisons qui me font *pencher* pour la méthode de Champollion, sans que je veuille cependant garantir chacune de ses interprétations en particulier (1). On reconnaîtra en outre combien j'ai été circonspect dans l'application que j'en ai faite. Je me suis borné à adopter quelques noms et *titres* des rois dont il est question dans le seconde partie du chapitre de Thèbes, et qui d'ailleurs sont déja connus par l'ouvrage de Manéthon, mais qui, ayant aussi été déchiffrés sur les monuments, donnent quelques éclaircissements sur leurs fondateurs. *Je n'ai* consulté que le *Précis* de Champollion, et non le *Panthéon* des divinités de

(1) Cette préface fut écrite en 1826, lorsque les interprétations de Champollion étaient encore nouvelles.
(*Note du traducteur.*)

l'Égypte du même auteur, car ces études sont étrangères au plan de mon ouvrage. Les adversaires de l'interprétation de Champollion ne pourront pas non plus me reprocher d'avoir basé mes recherches sur un système encore sujet à controverse. Je n'ai fait usage de quelques-uns de ses résultats que pour confirmer des dates déja autrement connues. Quant à moi personnellement, je me suis abstenu de tout essai d'interprétation de mots et de noms.

Il n'est aucune autre partie de mon ouvrage qui ait subi autant de changements et d'additions; car refondue, et pour ainsi dire refaite à moitié dans cette édition, elle s'est enrichie de toutes les recherches et découvertes faites dans ces derniers temps sur l'Égypte. Cela sera, j'espère, la meilleure réponse aux attaques passionnées auxquelles j'ai été et je suis toujours en butte de la part d'aristarques, qui, placés comme ils le sont, devraient montrer quelque intérêt aux essais faits pour étendre le cercle de la science. Je me fais un plaisir d'apprendre à mes lecteurs que le plan de l'ancienne Thèbes, ainsi que la carte de l'Égypte et de la Nubie jus-

qu'à la seconde cataracte, près de Wadi-Halfa, sont encore dus aux soins de mon savant ami, C. Otfried Müller. Il ne faut pas oublier que cette carte n'est destinée qu'à mon ouvrage et qu'elle borne là toutes ses prétentions.

DE LA POLITIQUE

ET

DU COMMERCE

DES PEUPLES DE L'ANTIQUITÉ.

TROISIÈME SECTION.

ÉGYPTIENS.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

Il n'est pas de peuple dans le monde qui ait plus que les Égyptiens cherché à transmettre son nom à la postérité. Ses monuments gigantesques sur terre et sous terre, ornés de sculptures, attestent sa grandeur, font connaître sa religion, et le montrent dans les différentes relations de la vie publique et privée.

Aussi ses efforts furent-ils couronnés du plus heureux succès. Aujourd'hui qu'il a su plus que jamais captiver l'attention publique, il semble, en quelque sorte ressuscité, sortir pour nous tout vivant du sein des tombeaux.

Cependant, de toutes les antiquités celles des Égyptiens sont toujours les plus difficiles à expliquer, et nous cherchons même souvent en vain à pénétrer le sens énigmatique de leurs scènes figurées. Comme cela tient principalement à leur manière d'exprimer et de retracer les idées par écrit, il faut, avant tout, traiter ce sujet, et examiner ce qu'on a fait jusqu'à présent pour l'éclaircir.

Les témoignages des écrivains ainsi que les monuments prouvent suffisamment qu'il y eut en Égypte plusieurs espèces d'écriture. Hérodote distingue déja l'écriture sacrée de l'écriture populaire (1). On sentirait aisément que la première doit comprendre les hiéroglyphes, lors même que le monument de Rosette (qui offre les deux espèces) ne viendrait le confirmer. Il s'ensuit en outre que si les deux genres d'écriture

(1) Hérodote (II, 36) nomme la γράμματα ἱερὰ et δημότικα. Zoëga (*de Obeliscis*, p. 428) a déja cherché à établir que la première dénomination s'applique aux hiéroglyphes et non à l'écriture hiératique.

étaient usités du temps d'Hérodote, ils dataient nécessairement d'une époque plus reculée, et que par conséquent l'écriture vulgaire remonte aussi vers le siècle des Pharaons.

Cependant l'hiéroglyphe est ce qu'il y a de plus important pour la connaissance des antiquités égyptiennes, car sous l'empire des Pharaons, on s'en servait spécialement, ou plutôt exclusivement, pour les monuments publics. Aussi n'en a-t-on pas encore trouvé un seul de cette époque qui offrît la moindre trace d'autres caractères.

Mais plus l'histoire de l'Égypte se lie aux monuments, plus il est nécessaire de bien s'entendre sur les hiéroglyphes, leur nature et leurs rapports avec d'autres espèces d'écriture.

S'il faut convenir que depuis Kircher, Jablonsky et autres, les essais pour interpréter l'écriture hiéroglyphique ne nous ont pas manqué, nous sommes d'un autre côté obligé d'avouer avec le savant Zoëga, qui a consacré une partie de sa vie à l'étude des antiquités de l'Égypte, et surtout des obélisques, que ces travaux n'eurent pas de grands résultats (1).

Quelque différentes que fussent les routes

---

(1) Zoëga, *de Obeliscis*, p. 464.

que suivirent ces savants pour arriver à leur but, cependant leur point de départ fut le même. Ils regardèrent tous l'écriture hiéroglyphique comme fondée sur des symboles, dont les signes n'exprimaient pas des sons, mais des idées, et qui différaient par conséquent essentiellement de nos caractères.

L'intelligence d'une telle écriture (qui sera toujours bornée et imparfaite) demandera nécessairement une clef. Si celle-ci vient une fois à se perdre, je ne vois guère le moyen de la retrouver, puisque l'analogie qui existe entre les objets et les signes symboliques, ne peut nullement y suffire. C'est ainsi qu'en raisonnant dans cette hypothèse, j'avais déja soutenu dans ma précédente édition, qu'on pourrait bien déchiffrer quelques hiéroglyphes, mais non toute l'écriture hiéroglyphique.

Mais les emblèmes de cette écriture, regardés comme les signes des idées, ne seraient-ils pas aussi, du moins en partie, les signes des sons, et par conséquent des lettres? On ne peut contester cette opinion d'une manière absolue; car, pourquoi le symbole d'une main ou d'un animal ne désignerait-il pas aussi bien un son que le fait un trait simple ou composé? C'est de la solution de cette question que dépend proprement aujourd'hui l'étude des hiéroglyphes.

Si l'on parvenait jamais à en composer un alphabet, on saurait lire; et admettant que la langue dans laquelle sont conçues les inscriptions symboliques ne soit pas entièrement détruite, et se soit conservée jusqu'à un certain point dans le copte, on saurait traduire et interpréter.

Une fois que le sujet de ces recherches serait bien déterminé, il se présenterait naturellement la question : Qu'est-ce qui a fait naître la conjecture et par suite la croyance que les hiéroglyphes n'offrent pas seulement une écriture d'emblèmes, mais aussi de caractères? En n'adoptant que la première opinion, plusieurs interprètes rencontrèrent déja une difficulté qu'il leur fut impossible de surmonter.

L'usage des hiéroglyphes dans les inscriptions des monuments ne put avoir lieu sans qu'on citât fréquemment des noms propres, soit de dieux, soit de rois ou de particuliers. Comment exprimer ces noms par des hiéroglyphes, s'ils ne se prêtent pas à des symboles? Les noms de *lion*, de *loup*, en présentent bien; mais comment désignera-t-on ceux de Henri et de Louis? Ou bien, si l'on cherchait des noms sur les monuments, comment les trouverait-on? qu'est-ce qui prouverait qu'ils étaient précisément renfermés dans tel ou tel groupe d'emblèmes?

Il fallait un concours de circonstances favo-

rables pour nous faire avancer d'un pas dans cette route ténébreuse. La célèbre pierre de Rosette, avec la triple inscription en hiéroglyphes, en égyptien vulgaire et en grec, qui est actuellement en Angleterre, contient dans l'inscription grecque plusieurs noms; mais la pierre étant mutilée, il ne s'en est conservé en hiéroglyphes qu'un seul, celui de Ptolémée. Si les autres avaient pu échapper à la destruction, la comparaison des signes employés pour ces noms aurait conduit aussitôt à un résultat positif.

Un hasard heureux voulut qu'on trouvât sur le soc d'un obélisque à Philæ (acheté par M. Bankes et transporté en Angleterre par les soins de feu Belzoni) une inscription en hiéroglyphes et en même temps un texte grec, qui offrait probablement la traduction de la première ou du moins s'y rapportait : celle-ci comprenait encore outre le nom de Ptolémée avec les mêmes signes que sur la pierre de Rosette, un nom de femme, celui de Cléopâtre.

Il y a dans Ptolémée (*Ptolemæus*) et Cléopâtre six lettres pareilles, et en comparant les deux noms, on reconnut que les consonnes P, T, L, et les voyelles A, E, et O, y étaient désignées par les mêmes figures. On en inféra que ce devaient être des signes de sons et par conséquent des lettres; dès lors il fut facile de trouver

la signification des autres signes renfermés dans les deux noms, et ainsi une partie de l'alphabet hiéroglyphique se trouva déchiffrée. On appela ces signes phonétiques, ou hiéroglyphes de sons.

Mais une autre particularité frappe en outre dans les deux monuments. Les noms que nous venons de citer étaient séparés du reste de l'inscription par une bordure ovale. Il est donc certain que l'on faisait ressortir de cette manière les noms des rois et des reines. Ces ovales se rencontrent souvent sur les monuments d'Égypte : cela ne prouve pas encore qu'ils contiennent toujours et exclusivement des noms de rois, mais cela autorise cependant à croire (ce qui est du reste si conforme à la destination des monuments) que cela avait lieu fréquemment. On se mit donc à appliquer à ces ovales la nouvelle clef alphabétique, quelque incomplète qu'elle fût, et par ce moyen on déchiffra non sans étonnement une foule de noms de souverains des différentes époques, des Césars, des Ptolémées, des Perses et même des Pharaons. Chaque ovale était ordinairement suivi d'un autre, où l'on découvrit bientôt les titres et les surnoms des rois, puisqu'ils étaient empruntés à des divinités connues. La conclusion que l'on en tira fut que ce genre d'écriture n'était pas seulement resté invariablement en usage pendant les diverses périodes

de l'empire égyptien, mais encore qu'une partie des monuments attribués autrefois aux Pharaons seuls appartenaient également aux Ptolémées et aux Césars. Ceci confirma aussi la conjecture que les monuments les plus grands et les plus intéressants étaient l'ouvrage des Pharaons dont les noms étaient inscrits dessus, et servit à éclaircir d'une manière inattendue l'histoire de ces temps reculés. Ainsi tombèrent les opinions de ceux qui ne reconnaissaient pas les Pharaons comme des êtres historiques, mais les prenaient pour des créations fabuleuses ou symboliques : leur réalité était attestée par leurs noms et leurs monuments.

Ces éclaircissements à la fois aussi curieux qu'importants, nous les devons, comme le savent tous mes lecteurs, à Champollion le jeune, enlevé depuis peu aux sciences, à la fleur de l'âge (1). Cependant déja avant lui le docteur Young, de Cambridge, avait conçu l'idée des hiéroglyphes phonétiques, et essayé, mais avec peu de succès, à les appliquer aux noms de Ptolémée et de Bé-

---

(1) Champollion le jeune publia en 1822 sa *Lettre à M. Dacier* (secrétaire de l'académie des inscriptions) *relative à l'alphabet des hiéroglyphes phonétiques*, et donna en 1824 son plus grand ouvrage : *Précis du système hiéroglyphique des anciens Égyptiens.*

rénice. Occupé dès sa jeunesse de l'étude de la langue et de la littérature copte, Champollion avait déja rétabli dans un autre ouvrage les anciens noms de géographie égyptiens, à l'aide des manuscrits coptes de la bibliothèque royale de Paris (1). La connaissance de cette langue servit encore de base à ses nouvelles recherches.

Une question importante surgit naturellement à cette époque : Ces symboles phonétiques ou ces hiéroglyphes sont-ils choisis arbitrairement, ou leur usage est-il fondé sur une loi générale?

Dans le premier cas il n'était guère à présumer qu'on pût les appliquer à autre chose qu'au déchiffrement des noms, mais la découverte d'une telle loi générale donnait l'espoir d'en pouvoir étendre l'application.

Pour entreprendre cette tâche, la connaissance de la langue était indispensable, puisqu'il fallait chercher dans celle-ci la cause du symbole, et on ne pouvait y parvenir qu'à l'aide du copte. C'est ainsi qu'on arriva à cette observation, qui s'établit comme une loi générale.

Le signe qui doit caractériser un certain son comme lettre, est toujours la lettre initiale d'un mot qui dans la langue en désigne l'objet. Cette loi présentait donc une clef pour déchiffrer le

(1) *L'Égypte sous les Pharaons*, Paris, 1814.

reste de l'alphabet hiéroglyphique. Sans chercher à apprécier le mérite ou le vice de cette interprétation, nous allons reproduire sommairement le système de Champollion.

« J'ai reconnu, dit-il, trois différentes espèces d'écriture chez les Égyptiens : l'écriture hiéroglyphique ou sacrée, l'écriture hiératique ou sacerdotale, et l'écriture vulgaire ou démotique. L'écriture hiéroglyphique procédait de différentes manières dans l'expression des idées : 1° au moyen de signes figuratifs, par la représentation même des objets; 2° au moyen de signes symboliques exprimant indirectement les objets par synecdoque, par métonymie ou par des métaphores plus ou moins faciles à saisir; 3° au moyen de signes phonétiques ou de caractères signes de sons et de prononciation, exprimant les objets par la peinture de leurs noms. Les signes phonétiques sont donc de vrais caractères alphabétiques.

« Une voix ou une articulation peut avoir pour signe l'image d'un objet physique dont le nom, dans la langue parlée, commence par la voix ou l'articulation qu'il s'agit d'exprimer. Les voyelles médiales sont souvent supprimées, comme dans l'écriture hébraïque, arabe et autres, et une consonne ou une voyelle peut être exprimée par les images d'une foule d'objets différents, avec la seule

condition que les noms usuels de ces objets eussent pour initiales, dans la langue parlée, cette même voix ou cette même articulation. On trouve dans les textes hiéroglyphiques souvent jusqu'à des abréviations de groupes phonétiques. L'auteur a déja reconnu la nature phonétique de plus de cent caractères hiéroglyphiques. Toutes les inscriptions monumentales des Égyptiens appartiennent au même système d'écriture; et leurs monuments nous apprennent qu'il avait été suivi sans interruption depuis le dix-neuvième siècle avant le commencement de notre ère jusqu'à la conversion entière au christianisme, sous la domination romaine, où l'on introduisit l'écriture copte. Les mêmes idées sont souvent représentées dans le même texte indistinctement par des signes figuratifs, symboliques ou phonétiques; mais il y a chez les Égyptiens plusieurs reliefs et figures sculptées qui n'entrent pas dans l'écriture hiéroglyphique proprement dite, et que les anciens appellent anaglyphes : ceux-ci semblent former l'écriture secrète, qui n'était connue que des prêtres.

« De l'écriture hiéroglyphique découlèrent successivement les systèmes hiératique et démotique, inventés pour faciliter l'usage de l'écriture.

« L'écriture hiératique n'est qu'une abréviation

de l'hiéroglyphique : elle se compose de signes figuratifs, symboliques et phonétiques; mais les deux premiers sont souvent remplacés par des groupes de signes phonétiques ou arbitraires. Tous les manuscrits hiératiques des divers siècles, et qui nous sont connus, suivent ce système. Cette écriture semble avoir été affectée spécialement aux choses saintes et religieuses.

« L'écriture démotique se compose de caractères simples empruntés au système hiératique. Elle exclut presque tous les caractères figuratifs, et presque tous ses signes sont phonétiques. Elle retranche aussi souvent les voyelles médiales. Le nombre de ses caractères est bien inférieur à celui des signes de l'écriture hiératique. »

Ce sont là les principes sur lesquels repose, d'après Champollion, le système d'écriture des Égyptiens. Nous ne suivrons pas l'auteur dans ses recherches sur l'écriture hiératique et démotique, qu'il fait découler des hiéroglyphes. Car il est évident que pour traiter cette question, il faudrait offrir la comparaison et le spécimen des signes de ces différentes espèces d'écriture, que donne Champollion et qui, autant que nous pouvons en juger, servent à étayer son opinion. Mais elle n'est pas nouvelle; car, selon la remarque même de l'orientaliste français, elle avait

déja été présentée avant lui par M. le conseiller aulique Tychsen (1).

Il était d'ailleurs naturel que l'écriture vulgaire se formât des hiéroglyphes, si ceux-ci avaient des signes phonétiques; et le besoin même devait, à ce qu'il semble, y conduire, dès que les caractères n'étaient plus seulement gravés sur pierre, mais réellement employés à écrire.

Ainsi se confirmerait aussi l'opinion que l'écriture hiéroglyphique ne fut pas exclusivement (du moins dans toutes ses parties) l'écriture secrète de la caste sacerdotale; car on devait en trouver la clef à l'aide de l'écriture démotique. Sans doute cela a pu et dû subir des modifications. Quoi qu'il en soit, nous ne nous attacherons ici qu'aux hiéroglyphes; car en les déchiffrant, nous perçons aussi l'obscurité qui couvre les antiquités de l'Égypte.

Quelque jugement qu'on porte sur les essais d'interprétation de Champollion, tout dépend nécessairement, à ce que je crois, de la solution des questions suivantes : 1° Jusqu'à quel point les hiéroglyphes répondent-ils au but que l'on se propose ordinairement dans l'art de l'écriture?

---

(1) Précis, p. 20. Voyez *Bibliothek der alten Litteratur und Kunst* (Bibliothèque de la littérature et de l'art antiques), n° VI.

2° Jusqu'à quel point répondent-ils aux notions que l'antiquité nous a conservées sur l'art graphique des Égyptiens? enfin, 3° jusqu'à quel point les résultats obtenus répondent-ils au déchiffrement de l'histoire de ce peuple (c'est-à-dire, telle que nous pouvons la concevoir selon la nature des choses et les notions qui nous ont été transmises par les écrivains et les monuments)?

L'écriture hiéroglyphique a, comme on voit, des propriétés qui la distinguent essentiellement de l'écriture alphabétique, c'est-à-dire le mélange des signes symboliques et alphabétiques. La marche que les Égyptiens suivirent dans le développement de leur système graphique eut donc quelque chose de particulier. Mais nous ne sommes plus en état de préciser cette marche historiquement, car sur les monuments les plus anciens, échappés à la destruction, cette écriture se montre déja comme arrivée à sa dernière période: nous ne pouvons donc qu'établir des conjectures telles qu'elles résultent de la nature des choses. Il est à présumer que ce genre d'écriture ne se développa que progressivement, et que dans le commencement on copia les objets physiques, ce qui explique comment ceux-ci servirent de signes à l'hiéroglyphe. Cependant on dut bientôt reconnaître que certains objets ne pouvaient être

représentés véritablement, et on arriva ainsi au second degré; on attacha à ces signes un sens allégorique d'après des analogies et des rapports, soit réels, soit appparents. Ceci donna naissance à l'écriture symbolique.

Mais il restait encore la tâche la plus difficile à remplir, à désigner les sons par des images. On est encore réduit à des conjectures pour savoir comment on trouva les signes phonétiques. Ces signes, tout en rentrant par la forme dans la même classe que les hiéroglyphes, diffèrent cependant trop par leur nature de ces signes d'idées pour qu'on puisse s'imaginer qu'ils en dérivent. Zoëga, qui place en Égypte l'origine de l'écriture des caractères, crut reconnaître cette transition dans une espèce d'hiéroglyphes qu'il nomma aussi phonétiques, où les images ne sont pas empruntées à la ressemblance de l'objet, mais à celle du son du mot (1). Cependant on sent facilement que ces hiéroglyphes phonétiques ne s'accordent nullement avec les nôtres, puisqu'ils désigneraient le son de mots entiers et non celui de lettres séparées. Quoi qu'il en soit, l'origine de cette invention reste toujours bien obscure.

---

(1) Zoëga, *de Obeliscis*, p. 454.

Ce qu'on peut regarder comme le plus vraisemblable, c'est qu'on y fut conduit par un besoin inévitable et auquel on ne put suppléer autrement, tel que celui d'écrire des noms, à moins que ceux-ci n'aient une signification particulière. Et on sent combien cela devenait urgent, lorsqu'on songe que les hiéroglyphes étaient surtout employés pour les inscriptions des monuments, où l'on ne pouvait omettre les noms des rois. Ce besoin, si toutefois il y avait aussi des hiéroglyphes phonétiques, comme les entend Zoëga, put bien engager les Égyptiens à décomposer le son du mot entier et à désigner les sons séparés par des signes semblables ou pareils à ceux dont on se servait pour l'hiéroglyphe. Voilà tout ce que nous pouvons en dire pour le moment. Mais le soin particulier qn'on prenait à faire ressortir les noms des rois semblerait être une preuve qu'on voulait indiquer par là que les signes renfermés dans les ovales n'étaient pas symboliques, mais phonétiques, et qu'ils devaient être considérés comme des lettres.

L'emploi des hiéroglyphes phonétiques aplanit de beaucoup les difficultés qui empêchent, à ce que je crois, presque l'usage d'une écriture bornée à des signes purement figurés et symboliques. Car lors même que cette écriture serait propre à présenter une suite d'idées détachées,

on ne conçoit cependant pas comment on ferait pour exprimer par des particules le rapport qui existe entre ces idées, ainsi que les modifications que le nom et le verbe subissent par la déclinaison et la conjugaison.

Il semble impossible de composer une écriture suivie avec ces signes. L'usage des hiéroglyphes phonétiques expliquerait, il est vrai, comment ils peuvent servir à désigner les particules et à indiquer jusqu'aux variations du nom.

Et en effet, Champollion a montré comment l'article caractérise le genre, et comment les affixes et les particules marquent les cas. Mais il est bien plus difficile de concevoir les signes pour la conjugaison des verbes par tous les modes, temps et nombres; aussi Champollion n'a-t-il reconnu que ceux qui sont employés pour les trois temps principaux et la troisième personne. Je crois donc que, même après l'adoption des signes phonétiques, l'hiéroglyphe demeura plus particulièrement consacré aux formules. Voilà d'ailleurs à quoi se bornent les interprétations qui en ont été faites jusqu'à ce jour.

Il résulte donc de la nature du système d'écriture des Égyptiens, qu'il dut rester très-imparfait, et qu'il ne parvint pas à un développement alphabétique complet. L'esprit humain tendit évidemment à ce but, mais il s'arrêta à moitié

chemin. Quelle en est la raison ? Pour cette question on est encore réduit aux conjectures. Cela tient peut-être à l'union si étroite de la caste des prêtres et à l'invariabilité du système qu'elle avait adopté. Au point où en sont maintenant les choses, deux grandes difficultés viennent entraver la lecture.

La première est que les mêmes images sont employées tantôt comme signes figurés, tantôt comme signes alphabétiques, et qu'on manque d'indices certains pour en déterminer la valeur. Il est vrai que jusqu'à présent on a eu moins de mal à déchiffrer les noms, puisque ceux-ci se composent presque en entier d'hiéroglyphes phonétiques. Le temps et l'expérience pourront seuls nous apprendre si les difficultés n'augmenteront pas lorsqu'on voudra lire des textes plus longs et plus compliqués.

L'autre obstacle consiste dans la manière de peindre les objets par des hiéroglyphes phonétiques. Le signe, comme nous l'avons déja fait observer, était toujours emprunté à la lettre initiale d'un mot qui commençait dans la langue vulgaire par le son que l'on voulait désigner. Cependant dans ces indications, les Égyptiens ne s'en tenaient pas à un seul signe, ils en employèrent au contraire plusieurs, mais en observant toujours la régle énoncée ci-dessus. Ainsi,

par exemple, dans ce genre d'écriture alphabétique, nous pourrions désigner le B par une branche, un banc, etc. De cette manière le nombre des hiéroglyphes phonétiques fut considérablement augmenté, et selon nos idées sans motif suffisant. Ceci dut rendre la lecture plus difficile, surtout lorsqu'on considère que la signification d'un signe pouvait facilement devenir douteuse, s'il y avait dans la langue plusieurs mots qui désignassent le même objet sans commencer par le même son, ou, comme nous dirions, par la même lettre.

Si les anciens Égyptiens par la connaissance de la langue avaient moins de peine à vaincre cette difficulté que les modernes, qui n'en ont que des notions incomplètes, la lecture devait cependant les embarrasser. Toutefois il est à présumer que le nombre des images employées pour chaque lettre fut restreint peu à peu par l'usage, et qu'on ne put les augmenter arbitrairement. Selon Champollion, le nombre des hiéroglyphes phonétiques ne monte guère au-delà de cent. Chez un peuple comme les Égyptiens, chez qui tout fut lié à des formes fixes et invariables, la même chose dut nécessairement arriver à l'écriture.

Quant à la suppression des voyelles, pourvu qu'elles ne formassent pas le son initial du mot

dont l'image était empruntée, cela n'a rien de surprenant, puisque telle est aussi la coutume dans d'autres langues orientales. Il en est de même de l'usage de ne pas préciser le son des signes employés pour les voyelles.

S'il faut avouer que le système d'écriture des Égyptiens était imparfait, cela ne nous autorise cependant pas à le regarder comme inapplicable, ou bien à le rejeter entièrement, si nous rencontrons quelques difficultés ou même quelques contradictions. Nous ne possédons pas encore l'alphabet complet de ce peuple. Il se pourrait fort bien que quelques signes présentés dans l'alphabet de Champollion comme signes d'un seul son en désignassent plusieurs.

Connaissons-nous seulement le nombre de leurs sons aspirés ou de leurs lettres palatales? D'après ce que nous savons du copte, il est très vraisemblable que les Égyptiens possédaient plusieurs sons qui nous manquent. Ne fallut-il pas augmenter l'alphabet grec de huit à neuf signes lorsqu'on commença à l'appliquer au copte? A peine si nous savons épeler, et nous voudrions déja lire couramment. Comment ne pas rencontrer quelques contradictions dans une écriture jusqu'alors inconnue, dans une langue sur laquelle nous n'avons que des notions incomplètes? En

songeant à l'orthographe des Égyptiens que nous connaissons si peu, et aux fautes que, malgré les plus grands soins, les copistes devaient faire en transcrivant, comment exiger que chaque lettre s'accorde ? car cette exactitude serait précisément pour moi un sujet de méfiance.

Tout ce que nous venons de dire prouve que les Égyptiens sont eux-mêmes les inventeurs de ce système d'écriture, comme ils se l'attribuent dans le mythe de Thot ou d'Hermès. Une écriture tellement liée à la langue propre d'un peuple doit nécessairement aussi son origine au peuple qui parle cette langue. Une autre observation se rattache encore naturellement à celle-ci : ce système d'écriture ne put s'étendre au-delà des bornes tracées par la langue, et ne put être adopté par aucun peuple étranger. La seconde question, dont aussi la solution est importante pour apprécier les interprétations de Champollion, est de savoir jusqu'à quel point cette écriture est en harmonie avec les renseignements que nous ont légués les anciens sur le système égyptien.

Les auteurs grecs ne se sont expliqués qu'en peu d'endroits sur ce système, qu'ils ne connaissaient sans doute que d'une manière insuffisante. Le peu de renseignements que nous en donnent

Hérodote, Platon et quelques autres, ne nous donnent aucune lumière (1).

Un seul auteur, Clément d'Alexandrie, s'est étendu un peu plus, mais en passant, sur ce sujet. Les interprétateurs cependant s'accordent à présenter son témoignage non-seulement comme le plus important, mais aussi comme le seul qui caractérise le mieux les diverses écritures des Égyptiens. Il mérite donc toute notre attention, et son opinion a d'autant plus de poids qu'il vécut lui-même en Égypte, et qu'il put s'informer facilement de tout ce qui resta obscur aux étrangers.

« Ceux, dit-il (2), qui reçoivent de l'instruction chez les Égyptiens, apprennent avant toutes choses l'écriture épistolographique, puis l'hiératique, dont se servent les écrivains sacrés, et

---

(1) Ces divers passages ont été recueillis avec le plus de soin par Zoega, *de Obeliscis*, p. 426. Tous ne parlent que de deux espèces d'écriture; celle des prêtres et celle du peuple. Il n'y a qu'un seul auteur, Porphyr, *de Vita Pythagor.*, I, 12, qui, indépendamment de Clément, en cite trois, mais sans les distinguer exactement. Voy. Zoega, l. c.

(2) Clemens, *Alex. Stromata*, V, 4, p. 555. *Syec.* Il ne donne ici que la version. Voyez le passage même avec l'explication dans l'Appendice I.

enfin l'hiéroglyphique. Celle-ci est en partie kyriologique pour les premiers éléments, en partie symbolique. Cette dernière est exprimée par l'imitation de l'objet, ou elle est écrite par des tropes, ou bien par certaines allégories énigmatiques. Ainsi pour désigner le soleil par la manière descriptive, ils font un cercle, et pour la lune, une figure semblable à ce corps céleste; mais en écrivant par tropes, ils changent d'après certaines analogies, ou présentent une tout autre forme. Ils emploient ces anaglyphes pour transmettre la louange de leurs rois en mythes religieux. La représentation du cours sinueux des astres par un serpent, et de celui du soleil par un escarbot, nous donne des exemples de la troisième manière d'écrire par des énigmes. »

Clément connaît donc trois écritures : l'épistolographique ou démotique, l'hiératique et l'hiéroglyphique. Je n'ai rien à dire sur les deux premières, puisqu'elles ne sont soumises à aucun doute. Mais dans les hiéroglyphes, il distingue la forme kyriologique de celle des tropes, qui à son tour est imitative, symbolique ou énigmatique.

On conçoit que l'écriture symbolique n'est autre que celle que nous appelons ordinairement hiéroglyphique renfermant des figures allégoriques, et que l'écriture énigmatique n'en pré-

sente qu'un degré plus élevé. Mais ce qui nous importe le plus, c'est de savoir ce que Clément entend par l'écriture hiéroglyphique pour les premiers éléments.

L'expression grecque est : διὰ τῶν πρώτων στοιχείων, ce qui signifie, traduit littéralement : *per prima elementa*. Les premiers interprétateurs ne voyant dans les hiéroglyphes que des signes symboliques, se sentirent embarrassés, puisque ceux-ci en étaient distingués comme une seconde espèce.

Ce qu'on peut en inférer avec raison, c'est que les signes désignés par le nom de *prima elementa* n'étaient pas symboliques. Le mot grec στοιχεῖα signifiant, aussi bien que le terme latin, *lettres* (*elementa litterarum*), tout nous fait présumer qu'ils sont pris ici dans cette acception; ce qui prouverait déja l'existence des hiéroglyphes phonétiques.

C'est aussi le sens que Champollion donne à ce mot. Mais comment expliquer l'adjectif *prima?* Champollion consulta à ce sujet un savant helléniste, M. Letronne, qui entend par ces mots les lettres les plus anciennes, c'est-à-dire les seize caractères que Cadmus porta en Grèce (1). Mais

(1) Voyez la *Lettre de M. Letronne*, derrière le *Précis*, etc., p. 405.

je crois que cette question peut se résoudre d'une manière plus simple, et qui confirme en même temps l'interprétation donnée des hiéroglyphes phonétiques.

Car pourquoi les *premières lettres* ne seraient-elles pas les *lettres initiales?* Tout le monde sait que le mot grec πρῶτος ne désigne pas seulement premier quant au temps, mais aussi quant à la place; c'est ainsi que, dans l'obélisque expliqué par Hermapion, πρῶτος στίχος signifie la première ligne, et dans un passage de Plutarque sur lequel nous reviendrons bientôt, πρῶτον τῶν γραμμάτων veut dire la lettre initiale. De cette manière, on ne tombe pas sur des difficultés grammaticales, et on comprend parfaitement l'expression, qui autrement serait fort obscure.

Nous admettons donc trois espèces d'écriture dans les hiéroglyphes : la première, dite *kyriologique*, suivant le terme de l'art, se compose des lettres initiales, c'est-à-dire des hiéroglyphes phonétiques, empruntés aux premières lettres des mots qui désignent l'image en langue populaire.

Une autre espèce, appelée *symbolique*, représente l'image ou l'objet même (κατὰ μίμησιν), ou bien en donne le symbole. Elle porte le nom de *tropique*, lorsqu'il existe encore une certaine analogie entre l'objet et l'image. Cette analogie

ne se trouve pas, ou du moins n'est pas visible dans la troisième espèce, nommée avec raison *énigmatique*.

Si l'on peut traduire *prima elementa* par lettres initiales, la méthode employée pour l'explication des signes phonétiques est aussi démontrée par le témoignage de l'écrivain le plus versé en ces matières.

Je ne vois pas ce qu'on pourrait opposer à cette explication, si ce n'est que les termes dont se sert Clément sont encore trop courts et trop obscurs. Je conviens que c'est vrai par rapport à nous; mais Clément ne traite ce sujet qu'en passant; car il n'avait nullement l'intention de donner un commentaire sur les diverses espèces d'écriture des Égyptiens; et la manière dont il en parle nous montre que c'étaient encore des choses connues à Alexandrie, tout homme instruit ayant la liberté d'apprendre l'écriture hiéroglyphique. Quant aux expressions obscures en apparence, telles que kyriologique, tropique et énigmatique, elles ne sont nullement inventées par Clément, mais sans contredit les termes techniques en langue grecque établis par l'usage en Égypte, et qui par conséquent ne demandaient pas une longue interprétation.

Mais à cette preuve vient s'en joindre une autre qui a échappé à Champollion et qui me paraît

décisive, parce qu'elle nous offre, outre l'exemple d'un hiéroglyphe phonétique isolé, la justesse de son explication démontrée par le témoignage d'un auteur digne de foi.

Plutarque dans son *Symposion*, où il est question de l'arrangement ou de la suite des lettres de l'alphabet, fait dire à Hermias (1), que Hermès doit avoir fait connaître l'écriture aux Égyptiens, et que c'est par cette raison que le signe de l'Ibis, consacré, comme on sait, à ce dieu, forme chez eux la première lettre.

On voit par l'ensemble de la phrase qu'il y est question de l'écriture des lettres, puisqu'elle traite de l'arrangement et de la suite des lettres de l'alphabet. Il en résulte deux choses incontestables : 1° un hiéroglyphe de l'ibis désigne une lettre; 2° cette lettre fut la première de l'alphabet, par conséquent l'A. Mais Champollion, indépendamment de ce passage et en suivant sa propre route, arrive à la même interprétation. Car dans sa lettre à Dacier (2), il dit :

---

(1) Ἑρμῆς λέγεται θεῶν ἐν Αἰγύπτῳ γράμματα πρῶτος εὑρεῖν. Διὸ καὶ τῶν γραμμάτων Αἰγύπτιοι πρῶτον Ἴβιν γράφουσιν, ὡς Ἑρμεῖ προσήκουσαν. Hermes, primus deorum in Ægypto, dicitur invenisse litteras. Itaque Ibin Ægyptii signum faciunt primæ litteræ, utpote Hermeti consecratam. *Op.* II, p. 738.

(2) *Lettre*, p. 38, pl. IV.

« L'épervier, l'ibis et trois autres espèces d'oiseaux s'emploient constamment pour *A*. » Une fois l'existence d'un hiéroglyphe phonétique avec sa signification, démontrée, grace au témoignage de Plutarque, pourra-t-on contester l'existence de plusieurs signes de ce genre, en un mot d'un alphabet d'hiéroglyphes?

Si les Égyptiens appelaient une de leurs lettres la première, ne s'ensuit-il pas naturellement qu'il y en avait une seconde, une troisième, etc. ?

Il se présente une troisième question : Qu'est-ce qui a été déchiffré jusqu'ici à l'aide de cette méthode, et jusqu'à quel point les résultats obtenus s'accordent-ils avec l'histoire? Pour répondre à cette question, il faut d'abord savoir dans quelle langue les écritures égyptiennes ont été rédigées. S'il est permis de croire qu'on peut lire une écriture au moyen de règles de déchiffrement, même sans avoir des notions de la langue, on ne peut cependant pas supposer qu'on la comprendra, à défaut de ces notions, dès que les signes désignent des sons et que l'écriture est en entier, ou du moins pour la plus grande partie, écriture des lettres (1).

---

(1) Il en est tout autrement de l'écriture chinoise, dont les signes ne marquent pas des sons, mais des idées, et que tout homme peut lire et comprendre dans sa langue, même

Personne ne contestera que les inscriptions égyptiennes ne soient conçues dans l'ancienne langue du pays. Mais qu'est-ce que nous en savons? Les interprétateurs sont partis de ce point, que la clef de cette langue se retrouve dans le copte.

Cela fait naître cette autre question : Quel rapport y a-t-il entre le copte et l'ancien égyptien (1)? question d'autant plus intéressante que l'on a prétendu dernièrement que le copte ne pouvait pas donner cette clef.

Le copte n'est plus parlé aujourd'hui, quoique le peuple qui en porte le nom forme toujours une classe particulière des habitants de l'Égypte. On ne retrouve des vestiges de cet ancien idiome, remplacé par l'arabe, que dans quelques ouvrages écrits en trois dialectes différents : le saïde ou

---

sans savoir le chinois, une fois qu'il possède la clef des signes.

(1) Cette question a déja été traitée complètement par M. Étienne Quatremère, dans ses *Recherches critiques et historiques sur la langue et la littérature de l'Égypte*. Paris, 1808. Ce savant démontre l'identité du copte avec l'ancien égyptien par plusieurs témoignages des écrivains contemporains des différents âges. S'il faut encore une autorité plus imposante, voyez *Notice de l'ouvrage intitulé : Recherches*, etc., par Silvestre de Sacy. 1808.

thébain pour la Haute-Égypte, le bahirien ou memphitique pour l'Égypte moyenne, et le bashmourien, dont on ne sait pas au juste s'il fut usité dans la Basse-Égypte, ou dans les oasis, ou bien dans l'une ou l'autre de ces contrées (1).

La littérature copte telle que nous la connaissons est tout-à-fait sacerdotale, et se compose de traductions de la Bible, des homélies, des vies des saints et des martyrs (2); on n'y a encore rien trouvé qui concernât l'histoire et la géographie; cependant on prétend avoir reconnu un fragment de médecine (3). L'alphabet copte est emprunté du grec, mais on y a ajouté huit signes, pour des sons qu'on ne pouvait désigner par des lettres grecques.

Nous apprenons donc par la nature même de cette littérature, qu'elle doit remonter aux temps où le christianisme dominait en Égypte,

---

(1) Quatremère, etc., p. 147.

(2) Le même auteur, p. 115, etc., donne une liste des manuscrits coptes parvenus à sa connaissance. On n'avait pas encore publié à cette époque le grand ouvrage de Zoega: *Catalogus codicum copticorum manuscriptorum, qui in museo Borgiano Velletris adservantur; Romæ*, 1810.

(3) M. Akerblatt prétendait aussi avoir vu un tel fragment parmi les manuscrits de Borgia; Quatremère, p. 141. Mais je ne trouve pas qu'il en soit fait mention dans le catalogue de Zoëga.

par conséquent avant les conquêtes des Arabes et l'introduction de l'islamisme (1), et que le copte était évidemment jusqu'à cette époque la langue du pays; car c'est pour le peuple que ces ouvrages avaient été écrits.

Il ne reste plus qu'une seule question à résoudre, c'est de savoir si la langue du peuple de ce temps était bien celle qu'il parlait anciennement.

Tout nous porte à croire qu'il n'en avait pu être autrement. Les Grecs et les Romains avaient, il est vrai, régné en Égypte. Mais ni les uns ni les autres n'avaient songé à introduire leur langue au-delà d'Alexandrie (conduite qui fut suivie de nos jours par les Anglais dans le Bengale). D'ailleurs comment se serait-on pris pour exécuter ce projet chez un peuple qui conserva ses coutumes et ses usages, et dont la langue était déja formée par la littérature (2)?

---

(1) Zoëga trouva encore un manuscrit copte de l'an 802; et le Vatican, dit-on, en renferme plusieurs qui datent du commencement du dixième siècle, Zoega, p. 171.

(2) Quatremère, section I, a démontré par une foule de preuves concernant les Ptolémées et les Romains, que cela n'eut pas lieu. L'introduction du christianisme put bien détruire l'ancienne religion, mais non l'ancienne langue. Avec la religion disparut aussi l'ancienne écriture, dont on ne pouvait plus se servir; cependant elle ne fut remplacée par celle des Grecs qu'au troisième siècle. Zoega,

Les Arabes ne seraient pas arrivés à ce résultat, s'ils ne s'étaient pas établis eux-mêmes dans le pays (1). Loin de nous cependant la pensée de contester que la domination grecque et romaine n'ait exercé une certaine influence sur la langue du pays. Elle dut adopter plusieurs termes grecs, pour exprimer des idées pour lesquelles elle n'avait pas de mots. L'établissement du christianisme et de l'écriture grecque ne devait pas non plus rester sans effet, mais cela ne suffisait pas pour donner naissance à une nouvelle langue. Tous ceux qui savent le copte, s'accordent à le présenter comme un idiome original, dans lequel n'entrèrent, à ce qu'il paraît, qu'un certain nombre de mots grecs, mais pas un seul mot latin. Le copte se rapporte donc à l'égyptien ancien à peu près comme le grec moderne au grec ancien.

Et qui oserait nier qu'à défaut d'autres sources on ne pût expliquer le grec ancien à l'aide

---

l. c., p. 437. Ce changement ne s'étant opéré qu'à la longue, on ne saurait guère en préciser l'époque. QUATREMÈRE, p. 18.

(1) QUATREMÈRE, p. 29, etc., montre aussi comment le copte ne cessa qu'insensiblement à être la langue vivante. Jusqu'en 718 (l'an 96 de l'hégire) les registres du divan au Caire étaient encore tenus en copte; mais depuis on se servit de l'arabe par ordre du gouverneur de ce temps.

du grec moderne? et ne pouvons-nous pas, par conséquent, suivant cette même analogie, considérer le copte comme la clef de l'égyptien ancien? Ceci est du reste confirmé par le nom de copte qui, selon l'opinion générale, n'est autre chose que le mot d'*égyptien* (Αἰγύπτιος) renversé (1).

Tout cela nous ramène à la question principale : Jusqu'à quel point les résultats obtenus s'accordent-ils avec l'histoire, et qu'est-ce qui a été interprété jusqu'aujourd'hui? En posant la première question d'une manière générale, nous pouvons la résumer ainsi : Les interprétations offrent-elles ce que nous pouvons espérer selon la nature des choses?

On n'a encore déchiffré que des inscriptions sur des monuments publics, tels que temples, palais et obélisques, et quelques hiéroglyphes tracés sur des momies. Nous savons, comme nous l'avons déja dit ailleurs, que ces monuments avaient été élevés par des rois dans le but de perpétuer leur mémoire et d'obtenir des priviléges et des concessions de la caste sacerdotale.

Il est donc bien naturel de voir figurer sur

(1) Voyez QUATREMÈRE, p. 31.

ces monuments les noms des rois, suivis des titres honorifiques qu'on leur attribuait. Dans un état théocratique, ces titres devaient nécessairement être en rapport avec la religion et le culte de certains dieux. Ils donnaient en outre peut-être les noms des parents, pour le moins du père, des épouses, etc. C'est là tout ce que nous pouvions espérer d'obtenir, et c'est aussi à quoi se bornent toutes les interprétations faites jusqu'à ce jour.

On ne traitera pas d'hypothèse arbitraire la conjecture que les noms des rois devaient trouver place sur ces monuments : elle ressort d'ailleurs de la nature des choses ; et, ce qui parle le plus en sa faveur, c'est qu'elle s'est confirmée.

Une chose qui aida singulièrement à l'étude des inscriptions fut de voir les noms des rois distingués par une bordure ovale. Ceci ayant été démontré d'une manière frappante par l'inscription de Rosette et la traduction grecque, on avança d'un grand pas dans la science, surtout depuis que d'autres recherches eurent démontré que cette distinction était réservée exclusivement aux noms et aux titres des rois, et non à ceux d'autres personnages, ni même de quelques divinités (1). Ceci donna lieu d'espérer que même sans

(1) CHAMPOLLION, p. 131.

avoir besoin d'interpréter les inscriptions, les noms des rois suffiraient à eux seuls à jeter des lumières sur la première histoire de l'Égypte.

Personne ne contestera ce que nous venons de dire au sujet des noms des rois, lors même qu'on révoquerait en doute les autres interprétations données par Champollion. Reste à décider la question jusqu'à quel point les noms et titres déchiffrés répondent à l'histoire?

Quant aux titres, ils se lient tous au culte et aux rapports des rois avec les dieux indigènes, comme le prouvent les exemples suivants: « Ami d'Ammon, d'Hélios (de Rhé), confirmé par Ammon, Hélios, etc. » Il est inutile de montrer combien ces titres sont en harmonie avec la religion du pays et les devoirs tracés aux princes.

Mais une autre preuve importante vient à l'appui de cette opinion. La traduction qu'Ammien Marcellin a conservée de l'inscription d'Hermapion renferme, ou les mêmes épithètes, ou du moins des titres semblables affectés au roi en l'honneur de qui l'obélisque avait été élevé (1).

Mais ce qui vient encore étayer cette opinion, ce sont les noms des Pharaons dont les principaux ont échappé à l'oubli, grace aux fragments

(1) Ammian. Marcellin., XVII, 4.

des dynasties de Manéthon. Ils s'accordent avec les noms déchiffrés autant qu'on peut l'attendre de l'orthographe des Égyptiens, avec la suppression des voyelles médiales et les désinences grecques.

Il est en outre un fait qui vient confirmer l'opinion énoncée ci-dessus. Les noms déchiffrés dans ces monuments appartiennent la plupart à la dix-huitième ou à la dix-neuvième dynastie de Manéthon ; il n'y en a pas un seul qui monte au-delà de la dix-huitième : on prétend néanmoins qu'une inscription trouvée à Abydus contient quelques noms de la seizième dynastie (1). Mais c'est avec la dix-huitième dynastie que commence, comme on sait, l'époque brillante de l'Égypte, où ce pays constitua un empire après l'expulsion des conquérants nomades, les Hyksos; époque que j'ai nommée celle des Sésostrides, d'après le plus célèbre de ses souverains (2). Nous rencontrons les noms de plus d'un Ramessès (nom que portait aussi Sésostris), mais ils se distinguaient par divers prénoms, comme Aménophis, Thutmosis, Sesonchis et quelques au-

(1) Champollion, p. 246. C'est à M. Cailliaud que nous devons la copie de ce monument important.

(2) Voyez mon Manuel de l'Histoire ancienne, p. 71.

tres. Jusqu'à présent il n'y en a pas un seul que l'on n'ait pu vérifier à l'aide de Manéthon.

Cela ne nous autorise-t-il pas à considérer la méthode de Champollion comme exacte, tant qu'on n'en aura pas découvert de meilleure? Elle n'est pas fondée sur des hypothèses, mais sur des principes. Je ne prétends cependant pas en déduire que toutes les interprétations de cet orientaliste soient à l'abri du moindre doute. D'ailleurs ce serait impossible, car jusqu'ici on n'a guère déchiffré autre chose que des noms et des titres; ce qui est sans contredit ce qu'il y a de plus facile, puisque la langue n'offre aucune difficulté pour les premiers, et n'en offre que fort peu pour les autres, dont la composition ne demande que peu de mots coptes. On ne saurait déterminer quels résultats cette méthode nous fera obtenir lorsqu'il s'agira d'interpréter des textes égyptiens plus longs. Ce n'est qu'alors qu'on reconnaîtra les modifications que l'égyptien ancien a subies dans la langue copte.

Mais lors même que la marche adoptée ne nous fit pas atteindre ce but, cela ne prouverait rien contre les interprétations données jusqu'à ce jour. Les noms des rois sont tout-à-fait indépendants de la langue, et les titres aussi, à l'exception de peu de mots. Il est de toute justice de ne pas demander plus qu'on ne peut faire avec les res-

sources dont on dispose. Je n'ai que trop bien vu, lors de ma publication des écritures cunéiformes de Persépolis, quelles singulières prétentions élevèrent nos Aristarques modernes (1). Croirait-on qu'ils ne demandaient ni plus ni moins que ce qu'on est en droit de demander à l'interprétateur d'une inscription grecque ou romaine? Dès qu'une lettre seule restait douteuse, ils croyaient avoir tout réfuté. Mais en conscience, a-t-on les mêmes moyens à sa disposition?

Il y aurait encore à examiner jusqu'à quel point tous les hiéroglyphes phonétiques présentent les lettres initiales des mots égyptiens dont ils doivent désigner les sons. Mais comme cette recherche exigerait une connaissance entière de la langue copte, dans laquelle je ne suis pas versé, je renvoie mes lecteurs aux travaux des savants

---

(1) Sans prétendre m'établir le juge de toutes ces interprétations, je ne puis cependant pas m'empêcher d'appeler l'attention sur une seule qui me semble également importante pour l'explication de l'écriture cunéiforme et des hiéroglyphes phonétiques. On trouve à Paris, sur une urne égyptienne, dont la connaissance est due à Caylus, une inscription en écriture cunéiforme et hiéroglyphique. Dans la première, M. Grotefend déchiffra, d'après sa méthode, le nom de Xerxès (voyez tome II, *in fine* de cet ouvrage). Champollion obtint le même nom, en appliquant sa méthode à la seconde écriture (*Précis*, p. 180).

orientalistes familiarisés avec cet idiome. L'ouvrage de Champollion dont nous avons déja eu occasion de parler : *Géographie de l'Égypte sous les Pharaons*, prouve qu'il en avait fait de bonne heure une étude sérieuse.

Les découvertes faites par un célèbre voyageur nous mettent aujourd'hui à même de comparer les hiéroglyphes des Égyptiens avec ceux d'un autre peuple qui en est séparé par l'Océan, les Mexicains (1). Cette comparaison, si elle ne contribue pas à expliquer les hiéroglyphes égyptiens, ne peut cependant être qu'instructive. On sait d'ailleurs que le faible ordinaire des antiquaires, d'attribuer la moindre analogie qu'ils rencontrent, à une origine commune, ne conduit que trop souvent à des hypothèses hasardeuses, mais séduisantes.

On reconnaît facilement, en examinant un peu les hiéroglyphes des deux peuples, que, partant d'une origine différente, ils diffèrent aussi dans leur développement et leur usage. Ils ont l'un et l'autre un cachet particulier et local.

Les signes mexicains n'offrent absolument rien qui indique une origine étrangère; quant aux

---

(1) De Humboldt. *Vues des Cordillères et monuments de l'Amérique*, livraisons I—VI.

signes égyptiens ; on reconnaît aussitôt que le plus grand nombre a pris naissance dans le pays même, et si l'on n'a pas la même certitude pour quelques autres qui représentent les membres du corps humain, rien cependant ne démontre qu'ils aient été importés de l'étranger. Les hiéroglyphes mexicains empruntent ordinairement leurs images à des figures d'hommes ou d'animaux, ou bien à des têtes d'animaux, dont ils caractérisent toujours l'espèce. Les hiéroglyphes égyptiens, au contraire, se composent, à peu d'exceptions près, de quelques parties isolées d'un objet, d'un membre ou d'un ustensile, etc. Les uns découlèrent évidemment de la peinture, et les autres de la sculpture. Les hiéroglyphes mexicains consignés dans les manuscrits de Rome, de Vienne et de Velletri, et déposés à Berlin par M. de Humboldt, entrent tous dans la classe des peintures; il ne s'y trouve qu'un seul bas-relief dont il a donné la copie, mais il est encore douteux qu'on puisse lui donner le nom d'hiéroglyphes (1).

On conçoit que cette différence devait aussi exercer une grande influence sur tout le caractère des hiéroglyphes. La plupart des signes

(1) Cahier IV, pl, 21. *Bas-relief aztèque de la pierre des sacrifices*.

mexicains ne sauraient être rendus par la sculpture, ou du moins ne pourraient l'être que d'une manière bien imparfaite.

Il est encore à remarquer que le nombre et la variété de ces signes (si toutefois nous pouvons en juger par le peu de monuments mexicains qui nous sont connus) semblent être bien plus restreints et, par conséquent aussi, moins développés que ne le sont ceux des Égyptiens. Du reste, lorsque des figures entières, ou du moins leurs contours, sont nécessaires pour former des signes, cette observation se présente tout naturellement. L'hiéroglyphe mexicain donnant ordinairement l'image d'un objet, est le plus souvent figuratif, tandis que l'hiéroglyphe égyptien s'écartant de la simple imitation d'un objet, prend un caractère allégorique. Ajoutez à cela que les signes phonétiques demeurèrent tout-à-fait inconnus aux Mexicains, et il ne reste plus, pour ainsi dire, aucune analogie entre les hiéroglyphes des deux peuples.

Nous avons déja remarqué plus haut qu'on ne trouve en Égypte que des hiéroglyphes sur les anciens monuments publics, comme les édifices et les statues, et qu'on n'y découvre aucune trace de caractères écrits (1). Si l'on rencontre parfois

(1) On prétend avoir trouvé une seule exception dans une

des hiéroglyphes sur les momies, et si l'on admet qu'il y en avait aussi dans les plus anciens livres sacrés des prêtres, il n'en est pas moins certain qu'ils restèrent affectés de préférence aux monuments publics, et que dans les temps florissants de l'Égypte on s'en servit rarement pour écrire sur le papyrus, mais qu'on en fit un usage d'autant plus fréquent pour sculpter sur pierre. C'est sans doute à cette circonstance que les hiéroglyphes doivent l'avantage si important d'avoir conservé leur caractère original; car, si on s'en était servi pour l'écriture ordinaire, les abréviations, les liaisons des lettres en auraient fait inévitablement une écriture de signes arbitraire.

Pour sculpter sur des masses fermes, il fallait suivre un mécanisme régulier et exprimer les figures en entier; d'ailleurs l'artiste se sentait encouragé dans son travail par la gloire d'attacher son nom à un monument public. Voilà ce que prouvent aussi les recherches les plus récentes. Les hiéroglyphes ont été mieux exécutés sur les

---

inscription d'une ligne à Philæ, pl. XV, fig. 15 du grand ouvrage sur l'Égypte; mais il est encore bien incertain que les signes employés soient des caractères écrits; et du reste, les dernières recherches montrent que la plus grande partie des monuments de Philæ datent d'une époque postérieure à celle des Grecs et des Romains.

monuments, où on les a sculptés, mais ils sont moins bien sur des momies, où on n'a fait que les peindre. C'est ainsi que, d'après leur exécution plus ou moins parfaite, Champollion les a divisés en deux classes : *hiéroglyphes purs* et *hiéroglyphes linéaires* (1). L'hiéroglyphe brava le temps d'autant plus facilement qu'il ne changea jamais aux yeux de la nation, et qu'il lui retraça, dans les monuments antiques, l'époque de sa splendeur.

De ces études ressort encore l'observation intéressante que les notions historiques des Égyptiens se rattachaient à leurs monuments publics. Ceux-ci servaient à rappeler le passé et à perpétuer la mémoire de leurs rois, de leurs héros et législateurs. C'est ainsi que l'antiquité nous dépeint déja les sources auxquelles puisaient les prêtres qui ramenaient toute science aux colonnes sacrées couvertes d'hiéroglyphes, et élevées par Thot ou Hermès, symbole de l'intelligence humaine, considéré comme inventeur de l'écriture hiéroglyphique, et, par la même raison, comme dieu tutélaire de la caste sacerdotale.

Mais ces colonnes, obélisques et temples, n'étaient revêtus que d'hiéroglyphes. L'ancienne his-

---

(1) *Précis*, p. 357.

toire de l'Égypte, connue seulement par les prêtres, devait donc nécessairement être fondée sur des traditions hiéroglyphiques et se rapporter à leurs monuments. On en trouve la preuve la plus frappante et la plus irrécusable dans les narrations faites par Hérodote dans la dernière partie du second livre de son ouvrage, où cet auteur nous communique tout ce qu'il recueillit de la bouche des prêtres égyptiens sur leur histoire et sur les exploits de leurs rois, à une époque où leur pays n'était pas encore tombé sous la domination grecque, et environ un demi-siècle après la chute du trône des pharaons. Mais la nature de ces événements, qu'il faut expliquer dans un sens allégorique, prouve qu'ils sont empruntés aux hiéroglyphes des monuments publics (1). Voilà ce qui résulte déja du fait

(1) Voilà avec quoi s'accorde aussi le passage connu de Clément d'Alexandrie. Il cite comme une seconde espèce de l'écriture symbolique les tropes, qui se composent de figures auxquelles on ne donne plus un sens propre; et il remarque que ces tropes, sous la forme de mythes sacrés, renferment les récits des exploits de leurs rois. Il les appelle *anaglyphes*, expression que Champollion (*Précis*, p. 383) applique à tort à l'espèce énigmatique. Ces idées furent donc les sources principales des traditions sacrées (λόγοι ἱεροὶ) des prêtres égyptiens, qui ne sont rien autre chose que des narrations allégoriques sur les dieux, tels qu'Osiris, Isis, Ammon,

seul qu'Hérodote cite, de chaque roi sans exception, les monuments qui l'ont fait connaître; mais pour ne pas laisser subsister le moindre doute, il a soin d'ajouter que les prêtres lui avaient récité en outre, sur un rouleau de papyrus, les noms seuls de trois cent trente rois dont ils ne savaient rien de plus, parce que ceux-ci n'avaient pas laissé de monuments (1).

---

comme nous en trouvons dans Hérodote, Plutarque et autres écrivains, ou bien sur leurs rois, tels que Pheron, Rampsinit, comme nous en lisons dans Hérodote. On ne perce pas encore dans ces narrations le véritable sens caché de ces divers sujets. Ce fut la caste sacerdotale qui en garda le secret tant qu'elle voulut, et qu'elle n'en perdit pas elle-même la clef. Ceci explique comment les prêtres n'hésitèrent pas de communiquer ces narrations à des étrangers qui savaient gagner leur confiance. Il est même de ces récits relatifs aux fêtes nationales qui ont passé dans les traditions populaires.

(1) Hérodote, II, 101. Selon cet auteur, nous ne serions pas du tout autorisé d'admettre, outre cette liste des rois, des écrits historiques chez les prêtres; et cependant il prit ses informations parmi les plus instruits d'entre eux à Thèbes, Memphis et Héliopolis. Il se peut encore qu'ils n'aient pas voulu lui en dire davantage; aussi ne contesterai-je pas l'existence de ces écrits, puisque d'autres auteurs les citent, et que Manéthon puisa à ces sources. Mais ces écrits, si toutefois il y en eut, ne furent probablement que des commentaires des monuments hiéroglyphiques, qui restèrent donc toujours les sources principales. Ce qui est

Mais si les prêtres puisaient le fond de leurs connaissances historiques dans les inscriptions des temples, des obélisques et des colonnes, combien cette science ne devait-elle pas être défectueuse! Comment ne pas supposer que les faits connus étaient rattachés à certains noms célèbres, et que les exploits de quelques rois (comme il est certain pour Sésostris) étaient plus d'une fois exagérés. En partant de ce point de vue, admettra-t-on, sur la foi des prêtres, que ces rois se soient succédé régulièrement et par ordre chronologique?

Les noms de quelques Ptolémées et Césars que l'on découvrit sur les monuments égyptiens parmi les inscriptions hiéroglyphiques, confirmèrent ce que l'on savait déja par des inscriptions grecques, que plusieurs de ces monuments devaient leur origine à une époque postérieure à celle des Pharaons. Il est d'autant plus important, pour l'intelligence des temps antérieurs, de bien s'entendre sur ce sujet, puisqu'on parut bientôt disposé, ne fût-ce que pour dire quelque chose de nouveau, à rapporter la plupart de ces monuments à un âge plus récent.

---

cependant curieux, c'est que Clément (Strom., l. c.), dans sa classification des livres sacrés, ne fasse aucune mention d'écrits proprement historiques.

Ce qui contribua beaucoup à étendre nos notions sur les antiquités de l'Égypte, fut le soin qu'on mit à copier et recueillir soigneusement les inscriptions grecques qui se trouvent sur plusieurs monuments égyptiens, et qu'on avait tout-à-fait négligées jusqu'alors. Cette connaissance nous a valu un ouvrage fort intéressant de M. Letronne (1). Il y a deux moyens de déterminer l'âge des monuments par eux-mêmes: l'un par le style de l'architecture, l'autre par les inscriptions.

Le premier n'est ouvert qu'aux architectes; et il n'est nulle part plus dangereux à suivre que dans les monuments égyptiens, parce que leur style fut, en général, le moins sujet à subir des changements; d'ailleurs, leur âge ne se laisse fixer que par certaines périodes et non par années. On ne peut se prononcer sur des copies, il faut tout voir et examiner sur les lieux mêmes. C'est de cette manière que des célèbres architectes, comme Gau et M. Hujot, arrivèrent à ce résultat, qu'il y avait trois âges à distinguer dans l'archi-

---

(1) *Recherches pour servir à l'histoire de l'Égypte pendant la domination des Grecs et des Romains, tirées des inscriptions grecques et latines, relatives à la chronologie, à l'état des arts, aux usages civils et à la religion de ce pays*, par M. Letronne. Paris, 1823.

tecture des Égyptiens : la première période à laquelle appartiennent plusieurs monuments de la Nubie et de la Haute-Égypte; la seconde, l'âge brillant des Pharaons où l'art est arrivé à l'état le plus florissant; et la troisième qui descend jusqu'aux temps des Ptolémées et des Romains (1). Cette opinion est confirmée, pour la dernière période, par des inscriptions grecques, et réfute celle qui était accréditée auparavant que tous les monuments égyptiens remontent au-delà du temps des Ptolomées et ont été élevés sous les Pharaons. Tout en considérant ce qu'était l'Égypte sous la domination des Ptolomées et des Romains, comment s'imaginer que les anciennes constructions des temples aient cessé immédiatement? La religion et la caste sacerdotale jouissaient de leur autorité, et la politique exigeait déja de bien se mettre avec elles. Les ressources ne devaient pas manquer dans un pays aussi riche, qui était alors le grand entrepôt du commerce universel. Enfin, rien ne nous donne le droit de croire à la destruction subite de l'architecture et de la sculpture ancienne!

Mais avant de répondre à la question jusqu'à quel point les monuments de l'Égypte, suivant les éclaircissements donnés par les inscriptions

(1) Letronne. *Recherches*, etc. *Introduction*, pl. XXV.

grecques (et que nous adoptons seules comme les preuves les plus certaines), appartiennent à l'âge grec et romain, jetons d'abord un regard sur le plan et la structure de ces monuments gigantesques et surtout de ces temples que l'antique Égypte nous a légués. L'étendue ainsi que la disposition de ces constructions colossales prouvent qu'elles ne purent pas s'élever d'un seul jet, mais que de longues années, et peut-être même des siècles durent s'écouler avant qu'elles aient atteint le dernier degré de perfection et de majesté.

Le temple qui constitue le vrai sanctuaire intérieur n'est pas grand; mais insensiblement de nouvelles colonnades, d'autres péristyles et pylones viennent s'élever à l'entour. C'est devant eux que siégent des figures colossales, devant lesquelles on place encore des obélisques. Vient ensuite une galerie de sphinx, de béliers ou d'autres animaux, que couronne un portique superbe, et devant lequel se prolongent peut-être encore, dans différentes directions, d'autres allées de colosses. C'est ainsi qu'on pouvait dire qu'un tel monument ne s'achevait presque jamais en entier; l'art trouvait toujours quelque nouveau morceau d'architecture à élever, toutefois sans blesser le goût. Par ces ouvrages, les rois voulaient perpétuer leur mémoire, obtenir

des faveurs de la caste sacerdotale, et illustrer leur règne. Déja le caractère et la destination de ces bâtisses demandaient que plusieurs souverains concourussent à les terminer. Si l'on pouvait encore en douter, on en trouve la preuve historique dans Hérodote, où il parle des constructions élevées successivement par plusieurs Pharaons autour du temple principal de Memphis et du temple de Phtha.

Après les recherches réitérées faites dans les temples de l'Égypte et de la Nubie, je ne crois pas qu'il s'y trouve encore beaucoup d'inscriptions grecques dont nous n'ayons connaissance. Elles se rapportent rarement, comme l'a déja fait remarquer Champollion, à tout le temple, mais s'appliquent à une partie annexe du monument. Ces annexes étaient pour la plupart construites par les habitants du nome, ou bien aussi par les troupes, comme chapelles votives en faveur du roi ou de l'empereur (1); peu d'entre elles avaient été fondées par ces souverains mêmes.

Nous compterons parmi ces chapelles votives le grand portique oriental du petit temple à Tentyris, ainsi que le vestibule (*pronaos*) du grand

(1) Letronne, *Recherches*, l. c.

temple en ce même endroit, comme le disent expressément les inscriptions; le propylée ou le portique à Chemnis, et celui du temple d'Ammon dans la grande oasis. Toutes ces constructions appartiennent à la période romaine, tandis qu'il faut classer dans celles des Ptolémées le propylée du temple d'Isis et de Sérapis à Parembole, station au-dessus de Syène; le proaos à Antéopolis, rétabli plus tard par les Antonins; le propylée dans le petit Apollinopolis; une partie du grand temple à Ombos. Quant au petit temple de Philæ, consacré à Aphrodite, il semble être construit en entier par Évergète II. Ce sont là les monuments qui, suivant les inscriptions grecques, ont été fondés du temps des Grecs et des Romains.

A l'aide des légendes hiéroglyphiques que Champollion a déchiffrées, cet orientaliste met encore au nombre des constructions plus modernes le temple de Bahbeit, le grand temple et le typhonium de Tentyris; le portique d'Esné, et le temple au Nord de cette ville; les temples d'Ombos; le temple et le typhonium d'Edfou, ainsi que les grands temples de Philæ (1). Cependant, tout en admettant la justesse de ces interprétations,

(1) *Précis*, p. 387.

il s'agirait encore de savoir si ces monuments appartiennent en entier, ou seulement en partie, à une époque plus récente. Cela demande des recherches ultérieures qui ne sauraient être entreprises avec succès que sur les lieux mêmes.

Mais quoi qu'il en soit, un fait ressort de ces études, c'est que la découverte des constructions faites sous les Ptolémées et les Romains ne nuit aucunement aux idées arrêtées sur l'état de la nation sous les Pharaons. Les grands monuments d'une haute antiquité, comme les ruines de Thèbes, les tombeaux des rois, les temples et les obélisques d'Éléphantis, Héliopolis et autres, sont aujourd'hui des témoins encore plus irrécusables de cette période de merveilles, depuis qu'on lit sur leurs murs les noms des Pharaons qui les ont fondés (1).

Toutes ces observations nous permettront en quelque sorte de juger le degré de notions sur l'Égypte antique auquel nous nous sommes élevés, et nous pourrons nous élever par la suite. Ce peuple merveilleux nous parle encore par ses monuments, mais dans un langage que nous commençons à peine à comprendre, et que nous ne comprendrons peut-être jamais parfaitement. Que

(1) Champollion, *Précis*, l. c.

savons-nous même jusqu'ici des sujets allégoriques qui couvrent les monuments des Égyptiens ?

Ce sont précisément les découvertes faites dans les derniers temps qui montrent combien nous savons peu sur ce sujet, et combien il nous reste encore à explorer. Il faudrait une longue période de paix, et pendant ce temps, des légions d'artistes pour copier les inscriptions et les bas-reliefs qui couvrent les murs des temples, ainsi que les peintures encore plus instructives dont sont revêtues les parois des nombreux tombeaux. Tout ce que nous en possédons se réduit jusqu'à présent à quelques échantillons incomplets.

Je n'ai aucunement l'ambition de chercher à lever entièrement le voile qui couvre l'Égypte antique. La tâche que je me propose se borne à faire connaître à mes lecteurs le pays et la nation en général; de décrire leurs institutions et leurs connaissances politiques, autant qu'elles s'y rapportent, surtout dans la ville royale de Thèbes, et de montrer la part que ce peuple prit au commerce du monde.

CHAPITRE PREMIER.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR LE PAYS ET LE PEUPLE.

Il n'est aucun pays qui renferme autant de merveilles de la nature, ni autant d'ouvrages d'art que l'Égypte.
HÉRODOTE, II, 35.

La connaissance de l'Égypte seule peut nous aider (si toutefois c'est possible) à pénétrer l'obscurité qui enveloppe les antiquités de ce pays. Il est certain que si nous avions vu le jour sur les bords du Nil, et que nous y fussions élevés, nous nous expliquerions sans peine une foule de choses énigmatiques pour des étrangers; car chez aucun peuple ancien la civilisation porte autant le cachet local, se lie et s'approprie tellement au

sol. Lorsque le pays contraste par sa nature avec tous les autres, comment s'étonner qu'il en fût de même de la nation ?

L'Égypte dans toute son étendue ne dépasse pas de beaucoup celle de la moitié de l'Allemagne (1), mais il n'existe pas de pays aussi resserré, et qui offre autant d'inégalités dans ses diverses parties. Les contrées les plus fertiles viennent aboutir aux plaines incultes du désert; des champs fleuris s'élèvent au milieu de collines de sable arides et de rochers entièrement nus. L'Égypte présentait à la fois aux yeux de ses habitants les images de la vie et de la mort ; ce qui fait que c'est toujours autour d'elles que ce peuple promène ses idées.

L'antiquité avait appelé l'Égypte la fille du Nil; quelle que soit l'origine qu'on assigne à ce pays, ce nom lui appartient de droit pour sa fécondité. Quoique la Basse-Égypte ne soit pas privée de pluie, elle devient cependant plus rare à mesure qu'on s'éloigne de la mer; et, sous le ciel toujours pur de la Thébaïde, il s'écoule souvent toute une génération avant que le sol soit rafraîchi

(1) Gatterer donne à l'Égypte six mille deux cent cinquante-six lieues carrées. Il est impossible de fixer l'étendue d'une manière exacte, puisque la limite occidentale n'est pas encore bien établie.

par une rosée du ciel. Dans cet état de choses, l'arrosement et la fertilité du pays dépendent entièrement du Nil; aussi sans ce fleuve, l'Égypte partagerait le même sort que le reste de l'Afrique, et serait un désert sablonneux ou pierreux.

Le Nil traverse l'Égypte presque en ligne droite du Sud au Nord, jusqu'à Cercasorus, à environ trente-quatre lieues au-dessus de son embouchure. Il forme en ce lieu plusieurs bras qui enferment le Delta ou la partie fertile de la Basse Égypte. On sait qu'en se débordant chaque année, le Nil dépose un limon qui féconde les terres plus que ne pourrait le faire le meilleur engrais.

Ces inondations périodiques du Nil n'ayant pas seulement influé sur la culture du sol, mais aussi sur la manière de vivre, la religion, les connaissances, et en général sur tout le développement du caractère de la nation, l'intérêt de ces études exige que nous nous y arrêtions encore un instant.

La cause de ces débordements a été, dès les temps les plus reculés, l'objet de beaucoup de recherches. Hérodote (1) présente à ce sujet plusieurs conjectures, et se décide enfin pour

(1) Hérodote, II, 20.

la plus raisonnable; mais ce n'est qu'Agatharchide qui semble le premier avoir trouvé la vérité (1).

Les pluies continuelles auxquelles les contrées de l'Éthiopie supérieure sont exposées, depuis le mois de mai jusqu'au mois de septembre, enflent les fleuves, qui se déchargent tous dans le Nil. Vers le milieu du mois de juin, lors du solstice d'été, cette masse d'eau commence à atteindre l'Égypte. Alors le Nil y monte et croît jusqu'à la fin du mois de juillet, toutefois sans sortir de son lit; mais dans la première moitié du mois d'août, il déborde et inonde les contrées d'alentour (2), en grandissant toujours sans interruption jusqu'au mois de septembre. A cette époque, où les pluies cessent en Éthiopie, il décroît peu à peu, mais si lentement, qu'au commencement du mois d'octobre la plus grande partie de l'Égypte est encore submergée. Ce n'est que vers la fin de ce mois qu'il rentre tout-à-fait dans son lit.

La durée de l'inondation est par conséquent de deux mois et demi. Pendant ce temps toute

---

(1) AGATHARCHID., *apud Diodor.*, I, p. 50.

(2) C'est ordinairement le 9 août qu'on coupe les digues et qu'on ouvre les canaux.

l'Égypte fertile ressemble à un lac d'où les villes ressortent comme des îles.

Les anciens écrivains ont l'habitude de la comparer à la mer Égée, où les îles Cyclades et Sporades offraient le même spectacle en grand.

Le pays est fertile aussi loin que s'étend l'inondation du Nil, soit naturelle, soit artificielle. Dans le sol trempé et engraissé par le limon du fleuve, on n'a qu'à semer sans avoir besoin d'ouvrir la terre ou de labourer (1); le blé et les légumes y poussent si vite qu'ils produisent en partie deux récoltes par an.

Le Nil coule depuis la limite méridionale de l'Égypte jusqu'à l'endroit où il se divise en plusieurs branches, dans une vallée bordée des deux côtés par une chaîne de montagnes qui tantôt rétrécissent, tantôt élargissent les bords du fleuve, ordinairement à une distance de quatre ou cinq lieues. Cette vallée du Nil forme la principale partie de l'Égypte fertile, et fut dans l'origine le lit du fleuve, la plupart du temps enlevé par des moyens artificiels à sa première destination. Ce fut ici le siége le plus ancien de la civilisation

(1) Hérodote, II, 14. Cependant, avec les progrès de l'agriculture, la charrue ne resta pas inconnue aux Égyptiens; on la trouve sur les monuments.

de l'Égypte, le berceau de ses premiers états, où s'élevèrent insensiblement, des deux côtés du Nil, une foule de villes, de temples et d'ouvrages d'art gigantesques.

A l'endroit où la vallée finit, le fleuve se divise en plusieurs branches qui constituent la partie fertile de la Basse-Égypte, comprise sous la dénomination du Delta. Quelques anciens écrivains ont déja présenté toute cette contrée comme une conquête faite sur le Nil, qui en élevant peu à peu le terrain avec le limon qu'il traînait à sa suite, forma, après un long cours de siècles, un nouveau pays, où cependant il conserva plusieurs bouches, changées plus tard de diverses manières par l'art et la nature (1).

Cette plaine, entrecoupée de toutes parts de canaux, et la vallée du Nil que nous venons de décrire, sont seules propres à l'agriculture et forment à peine la sixième partie de l'étendue de tout le pays; mais elles offrent en échange le plus grand appât à la curiosité.

La plaine resserrée de la vallée du Nil, tout

---

(1) On compte dans l'antiquité sept bouches du Nil, dont celle de Pélusium était la plus orientale, et celle de Canope la plus occidentale, mais elles éprouvèrent déja alors divers changements. Aujourd'hui le Nil n'a que deux embouchures, celles de Damiette et de Rosette.

en constituant une portion du sol fertile, ne suit aucunement la même marche. La chaîne de montagnes qui enferme la vallée du côté de l'Ouest, s'approche tellement du fleuve, dans quelques parties, surtout de la Haute-Égypte, que les inondations s'étendent jusqu'au pied de cette chaîne. Mais dans le plus grand nombre d'endroits, surtout de l'Égypte moyenne, où la vallée commence à s'élargir, il se trouve, entre les montagnes et le sol fertile, une plaine aride et sablonneuse, ayant une à deux lieues de largeur.

La chaîne de montagnes occidentale sert en général de boulevard à toute la vallée du Nil, contre les tourbillons de sable soulevés par les vents du désert, qui autrement l'auraient engloutie depuis long-temps. Les monuments des anciens Égyptiens, ensevelis en partie dans les sables, comme quelques pyramides et colosses de sphinx, prouvent que les montagnes n'ont pas toujours pu les garantir de l'invasion de ce fléau destructeur. Cependant nous savons actuellement que le sable n'a exercé ses ravages que sur certains points, et que la plus grande partie de la vallée du Nil n'en a pas trop souffert. Le sol fertile est le plus élevé près du fleuve, parce que celui-ci y dépose le plus de limon : dans la Haute-Égypte les bords du Nil

s'élèvent ordinairement de trente à trente-cinq pieds au-dessus de l'eau, tandis qu'ils baissent à une certaine distance vers le désert; aussi ces dernières contrées, grace à une foule de canaux, se trouvent-elles inondées plus tôt que les premières, qui, lors de trop faibles débordements, courent le danger de ne pas en avoir leur part, ce que les autres n'ont jamais à redouter (1). Nous avons dit plus haut que ce sol fertile passait déja anciennement pour être le produit du limon déposé par le Nil, et les recherches les plus récentes ne laissent plus le moindre doute à ce sujet (2). Mais quel qu'ait été le secours que l'art prêta à la nature, au moyen de canaux et de toutes sortes de machines, celle-ci avait cependant tracé certaines limites que celui-là ne pouvait franchir. Il y eut même dans cette vallée une démarcation bien prononcée entre la fertilité et la stérilité, la vie et la mort. Aux habitations des vivants, dont la vallée fertile du Nil était couverte, succédaient, dans le désert, les demeures des morts, qui remplissaient de grottes et de sépulcres la plaine et les mon-

(1) Reynier, *Sur l'agriculture de l'Égypte. Mémoires*, tom. IV, p. 6.

(2) *Ibid.*

tagnes. Cela contribua sans doute plus que toute autre chose à imprimer aux idées et aux sentiments de cette nation une originalité qui la caractérise parmi toutes les autres.

Les montagnes qui enferment à l'Occident la vallée du Nil, sont en grande partie des rochers couverts de sable, qu'on descend à l'Ouest pour pénétrer dans le grand désert (1). Cependant cette chaîne est interrompue encore en dedans de l'Égypte par deux oasis, la grande ou méridionale, et la petite ou septentrionale, où des sources répandent la fertilité. Les recherches sur les routes commerciales de Carthage ont déja montré que ces îles ne sont pas si rares dans les mers de sable de l'Afrique. Des deux oasis d'Égypte (l'antiquité n'en connaît pas d'autres en ce pays) (2), la plus grande, El Wah, a été visitée par plusieurs voyageurs (3). Nous connaissons les

---

(1) Browne, *Travels*, p. 253.

(2) Strabon, XVII, p. 1160. J'ai déja fait remarquer dans le quatrième volume que El-Cargeh et El-Dakel, qu'on considère aujourd'hui comme deux oasis différentes, formaient probablement, réunies dans l'antiquité, la grande oasis.

(3) Browne vint le premier dans cette oasis en se rendant à Darfour. Depuis, Cailliaud, Édmonstone et autres l'ont visitée. (Cailliaud, *Voyage à l'oasis de Thèbes*, Paris,

monuments qui s'y trouvent, et qui se composent de plusieurs temples dont nous possédons les copies; mais la plus petite, appelée el Gherbi, nous est moins connue.

La fertilité si vantée de la grande oasis semble avoir bien été diminuée par le sable que le désert y a introduit, car de grandes places sablonneuses séparent les villages disséminés sur quelques points de l'oasis. Les anciens géographes rangent ordinairement cette moitié de l'Égypte parmi les possessions de la Libye; et il faut l'avouer, ces déserts connaissent aussi peu une démarcation des limites politique que physique.

La partie orientale de l'Égypte, placée entre la vallée du Nil et le golfe Arabique, offre une tout autre nature. C'est un pays montagneux nullement propre à l'agriculture, mais qui se prête en quelques endroits à l'éducation des troupeaux. Le marbre aux couleurs les plus variées, le granit, le porphyre et autres pierres de ce

---

1813, avec les copies, tab. XV—XVIII, et EDMONSTONE, *Journey to two of the oases of Upper Egypt*, London, 1823). Belzoni a été dans la petite oasis. Celle de Farafré et quelques autres plus petites, dont les voyageurs font mention, semblent avoir été anciennement peu connues, et avoir eu très-peu d'importance. Elles sont indiquées dans ULLRT, *Géographie de l'Afrique*, p. 723.

genre, remplissent le sein de ces montagnes, magasins inépuisables pour les monuments de l'Égypte antique, où l'on voit encore aujourd'hui les formes d'obélisques et de colosses taillées dans les rochers de granit.

L'expédition française a répandu plus de clarté sur cette partie de l'Égypte, qui jusque-là était restée, pour ainsi dire, tout-à-fait inconnue. Des minéralogistes ont examiné les pierres renfermées dans le cœur des montagnes, et on est revenu de cette longue erreur que les Égyptiens auraient été chercher bien loin du Nil les masses énormes dont ils se servaient pour élever leurs monuments.

Les montagnes de la vallée du Nil se divisent, d'après leur nature, en trois régions (1).

La partie la plus méridionale, près de Philæ et des cataractes, contient, mais dans une étendue moyenne, le granit qui donna aux Égyptiens les matériaux de leurs monuments faits d'une seule pierre (*monolithes*), tels que les obélisques, les colosses et autres.

Dans la région la plus septentrionale, jusqu'au-delà de Thèbes, les chaînes de montagnes, le

---

(1) Rozière. *Description d'Ombos et des environs*, section II, dans le grand ouvrage intitulé : *Description de l'Égypte*, tom. I, ch. IV.

long du côté de l'Est et de l'Ouest, se composent d'une pierre calcaire dont on s'est servi pour construire les pyramides.

La partie moyenne, qui occupe environ un degré de latitude, depuis Syène jusqu'à une journée au Sud de Latopolis ou d'Esné, forme la transition entre les montagnes calcaires et celles de granit, et ne contient que du grès. Celui-ci, dont on a fait usage pour les temples de la Haute-Égypte, a diverses nuances de couleur; il est gris, jaunâtre, tout blanc, et on y découvre aussi quelques veines d'un jaune foncé et d'un rose clair.

Cependant, en général, tous les édifices paraissent blancs ou gris. La pierre n'est pas très-dure, ce qui facilita le travail des sculptures immenses exécutées sur les murs de ces temples. Les carrières les plus nombreuses et les plus grandes se trouvent dans les endroits les plus rapprochés du Nil, surtout de Silsilis, le Selseleh moderne; ce qui fait voir qu'on songeait toujours aux meilleurs moyens de transport.

Il est encore une chose curieuse pour la connaissance géographique de l'Égypte, c'est que plusieurs vallées, s'élargissant tantôt au point de présenter des plaines, et se resserrant tantôt au point de former des gorges, traversent cette chaîne

de montagnes et s'étendent jusqu'à la mer Rouge. La vallée la plus exposée au Nord, appelée la *vallée de l'Égarement*, commence par une ouverture dans le voisinage du Caire, et aboutit à la pointe septentrionale du golfe Arabique, près de Suèz (1); mais la vallée la plus connue est celle qui forme la route à Cosseir (2). Les dernières découvertes ont montré qu'il y a encore d'autres chemins semblables (3). Il en est surtout un digne de remarque, qui, au Sud d'Edfou, conduit aux mines d'émeraudes, près de la montagne de Zabara (4), où l'on découvre les ruines d'une ancienne ville, ainsi que beaucoup de mines.

---

(1) *Mémoires sur l'Égypte*, tom. III, p. 360, etc. Ce nom lui fut donné parce que les Israélites, à ce qu'on dit, s'y égarèrent à leur sortie d'Égypte.

(2) Les renseignements donnés sur cette vallée par les *Mémoires*, etc., III, p. 227, rectifient la description de Bruce.

(3) On sait aujourd'hui que l'ancienne route des caravanes de Coptos au golfe Arabique, marquée encore par des ruines d'édifices, dévie de la route actuelle. *Mémoires sur l'Égypte*, III, p. 264. Ukert (*Géographie de l'Afrique*), I, p. 242, cite et décrit les vallées qui traversent la montagne orientale.

(4) Belzoni, *Narrative*, p. 314. Ce voyageur ne trouva pas en ces lieux l'ancienne ville que Cailliaud avait vue, probablement parce qu'il avait été mal conduit pa son guide.

Ces recherches se lient directement à nos notions incomplètes sur la position et le nombre des principaux ports le long de la mer Rouge, du temps des Ptolémées.

Les pluies, assez fréquentes dans ces contrées montagneuses, répandent une certaine fertilité sur divers points isolés. Quoique le pays ne se prête pas à l'agriculture, les nombreuses herbes qui viennent à certaines époques dans les vallées et dans les plaines, offrent cependant des pâturages aux tribus nomades, sûres de trouver dans quelques sources assez d'eau pour se désaltérer elles et leurs troupeaux, tandis qu'à côté, des rochers nus et escarpés représentent, sous les formes les plus singulières et les couleurs les plus variées, l'image d'une affreuse stérilité.

Si l'on ne peut nier que la vallée du Nil (dont la partie supérieure jusqu'à Chemnis formait l'ancienne Thébaïde ou la Haute-Égypte, et dont la partie inférieure ou septentrionale, depuis Chemnis jusqu'à Cercasorus, où le Nil se divise, constituait l'Égypte moyenne) ne fût couverte jadis dans toute sa longueur d'une chaîne de villes et de monuments, il faut pourtant convenir qu'il existe aujourd'hui une différence frappante entre les ruines qui bordent les deux parties du fleuve. Le nombre et l'importance de ces ruines augmentent à mesure qu'on monte le Nil.

A l'exception de quelques ruines dégradées (1) et des antiquités d'Arsinoë ou de Fayoume que nous ne connaissons qu'imparfaitement, les pyramides sont les seuls ouvrages architectoniques sur terre que l'Égypte moyenne nous ait conservés. Mais en revanche la Haute-Égypte réclame comme son bien les temples; et quelque intelligibles que soient les inscriptions et scènes dont leurs murs sont revêtus, cependant la grandeur, la splendeur et le style particulier des monuments nous font bien mieux connaître la nation. Cette chaîne de monuments commence à Tentyris (2), sur le côté occidental du Nil, où le temple, devenu si célèbre par son zodiaque, présente le premier échantillon d'une architecture dont aucun autre pays de la terre n'offre rien de pareil. Mais l'aspect de ce temple ne fait que préparer aux merveilles qui, environ huit lieues plus au Sud, attendent le voyageur étonné lorsqu'il se voit transporté au milieu des monuments de Thèbes, cette grande ville de Jupiter ou d'Ammon.

---

(1) Le portique d'Hermopolis. DENON, pl. 33.

(2) Aujourd'hui Dendérah. Voyez la copie de ce superbe édifice dans l'ouvrage de DENON, pl. 38—40. L'endroit est presque sous le 26° de latitude Nord. Les ernières recherches font descendre son origine jusqu'à la riode grecque-romaine. CHAMPOLLION, *Précis*, p. 387.

Les deux rives du fleuve, dans toute la longueur de la vallée, formant trois lieues de l'Ouest à l'Est, sont couvertes des ruines de la plus ancienne ville royale du monde; en ce lieu succèdent aussi aux demeures des vivants celles des morts, qui s'étendent jusque dans le cœur des montagnes occidentales. Des temples dont les masses énormes s'élèvent jusqu'aux nues, et qu'entourent des colosses, des sphinx et des obélisques assez grands pour ne pas en être écrasés, sont disséminés sur plusieurs points de la plaine. Ces édifices ont bravé et le temps et la main sacrilége des Barbares. Le grand temple de Jupiter à Carnak, les palais des Pharaons à Luxor et Medinat-Abou, sont encore debout, ainsi que le colosse de Memnon, une des merveilles de l'antiquité, et les autres temples et colosses dont on ne sait pas même exactement le nombre (1). Ils sont toujours là les tombeaux des rois, ornés de sculptures aussi fraîches et aussi intactes que si on venait de les achever.

Depuis ce point jusqu'à la limite méridionale de l'Égypte, ces monuments se succèdent toujours avec plus de continuité. A peine sorti de Thèbes, on aperçoit les ruines de l'ancienne

(1) DENON, pl. 45—50.

Hermonthis (1); environ six lieues au-delà, on découvre le beau temple d'Esné (l'ancienne Latopolis) (2), et en face, sur le côté oriental du Nil, les débris de Chnubis (3).

En avançant au Sud, on rencontre presque à la même distance Edfou, l'ancien grand Apollinopolis, avec le plus magnifique de tous les temples

---

(1) Denon, pl. 51. La première livraison du grand ouvrage (*Description de l'Égypte*) commence par Philæ, placé sur la limite méridionale, et finit avec Hermonthis. Voyez les pl. 91—97. Il y avait à Hermonthis, l'Erment actuel, un temple de Typhon, dont l'extérieur est très-dégradé, mais dont l'intérieur s'est bien conservé. On voit aussi sur un de ses plafonds les signes du zodiaque.

(2) Denon, pl. 53, 54. Il y avait à Esné plusieurs temples. On ne voit aujourd'hui du plus grand que le portique. Celui-ci, conservé en entier, appartient, à ce qu'on prétend, à la période grecque-romaine. Champollion, *Précis*, p. 387. Pour découvrir le temple lui-même, il faudrait commencer par abattre les nombreuses maisons qu'on a construites dessus et autour. On ne pénétra aussi sous le portique qu'avec beaucoup de peine et en se frayant un chemin par une petite rue. Mais on fut amplement récompensé de ces peines par l'aspect imposant qu'offrait ce portique, qui ne montrait que trop bien ce que devait être tout l'édifice. Jollois et Devilliers dans la *Description de l'Égypte. Antiquités*, chap. VII, et les planches 72—90.

(3) Denon, pl. 75.

après ceux de Thèbes (1). Immédiatement après viennent les monuments d'Élithya (2), de Silsi-

---

(1) DENON, pl. 56—58. *Description de l'Égypte, Antiquités*, pl. 48—62, avec le traité de M. Jomard. Les dernières recherches font descendre son origine jusqu'à la période des Ptolémées (CHAMPOLLION, *Précis*, p. 388), non pas d'après les inscriptions, mais d'après le style de l'architecture. Le toit plat du grand temple supporte depuis long-temps un petit village arabe composé de misérables cabanes de bauge. Il y a des fenêtres ou des ouvertures dont on se sert pour se débarrasser de toutes espèces d'ordures. Tout cela est jeté dans le temple, ce qui fait qu'il en a été presque comblé. C'est ainsi que les superbes salles se sont transformées en vrais souterrains, et des colonnes colossales, les chapiteaux seuls sortent du milieu des immondices. Cependant l'édifice est si bien conservé, que ce n'est que les parois mitoyennes des colonnes du portique et les garnitures supérieures des pylones de la façade extérieure (haute de 110 pieds) qui ont visiblement souffert. Autrement il ne s'y trouve pas une pierre de dérangée, et les ouvrages sculptés n'y sont pas plus endommagés que les ouvrages architectoniques. Il y avait à côté du grand temple un plus petit, dont les ornements prouvent qu'il était consacré à Typhon. Car les Égyptiens avaient l'habitude d'élever à côté des temples des divinités bienfaisantes un temple affecté au culte du génie du mal.

(2) Ce monument est extrêmement remarquable, parce qu'il renferme deux grottes ornées de sculptures qui représentent la vie domestique des Égyptiens. *Description*, etc., pl. 68—71.

lis (1) et d'Ombos (2), tous sur le côté oriental du Nil.

En poussant encore huit lieues au-delà, on approche des anciennes limites de l'Égypte, où la nation entassa ses monuments, comme pour donner d'avance à l'étranger, lors de son entrée dans le pays, une idée de son éclat et de sa grandeur. Au Nord des cataractes du Nil, tout près de Syène ou d'Assuan, ancienne ville frontière de l'Égypte, s'élève au milieu du fleuve l'île d'Éléphantis, à laquelle succèdent les cataractes. Une lieue plus loin, au Sud, on aperçoit l'île de Philæ. Toutes deux, surtout la dernière, sont remplies des plus superbes monuments de l'architecture (3),

---

(1) Denon, pl. 55. Silsilis porte aujourd'hui le nom de Gebel-Selseleh. C'est dans cette contrée que se trouvent les carrières qui fournissent les matériaux de ces édifices énormes. Voyez le traité de M. Rozières dans la *Description de l'Égypte*, *Antiquités*, chap. IV, sect. II, pl. 47.

(2) Denon, pl. 75. Les temples d'Ombos sont la plupart détruits. Voyez, pour les ruines qui restent, la *Description*, pl. 39—46.

(3) *Ibid.*, pl. 63—72. Consultez, au sujet d'Éléphantis, le traité de M. Jomard, dans la *Description de l'Égypte*, chap. III, et les pl. 30—38. On voit aujourd'hui dans cette île deux temples qu'il faut ranger parmi les petits; mais il est très-vraisemblable qu'il en existait encore un troisième plus grand. Dans l'île de Philæ il y a aussi

dont une partie appartiendrait cependant, selon les découvertes les plus récentes, à la période des Ptolémées. Mais il est certain que cela ne s'applique pas à tous; car Philæ fait partie des places sacrées où l'on montrait dans un sanctuaire écarté le tombeau d'Osiris (1), et personne ne conteste la haute antiquité des monuments d'Éléphantis.

Des Grecs, des Romains et des Arabes y avaient aussi élevé des édifices, mais il n'en reste plus aucun vestige; les monuments égyptiens seuls, construits peut-être dix siècles auparavant, affrontent la destruction, et, pour ainsi dire éter-

---

deux temples, distingués, dans le traité de feu LANCRET (*Description*, *Antiquités*, chap. I, pl. 1—29) par les dénominations du grand temple et du temple occidental. Mais, au rapport d'écrivains plus modernes, l'île contient les ruines de cinq temples. LETRONNE, *Recherches*, p. 89. Ils ne sont pas des plus grands, mais des plus accomplis pour la structure; et le grand temple, à en juger par le style, n'appartiendrait qu'à la période des Ptolémées. CHAMPOLLION, p. 388. L'inscription grecque se trouve sur le plus petit d'entre eux. LETRONNE, l. c.

(1) Dans une petite île qui porte le nom d'*Abatos*, comme renfermant les deux idées d'isolé et de sacré, dont l'accès est défendu. LETRONNE, *Recherches*, p. 304. CREUZER, *Commentationes Herodoteæ*, p. 187. Nous avons vu la même chose pour l'ancien temple d'Ammon, à Méroé.

nels comme la nature, s'élèvent au-dessus des palmiers qui les enferment.

Il était indispensable, pour l'intelligence des recherches suivantes, de donner des notions exactes sur ce pays si riche en merveilles d'architecture et de sculpture, quoique nous n'ignorions pas que c'est la vue seule des copies de ces monuments et la description détaillée des plus anciens et des plus grands, c'est-à-dire ceux de Thèbes (auxquels nous consacrerons un chapitre entier), qui puissent mettre ce tableau dans tout son jour. Cependant le simple aperçu des chefs-d'œuvre que contient encore aujourd'hui cette vallée si étroite du Nil, doit du moins faire naître la conviction qu'il y eut une époque où ce sol classique fut le centre du monde civilisé, et où ses habitants possédèrent tout ce qui rend une nation riche, puissante et éclairée.

L'Égypte moyenne a également cela de commun avec la Haute-Égypte, que sa fertilité est restreinte aux bords du Nil, et par conséquent que la vallée où coule ce fleuve demeura le siége exclusif de la civilisation. Mais cette vallée, si resserrée dans la partie supérieure, commence ici insensiblement à s'étendre; cependant toute sa largeur jusqu'à Arsinoë, le Fayoume moderne, ne dépasse guère cinq lieues. On se sert dans cette contrée, comme moyen d'irrigation, d'un des

principaux canaux du Nil, qui, connu sous le nom du *Canal de Josèphe*, est tiré au côté occidental du fleuve et parcourt en ligne parallèle avec lui une étendue de cinquante lieues. Mais la chaîne libyque se refoulant vers l'Occident, la vallée s'ouvre à Fayoume et comprend un district très-fertile, arrosé par un bras du canal de Josèphe (1). Dans l'antiquité, cette partie de l'Égypte moyenne était renommée par de grandes constructions, parmi lesquelles on cite, comme la plus importante, celle du lac Mœris qui, comme réservoir du Nil, doit avoir assuré la fertilité au pays. Une portion de ce lac existe encore actuellement sous le nom du *Lac Karun* (2).

Les dernières recherches ont confirmé l'ancienne opinion que ce lac ne peut être appelé d'une manière absolue l'œuvre de l'art, mais que la nature n'eut qu'à lui prêter son assistance. Une grande partie du district d'Arsinoë forme une vallée qui, submergée par les inondations annuelles du Nil, trouvait au Sud-Est, lors de la baisse de ses eaux, un écoulement naturel. A cette occasion il suffisait de construire quelques

(1) L'ancien district d'Arsinoë.

(2) Nous devons la première description plus exacte de cette contrée curieuse à M. Girard. *Mémoires sur l'Égypte*, tom. III, p. 329, etc.

digues et quelques canaux qui, plus ou moins conservés, servent encore aujourd'hui à diriger les débordements.

Il y avait près de ce lac un des plus grands édifices de l'ancienne Égypte, le célèbre labyrinthe dont Hérodote nous a laissé une description (1). Des relations modernes nous ont appris qu'il y existe encore en ce moment de nombreux débris d'architecture égyptienne; on y voit toujours la pyramide en briques dont parle l'auteur grec. Quant aux édifices, tout n'y est pas seulement en ruine, mais la plus grande partie semble même être ensevelie sous les sables du désert (2).

Au Nord d'Arsinoë, la chaîne libyque descend le long du Nil à la même distance que

---

(1) Hérodote, II, 148. C'est le seul écrivain qui vit le labyrinthe conservé en entier. Il dit qu'en réunissant tous les bâtiments construits, tous les ouvrages exécutés par les Grecs, on resterait encore au-dessous de cet édifice et pour le travail et pour la dépense.

(2) Les ruines furent visitées et décrites par M. Jomard, qui n'y trouva que des monceaux de débris. *Description de l'Égypte*, *Antiquités*, vol. II, chap. XVII, section 19. Belzoni (*Narrative*, p. 378, 379) y étant allé ensuite, ne rencontra que des blocs de pierre épars çà et là. Il passa le lac, et semble avoir suivi une fausse route dans la recherche des ruines du labyrinthe.

pour le reste de l'Égypte moyenne, de sorte que la largeur de la vallée comprend presque partout environ trois lieues. On n'y rencontre pas des édifices comme dans la Haute-Égypte, quoique Memphis, la capitale moderne du pays, long-temps la rivale de Thèbes, et non moins célèbre par ses palais et ses temples, y fût située (1). Mais si les monuments des vivants ont disparu, en échange ceux des morts se sont bien conservés. Toute la chaîne des montagnes, ainsi que le désert, qui s'étend jusque dans le cœur de la vallée, est remplie de sépulcres semblables à ceux que nous présente la Haute-Égypte. Mais ce district se caractérise particulièrement par une autre espèce de monuments, les pyramides, qui ont de tout temps excité l'admiration du monde par leurs formes colossales. On les trouve ou isolées, ou par groupes, sur un rayon d'environ douze lieues, depuis Gize, en face du Caire, jusqu'à Meidun.

S'il y en a quelques-uns dégradés au point de ne plus offrir que des traces incertaines, il

(1) Le nom existe encore dans celui du village Menf, placé environ à cinq lieues au Sud du Caire, mais sur le côté occidental du Nil, tandis que le Caire est situé sur le côté oriental. Cette dernière ville, comme on sait, n'a été fondée que par les Arabes.

en est d'autres qui défient toujours la destruction, ce qui explique comment il se fait qu'on ne puisse pas même en indiquer le nombre avec certitude. Toutes s'élèvent au-dessus du grand champ des morts, sur un sol rocailleux, couvert de sable et rempli de tombeaux, au pied de la chaîne libyque. Les pyramides de Gize, qu'on entend désigner de préférence lorsqu'il est question de ce genre de monuments, et qu'on rencontre les premières, sont les plus élevées. Viennent ensuite, à trois lieues de là, au Sud, celles de Saccara, près de l'ancienne Memphis, dont la grandeur est encore constatée par la quantité de tombeaux que renferme le désert. En avançant dans la même direction jusqu'à Meidun, on trouve les pyramides de Daischur, et d'autres encore, mais qui sont toutes plus dégradées que celles dont nous venons de parler (1).

Quoique rien ne nous assure qu'il n'y eût pas de pyramides au-delà de cette contrée, on peut cependant dire sans craindre un démenti qu'on n'en construisit jamais dans la Haute-Égypte, parce qu'on ne voit pas de raison pourquoi elles ne s'y

(1) On évalue le nombre des pyramides à quarante; mais elles diffèrent beaucoup entre elles quant à leur grandeur. Belzoni a ouvert la seconde pyramide de Gizeh, et Minutoli une de celles qu'on voit à Saccara.

seraient pas conservées aussi bien que les grands temples (1). Mais les dernières découvertes ont prouvé que la construction des pyramides ne fut pas exclusivement la propriété de l'Égypte; Méroé présente encore aujourd'hui un nombre plus considérable de ces monuments, quoiqu'ils soient élevés sur une échelle moins grande.

La Basse-Égypte commence à l'endroit où le Nil se divise en deux bras. A mesure que ses eaux s'étendent, elles répandent la fertilité sur la vaste plaine. La chaîne occidentale qui enfermait jusqu'ici le Nil se refoule sur la Libye, tandis que la chaîne orientale finit avec la montagne Mokattam, immédiatement au-dessous du Caire.

Il existe une ancienne tradition rapportée par Hérodote, que le Nil avait jadis un autre cours, et qu'il se dirigeait vers le désert de la Libye. Si l'on ne veut pas entendre par là que le Nil entier prenait cette direction, et qu'aucun bras de ce fleuve n'arrivait jusqu'à la Méditerranée par la Basse-Égypte, les dernières recherches ont cependant mis hors de doute qu'une partie du Nil suivait cette route. La vallée, qui est connue près des lacs de Natron dont elle n'est séparée que par le dos d'une

(1) Ou bien faut-il en chercher la raison dans la différence qui existe entre les pierres de l'Égypte supérieure et celles de l'Égypte moyenne.

montagne), sur le côté occidental de la Basse-Égypte, sous la dénomination du *Fleuve sans eau*, offre des traces les plus sensibles que, dans des temps inconnus à l'histoire, elle a dû être le lit du fleuve (1).

Les digues imposantes qui le forçaient de prendre une direction orientale, sont attribuées à Menès, premier roi d'Égypte et fondateur de Memphis (2); ce qui démontre l'antiquité et l'importance de cette entreprise. En effet, on conçoit facilement que ces travaux seuls purent tracer le cours aux canaux du Nil, et rendre possible la culture du Delta.

Si le sol fertile s'étendait au loin dans la Basse-Égypte, il s'en faut cependant de beaucoup que toute cette contrée ait joui du même avantage. Elle se subdivise encore dans la partie moyenne, appelée Delta par les Grecs, et dans le pays

---

(1) Voyez l'excellente description de cette vallée et de toute la contrée, que nous devons au général Andréossi, dans les *Mémoires de l'Égypte*, I, p. 223, etc.

(2) Hérodote, II, 99. Menès fit, au rapport de cet auteur, élever une digue à cent stades environ au-dessus de Memphis, ce qui réfute la conjecture d'Andréossi, que le Nil aurait communiqué avec la vallée privée d'eau par la vallée de Fayoume. Cela se faisait sans doute par une ouverture pratiquée plus au Nord dans la chaîne des montagnes.

placé à ses deux côtés que l'on comprend à l'Ouest sous le nom de Bahié, et à l'Est sous celui de Sharkié. On favorisa la partie occidentale en fondant sur ses côtes Alexandrie; mais déja cette ville est forcée de tirer son eau d'un canal du Nil, et c'est devant les portes même de cette capitale moderne de l'Égypte que commence le désert qui occupe le reste de la contrée. Le sol de la partie orientale, où se trouvaient les villes d'Héliopolis ou d'On, et Parbaethus, le Belbeys moderne, est un peu moins ingrat; cependant, à mesure qu'on s'éloigne du Nil la fertilité diminue, et le détroit de Suez n'offre qu'un désert aride dépourvu d'eau.

Nous ne nous occupons donc ici de préférence que du Delta. Ce pays, placé entre les bras du Nil, Canopus et Pelusium, montre encore aujourd'hui, tout désert qu'il est, ce qu'il a dû être autrefois. Il n'est guère de route qui présente de contrastes plus frappants que celle d'Alexandrie à Rosette (1). Si le voyageur ne découvrait autour de la première ville que des mers de sable, il aperçoit soudain, en approchant de Rosette et du Nil, le sol le plus heureux et le plus fertile. La quantité prodigieuse de villes

(1) BROWNE, *Travels*, etc.

renfermées dans le Delta, et parmi lesquelles nous ne citerons que Saïs et Naucratis, offrent une preuve de la haute culture dont jouissait autrefois cette contrée. Cependant cette culture ne commença à s'y répandre que lorsque la Haute-Égypte était déja depuis long-temps dans un état florissant, et il est probable que le Delta n'arriva à ce degré de prospérité que dans la dernière période des Pharaons, où ces souverains choisirent Saïs pour leur résidence ordinaire, et lorsque la fondation d'Alexandrie eut donné et assuré à toute la Basse-Égypte l'importance qui avait été jadis le partage exclusif de la Haute-Égypte. Mais, à l'exception du peu de monuments de l'ancienne Alexandrie, les vestiges de cette splendeur et de cette majesté ont presque entièrement disparu ; le sol même, le long de la côte, a subi de grands changements (1). Des parties considérables de terre ferme, surtout les régions mentionnées si souvent sous le nom de marais, mais habitées par des tribus de pasteurs, ont été transformées en lacs qui doivent leur

(1) C'est à l'expédition française que nous devons une connaissance plus exacte de l'intérieur de la Basse-Égypte. Le chemin ordinaire des voyageurs allait autrefois d'Alexandrie sur le canal à Rosette, ainsi que sur le Nil, au Caire.

naissance, ou du moins leur agrandissement à la stagnation de certains bras du Nil (1).

L'ancien lac de Sirbonis, à l'extrémité orientale de l'Égypte, semble tout-à-fait comblé de sable; mais en revanche le lac de Tanis, le Menzalé moderne, où viennent se jeter trois des anciens bras du Nil, ceux de Pelusium, de Tanis et de Mendès, s'est tellement agrandi qu'il embrasse plus de la quatrième partie de la côte septentrionale, et que les ruines des villes placées autrefois sur la terre ferme s'élèvent actuellement au milieu de ses eaux. Le lac de Butos, appelé aujourd'hui Burlos, paraît aussi avoir grandi de la même manière par l'embouchure du Sebennytus qui y vient décharger ses eaux. Le territoire englobé entre les lacs de Burlos et de Menzalé, où l'ancienne embouchure Bukolique, sous la dénomination de celle de Damiette, constitue une branche principale du Nil, n'a pas changé de nature, tandis que la côte occidentale du Delta a subi les plus grands changements.

---

(1) On trouve les éclaircissements les plus importants sur ce sujet dans le traité classique du général Andréossi (*Mémoires sur l'Égypte*, t. I, p. 165, etc.), relatif au lac Menzalé. Ce traité met aussi hors de doute l'opinion d'Hérodote que le Delta est formé par le Nil.

Au-delà du bras Bolbitinien, désigné à présent par le nom de Rosette, l'ancien bras de Canopus, qui n'atteint plus la mer, a formé le lac d'Edko. Il n'y a qu'une bande de terre étroite entre lui et le lac Madieh, derrière Aboukir, qu'un golfe plus resserré encore sépare du lac Mareotis près d'Alexandrie. La Basse-Égypte offre un exemple frappant des changements que peuvent éprouver la nature et la forme d'un pays, non-seulement à la suite de grandes révolutions physiques, mais aussi par la négligence apportée dans la culture du sol. Et où cela devait-il arriver plus souvent que dans une contrée où l'irrégularité dans l'entretien des digues et des canaux suffisait pour amener ces changements ?

En considérant la position et la nature de l'Égypte, son origine et son accroissement, et la différence totale qui règne entre ses diverses parties, on sent que l'état de ses habitants ne put être partout le même, puisqu'il dut éprouver de grandes variations, et que ce peuple offrit toujours certaines grandes variétés ; aussi allons-nous nous livrer à quelques études sur la nation elle-même.

C'est la couleur, la figure et l'extérieur en général de ses habitants qui demandent surtout notre attention, puisque nous pouvons y puiser quelques éclaircissements sur la race

d'hommes à laquelle appartenaient les anciens Égyptiens. Mais la solution de cette question est soumise à de plus grandes difficultés qu'on ne le croirait au premier abord.

Nous prendrons pour guides les anciens auteurs et les monuments nationaux. Parmi les premiers, le témoignage d'Hérodote semblerait à lui seul trancher la question; car, témoin oculaire, il dépeint les Égyptiens comme un peuple noir aux cheveux crépus (1). Cependant cette assertion souffre deux modifications : il est évident qu'il n'a voulu parler que de la masse et non des classes plus élevées de la nation, et que par le terme *noir*, il entend désigner une couleur foncée. Quant aux cheveux, ils ne sont pas absolument crépus. C'est ainsi qu'un écrivain ancien donne déja aux Égyptiens la couleur brunâtre (2). Ils lui parurent en général tels que paraissent encore aujourd'hui leurs descendants, les Coptes, à l'étranger qui pénètre dans ces régions.

---

(1) Hérodote, II, 104. Il établit cette opinion en passant, pour prouver que les habitants de la Colchide, qui avaient le même teint et les mêmes cheveux, étaient de vrais colons égyptiens.

(2) Ammianus Marcellinus, XXII, 16. *Homines ægyptii plerique subfusculi sunt et atrati, magisque mœstiores, gracilenti et aridi.*

« Je crois, dit un voyageur moderne (1), retrouver dans les Coptes l'ancienne race égyptienne, une espèce de Nubiens basanés, comme on en découvre aussi sur les anciens monuments : le front plat, les cheveux presque crépus, les yeux peu ouverts, les pommettes saillantes, le nez plutôt court qu'aplati, une grosse bouche et de grosses lèvres placées à une grande distance du nez, une barbe mince et menue, etc. »

« Ils ont presque la carnation naturelle, dit un voyageur plus moderne encore (2), si nous admettons que les Égyptiens avaient la même couleur que les Coptes leurs descendants, dont quelques-uns ont le teint presque aussi clair que les Européens. »

Quelque vraie que soit donc l'opinion d'Hérodote, il faudra cependant se garder d'en tirer d'autres inductions que celles qui sont conformes à la nature des choses. Mais il est peu de pays aussi qui soient, autant que l'Égypte, exposés à se mêler avec les étrangers ; car, entouré de trois côtés par des peuples nomades, il offre aux autres nations un marché principal du commerce. Ajoutez à cela qu'il s'agit d'une époque

(1) Denon, I, 136.

(2) Belzoni, *Narrative*, p. 239.

qui comprend plus de dix siècles, et on concevra facilement combien de changements ont pu et dû s'opérer pendant ce laps de temps.

Mais ce qui confirme le plus la vérité de cette observation, c'est les monuments encore existants, et surtout ceux qui ont été découverts depuis peu. Auparavant on se basait d'ordinaire sur quelques idoles égyptiennes plus ou moins grandes pour juger de la physionomie du peuple. J'avoue que c'est dans le plus petit nombre de ces idoles que j'ai trouvé quelque chose du caractère nègre (1); mais en outre il ne faut pas oublier que nous ne pouvons préciser ni l'époque ni la partie du pays où elles ont été faites; ce dernier point est des plus importants, parce que toutes les contrées de l'Égypte n'eurent pas les mêmes destinées.

Les règles de la critique nous imposent le devoir de consulter d'abord les monuments qui

(1) Je m'appuie sur les copies données par Caylus, *Recueil V*, pl. I—XXV, et par Winkelmann, *Storia delle arti*, etc., I, tab. IV, V, ed. Fea. Beaucoup de ces têtes représentent sans doute la nature commune des Égyptiens, et ne sont rien moins que belles, selon nos idées. Le profil égyptien le plus noble se trouve, à ce que je crois, dans les têtes de sphinx. Il n'y en a qu'une, c'est-à-dire la tête colossale près des pyramides de Ghizeh, qui ait quelque chose du nègre.

datent de l'époque brillante des Pharaons, c'est-à-dire les temples et les obélisques. Ornés presque tous de sculptures, ils contiennent une foule de figures humaines, soit de vrais mortels, soit de divinités. Mais ce qui leur donne un bien plus grand prix, c'est le soin visible qu'on a pris d'y copier exactement la nature, et d'y reproduire le caractère distinctif de chaque peuple pour la physionomie, la couleur des cheveux, etc. De même qu'on en voit les preuves en Asie sur les ruines de Persépolis, de même on les rencontre en Égypte sur les temples de la Thébaïde; car pour que les scènes historiques fussent intelligibles, il fallait que le besoin lui-même conduisît à ce résultat, et cette exactitude devint ensuite une règle de l'art antique. Mais en examinant les monuments dont nous possédons les copies, nous reconnaissons l'impossibilité de prendre le peuple qui les éleva pour des nègres, ou de trouver seulement quelque analogie entre lui et cette race africaine. Je n'en appellerai qu'aux grands bas-reliefs historiques des temples de Thèbes, copiés et publiés pour la première fois par Denon (1).

On y découvre la figure du roi à différentes

(1) Denon, pl. 133, 134.

reprises et en différentes actions. C'est toujours la même tête, qu'on dirait être un portrait idéal. Mais loin d'offrir les moindres traits de la physionomie africaine, elle s'approche plutôt du profil grec (1). Cette remarque s'applique aussi aux guerriers ou prêtres qui accompagnent le roi. J'en appelle encore aux autres bas-reliefs de tous les temples au-dessus de Thèbes, à ceux que le *grand* ouvrage sur l'Égypte nous fait connaître, et, en outre, aux copies exactes que *Zoëga* nous a données des scènes représentées sur ces obélisques (2). Je défie qui que ce soit de trouver quelque rapport avec le nègre dans les têtes des sphinx et des divinités qu'on voit sur la pointe de l'obélisque du Monte-Citatorio et sur le fragment d'un autre obélisque au musée du cardinal Borgia.

Mais si ces preuves ne suffisaient pas, il en reste encore d'autres dans les peintures faites par les Égyptiens sur les parois de leurs sépulcres, dont les couleurs se sont si bien conservées qu'elles excitent l'étonnement de tous les observateurs. Ces peintures représentent en grande

---

(1) On peut contester d'autant moins l'exactitude du dessin, que l'artiste a représenté exprès la tête du roi plus grande. Voyez pl. 134, n° 42.

(2) Zoega, tab. II, IV.

partie la vie domestique des Égyptiens, et offrent par conséquent aussi beaucoup de figures humaines, copiées sans doute fidèlement sur la nature. Bruce, en dessinant les tombeaux des rois de Thèbes, avait déja appelé notre attention sur ces peintures (1); mais c'est à l'expédition française en Égypte que nous devons les éclaircissements les plus précieux. Ce sont les tombeaux d'Éleuthias dans la Thébaïde qui sont la véritable école des antiquités égyptiennes, parce qu'ils nous montrent la vie de ce peuple et presque toutes les branches de ses occupations domestiques (2).

« Sur ces monuments, dit Costaz (3), les hommes sont rouges; le coloris des femmes est jaune; ils portent des vêtements blancs; les cheveux des hommes sont noirs, crépus, mais pas courts comme ceux des nègres. »

On trouve des exemples encore plus frappants dans les tombeaux des rois de Thèbes, où l'on

---

(1) Bruce, I, pl. 3, 4.

(2) *Description de l'Égypte*, pl. 68—71; et l'excellent traité de Costaz dans les *Mémoires sur l'Égypte*, p. 134—158.

(3) Costaz, l. c., p. 156. Les Égyptiens n'avaient que six couleurs, qu'ils ne savaient pas mélanger; il ne faut donc pas s'étonner de les voir représenter les couleurs de la peau d'une manière imparfaite.

distingue les hommes noirs de ceux qui ont le teint clair; les uns représentent les vaincus ou les prisonniers, les autres les vainqueurs ou les souverains.

« Je remarquai, dit Denon (1), beaucoup de figures sans tête : c'étaient des hommes noirs; mais ceux qui leur coupaient les têtes, et qui avaient encore le glaive à la main, étaient rouges. »

Dans le tombeau que Belzoni a ouvert, le plus superbe de tous, il n'est pas seulement question d'hommes au teint clair et d'autres au teint noir, mais on distingue particulièrement, dans les ambassadeurs et plénipotentiaires, les trois couleurs principales : le blanc, le brun et le noir (2).

Denon étant descendu par une des ouvertures qui conduisent à ces demeures souterraines, vit encore l'art confirmé en quelque sorte par la nature. Une foule de momies qui n'étaient pas

---

(1) Denon, *Voyage*, II, 278.

(2) Belzoni, pl. 6, 7, 8. Ces planches prouvent d'une manière incontestable que les Égyptiens n'avaient pas seulement voulu représenter la couleur de la peau des peuples, mais aussi leur physionomie. Car comment méconnaître sur la planche 7 la physionomie juive dans les figures des prisonniers ?

enveloppées, montraient que les cheveux étaient longs et lisses, et que la forme de la tête s'approchait du beau profil (1). Nous n'avons plus besoin d'aller en Égypte pour nous en convaincre, car on voit la même chose dans les momies conservées à Munich (2).

A l'appui de ce que nous venons d'établir, nous citerons des documents, c'est-à-dire deux contrats d'achat, dont l'un se trouve en fac-simile à Berlin et l'autre en original à Paris, et dont nous devons la description à M. le professeur Bœckh (3) et à feu Saint-Martin (4). Ces documents datent, il est vrai, du temps des Ptolémées, mais les noms qui y figurent appartiennent à des Égyptiens. D'ailleurs on a eu

---

(1) Denon, II, p. 314. Voyez encore les sculptures des tombeaux de Silsilis dans la Haute-Égypte, copiées par Denon, pl. 76, nos 2, 3, 4, où l'on trouve dans les planches 2 et 4 les copies de familles entières.

(2) Waagen, *Traité sur les momies*, p. 14.

(3) A. Bockh. *Erklärung einer ægyptischen Urkunde auf Papyrus in griechischer Kursivschrift vom Iahr* 109, *v. Chr.* (Interprétation d'un document égyptien sur du papyrus, en écriture grecque cursive, de l'année 109 avant J.-C.) Le *fac-simile* fut envoyé à Berlin par M. le comte Minutoli.

(4) Voyez le *Journal des savants* du mois de septembre 1822.

soin de dépeindre les parties contractantes par leur extérieur et leur couleur. Dans le contrat qu'on voit à Berlin, on donne au vendeur Pamenthès une couleur foncée (1) et aux acheteurs une couleur jaunâtre, affectée aussi à l'acheteur Osarrère, dont on parle dans le contrat conservé à Paris. En outre, les formes du nez et du visage sont indiquées, de sorte qu'il n'est pas possible de confondre leurs physionomies avec celles des nègres.

Nous pouvons déduire des faits énoncés ci-dessus deux résultats historiques : qu'il y avait chez les Égyptiens une différence marquée de couleurs, puisqu'on distingue les hommes au teint foncé de ceux qui l'ont plus clair, et que les castes supérieures, des prêtres et des guerriers, avaient le teint plus clair, à en juger par les monuments ornés de peintures. Leur couleur tire sur le brun, et tient le milieu entre le blanc et le noir. Nous ne prétendons pas poser en principe que leur couleur fût absolument la même que celle employée sur les monuments : c'était un type fixe; mais il ne le serait pas de-

(1) Μελάγχρως. et μελίχρως Hérodote se sert aussi du mot μελάγχρωες, qu'il faut traduire par *noirâtre* ou *foncé*, et non par *noir*.

venu s'il ne s'était approché de la nature, puisqu'on ne manquait pas de moyens de représenter la couleur blanche ou noire. C'est ainsi que le type pour les femmes est la couleur jaune ou jaunâtre; mais il varie pour les dieux et les déesses.

Ainsi, tout en admettant qu'il y eût en Égypte des peuplades d'une couleur foncée, il faut cependant convenir qu'une tribu au teint plus clair a dû s'établir en maîtresse dans la Haute-Égypte; que cette même tribu compta dans son sein la caste sacerdotale et la caste des guerriers, et éleva les grands monuments de l'architecture égyptienne.

Nous avons déja fait remarquer ailleurs qu'on ne peut déterminer historiquement si cette tribu était indigène en Afrique ou si elle y était venue à la suite de migrations; car à peine saurions-nous préciser l'origine d'autres peuples comme les Grecs, ou de notre propre peuple. Il ne reste donc pour nous guider d'autres indices que ceux que nous offre la culture physique et morale de la nation elle-même.

Tant que nous ne connûmes pas, pour ainsi dire, la vallée du Nil avec ses monuments et ses habitants, il ne fut pas possible de répondre à cette question d'une manière quelque peu satisfaisante. Mais, depuis qu'on a percé ces

ténèbres, on est arrivé à de nouvelles découvertes. La limite méridionale de l'Égypte proprement dite n'est qu'une limite politique: tout le district, depuis Méroé jusqu'à l'endroit où le Nil vient porter le tribut de ses eaux à la Méditerranée, forme comme un monde à part. Ses habitants n'ont rien de commun avec d'autres peuples pour le langage, l'écriture et la religion. Le culte des dieux adorés à Méroé s'étend jusqu'à cette limite méridionale. Nous y voyons partout la même architecture, le même genre de sculptures et de peintures; nous trouvons les mêmes hiéroglyphes sur les monuments de Méroé et de Thèbes; et comme cette écriture devait nécessairement découler de la langue parlée par le peuple, il faut aussi admettre qu'une même langue était répandue dans ces contrées (1).

---

(1) Nous manquons de notions exactes sur l'ancienne langue des Éthiopiens à Méroé et sur les rapports qui existaient entre elle et celle des Égyptiens, mais un passage remarquable d'Hérodote (II, 42) montre cependant leur affinité; car en rapportant que les Ammoniens étaient une colonie des Égyptiens et des Éthiopiens, il ajoute comme preuve: « Leur langue tient le milieu entre l'une et l'autre. Φωνὴν μεταξὺ ἀμφοτέρων νομίζοντες ». Quel sens donner à ces mots, si les langues de ces peuples avaient entièrement différé entre elles?

Ajoutez à cela que les voyageurs les plus instruits et les observateurs les plus fidèles reconnurent, dans les habitants de la vallée supérieure du Nil, la même couleur, la même coupe de figure, en grande partie les mêmes armes et costumes qu'ils voyaient représentés sur les monuments de l'Égypte. Ce sont tous ces motifs qui m'ont conduit à l'opinion que la tribu des Nubiens, aujourd'hui déchue de son rang par la perte de sa liberté et de sa religion, fut autrefois aussi dominante en Égypte.

Comment cette civilisation aurait-elle pu avoir une origine étrangère, puisqu'elle porte tout-à-fait le cachet local, et à un plus haut degré encore que celle des Grecs? D'ailleurs, si nous ne pouvons que pressentir son premier développement, nous nous rendons parfaitement compte de sa marche progressive. Nous concevons comment cette vallée du Nil, entourée de toutes parts de déserts, put devenir la patrie de l'agriculture et d'une religion qui s'y rapportait en tout point; comment l'agglomération des peuples dans ce district resserré fit naître un grand commerce, auquel le seul fleuve qui mérite ce nom dans l'Afrique septentrionale offrait un débouché naturel. La tribu établie sur les bords du Nil n'était pas venue de l'Arabie, car elle

différait et différa toujours par sa couleur, sa langue et son genre de vie des tribus arabes qui se répandirent en Afrique. Nous ne contestons pas qu'il ne se soit fait en ce pays quelques migrations de l'Inde, puisqu'il en existe une preuve historique (1); mais ces migrations ne purent se faire que par mer et par quelques colons, et non par tout un peuple. D'ailleurs les Indiens eux-mêmes n'avaient pas de navigation. Et, peut-on croire qu'on ait laissé pénétrer les colons aussitôt dans le cœur du pays et jusqu'aux rives du Nil, et qu'ils n'aient pas été plutôt forcés de fixer leurs demeures le long des côtes?

Si l'on ne peut nier d'une manière absolue que des germes politiques et religieux ne soient venus de l'Inde se répandre en Éthiopie, il est cependant aussi certain qu'en se développant sur

---

(1) SYNCELLUS, p. 120, ed. Venet. Αἰθιόπες ἀπὸ τοῦ Ἰνδοῦ ποταμοῦ ἀναστάντες πρὸς τῇ Αἰγύπτῳ ᾤκησαν. *Æthiopes, ab Indo fluvio profecti, supra Ægyptum sedem sibi eligerunt.* Cependant cet événement ne tombe que sous le règne d'Aménophis ou de Memnon, de la huitième dynastie, par conséquent dans la période brillante de l'empire de Thèbes. On ne peut donc pas en faire découler l'origine du peuple ni sa civilisation. Quant à l'expression *supra Ægyptum*, il paraît probable qu'il ne faut pas lui donner un sens purement littéral.

ce nouveau sol ils perdirent tout vestige d'une origine étrangère.

Il résulte de nos précédentes recherches que le genre de vie des habitants de l'Égypte ne put être généralement le même; d'ailleurs il dut déja varier selon les localités. Les habitants du pays montagneux à l'Orient, ainsi que les tribus des contrées marécageuses du Delta, restèrent toujours pasteurs, car leur sol ne se prêtait pas à l'agriculture. Ceux qui avoisinaient le Nil furent pêcheurs et marins, parce qu'ils ne purent pas exercer de métier plus lucratif. Mais la partie éclairée de la nation, répandue dans les plaines de la vallée du Nil, se livra à tous les arts domestiques. Voilà ce que nous montrent les peintures des grottes qui la représentent occupée de l'agriculture, de la pêche, de la chasse, des vendanges, de l'éducation des troupeaux, de la navigation sur le Nil, etc.

Cette diversité d'origine et de genre de vie jette aussi quelques lumières sur cette célèbre institution que les Égyptiens eurent en commun avec les Hindous, la division en castes ou états héréditaires, dont on compte sept en Égypte: les deux premières comme plus nobles, celles des prêtres et des guerriers, puis celles des artisans et des pêcheurs; deux castes de pasteurs, auxquelles vint encore se joindre dans la pre-

mière période des Pharaons, celle des interprètes ou des courtiers (1).

Quoique l'origine des castes chez ces peuples remonte au-delà des époques historiques, il est cependant plus que probable que la différence de souche et du genre de vie en jetèrent les bases, et que les diverses castes fournirent dans le principe aussi des peuplades diverses (2).

La politique qui, lors de l'enfance de la société civile, considéra cette séparation sévère des arts et métiers comme le moyen le plus efficace de les perfectionner, contribua sans doute aussi à développer ces castes. Plus tard, des cir-

---

(1) Hérodote, II, 164, nomme en ce passage les castes γένεα, suivant son habitude d'appeler ainsi presque toujours les diverses tribus d'un peuple, par exemple celle des Mèdes, I, 101, et celle des Perses, I, 125. Les relations d'Hérodote ont sans contredit plus de poids que celles de Diodore (I, p. 85) qui ne compte que cinq castes, outre les deux plus nobles, celles des agriculteurs, des pasteurs et des artisans. Voyez en outre le passage d'Isaïe, XIX, 7—21, où le prophète énumère les diverses classes des Égyptiens suivant leurs occupations principales. On y reconnaît facilement celles des agriculteurs, des pasteurs, des pêcheurs ou marins, des artisans et des prêtres. Quant à celle des guerriers, on sent pourquoi il n'en fit pas mention.

(2) Meiners. *De origine castarum apud Ægyptos et Indos*, in *Commentat. Societ. scient. Gotting.*, vol. X, p. 184, etc.

constances imprévues purent donner, et donnèrent en effet naissance à de nouvelles castes (1); mais ce qui nous intéresse en ce moment, ce n'est que la cause première de cette institution.

Cet aperçu général nous sera, je l'espère, de quelque secours pour nos autres recherches. Cependant il ne faut pas oublier que nous mettons le pied dans des régions où la lumière de l'histoire s'éteint, et où il ne règne qu'une faible lueur : nous nous bornerons à détacher les masses, car celui qui oserait expliquer tous les objets en détail donnerait des fantômes pour la réalité.

---

(1) C'est pourquoi il n'est question en Égypte de la caste des interprètes qu'après les temps de Psammétique.

CHAPITRE II.

ÉTAT POLITIQUE DE L'ANCIENNE ÉGYPTE.

J'armerai des Égyptiens contre des Égyptiens, la ville contre la ville, l'empire contre l'empire.

ISAÏE, XIX, 2.

CETTE recherche comprend nécessairement ces deux questions : Quels changements politiques le pays et la nation subirent-ils jusqu'à la chute du trône des Pharaons? et Quelles furent l'organisation et la constitution de l'état durant l'époque brillante de l'empire d'Égypte?

L'origine des états remonte ordinairement au-delà des temps historiques ; combien plus dans un pays qui, s'il ne fut pas le premier, doit cependant être regardé comme un des

premiers où l'on vit se former des états. Nous ne pouvons donc que poursuivre les traces obscures que l'histoire nous a conservées de leur origine.

Selon les propres traditions des Égyptiens, leur pays fut habité dans le principe par des tribus sauvages qui, privées d'agriculture et de toute constitution politique, vécurent, dans des cabanes de jonc, des produits de la terre et des poissons que le fleuve leur fournissait abondamment. Le genre de vie d'une partie des habitants (les pasteurs et les pêcheurs) atteste même, à une époque plus récente, la vérité de cette observation (1). Cependant l'histoire de la civilisation politique des Égyptiens ne dépend pas des traditions de ces tribus, mais, comme le montrent les monuments encore existants de la nation, d'une autre tribu, étrangère par son origine et sa couleur qui, étant venue s'établir au milieu de ces barbares dans la partie fertile du pays, surtout dans la vallée du Nil, éleva des monuments gigantesques, fonda des villes et des états, s'attacha plus ou moins les aborigènes ou les mit sous sa dépendance, en asseyant sa domination moins sur la force que sur une in-

(1) Diodore, I, p. 52. Isaïe, XIX, 8, 9, 10.

telligence et une civilisation supérieure liée à la religion. D'ailleurs c'est ce que les Égyptiens reconnurent eux-mêmes, en faisant honneur de leurs connaissances à leurs dieux, et particulièrement à Osiris, Isis et Ammon (1).

Toutefois, un point irrécusable est que la civilisation générale, et par conséquent aussi politique, se répandit, non par la mer, dans le cœur du pays, mais plutôt du Sud au Nord. Au dire de la nation elle-même, la Haute-Égypte fut cultivée avant l'Égypte moyenne; et il y eut un âge où le nom de la Thébaïde fut synonyme avec celui de l'Égypte cultivée (2). Il n'est pas moins certain que la Basse-Égypte fut défrichée la dernière, puisqu'il fallut d'abord recourir à l'art pour enlever le sol au Nil. Ce fait est d'une grande importance, par la raison seule qu'il indique un progrès successif de la civilisation en Égypte, et qu'il réfute une erreur longtemps accréditée dans l'histoire. On se figurait autrefois l'Égypte comme un grand empire dès son origine, qui aurait existé durant un long cours de siècles sans éprouver de changements, ou du moins sans subir des partages. La manière

(1) Diodore, I, p. 55.
(2) Hérodote, II, 15.

dont plusieurs auteurs anciens, du reste bien dignes de foi, et notamment Hérodote, parlent de l'Égypte, parut justifier cette opinion; et quoique les fragments de Manéthon et ceux des écrivains plus modernes, qui puisèrent à cette dernière source, en donnant des listes de plusieurs rois égyptiens, dans différents états (1),

(1) Pour donner un aperçu de ces sources, je crois devoir faire les observations suivantes. Durant le règne des Ptolémées, ces princes encouragèrent aussi, avec d'autres sciences, l'étude de l'histoire nationale. Ptolémée II fit écrire l'histoire d'Égypte à l'aide des archives de la caste sacerdotale, par un de ses membres, Manéthon. En admettant que ce dernier ait commis des erreurs, il ne put cependant pas, je crois, à une époque où les lumières avaient fait de si grands progrès, se permettre des falsifications grossières, comme on l'en a accusé. Son ouvrage fut encore augmenté par Ératosthène, qui classa la liste des anciens rois de Thèbes. D'autres Grecs firent des essais semblables; mais leurs ouvrages, ainsi que celui de Manéthon, sont perdus depuis long-temps. Cependant Josèphe, dans son écrit contre Apion, en a conservé le premier quelques fragments. Les auteurs chrétiens, en cherchant à fixer la chronologie de la Bible, les mirent à profit, mais toujours en suivant leurs hypothèses. Au troisième siècle, Jules l'Africain s'en servit le premier dans son *Chronicon*, et au quatrième, Eusèbe, qui consulta à son tour son devancier. L'ouvrage de Jules l'Africain s'est également perdu; de l'original grec d'Eusèbe il ne nous reste que des fragments; mais nous possédons une traduction latine par Hieronymus, du second livre ou du Canon. Les chroniques

semblaient la contredire, on aima mieux déclarer ces fragments apocryphes que de renoncer aux anciennes idées établies.

---

de ces deux écrivains ayant été de nouveau étudiées par le moine Georgius Syncellus, au commencement du neuvième siècle, la chronique de ce dernier devint la source principale. Il fut encore réservé à nos jours d'enrichir nos connaissances sur ce sujet. La chronique d'Eusèbe fut retrouvée en entier avec le premier livre, ou l'Isagoge, dans une traduction arménienne, à Constantinople. C'est à Milan qu'en parut la première édition, mais interpolée. Bientôt après un savant moine nommé Aucher publia la vraie édition, avec une version littérale en latin, des notes critiques, et une préface qui donne toutes les explications nécessaires, sous le titre : *Eusebii Pamphili Chronicon bipartitum, nunc primum ex armenico textu in latinum conversum, adnotationibus auctum, græcis fragmentis exornatum, opera P. Joannis-Baptistæ* AUCHER, *Ancyrani, monachi armeni. Venetiis*, 1818, in-4°. C'est de cette édition dont je me sers. Nous possédons donc les relations de Manéthon, mais de la seconde ou troisième main, et souvent sans doute bien défigurées pour les détails. MARSHAM (*Canon Chronicus, Londini*, 1672) essaya le premier de composer avec ces sources une histoire chronologique des différents états qui fleurirent souvent à la même époque en Égypte. Cette histoire est écrite avec autant de sagacité que d'érudition. Dans les derniers temps, GATTERER (*Histoire universelle synchronistique*) chercha surtout à mieux classer les dynasties de Manéthon ; mais, dans cette tâche, il resta au-dessous de ses propres désirs. Tant que nous aurons aussi peu de res-

Il est inutile, aujourd'hui, de réfuter ces idées. Les recherches de plusieurs auteurs modernes ont donné beaucoup de poids à l'opinion que l'Égypte comprenait dans le commencement plusieurs empires ou états contemporains, mais qui, réunis par la suite, finirent par ne plus former qu'un seul grand corps (1); et s'il avait encore pu subsister le moindre doute à ce sujet, il est levé, maintenant que nous possédons la chronique complète d'Eusèbe, par le témoignage de cet auteur lui-même, qui affirme que plusieurs dynasties ont dû régner à la fois en Égypte (2). Il résulte encore d'un passage de Josèphe, que Manéthon avait partagé cette opinion; car, selon lui, les Hyksos furent chassés par le roi de Thèbes et les autres rois d'Égypte (3). Mais il est ici

---

sources à notre disposition, il faudra renoncer à l'espoir d'obtenir une chronologie exacte dans ses détails.

(1) Voyez l'*Appendice* IV de ce volume (*Inédit*).

(2) *Porro si quoque valde auctus temporum numerus reperiatur, tamen et illius diligenter rationem scrutari oporteat; forte enim iisdem temporibus multos reges Ægyptorum simul fuisse contigerit. Siquidem Thinitas aiunt et Memphitas, Saitasque et Æthiopes regnasse, ac interim alios quoque; et sicut mihi videtur alios alibi, minime autem alterum alteri successisse; sed alios hic, aliosque illic regnare oportuisse.* Eusebii *Chronicon*, p. 201, 202.

(3) Μετὰ ταῦτα δὲ τῶν ἐκ τῆς Θηβαΐδος, καὶ τῆς ἄλλης Αἰγύπτου βασιλέων γενέσθαι φησὶν (ὁ Μανεθὼν) ἐπανάστασιν ἐπὶ

question d'une période d'au moins dix-huit siècles, durant laquelle l'Égypte eut presque toujours, jusqu'à sa soumission aux Perses, ses propres rois indigènes. Que de changements n'ont pu s'opérer dans ce laps de temps! Que d'états n'ont pu s'élever et tomber dans ce long cours de siècles sans que l'histoire en ait seulement conservé les noms! Et ne faut-il pas croire qu'il en a été ainsi, à moins d'attribuer à ces établissements une durée qui n'est pas le sort ordinaire des choses humaines?

Les dynasties de Manéthon, il est vrai, ne contiennent guère plus que des listes de rois, mais elles sont néanmoins de la plus haute importance pour la connaissance des antiquités égyptiennes, parce que non-seulement elles conduisent à des notions plus justes, mais aussi parce qu'elles citent les villes où régnaient ces rois, et désignent par conséquent les lieux où les plus anciens états de l'Égypte avaient été fondés. Chez un peuple dont le caractère, la constitution et la civilisation portèrent aussi loin l'empreinte locale, ce sont là les premières idées

---

τοὺς ποιμένας. *Reges Thebaidos et reliquæ Ægypti invasionem fecisse dicit Manetho contra pastores.* JOSEPH., *apud Apion.*, I., p. 1040.

fondamentales sur lesquelles il faut asseoir toute recherche ultérieure. Les plus anciens états de l'Égypte se trouvèrent tous, au rapport unanime de Manéthon et d'autres écrivains, dans la vallée du Nil, des deux côtés du fleuve. Les empires cités par Manéthon dans la haute et moyenne Égypte sont, à partir de la limite méridionale de ce pays, l'état d'Éléphantis, celui de Thèbes ou Diospolis, celui de This, appelé par la suite Abydus, celui d'Héracléopolis et celui de Memphis, près de l'endroit où le Nil se divise. Ce n'est que dans la dernière partie de ses dynasties que l'on voit aussi paraître des états dans la Basse-Égypte ou le Delta, savoir : les états de Tanis, de Bubastus, de Mendès, de Sebennytus et de Saïs.

S'il en faut croire Manéthon, aucun de ces empires ne semble avoir eu une longue durée; les listes de leurs rois sont reprises après des interruptions. Des révolutions, dont nous ignorons les causes, détruisent et renversent des états jusqu'à ce que des circonstances plus heureuses viennent les relever. Toutefois, ces révolutions n'ont pas droit de nous étonner, si nous songeons que la vallée fertile et étroite du Nil, ainsi que le Delta, où se trouvaient ces états, étaient entourés de toutes parts de peuples barbares et nomades, dont les invasions et les

guerres durent occasioner beaucoup de changements, et les occasionèrent en effet au témoignage de l'histoire. Il n'entre pas dans notre plan de dresser la liste de ces états par ordre chronologique. Tout ce qu'on a pu dire avec quelque vraisemblance sur cette matière, est depuis long-temps épuisé (1). Mais ce qui ressort de toutes les observations, c'est que Thèbes et Memphis arrivèrent au plus haut degré de puissance et eurent le plus de durée.

Comment ces premiers états de l'Égypte ont-ils été fondés? Quelles sont les causes de leur origine et de leur développement?

Mes précédentes recherches renferment, à ce qu'il me semble, en grande partie les éléments nécessaires à la solution de ces questions. Nous avons reconnu dans toute la vallée du Nil le même culte religieux, celui d'Ammon et des dieux ses parents comme se rattachant à leurs temples. Nous avons trouvé en outre un grand négoce répandu depuis l'Inde jusqu'en Afrique avec certaines villes, à la fois siéges principaux de la religion et du commerce. Les exemples de Méroé et d'Ammonium nous ont montré que les sanctuaires érigés en ces lieux devinrent en même temps comme les points de centre de ces

(1) Gatterer, l. c., p. 301.

états, où naturellement une caste sacerdotale fut dominante. Enfin, nous avons remarqué qu'il fut assez commun de voir la religion se propager et le commerce s'étendre au loin par la fondation de nouveaux sanctuaires.

On n'a qu'à jeter un coup d'œil sur l'ancienne Égypte pour se convaincre que ces observations s'appliquent aussi à ce pays, et que pour beaucoup de choses on y suivit la même marche.

L'éducation du peuple n'y dépendait-elle pas également d'une caste sacerdotale, investie du pouvoir? Quels que soient les changements apportés par le temps dans cet ordre de choses, toutes ses traces ont-elles jamais pu s'effacer? L'Égypte ne se présente-t-elle pas au contraire, durant sa plus grande splendeur, sous la forme d'un empire sacerdotal accompli, où, grace à des circonstances favorables, tous les germes (qui auraient été étouffés dans un sol moins heureux) avaient porté leurs fruits?

Mais il s'est conservé dans l'histoire d'Égypte même quelques vestiges qui conduisent à d'autres éclaircissements. Thèbes, aussi bien qu'en général les états de la Haute-Égypte, sont désignés dans ces relations des prêtres, sous le nom de colonies de Méroé en Éthiopie (1); quant à

(1) Diodore, I, p. 175, 176.

Thèbes, le culte de Jupiter Ammon, dont le temple formait le point central de l'état, en fournit déja la preuve naturelle. Éléphantis doit son origine, selon toute apparence, à la navigation du Nil; car elle était située à l'endroit à partir duquel le fleuve reste constamment navigable, et où il fallait changer de mode de navigation, parce qu'on n'avait plus besoin de navires portatifs (1).

Memphis, si remarquable par sa ceinture de digues, est appelée une colonie de Thèbes (2). Les autres villes de l'Égypte attribuèrent également, d'une manière plus ou moins directe,

---

(1) L'objection qu'une aussi petite île qu'Éléphantis n'avait pu former d'état, tombe d'elle-même, parce qu'on ne prétend rien dire autre chose sinon qu'elle avait été, par ses sanctuaires, le point central dont plusieurs des contrées voisines pouvaient bien faire partie. Dans les renseignements que Jomard, *Description*, chap. III, p. 18, donne sur Éléphantis, il produit la conjecture que le nom d'Éléphantis n'est qu'une traduction de Philæ, parce que *Fil* ou *Phil* signifie en égyptien éléphant, et par conséquent que ce nom aurait bien pu désigner en général les petites îles du Nil qui, réunies, auraient formé un état. Sans me prononcer à cet égard, je ne puis m'empêcher de rappeler que tout ce qu'Hérodote (II, 28) rapporte d'Éléphantis, s'applique nécessairement à Philæ.

(2) Diodore, I, p. 60.

leur origine à l'Éthiopie, origine fondée, à ce qu'elles prétendent, sur l'analogie de religion et d'institutions (1).

Il résulte donc de ce que nous venons de dire, que la même tribu qui régna en Éthiopie et à Thèbes commença aussi par se répandre dans la Haute-Égypte à l'aide de colonies ; ces colonies, en prospérant, donnèrent naissance à d'autres établissements de ce genre dans la vallée du Nil, qui, selon la coutume de l'antiquité, furent d'abord sans doute indépendants l'un de l'autre, et formèrent, de cette manière, autant de petits états. Si, outre la propagation de leur culte d'Ammon ou des dieux ses parents et des compagnons de temple (qui donnèrent même leurs noms à ces colonies), l'extension du commerce fut la principale cause qui attira des colons de Méroé dans les régions du désert, la fertilité du sol, et la facilité avec laquelle ces étrangers se soumirent les naturels du pays, durent bientôt faire prospérer et répandre cette colonisation pacifique. Les avantages qu'offre un grand fleuve en servant de débouchés au commerce, sont si considérables que c'est une chose bien commune dans l'histoire universelle de voir la civilisation répandue

(1) Diodore, I, p. 275.

en ces contrées. Les rives de l'Euphrate et du Tigre, de l'Inde et du Gange, du Kiang et du Hoangho, en fournissent autant de preuves que celles du Nil.

Non-seulement cette opinion s'accorde le plus avec la nature des choses, mais elle est encore confirmée par la constitution et la division politique de l'Égypte.

La partie fertile de ce pays était divisée en certains *nomes* ou districts, que l'on trouve mentionnés dans beaucoup d'occasions, même sous les Ptolémées; mais cette institution date des temps des Pharaons, car les Égyptiens eux-mêmes l'attribuèrent à Sésostris (1), et cette division fut conservée aussi bien sous les Ptolémées que sous les Romains.

Nous remarquons, en examinant un peu l'histoire égyptienne, que cette division se maintint dans son ensemble, lors même qu'elle subit divers changements dans les détails. Il est à peine deux écrivains qui indiquent le même nombre de nomes, et la confusion augmente lorsqu'on compare leurs noms entre eux. Danville en a réuni dans sa carte cinquante-trois, et cependant il ne donne pas encore tous ceux

(1) Diodore, I, p. 64.

qu'Hérodote a cités. Strabon en compte trente-six (1), nombre que n'admettent pas Pline et d'autres écrivains. Ces différences n'ont droit de nous surprendre lorsque nous nous rappelons les changements politiques que l'empire d'Égypte a aussi éprouvés par rapport à son étendue.

Je laisse à d'autres historiens le soin de poursuivre la marche de ces changements. La seule question importante, dans ces recherches, est de savoir quelle fut la cause de cette division et quelle fut sa forme primitive.

Hérodote est encore le seul écrivain à qui nous puissions demander quelques renseignements. Lors de son séjour en Égypte, plusieurs points de détail pouvaient avoir changé, mais du moins cette division n'était pas encore descendue au rang d'une simple division de province grecque ou romaine. Il existait sans doute des traces de ce que cette division avait été dans le principe; et ces traces ne purent échapper à un observateur aussi exact qu'Hérodote.

Une observation qui se présente d'elle-même après quelque réflexion, et qui ouvre un champ à d'autres conjectures, est qu'il y eut un certain

(1) Strabon, p. 1154; Diodore, l. c.; Pline, V, 9.

rapport entre cette division de nomes et la religion ainsi que les objets du culte différents, suivant les localités. Dans ce nome, est-il dit, on adorait telle ou telle divinité, on regardait certains animaux comme sacrés : il n'en était pas de même dans un autre nome. Cette observation conduit à l'idée que dans cette institution la religion et la politique étaient liées d'une manière intime entre elles. Le passage suivant d'Hérodote résout entièrement la question obscure sur l'origine des nomes, que Danville regarde comme inexplicable (1).

« Ceux, dit-il, qui ont fondé le sanctuaire de Jupiter-Thébain, ou qui font partie du nome de Thèbes, s'abstiennent des brebis et tuent des chèvres; mais ceux, au contraire, qui ont élevé le sanctuaire de Mendès, ou qui appartiennent au nome de Mendès, s'abstiennent tous des chèvres et tuent des brebis. »

Ce témoignage me paraît si clair et si précis, qu'il ne peut plus subsister le moindre doute sur l'origine et la forme primitive des nomes égyptiens. Il est certain que les nomes dépendaient, dans le principe, des temples; chaque nouvelle colonie de la caste sacerdotale, avec

(1) Danville, *Mémoires sur l'Égypte*, p. 34.

son territoire, formait un nome particulier, qui se distinguait des autres par son culte, façonné partout suivant les relations locales.

Comme ces nomes constituaient dans l'origine autant d'états sacerdotaux indépendants, cette division de nomes ne put devenir générale en Égypte que lorsque les divers états furent réunis en un seul grand empire. C'est dans ce sens que la tradition populaire attribue cette institution à Sésostris, parce qu'il fut le seul souverain de toute l'Égypte.

Nous arrivons donc par une autre voie, et historiquement plus certaine, au même résultat que nous avaient déja fait obtenir nos précédentes recherches.

Le point central d'un état sacerdotal fut par conséquent toujours un temple autour duquel s'éleva une ville.

« Un nome, dit un père de l'église égyptienne, est une cité avec son territoire circonvoisin et les endroits qui s'y trouvent (1). » Voilà ce que prouvent du reste les noms des villes d'Égypte. Plusieurs exemples nous apprennent qu'une telle cité avait deux noms, un sacerdotal, em-

(1) Cyrillus, *ad Jes.*, XIX, 11. Νομὸς δὲ λέγεται παρὰ τοῖς Αἰγυπτίοις ἑκάστη πόλις, καὶ αἱ περιοικίδες αὐτῆς, καὶ αἱ ὑπ' αὐτῇ κῶμαι.

prunté à sa divinité tutélaire et à son temple, et un autre profane, que des causes accidentelles lui avaient fait donner. C'est ainsi que Thèbes porte en même temps le nom de la ville d'Ammon; Memphis celui de la ville de Phtha; Héliopolis, ville de Rhé ou d'Hélios, celui d'On, etc. (1). Cependant ces doubles noms n'étaient affectés qu'aux capitales des nomes qui contenaient des grands temples et devenaient, de cette manière, les places principales des états.

On ne peut guère préciser, comme nous l'avons fait remarquer plus haut, les destinées, l'accroissement et la décadence de tous ces petits états. Mais il est à présumer, selon l'ordre naturel des choses, que l'élévation des uns entraîna la chute des autres, et que les plus puissants, comme Thèbes et Memphis, finirent par obtenir la prépondérance sur les plus faibles. Il en fut de l'Égypte comme de la Phénicie, où les diverses villes, également colonies l'une de l'autre, formèrent d'abord autant d'états, parmi lesquels Tyr s'arrogea enfin la suprématie, et maintint même les autres rois sous

(1) Champollion, *Précis*, p. 337. Les noms grecs des villes furent donc les versions des noms sacerdotaux après que les dieux égyptiens eurent été comparés avec ceux de la Grèce.

une certaine dépendance. Cependant, tout bien examiné, ces états durent toujours rester faibles; ce qui explique aussi la longue lutte soutenue contre les tribus nomades, dont l'accroissement amena la période brillante des Pharaons.

L'Égypte était en grande partie entourée de pays habités par des peuples nomades et puissants. Outre les tribus libyennes et éthiopiennes, elle avait pour voisins les Arabes, qu'attiraient les gras pâturages de la Basse-Égypte. A mesure que la culture se répandit de la vallée du Nil au Nord, on ne put éviter d'en venir aux mains avec ces peuples, poussés d'autant plus à la guerre que les richesses des habitants de la vallée du Nil s'accrurent. La nature et le genre de vie de ces hordes, qui ne fuient que pour revenir avec des renforts, indiquent assez que les guerres avec elles devaient être fréquentes et longues. L'ancienne histoire d'Égypte, où ces nomades sont compris sous le nom de Hyksos (1), en fait souvent mention jusque dans ses fragments. Il en résulte que si l'Égypte fut attaquée de diffé-

(1) Manéthon traduit le nom de *hyksos* par rois des pasteurs, *hyk* signifiant, en vieux égyptien, le roi, et *sos*, des pasteurs; de sorte qu'il n'indique pas le nom du peuple, mais de ses souverains. Selon une autre interprétation, *hyksos* signifierait des prisonniers. JOSEPH., p. 1038.

rents côtés et par différents peuples sauvages, les Arabes, qui vinrent de l'Est, furent les plus redoutables (1). Ils inondèrent la Basse-Égypte, pénétrèrent dans l'Égypte moyenne, où ils prirent Memphis, détruisirent les villes et les temples, et élevèrent, à l'entrée du pays, à Avaris, près de Pelusium, un grand retranchement entouré de murs, pour s'y retirer en cas de détresse. Ils fondèrent un empire qui comprit la plus grande partie de l'Égypte, et exista longtemps sous une dynastie de rois dont Manéthon nous a fait connaître presque tous les noms (2). Les vainqueurs semblent, comme les conqué-

---

(1) Nous devons les renseignements suivants à JOSEPH. *contra Apion.*, *Op.*, p. 1036, etc., qui nous a conservé de longs extraits de Manéthon.

(2) Josèphe nomme six de ces rois qui doivent avoir régné cent soixante ans. Il évalue à cinq cent onze ans la durée de la domination des Hyksos. Cependant, si cette indication est exacte, elle ne s'applique pas seulement à la période de leur domination, mais aussi à celle des longues guerres qui la précédèrent ou la suivirent; car le règne des Hyksos en Égypte, de la dix-septième dynastie de Manéthon, ne dura, selon cet auteur, que cent trois ans. EUSEBIUS, *Chron.*, p. 214. C'est dans ce temps que Manéthon place l'élévation de Joseph; d'ailleurs, la bonne réception faite à sa famille, qui menait une vie pastorale, s'explique en effet mieux pendant la domination d'une dynastie de pasteurs.

rants nomades le font d'habitude (1), avoir adopté plusieurs usages des vaincus; ils s'établirent dans l'Égypte basse et moyenne, Memphis devint le principal siége de leur empire; et il n'est donc pas étonnant de voir leurs rois compris dans les listes des dynasties égyptiennes. A en juger par les vestiges qui se sont conservés dans Hérodote (2), on peut, avec quelque

(1) Comme, par exemple, les Mongols et les Mantchous en Chine.

(2) Les fondateurs des pyramides furent dépeints par les Égyptiens eux-mêmes comme oppresseurs du peuple et ennemis de la religion. Hérodote, II, 144. Ils n'aimaient pas à en parler, et ils nommaient les pyramides les ouvrages du pasteur Philitis, qui aurait fait paître ses troupeaux en ces lieux. Lors même que ce récit ne serait qu'une tradition figurée, comme le suppose Zoëga (p. 389, not. 8) avec quelque raison, et qu'on aurait voulu désigner par Philitis le maître des enfers, cela n'affaiblit cependant pas les autres raisons qui militent en faveur de cette opinion. D'ailleurs, en Égypte même, il y eut plusieurs données sur l'âge et les fondateurs des pyramides (Diodore, I, 75), preuve certaine qu'elles devaient remonter à une haute antiquité. Depuis qu'on a fait connaissance avec les constructions pyramidales de Méroé, qui semblent être en petit ce que sont celles de l'Égypte en grand, on sera peut-être plus porté à admettre la conjecture que les pyramides égyptiennes sont l'ouvrage des conquérants éthiopiens dont, au témoignage d'Hérodote (II, 100), dix-huit auraient régné en Égypte bien avant l'époque de sa splendeur sous les Sésostrides. Je laisse à d'au-

vraisemblance, les regarder comme auteurs des pyramides, monuments propres à l'Égypte moyenne, et qui, par leur forme colossale, paraissent déceler le goût d'un peuple barbare, mais aidé, dans ses travaux, par des artistes mécaniciens pris parmi les vaincus.

Cependant, quoi qu'il en soit, la puissance de ces conquérants commença à décliner, probablement par les mêmes causes qui se firent sentir dans d'autres empires de l'Orient; les Hyksos n'ayant jamais été maîtres absolus de la Haute-Égypte (puisque du moins l'état de Thèbes conserva sous leur domination, en quelque sorte, son indépendance), en furent enfin expulsés. Tout le pays recouvra sa liberté. La gloire de cette action est attribuée à Thutmosis, roi de Thèbes, qui le premier s'éleva, avec les autres rois de l'Égypte (1), contre les Hyksos. Repoussés, après

---

tres le soin d'apprécier cette conjecture, qui du moins ne pèche pas par l'invraisemblance, et je me borne à ajouter que, suivant le passage cité de Diodore, une autre tradition, accréditée chez les Égyptiens, fait remonter la fondation des pyramides jusqu'aux temps d'un roi Amasis ou Ammosis, dépeint également comme tyran, mais détrôné par un conquérant éthiopien, nommé Actisane.

(1) C'est là l'expression de Manéthon dans Josèphe. Qu'il y eût encore quelques petits états en Égypte, durant la domination des Hyksos, cela n'a rien qui puisse nous étonner,

une longue lutte, jusque dans leur retranchement à Avaris, qu'on ne put emporter de force, le second roi après Thutmosis les décida, au moyen d'un traité, d'évacuer ce retranchement ainsi que toute l'Égypte.

L'expulsion des Hyksos de l'Égypte fut, par ses résultats, un des plus grands événements pour le pays (1). En lui rendant son indépendance,

---

car les vainqueurs se contentèrent sans doute, comme de coutume, de les avoir rendus tributaires.

(1) Quoique les recherches chronologiques soient hors de la tâche que nous nous sommes tracée, la clarté exige cependant de déterminer les principales époques, autant que cela se peut, dans une histoire où l'on ne compte pas par années, mais par siècles. Nous distinguons quatre périodes. La première s'étend depuis l'an 2000 jusqu'à 1800 avant J.-C., où la vallée du Nil et la Basse-Égypte furent colonisées, où s'élevèrent plusieurs petits états, et où Thèbes et Memphis acquirent une très-grande importance. Déja Abraham trouva, vers l'an 2000 avant J.-C., un empire dans la Basse Égypte; et deux siècles plus tard, du temps de Joseph, l'état dans lequel ce jeune pasteur parvint à une si grande autorité, probablement Memphis, était déja si puissant qu'il embrassait l'Égypte moyenne et la Basse-Égypte. La seconde, depuis 1800 jusqu'à 1700 avant J.-C., pendant laquelle les Hyksos subjuguèrent l'Égypte moyenne. Cependant les états indigènes, surtout celui de Thèbes, se maintiennent plus ou moins comme états tributaires. Les vainqueurs, en adoptant les mœurs des

elle prépara la réunion de toutes ses parties sous un seul roi, laquelle, si elle n'eut pas lieu de suite, s'opéra cependant au bout de quelque temps. C'est de là que date la période brillante de l'empire. On voit par les fragments des annales égyptiennes combien les victoires de cette époque se gravèrent dans la mémoire de la nation, sans doute jalouse aussi d'en perpétuer le souvenir par des monuments pour ainsi dire indestructibles. Voilà ce que confirment le peu d'échantillons que nous avons conservés des scènes historiques figurées sur les murs de leurs temples. Car il est presque certain que les bas-

---

vaincus, perdent insensiblement leur caractère belliqueux. Dans ce temps tombe le siècle de Moïse. La troisième période, depuis 1700 à 700 avant J.-C., comprend celle de Sésostris et des Sésostrides, maîtres de toute l'Égypte après l'expulsion des Hyksos. C'est la période brillante de l'empire, où la plupart des grands monuments architectoniques sont élevés. Mais vers l'an 800, l'Égypte se démembra en partie par les conquêtes des rois d'Éthiopie ou de Méroé, en partie par des troubles intérieurs. Cela donna naissance à une dodécarchie jusqu'à ce que Psammétique de Saïs devint le seul souverain de l'Égypte. La quatrième période, depuis 700 jusqu'à 528, ou celle de la dynastie saïtique jusqu'à la soumission aux Perses. La chronologie de l'Égypte dépend en grande partie du soin que l'on prend de déterminer la période de Sésostris. J'y reviendrai au chapitre suivant.

reliefs sur l'un des grands temples à Thèbes, celui de Karnak, sont consacrés à l'histoire de ces guerres, et représentent par conséquent tout le cycle de faits, depuis le moment où le roi reçoit les armes des mains de la divinité pour marcher contre l'ennemi, jusqu'à l'instant où, victorieux, il les rend à la divinité.

Cette opinion se fonde sur le caractère particulier du peuple vaincu, ainsi que sur le lieu de la scène et le genre de combat. Le peuple vaincu a une physionomie propre, entièrement distincte de celle des Égyptiens, de longues barbes et de longs vêtements; tout en général désigne que ce sont des Arabes. Mais la scène du combat et de la retraite en offre des preuves encore plus frappantes. Les ennemis battus, et en déroute, sont représentés comme une tribu dont les richesses consistaient dans des troupeaux de bœufs et de chevaux qui prennent la fuite avec leurs maîtres. Le lieu de la scène est indiqué par une fleur de lotus et des bosquets, pour montrer que ce sont des contrées marécageuses. Dans le fond on aperçoit une longue muraille fortifiée, ou un retranchement, qui, joint aux autres indices, rappelle nécessairement la forteresse Avaris, que les pasteurs avaient élevée dans cette partie de la Basse-Égypte.

Si l'expulsion des Hyksos devint la source de

la nouvelle grandeur de l'Égypte, nos précédentes observations ont fait voir d'un autre côté que le caractère national et les principaux traits de la constitution changèrent peu par ces révolutions. Nous savons positivement de l'état de Thèbes qu'il se maintint aussi durant la dynastie étrangère; et il en fut probablement de même de quelques autres états, tout en admettant qu'ils aient été tenus de payer un tribut. La forme de ces états n'avait donc pas subi d'altération; le pouvoir de la caste sacerdotale avait été ébranlé, mais non renversé. Si les sanctuaires étaient restés plus d'un siècle fermés (comme les prêtres le rapportèrent à Hérodote), ils avaient cependant été rouverts. Lors de l'expulsion de la dynastie étrangère, le premier coup partit de la Haute-Égypte, qui rétablit l'indépendance de l'empire régénéré et réuni en un seul corps d'état. L'Égypte conserva néanmoins toujours, même durant l'époque de sa plus grande splendeur, son caractère distinctif, celui d'un état sacerdotal.

La période brillante de l'Égypte tombe entre le seizième et le quinzième siècle avant J.-C.; dans un temps où l'on ne connaît encore aucun grand empire en Asie; où la Phénicie, privée de la ville de Tyr, ne fut pas maîtresse du commerce universel; où les Juifs, sans chef depuis la mort de Josué, furent faibles et sans crédit; et où les

traditions obscures des Grecs nous peignent leur nation comme dans un état proche de la barbarie. L'Égypte fut par conséquent, dans le monde alors connu, du moins jusqu'à l'Indus, l'empire le plus civilisé. Il se passa même encore plusieurs siècles avant qu'il s'élevât un état qui eût pu lui disputer le rang ou lui faire craindre quelque danger. Aussi, durant une longue période de paix, l'Égypte put cultiver les arts et les pousser à ce haut degré de perfection dont les traditions de l'antiquité et leurs propres monuments font foi. Ce n'est que vers l'an 800 avant J.-C., à une époque où le flambeau de l'histoire commence à jeter plus de clarté, qu'on y découvre des traces de décadence; nous pouvons donc soutenir, avec quelque vraisemblance, que cette heureuse période dura sept à huit siècles. Nous réservons au chapitre suivant ce qui nous en reste à dire.

C'est aussi dans les temps des bouleversements provoqués par l'expulsion des Hyksos, que la tradition égyptienne place l'exportation de quelques colonies étrangères, telles que celle de Danaüs au Péloponèse. Les récits de Diodore montrent quel prix les prêtres égyptiens attachaient à la fondation de colonies tant au dedans qu'au dehors de leur pays. A les entendre, ils en avaient fondé en Grèce, dans la Colchide, à Babylone et même dans l'Inde. En conduisant des colonies

dans l'étranger, ils eurent aussi toujours pour but d'y répandre leur civilisation. Tout le mythe de l'expédition d'Osiris, rapporté par Diodore (1), n'est rien autre chose que l'exposé figuré de la propagation des lumières et de la religion égyptiennes à l'aide de colonies. Il en est de même du mythe d'Hercule chez les Phéniciens. C'est là, dans l'antiquité, le langage symbolique de l'Orient, que personne ne regardera, je crois, comme l'expression fidèle d'une vérité historique, mais qui prouvera du moins que les Égyptiens étaient bien familiarisés avec les idées attachées aux colonies sacerdotales.

La période florissante des Pharaons fut sans doute aussi celle où la division des castes, cette grande institution politique, reçut son dernier développement, ce qui n'avait pu se faire tant que l'Égypte avait été divisée en plusieurs états.

Il est certain que la caste sacerdotale se trouva répartie dans tous les états, puisque c'était elle principalement qui les éclairait et les dominait; mais il n'est pas probable que toutes les autres castes furent répandues partout dans la même proportion. Car la caste des guerriers ne devait guère devenir importante dans de petits états, lorsque, au contraire, elle existait déja depuis

(1) Diodore, I, p. 22.

long-temps dans des royaumes plus grands. Mais depuis la réunion des grands et des petits états en un seul empire, des institutions de cette espèce, une fois établies, durent se développer d'elles-mêmes. Plus cette division des castes formait en quelque sorte la base de la constitution, plus il importe de jeter quelques regards sur chacune d'elles en particulier.

Ce qui aggrave surtout les difficultés de la recherche consacrée à la caste sacerdotale, c'est que les écrivains au témoignage desquels nous en appelons, vécurent à une époque où cette caste avait nécessairement déja subi de grands changements. Chaque révolution dut réagir sur elle, ou la frapper du moins la première, comme le fit l'avénement de Psammétique au trône par une assistance étrangère. Si cet événement ne détruisit pas entièrement l'influence politique de cette caste, il dut cependant la diminuer beaucoup. D'ailleurs il est probable que, même sans secousses violentes, la révolution survenue depuis dans la politique égyptienne l'aurait conduite insensiblement à l'état où nous la voyons du temps d'Hérodote, c'est-à-dire réduite en quelque sorte à l'honneur d'être le dépositaire des archives nationales. Mais ce qui contribua le plus à produire ce changement, ce fut l'asservissement de l'Égypte aux Perses, en-

nemis naturels de la caste régnante; et s'il est une chose qui doive nous surprendre, c'est que dans ces orages continuels elle n'ait pas entièrement succombé.

Hérodote, et plus encore les écrivains auxquels Diodore a puisé, ne virent que l'ombre de son ancienne grandeur. Cependant il en restait encore des traces remarquables, et en résumant ce qu'elles nous disent, nous pouvons juger avec quelque certitude de son état primitif.

La naissance des états égyptiens prouve déja, à elle seule, que les branches de cette tribu sacerdotale durent se répandre dans tout le pays. Cette caste paraît avoir été établie dans toutes les villes de l'Égypte, mais elle eut toujours ses principaux siéges à Memphis, Thèbes, Héliopolis et Saïs, où se trouvaient les plus grands temples dont Hérodote et d'autres écrivains font si souvent mention (1).

Tout prêtre égyptien devait être consacré au culte d'une divinité, c'est-à-dire, appartenir à un temple. Le nombre des prêtres voués au service d'une divinité n'était jamais fixe; il ne pouvait être qu'éventuel, car le sacerdoce se transmettait par héritage dans les familles, qui étaient tantôt plus, tantôt moins nombreuses. La caste

(1) Hérodote, II, 36, 37, 42; Diodore, I, p. 84.

sacerdotale n'était pas seulement héréditaire, mais le sacerdoce de chaque divinité l'était aussi en particulier. Les fils des prêtres de Vulcain à Memphis ne pouvaient entrer dans le collége des prêtres d'Héliopolis, ni les fils de ces derniers être admis dans le collége de Memphis.

Quelque singulière que paraisse cette organisation, elle est cependant naturelle. Chaque temple avait de grandes propriétés. Les revenus de ces propriétés étaient tirés par les prêtres dont les ancêtres avaient fondé le temple, soumis les tribus voisines et défriché les terres. C'était donc un droit de succession naturel, et d'autant plus inaliénable qu'il ne se rapportait pas seulement aux revenus, mais aussi au territoire de cette colonie sacerdotale. Il y avait en outre une hiérarchie bien organisée pour les prêtres de chaque temple. A leur tête se trouvait un pontife, dont la place était également héréditaire ; les autres étaient classés selon leurs occupations.

On sent facilement que les fonctions des pontifes durent être les premières et les plus élevées dans les grandes villes de l'Égypte. En quelque sorte princes héréditaires, ils étaient placés à côté des rois et jouissaient presque des mêmes prérogatives. Tant que Memphis et Thèbes furent indépendants, il y eut à la fois des rois et des pontifes. Leur titre égyptien *Piromis*, qui signi-

fie, selon l'interprétation d'Hérodote, *le noble et le bon* (1) (καλὸς κἀγαθὸς), ne s'applique pas au caractère moral, mais à la noblesse de l'origine (2). Leurs statues étaient placées dans les temples. Partout où ils figurent dans l'histoire, ils paraissent comme les premiers personnages de l'état, et cela même déja du temps de Moïse. Pour que Joseph pût être élevé au pouvoir, il fallut d'abord qu'il s'alliât par mariage à la caste sacerdotale : il épousa la fille du pontife d'On ou d'Héliopolis (3).

L'organisation des prêtres inférieurs différa sans doute dans les différentes villes, selon la nature et les besoins des localités. La caste sacerdotale ne domina pas seulement parce qu'elle fut investie de toutes les dignités de l'état, mais bien plutôt parce qu'elle sut se maintenir dans la possession exclusive de toutes les connaissances scientifiques propres aux localités, et en rapport direct avec les besoins du peuple. On voit par conséquent que cette caste, loin de se livrer entièrement, ou du moins de préférence, aux pratiques religieuses (comme la dénomination de caste sacerdotale le ferait croire), s'occupa

(1) Hérodote, II, 143.
(2) Welker, *Theognidis Reliquiæ*, Introd., p. XXIV.
(3) Genèse, XLI, 45.

aussi de la juridiction, de la médecine, de l'astronomie, de l'architecture, en un mot de tout ce qui exigeait des notions d'une science quelconque.

Toute l'histoire de l'Égypte nous apprend que chacune des grandes villes de ce pays posséda, dans le principe, un temple principal, et que celui-ci le demeura toujours; enfin que la divinité adorée dans ce temple fut toujours la divinité tutélaire de la cité. Les prêtres de Memphis s'appellent, suivant les dénominations grecques, prêtres de Vulcain; ceux de Thèbes, prêtres de Jupiter le Thébain; ceux de Saïs, prêtres de Minerve; ceux d'On, prêtres du Soleil, etc. Les temples étant les premiers établissements des diverses familles sacerdotales, c'est aussi aux temples que se rattacha la domination des états naissants. Il est, je crois, inutile de rappeler que rien n'empêchait une telle famille de prêtres, lorsqu'elle venait à s'agrandir, d'élever aussi, selon les circonstances et les relations locales, d'autres temples à d'autres divinités. Cependant le nombre des divinités auxquelles on éleva des temples semble avoir été très-restreint. Il en fut du moins ainsi dans la Haute-Égypte, où il n'est jusqu'ici question que des temples d'Ammon, d'Osiris, d'Isis et de Typhon. Dans l'Égypte basse et moyenne, ce cercle

religieux semble s'être étendu par la suite, mais il resta néanmoins toujours borné à la famille d'Ammon.

Il nous sera actuellement plus facile de répondre à une autre question non moins importante, celle qui concerne les revenus des prêtres égyptiens. On les a long-temps regardés comme une classe d'hommes salariés par l'état; et c'est à cette opinion que semblent encore tenir les mêmes écrivains qui se sont le plus élevés au-dessus des idées communes répandues sur cette célèbre caste.

Il résulte de ce que nous avons dit au sujet des colonies sacerdotales, que ces prêtres durent être les premiers propriétaires des terres renfermées dans les limites de leur juridiction. Nous ne serons pas surpris, par conséquent, de les voir dépeints par Hérodote comme les principaux propriétaires territoriaux; privilége que ne partageaient avec eux, au rapport de Diodore, que les rois, relativement à leurs domaines, et la caste militaire (toutefois avec certaines restrictions). Mais ce serait pécher contre la vraisemblance et contre l'histoire que de présenter cette dernière institution comme générale et constante pour tous les états de l'Égypte. C'est contre la vraisemblance, parce qu'on ne saurait croire que la caste sacerdotale ait pu maintenir dans

toute son étendue le privilége de la propriété territoriale, lors de l'accroissement subit d'un état. C'est contre l'histoire, parce qu'on trouve déja, du temps de Joseph, outre la caste sacerdotale et le roi, des propriétaires territoriaux qui donnèrent, pendant la disette, leurs terres au roi en échange de blé (1).

Mais quels que soient les changements opérés en Égypte, il est cependant certain qu'une grande partie des terres, peut-être la plus grande et la plus belle, demeura toujours entre les mains des prêtres. Voilà comme les choses étaient organisées au rapport d'Hérodote et de Diodore.

De chaque temple ou de chaque colonie sacerdotale dépendaient de vastes terres qui formaient le territoire primitif, et par conséquent la propriété commune de toute la famille. Ces terres étaient affermées contre une redevance modérée, et ces revenus constituaient le trésor commun du temple, dont l'administration était confiée à des trésoriers particuliers, pris également dans le sein de la caste sacerdotale (2). On

---

(1) Genèse, XLVII, 18—26. Passage curieux qui, à côté de la puissance des prêtres, nous donne aussi un exemple de l'agrandissement des rois dans un état égyptien.

(2) C'est du trésorier du collége sacerdotal de Saïs dont Hérodote (II, 28) fait expressément mention.

payait sur cet argent les vivres nécessaires aux familles sacerdotales de chaque temple. « On leur prépare tous les jours, dit Hérodote, le nombre de mets des viandes qu'il leur est permis de manger, et on y joint autant de vin, de sorte qu'ils n'ont besoin de rien prendre sur leur fortune privée pour subvenir à leur entretien. »

On concevrait, lors même qu'Hérodote ne l'eût pas dit positivement, que tout prêtre ou toute famille de prêtres possédait, outre ces biens publics et communs, une fortune privée, et par conséquent aussi des terres à lui seul. Car ces familles n'étaient-elles pas les plus riches et les plus distinguées du pays? Les prêtres étaient dans la possession exclusive des fonctions de l'état, et se livraient en outre à quelques autres occupations très-lucratives. Ils formaient en quelque sorte une noblesse privilégiée.

Ce qui caractérise particulièrement ces prêtres, c'est une extrême propreté sur eux et dans leurs vêtements. Il n'est pas douteux que la nature du sol et le climat n'aient le plus influé sur cette disposition ainsi que sur toute leur diète; mais ils semblent en outre avoir reconnu de bonne heure combien la propreté extérieure contribuait à la civilisation du peuple. Aussi ne prêchaient-ils pas seulement d'exemple, mais

ils inculquaient profondément ces idées dans l'esprit de leurs sujets.

« La chose à laquelle les Égyptiens s'attachent le plus, dit Hérodote, c'est de porter toujours des habits de lin proprement blanchis. » Ils mettaient par-dessus des robes de laine; les prêtres seuls ne se couvraient que de lin blanc (1) et portaient des souliers de byblus (papyrus). Ils rasaient avec soin leurs cheveux pour se garantir de la vermine, et se baignaient deux fois par jour. Trouve-t-on un autre pays où la classe supérieure se soit distinguée par le costume d'une manière plus simple et plus sensée?

Les écrivains et les pères de l'église des premiers siècles donnent encore une foule de renseignements sur les prêtres égyptiens, et qui concernent en grande partie l'organisation inté-

---

(1) Il faut sans doute entendre par-là aussi du coton, etc. De Schmidt, *De Sacerdotibus Ægypt.*, p. 26. Ce costume semble également indiquer une origine méridionale. Les scènes sur les monuments où figurent des prêtres, confirment du reste entièrement ces données. Ils y paraissent toujours avec des vêtements longs, et les têtes rasées, s'ils n'ont pas une coiffure particulière. Cette coiffure marquait probablement la différence de rang, mais se rapportait sans doute aussi à la religion. Une étude approfondie de ces coiffures donnerait peut-être la meilleure clef de plusieurs scènes figurées des antiquités égyptiennes.

rieure de cette caste (1). Ils y sont divisés en prophètes, pastophores, néocores, etc. En effet, ces divisions sont confirmées par les sujets représentés sur les monuments et par l'inscription de Rosette. Du reste, il ne faut pas attribuer un trop grand mérite critique à ces renseignements, lorsqu'il s'agit de la constitution de l'ancienne caste sacerdotale. Cette classe d'hommes, jadis si respectable et si occupée de la civilisation du peuple, était descendue au rang de charlatans qui, vivant encore des revenus de leurs biens ecclésiastiques, eurent d'autant plus de titres que leur puissance déclina.

Après la caste sacerdotale venait, au témoignage des anciens auteurs (2), la caste militaire ou les tribus des anciens guerriers égyptiens; sujet de recherches non moins important, mais où les difficultés semblent encore augmenter.

Les révolutions politiques de l'Égypte, et surtout la réunion des divers états en un seul empire, durent naturellement exercer une influence aussi grande, sinon plus grande, sur

---

(1) Ces données ont été rassemblées avec le plus grand soin par De Schmidt, *De Sacrificiis et Sacerdotibus Ægyptiorum*. Voyez encore Zoëga, *De Obeliscis*, p. 513, etc.

(2) Hérodote, II, 155, 156; Diodore, l. c.

l'organisation intérieure de cette caste que sur celle de la première. La question qui se présente d'abord est de savoir si, dans le principe, chaque état, ou bien plusieurs d'entre eux, eurent une caste militaire, et par quelles phases celle-ci passa.

Nos notions à ce sujet ne s'étendent guère au-delà des temps plus modernes. Je commencerai par peindre ces guerriers, d'après Hérodote et Diodore, aussi exactement que possible, et j'ajouterai ensuite ce que je croirai pouvoir donner comme les conjectures les plus vraisemblables.

Selon Hérodote, les guerriers égyptiens formaient, ainsi que la caste sacerdotale, une des principales tribus du peuple. Ils se subdivisaient en Hermotybiens et Calasiriens, et occupaient certains nomes ou districts qu'Hérodote cite par leurs noms. Les Hermotybiens, lors de leur plus grande puissance, se composaient de 160,000 hommes, les Calasiriens de 250,000. Ils ne pouvaient exercer de métiers ni les uns ni les autres; la guerre les occupait exclusivement, et cette destination passait de père en fils.

Leur solde consistait en biens-fonds; car ils étaient, avec le roi et les prêtres, propriétaires territoriaux. Chacun d'eux avait douze acres de terre, l'acre évalué à cent aunes égyptiennes

de circonférence (1). Tous les ans mille hommes, tant des Calasiriens que des Hermotybiens, faisaient le service auprès du roi, et ceux-ci recevaient encore par jour, outre leur solde, une ration fixe de viande, de pain et de vin. On leur donnait, ajoute Diodore, des terres, pour les engager à se multiplier par des mariages, et pour les intéresser à la défense du pays.

Les guerriers égyptiens étaient, selon Hérodote, des tribus indigènes établies dans certains endroits fixes, et en possession d'une portion du territoire public. C'est là évidemment l'idée qu'il faut se former en général de cette caste.

L'histoire ne nous dit pas jusqu'à quel point les Calasiriens et les Hermotybiens différaient entre eux, et quels étaient leurs rapports vis-à-vis les uns des autres. La solution de cette question est abandonnée aux conjectures. Ce qu'il y a de plus vraisemblable, c'est que c'étaient dans le principe des tribus différentes, puisque chacune d'elles demeurait dans un district particulier de l'Égypte.

---

(1) L'aune d'Égypte comprend, selon Danville, *Mémoires sur l'Égypte*, p. 27, vingt-un pouces et demi de Paris.

Hérodote désigne expressément les nomes qu'habitaient ces guerriers. Nous voyons par ses relations que presque toute la puissance militaire des Égyptiens se trouvait concentrée dans la Basse-Égypte; dans l'intérieur du Delta, quatre nomes et demi étaient occupés par des Hermotybiens, et douze autres par les Calasiriens. Il n'y en avait au contraire qu'un seul de chacun d'eux dans toute l'Égypte haute et moyenne, savoir les districts de Chemnis et de Thèbes.

L'histoire d'Égypte explique très-facilement ce singulier phénomène. Depuis les temps de Psammétique, ce pays avait eu presque toujours à redouter des attaques de la part des hordes barbares de l'Asie, et avait aussi été quelquefois partie assaillante. Il se peut donc que la colonisation des tribus guerrières soit l'ouvrage des derniers souverains de l'Égypte; mais il se peut encore qu'elle ait été provoquée par les guerres avec les pasteurs.

Mais si l'on aime mieux se figurer ces tribus comme originairement indigènes dans les nomes où elles vivaient du temps d'Hérodote, cette opinion ne manque pas non plus de vraisemblance. C'est dans le siècle de Moïse que la caste militaire paraît pour la première fois dans la Basse-Égypte. La promptitude avec laquelle le Pharaon régnant, probablement un roi de Memphis, put

rassembler son armée pour poursuivre les Israélites émigrants, montre suffisamment que les guerriers égyptiens devaient avoir alors leurs quartiers militaires dans les endroits où les place Hérodote.

Quant à l'organisation intérieure de cette caste, ses chefs et sa tactique militaire, nous n'en savons pas grand'chose. Nous y reviendrons au chapitre suivant. Il est certain qu'elle a subi des changements notables à la suite des nombreux canaux établis en Égypte (1). Auparavant (comme, par exemple, encore du temps de Moïse), la puissance militaire des Égyptiens se composait en grande partie de cavalerie et de chariots de guerre (2); mais le pays ayant été partout coupé de canaux, il devint naturellement impossible de s'en servir.

On concevra, sans que nous le disions, que les guerriers ne furent pas les seuls habitants des districts qu'ils occupaient. Je regarde en outre comme erronée l'opinion qui leur refuse toute autre occupation que celle de la guerre. Les métiers d'artisans leur étaient interdits, parce que ces travaux passaient pour avilis-

(1) Hérodote, II, 108; Diodore, I, p. 67.
(2) *Exod.*, XIV, 9.

sants; mais rien ne prouve que l'agriculture, c'est-à-dire la culture de leurs propres terres, leur ait été défendue. Il est vrai qu'au rapport de Diodore (1), celles-ci, ainsi que les biens des prêtres et des rois, étaient ordinairement affermées.

Ils étaient aussi obligés de faire le service dans l'intérieur du pays au dehors de leurs établissements. Ils fournissaient des garnisons pour les places frontières, comme à Syène. Ces garnisons étaient changées de temps à autre. Ils formaient en outre, au dire d'Hérodote, la garde du roi (2). La négligence qu'on mit à relever les postes des villes fut cause de la migration des guerriers en Éthiopie (3).

Selon l'opinion d'un auteur moderne (4), il n'y aurait plus eu de caste militaire en Égypte depuis les temps de Psammétique, car toute la caste aurait alors émigré; mais cette opinion ne s'appuyant sur aucune preuve, se réfute facilement. Hérodote parle des guerriers comme d'une caste encore existante lors de son séjour en Égypte, quoiqu'il convienne qu'elle n'était

(1) Diodore, I, p. 85.
(2) Hérodote, II, 168.
(3) *Ibid.*, II, 30.
(4) De Pauw, *Recherches sur les Égyptiens*, II, p. 331.

plus aussi nombreuse qu'autrefois; et de plus, elle est citée expressément dans les guerres des Pharaons postérieurs (1).

La caste sacerdotale et la caste guerrière étaient, au témoignage unanime des écrivains, les deux premières; quant aux autres, Hérodote ne les a pas rangées par ordre de préséance; nous ignorons même s'il en existait; cependant les pasteurs étaient certainement placés sur la dernière échelle.

Or, comme il est indifférent de les classer d'une manière ou d'une autre, nous commencerons par la caste des citoyens exerçant des métiers (c'est ainsi que je traduis avec plusieurs lexicographes l'expression grecque d'Hérodote, κάπηλοι), une des plus nombreuses, qui comprend à la fois les artisans, les artistes, les marchands et les merciers. Hérodote lui-même, dans un autre passage (2), semble l'expliquer de la même manière. Il ressort de la nature des choses, que cette caste ne put florir qu'avec un développement marqué de civilisation.

---

(1) Hérodote, II, 169. Zoëga (p. 570) aussi regarde comme vraisemblable que le nombre des émigrants a été exagéré; cependant, à en juger par les villes fondées en ce pays, il a dû être considérable.

(2) *Ibid.*, II, p. 141.

Une question bien obscure est de savoir si ces métiers étaient à leur tour héréditaires, et si par conséquent cette caste se composait d'une foule de subdivisions; ou bien s'il était loisible à chacun d'exercer un art ou un métier quelconque? Si je m'étais déclaré autrefois pour cette dernière opinion, plusieurs raisons me semblent aujourd'hui confirmer la première. On ne saurait guère expliquer autrement les renseignements fournis par Diodore, qu'il les ait tirés de ses propres observations ou qu'il les ait puisés dans des relations antérieures. Il dit d'une manière positive que les fils étaient obligés de prendre le métier du père, et ne pouvaient en exercer plus d'un (1). Il faut donc supposer que la caste des κάπηλοι était subdivisée en plusieurs autres castes, comme cela se voit dans l'Inde, et que chacune de ces dernières exerçait son métier. Voilà ce que semblent aussi attester les documents trouvés et publiés depuis peu dans la Haute-Égypte, où la corporation des mégissiers figure comme une subdivision de la grande caste (2). Les Égytiens attribuèrent à cette institution le haut degré

(1) Diodore, I, p. 86; Platon, *Op.* IX, p. 294, ed. *Bipont.*

(2) Bœkh. *Interprétation d'un document égyptien sur du papyrus.* Berlin, 1821, p. 25.

de perfection que les arts et métiers avaient atteint chez eux; nous n'examinerons pas si c'est avec raison ou à tort.

La différence la plus importante entre la division des castes d'Hérodote et de Diodore est que ce dernier écrivain admet une caste particulière d'agriculteurs qu'Hérodote ne connaît pas. Celui-ci les comprend-il parmi les κάπηλοι? Cette question est très-difficile à résoudre et se rattache à celle de la propriété territoriale en Égypte. Selon Diodore, toute la propriété territoriale était entre les mains des rois, des prêtres et des guerriers (1). Suivant Hérodote, Sésostris doit avoir donné à tous les Égyptiens un nombre égal de terres en échange d'un cens annuel (2). Mais l'idée de propriété territoriale commence déja à être bien incertaine. Il y en a une pleine et entière, et il y en a une autre restreinte telle que l'offre le système féodal. Dans l'Orient, le roi est communément regardé comme le seul propriétaire du pays. Dans l'état où vécut Joseph, le roi le devint par ses institutions. Jusque-là les possesseurs des terres en paraissent les vrais propriétaires (3).

(1) Diodore, I, p. 84.
(2) Hérodote, II, 109.
(3) Genèse, XLVII, 18—26.

Si, à une époque plus récente, Sésostris accorde des terres à tous les Égyptiens suivant une mesure fixe, c'est qu'il se considère comme propriétaire unique du pays. Il est certain qu'il put donner beaucoup de terres, puisqu'il chassa entièrement les Hyksos, qui se les étaient appropriées. On sent aisément que c'est à ces faits qu'il faut restreindre les renseignements communiqués à Hérodote par les prêtres. On conçoit également que Sésostris laissa ou rendit aux temples et aux prêtres leurs propriétés.

Quant à Diodore, qui prétend que toutes les terres avaient été divisées entre le roi, les prêtres et les guerriers, il semblerait qu'il ne faut pas prendre cette assertion à la lettre, à en juger par les contrats d'achat dernièrement découverts (remontant à la vérité aux temps des Ptolémées), et selon lesquels les villes auraient eu aussi leurs démarcations (1). Ce que l'on peut

(1) Boeckh, l. c., p. 27; Saint-Martin, *Notice sur quelques manuscrits grecs apportés d'Égypte, dans le Journal des Savants*, 1822, *septembre*. Une donnée remarquable sur la propriété territoriale en Égypte s'est conservée dans Stobée (*Eclog.*, *Phys.* et *Eth.*, II, L, p. 332 de mon édition) d'après Aristote. « Chez les Égyptiens, y est-il dit, les terres des particuliers (τῶν ἰδιωτῶν) étaient réparties de manière que chacun en avait une partie dans le voisinage de la ville, et l'autre au dehors. » Il en résulte par conséquent que chaque

dire avec certitude à ce sujet, c'est que si toutes les terres n'appartenaient pas aux rois, aux temples, aux prêtres, et à la caste militaire, ils en avaient cependant la plus grande et la meilleure partie.

Il est en outre avéré que ces terres étaient cultivées par des fermiers; mais nous ignorons si ces derniers étaient héréditaires ou temporaires. Leur position avait sans doute quelque analogie avec celle des fellahs qui n'ont pas non plus une propriété territoriale entière (1). Ces fermiers constituaient les agriculteurs égyptiens dont Hérodote nous retrace la vie, et à laquelle je reviendrai plus tard. Mais il y avait sans doute aussi un grand nombre d'artisans qui étaient à la fois cultivateurs; et ceux-ci ne pouvaient pas en général former une caste particulière, puisque, d'après le principe dominant de la caste sacerdotale, l'agriculture devait être, autant

---

ville avait ses marches ou démarcations réparties entre les citoyens d'après la règle indiquée ci-dessus. Voy. ARISTOTE, *Polit.*, VII, 10. Il est seulement incertain si ce passage se rapporte aux Égyptiens mentionnés plus haut; mais cependant c'est très-probable, à en juger par l'ensemble.

(1) REYNIER, *Mémoires sur l'Égypte*, t. IV, p. 241, et *Économie politique et rurale des Égyptiens et des Carthaginois*, p. 97.

que possible, commune à tous les citoyens. Ils appartenaient par conséquent à la caste des hommes exerçant des arts et des métiers.

La caste des marins a embarrassé quelques écrivains, parce qu'il est généralement connu que l'Égypte n'eut pas de navigation avant le temps de Psammétique; car on ne peut guère s'arrêter aux renseignements donnés sur la flotte de Sésostris, lorsqu'il s'agit d'une division de peuple fixe et invariable.

Mais ces doutes ne sont fondés que sur l'ignorance; car si l'Égypte manquait, dans la haute antiquité, d'une navigation maritime, elle avait une navigation fluviale d'autant plus considérable. Nous aurons occasion de parler de son étendue et de son importance lorsque nous traiterons du commerce intérieur de l'Égypte. La caste de mariniers ne se composait donc pas de marins, mais de navigateurs du Nil. Hérodote n'entre pas dans d'autres détails sur les tribus qui en faisaient partie; c'étaient apparemment les peuplades qui, bien avant la naissance des états égyptiens, étaient venues s'établir sur les bords du Nil, et se nourrissaient de poissons (1). Le nombre infini de bâtiments et

(1) Diodore, I, p. 52.

de vaisseaux dont le Nil était pour ainsi dire couvert depuis Syène jusqu'à son embouchure (1) (à certaines fêtes presque toute l'Égypte voguait sur le Nil), peuvent nous donner une idée du nombre de ces mariniers. Amasis faisant transporter d'Éléphantis à Saïs le temple-rocher de Minerve, composé d'une seule pierre longue de vingt et une coudées, haute de quatorze et large de huit, deux mille mariniers furent chargés de ce transport qui, selon Hérodote, exigea trois années de temps (2); tandis qu'on exécutait ce trajet sur un bâtiment ordinaire dans l'espace de douze jours. On voit facilement que cette caste devait son existence aux besoins locaux. Lors des inondations périodiques, la navigation est le seul moyen de communication (3); et même, le reste du temps, les canaux servaient à faciliter les rapports avec l'intérieur du pays.

La caste des interprètes (ἑρμηνεῖς) est remarquable par plus d'une raison. Elle ne s'éleva que sous le règne de Psammétique, et elle est la seule dont nous connaissions exactement l'origine historique. Psammétique voulant gréciser la nation, fit élever un nombre considérable d'enfants égyp-

(1) Hérodote, II, 96.
(2) *Ibid.*, II, 175.
(3) *Ibid.*, II, 97.

tiens par des Grecs, et les fit instruire dans la langue et les usages grecs. Leurs descendants formèrent, suivant Hérodote, la caste des interprètes (1).

Ce qu'il y a de surprenant dans ce fait s'explique aisément lorsqu'on connaît la haine vouée au novateur par la nation, et surtout par les castes supérieures, dont l'une émigra en grande partie. Il faut considérer ces enfants élevés à la grecque comme repoussés du sein de la nation. Comme on ne voulut plus les ranger dans une caste indigène, il ne leur resta d'autre expédient que de former une caste particulière qui prit son nom des occupations auxquelles ils se livraient habituellement.

L'Égypte fut depuis ces temps comme inondée de Grecs, non-seulement de voyageurs curieux, mais aussi de marchands établis à Naucratis et en d'autres endroits (2). Une classe d'hommes connaissant les deux langues, et en état de soigner les affaires des Grecs, ou de servir réellement d'interprètes aux étrangers, fut indispensable et dut devenir très-nombreuse. Ce furent là ces interprètes, probablement en grande partie des

(1) Hérodote, II, 154.
(2) *Ibid.*, II, 178, 179.

courtiers et même des marchands; mais une fois exclus par la nation, ils ne pouvaient plus rentrer dans aucune des autres castes.

Il nous reste à parler des pasteurs, qui ne formaient qu'une caste selon Diodore, tandis qu'Hérodote en admet deux, mais que l'on peut regarder comme des subdivisions. De cette manière, Hérodote et Diodore s'accorderaient mieux, surtout si l'on veut se figurer la classe des agriculteurs et des artistes de ce dernier auteur, comme n'en formant qu'une avec celle des καπήλοι d'Hérodote. On pourra toujours reprocher à Diodore d'avoir entièrement passé sous silence les castes des mariniers et des interprètes.

Quoi qu'il en soit, nous prenons Hérodote pour guide. Mais malheureusement ses données sur ces castes sont très-courtes et peu satisfaisantes. A peine fait-il mention de la plus nombreuse, celle des pâtres ou des bouviers, et ses renseignements sur l'autre aussi ne sont rien moins que complets.

Les habitants des montagnes et des marais durent nécessairement, comme nous l'avons déja dit en différentes occasions, rester nomades, car leur pays ne permettait pas la culture du blé. En outre, une partie des tribus établies dans des demeures fixes fit de l'éducation du bétail son occupation principale, sinon exclusive. Ces tribus

habitaient la lisière de la vallée du Nil, vers l'Est, au pied des montagnes Arabiques, où se trouvent les meilleurs herbages. Voici le tableau qu'un voyageur moderne nous fait de ces contrées et de leurs habitants, et que j'aime d'autant plus à communiquer à mes lecteurs, qu'il s'applique sans doute aussi à des temps plus reculés :

« Depuis les rives du Nil, dit-il (1), jusqu'aux montagnes qui bordent les plaines fertiles de l'Égypte, on ne rencontre pendant plusieurs journées que des prairies verdoyantes. Ces plaines sont partout couvertes de grands bourgs et villages, dont la plupart sont ornés d'édifices publics, et dont plusieurs ont deux à trois mille habitants.

« Outre ces habitants de l'Égypte établis dans des demeures fixes, on trouve encore, dans les plaines contiguës au désert, des tribus errantes qui habitent sous des tentes, et qui changent de séjour selon les saisons et le besoin de pâturages. Il y en a qui vivent dans les montagnes éloignées des villages et des villes, mais ayant soin de choisir des endroits où elles peuvent avoir facilement de l'eau ; d'autres dressent leurs

(1) Maillet, p. 54.

tentes dans le voisinage de contrées habitées, où, en échange d'un petit tribut, on leur accorde la permission de faire paître leurs troupeaux. On leur donne même quelques terres à cultiver, seulement pour rester en bonne intelligence avec elles; car il ne leur faut en effet qu'une journée de marche pour être dans le désert, et pour se mettre à l'abri de toute vengeance. Habituées à la frugalité, elles peuvent, avec leur connaissance des sources, y vivre facilement quelques mois. Il n'y a pas de plus beau spectacle que de voir, aux mois de novembre, de décembre et de janvier, ces vastes prairies (où l'herbe vient presque à la hauteur de l'homme et est si épaisse qu'un bœuf couché peut y paître toute la journée sans se lever), convertes de villages, de tentes et de troupeaux. C'est vers cette époque que les nomades viennent de deux et trois cents lieues avec leurs chameaux et leurs chevaux, pour les faire brouter dans ces gras pâturages; ils paient en échange un faible tribut en laine, ou bien donnent quelques brebis ou de jeunes chameaux. Quelque temps après, ils retournent dans le désert, et se portent vers d'autres contrées par des chemins qui leur sont connus. »

Cette différence entre les pasteurs nomades et les paysans égyptiens établis dans des villages,

et livrés à l'éducation des troupeaux et à l'agriculture, fut la même dans l'antiquité. Selon Hérodote (1), ces derniers étaient un peuple fort et sain qui observait un genre de vie prescrit par les prêtres. Ils se nourrissaient de la chair des animaux qu'ils ne regardaient pas comme sacrés, de poissons, de pain fait avec du son et de la bière d'orge. Quant aux pasteurs nomades, Hérodote n'en parle qu'en passant (2); mais Diodore assure que de son temps ils avaient encore conservé leur ancien genre de vie (3).

La caste des pâtres comprenait naturellement les tribus domiciliées des Égyptiens qui faisaient de l'éducation du bétail leur principale occupation. Il serait difficile d'affirmer que les pasteurs nomades aient été admis dans cette caste; d'ailleurs ils n'appartenaient pas à la nation égyptienne, puisqu'ils étaient d'une origine arabe ou libyenne. L'immense pays de montagnes qu'ils habitaient n'était que rarement et peut-être jamais soumis en entier aux Pharaons; car, comme nous l'avons dit ailleurs, la domination sur des tribus nomades restera toujours incertaine et chancelante.

---

(1) Hérodote, II, 77.
(2) *Ibid.*, II, 128.
(3) Diodore, I, p. 52.

On ne pouvait guère, d'après leur genre de vie, les regarder autrement que comme des ennemis naturels, qu'il fallait supporter parce qu'on ne savait comment s'en débarrasser. Cela explique la haine et le mépris qu'on leur porta de tout temps, et que la caste sacerdotale eut toujours soin d'entretenir. Il est déja dit dans le siècle de Moïse (1) : « Les Égyptiens ont tous les pâtres en horreur, » et Hérodote nous retrace plusieurs exemples de ce même mépris (2); mais rien ne prouve que ce mépris se soit étendu sur les paysans égyptiens établis en des demeures fixes et occupés de l'éducation des troupeaux. Les bêtes à cornes ne passaient nullement pour impures en Égypte; les vaches étaient consacrées à Isis, et les bœufs étaient généralement employés à la nourriture et à des sacrifices. Il n'est donc pas vraisemblable que le soin donné à ces animaux ait pu souiller. Ce n'était pas tant l'éducation du bétail, du reste aussi indispensable que l'agriculture, que plutôt la vie nomade qui devait être contraire aux vues et à la politique de la caste dominante.

La caste des pâtres semble avoir compris en outre les tribus répandues dans les contrées ma-

(1) Genèse, XLVI, 34.
(2) Hérodote, II, 128.

récageuses du Delta, dont le séjour, au rapport de Strabon (1), leur aurait déja été particulièrement assigné par les anciens Pharaons. Ces tribus avaient bien, selon Hérodote, adopté les mœurs égyptiennes (2); mais toujours restées à moitié barbares, elles se livrèrent même impunément à des brigandages, parce qu'on ne put guère les atteindre dans leurs taillis de joncs dont elles construisaient en même temps leurs cabanes (3). Voilà comme nous les peint aussi Héliodore (4).

La caste des porchers, au contraire, qu'Hérodote distingue expressément de celle des bouviers, était méprisée et regardée comme impure. Elle se composait, selon lui, d'une tribu indigène (5) à laquelle tout mélange avec d'autres tribus, et même l'accès du temple, étaient interdits. Le porc était, aux yeux de l'Égyptien, un animal aussi immonde qu'il l'était aux yeux des Juifs; superstition sans doute fondée sur des causes locales que nous ne connaissons pas ou que du moins nous ne pouvons pas préciser avec certitude. Cependant, d'après un ancien usage, on

(1) Strabon, p. 1142.
(2) Hérodote, II, 92.
(3) Diodore, I, 52.
(4) Héliodore, *Æthiop.*, I, 5.
(5) Hérodote, II, 47.

sacrifiait, lors d'une certaine fête, dans chaque maison, un porc à Osiris (1). Les Égyptiens avaient en outre l'habitude de conduire, lors des semences, un troupeau de porcs dans le champ amolli par le Nil, pour enfoncer les grains dans la terre (2). Elle devenait donc indispensable à l'Égypte, cette tribu qui, du reste, semble avoir été méprisée dans ce pays autant que l'était dans l'Inde la caste des parias.

Telles furent les différentes castes des Égyptiens. On a souvent reproché à cette classification d'entraver les progrès du peuple chez qui elle est en vigueur, et de lui ôter les moyens de s'élever au-dessus d'un certain degré. Ce n'est pas là un reproche bien grave à faire aux auteurs de cette institution; car il ne faut pas oublier qu'elle devait le jour à une politique et à une civilisation naissantes. Mais il me semble que celui-là seul peut développer d'une manière impartiale les avantages et les désavantages attachés à cette institution, qui en a observé les résultats chez un peuple encore existant, comme, par exemple, chez les Hindous. Si, d'un côté, les connaissances scientifiques étant la propriété exclusive d'une seule caste, les lumières auront

(1) Hérodote, II, 48.
(2) *Ibid.*, II, 14.

ici plus de peine à se répandre parmi les masses que partout ailleurs; d'un autre côté, cette propagation des lumières devant toujours demeurer plus ou moins restreinte, la caste investie de ces connaissances en conservera religieusement les traditions, comme le montrent les Brahmanes et les Parses. Mais il est une chose qui me semble plus difficile à résoudre, c'est de savoir si cette classification héréditaire des états est réellement profitable aux arts mécaniques et aux autres branches d'industrie, comme le prétendaient les anciens Égyptiens, au témoignage de Diodore (1). Quoi qu'il en soit, il est constant que les arts et métiers ont été portés en Égypte à un si haut degré de perfection que peu de peuples de l'antiquité, et peut-être aucun, n'ont pu l'atteindre. Ils nous en ont conservé eux-mêmes les preuves dans les peintures de leurs tombeaux, où l'on voit représentés tous leurs ustensiles domestiques, leurs lits de repos et leurs siéges, leurs vases, leurs armoires ainsi que leurs instruments de musique, etc. (2). L'élégance des formes égyptiennes approche ici de celle des formes grecques. On découvre dans plusieurs une grande habileté d'exécution jointe à un luxe ex-

(1) Diodore, I, 86.
(2) Denon, tab. 135.

traordinaire ; on reconnaît même, à ce que nous assure Denon (1), des bois de l'Inde dans les siéges et autres meubles. Combien de raisons n'a-t-on pas aussi d'être circonspect dans le jugement des résultats d'une institution que nous ne connaissons que d'une manière aussi imparfaite.

Le résultat le plus important fut sans contredit la restriction du pouvoir royal par la caste sacerdotale. Les rapports entre le roi et les prêtres, la part que ces derniers avaient au gouvernement, et la manière dont ils y participaient, forment la base de la constitution égyptienne, et demandent avant tout un examen plus approfondi.

Il est clair que les rois en Égypte n'étaient pas ordinairement choisis dans la caste sacerdotale (2), de même que les rajahs de l'Inde ne sont pas pris dans la caste des brahmanes.

Les familles royales, dans lesquelles le gouvernement semble avoir été héréditaire, faisaient d'abord, apparemment, partie de la caste militaire; car quoi de plus naturel que de choisir dans cette caste le chef de l'armée, chargé de la défense du pays? Mais que le com-

---

(1) Denon, II, 276.

(2) Le prêtre de Phtha, Sethos, qui s'empara du trône, fut regardé comme usurpateur.

mandement des troupes fût confié au roi, voilà ce qui résulte des renseignements donnés par tous les écrivains, et des scènes figurées sur les monuments publics. Cela prouve déja que le pouvoir des rois, lors même qu'il était fixé par l'usage et la loi, ne pouvait être toujours le même. Un conquérant heureux, un souverain actif sera, de fait, plus puissant qu'un prince indolent, quand même il ne changerait rien à la forme de la constitution. Mais cet accroissement ou décroissement de puissance était seul soumis à des changements, tandis que le pouvoir de la caste sacerdotale reposait sur des impressions trop profondément enracinées pour être effacées, et même sur des besoins trop réels pour être oubliés.

Les prêtres étaient en possession de toutes les connaissances scientifiques, parce qu'ils avaient entre leurs mains tous les écrits et livres sacrés qui les renfermaient; ils formaient par conséquent la partie la plus instruite et la plus éclairée de la nation. Envisagés sous ce point de vue, la domination leur appartenait de droit; car il est juste que le plus intelligent commande au plus ignorant, et que la raison l'emporte sur la force.

Tout en admettant qu'une portion de leurs connaissances se soit composée d'erreurs et de superstitions, on n'en déduira cependant pas

qu'il en fût de même de toute leur science, parce qu'il est impossible que l'instruction entière d'un peuple soit basée sur l'erreur. Cela l'est d'autant plus chez un peuple où l'on voit en toute chose l'origine et l'empreinte locale. Pour peu qu'on connaisse l'Orient, on ne sera point en peine de considérer la question sous son véritable jour.

En Égypte, de même que dans tout l'Orient, la religion est le centre de toute culture scientifique. C'est à la religion que se rattache la philosophie; c'est la religion qui sanctionne les lois, la juridiction; elle est en rapport intime avec l'astronomie et les mathématiques, et donne naissance à la médecine. Ces connaissances, comme d'autres branches du savoir, souffrent l'application la plus directe à la vie pratique, soit dans les affaires publiques, soit dans les affaires privées; les hommes qui avaient ces connaissances, et qui ne se livraient rien moins qu'à de simples spéculations, ne devaient-ils pas savoir se rendre indispensables aux autres, et gagner sur eux une influence sans bornes?

La religion consistait, ici comme ailleurs, dans le culte de certaines divinités qui, à l'exception d'Osiris et d'Isis, étaient seulement locales (1), et

(1) Hérodote, II, 42.

qu'on adorait dans les principaux temples des villes et des districts. Cependant on ne saurait méconnaître dans cette variété de détails une grande uniformité d'ensemble. Si ce n'étaient pas les mêmes dieux, du moins ils se ressemblaient, et ne formaient probablement que des modifications des divinités principales. La religion des Égyptiens conserva un certain cachet général que lui imprima naturellement la caste sacerdotale répandue en tous lieux. Mais à ce culte se liaient une foule de cérémonies que non-seulement les prêtres, mais aussi les rois avaient à observer, et qui sont la plupart représentées sur les murs de leurs temples. Cela mit les rois dans une grande dépendance des prêtres, car ils furent assujettis à un cérémonial sévère qui prescrivait l'emploi de leur journée et la règle de leur vie (1). Les fils des principaux prêtres pouvaient seuls rester autour du roi. Tout était fixé;

(1) Diodore, I, p. 81, 82. Les affaires d'état étaient traitées les premières ; puis le roi allait assister à la prière publique. On proclamait ensuite les vertus du roi, non pour le flatter, mais pour lui rappeler ses devoirs. C'est dans le même but qu'on lisait l'histoire des grands hommes consignée dans les livres sacrés. Du reste, la plus grande sobriété était prescrite au roi, ainsi que la plus grande modération dans les plaisirs.

le temps des affaires d'état, des sacrifices, la table, etc. Mais ce qui était le plus restreint, c'était la juridiction du roi; il ne pouvait punir selon son caprice et sa passion, mais seulement d'après les lois. Comment ne pas reconnaître dans ces dispositions une tendance naturelle des peuples à opposer une digue au despotisme? Si les moyens qu'on employait n'étaient pas précisément conformes aux exigences d'une raison profondément éclairée, comment en faire un reproche à ces temps reculés?

Rien n'a peut-être plus embrouillé les recherches sur la religion égyptienne que le défaut de distinction entre la religion sacerdotale et populaire. Cependant la nature des choses, l'origine et les développements de la nation, nous font apercevoir entre elles une différence bien prononcée, et indépendante de la réaction de l'une sur l'autre. Si cette nation, telle qu'elle se montre dans sa période brillante, était le produit de la réunion politique de plusieurs tribus civilisées et barbares, ces dernières n'avaient-elles pas nécessairement leurs superstitions primitives, leurs divinités, leurs opinions et leurs usages, que cette réunion politique put bien modifier, mais non détruire? Je reviendrai sur ce sujet : qu'il me soit permis de m'arrêter encore quelque temps à leur religion sacerdotale, c'est-

à-dire au résumé de leurs notions scientifiques, sur lesquelles se fondait leur domination.

Ce sont leurs connaissances astronomiques qu'on a regardées, et en quelque sorte avec raison, comme la partie la plus importante de cette érudition, et cela jusqu'à prendre toute leur mythologie pour un symbole de leur astronomie. Il n'appartient qu'aux hommes de l'art de nous faire connaître leurs progrès dans cette science; mais l'importance de cette question résulte de l'application qu'on en fit à l'astrologie, au calendrier et aux usages de l'agriculture. L'astronomie et l'astrologie furent aussi liées d'une manière indissoluble chez les autres peuples de l'Orient; mais il n'y a eu guère d'autre peuple chez lequel l'astrologie ait exercé une si grande influence sur la vie pratique (1). Lors de la naissance d'un enfant, on tirait son horoscope; il servait à déterminer quel serait son sort, quand et comment il mourrait, et quel serait son caractère (2). C'est ainsi

(1) Selon GATTERER, *Commentat. Societ. Gott.*, vol IX, p. 60, il est très-probable que le labyrinthe avec ses douze palais ne fut autre chose qu'une représentation symbolique du cours annuel du soleil par les douze signes du zodiaque, et qu'il fut particulièrement affecté à des observations astrologiques.

(2) HÉRODOTE, II, 82; DIODORE, I, 91, 92.

qu'on consultait d'abord les astres avant d'entreprendre une affaire publique ou privée. Quelle influence inouïe devait obtenir une caste qui pouvait déja s'assurer par ce moyen la direction des affaires! Peu nous importe que cette croyance dans l'astrologie fût une simple superstition ou non aux yeux de ceux qui donnaient les oracles, on n'en atteignit pas moins le but politique, la restriction du pouvoir royal et la dépendance du peuple.

Une chose bien plus utile fut sans contredit l'application faite de l'astronomie à la détermination exacte des saisons et aux habitudes de l'agriculture qui en dépendaient. Il résulte de l'étude des antiquités égyptiennes que l'agriculture avait été reconnue de bonne heure comme la base de toute civilisation politique, et que la caste dominante s'était attachée particulièrement à la favoriser. Aussi ce principe se retrouve-t-il dans presque toutes les institutions de l'Égypte, dans chaque partie de sa religion et de sa mythologie. Comment en aurait-il été autrement dans un pays où la nature elle-même et l'état des localités conduisaient à ce résultat? dans un pays où l'on apercevait la plus grande fertilité à côté d'une stérilité complète? dans un pays où l'on voyait naître et prospérer des états dans la vallée fertile du Nil, tandis que des hordes

sauvages y menaient une vie errante? Les premiers fondateurs des états égyptiens durent reconnaître bientôt qu'une domination durable ne pouvait être fondée que de cette manière; aussi ne négligèrent-ils aucun des moyens que la religion et la politique pouvaient leur offrir pour inculquer, aussi profondément que possible, dans le caractère de la nation, le goût de l'agriculture.

Il n'y a presque pas une seule divinité chez les Égyptiens qui ne se rapportât en quelque sorte à ce sujet. Le soleil, la lune, la terre et le Nil, qui, comme tant d'autres vertus de la nature, formaient, sous les symboles les plus divers, des objets du culte, ne l'étaient cependant qu'autant qu'ils favorisaient la végétation et la fertilité. Osiris est l'image du Nil lorsqu'il déborde et engraisse le sol; il est en outre l'image du soleil, en ce que celui-ci ramène tous les ans la fertilité; il devient par cette voie le symbole de la civilisation en général, parce qu'elle était fondée sur l'agriculture. Isis est l'image de la terre féconde. Il nous serait facile de citer encore une foule d'autres symboles; mais leur interprétation un peu plus compliquée est hors de la tâche que nous nous sommes tracée.

Ce plan général se décèle aussi clairement dans les idées politiques répandues dans le peuple. Quel mépris n'inspirait-on pas à la nation pour

la vie pastorale; mépris qui se montre déja dans toute sa force dans le siècle de Jacob (1), et qui existait encore avec la même force du temps d'Hérodote, du moins à l'égard des porchers (2)! Ils étaient regardés comme impurs, et il était défendu aux autres castes de s'allier à eux par mariage. Forcés de former des tribus particulières, on leur témoignait presque autant de mépris qu'on en témoigne aujourd'hui aux castes inférieures de l'Indostan: politique très-naturelle, et en quelque sorte nécessaire, si les fondateurs des états égyptiens voulaient rester fidèles à leurs propres principes.

Aussi les traces de ces efforts ne sont-elles pas rares dans l'histoire de l'Égypte. Qu'on se rappelle les aventures des Israélites en ce pays. Il leur avait été permis, par une faveur toute particulière, d'y vivre comme pasteurs nomades; mais comme on voulut bientôt après, lors d'un changement de règne, leur retirer cette permission et les forcer de bâtir des villes, leur aversion pour la vie sédentaire les décida à émigrer.

Ainsi, le but naturel que les fondateurs des états égyptiens s'étaient proposé était de favoriser l'agriculture, et d'habituer les nomades à

(1) Genèse, XLVI, 34; XLIII, 32.
(2) Hérodote, II, 47.

des demeures fixes. Ce qui leur fut d'un grand secours, c'est que la nature en avait préparé les moyens en Égypte plus que dans toute autre partie du monde. La transition de la vie nomade à l'agriculture, quelque difficile qu'elle soit à expliquer ailleurs, ne s'effectua peut-être nulle part avec plus de facilité qu'en Égypte, où le labourage n'exigeait presque pas de peine, et où l'on n'avait pour ainsi dire qu'à jeter la semence pour récolter (1).

Mais dans un pays dont la fertilité dépendait de débordements périodiques, qu'il fallait bien connaître pour les calculer d'avance, et où les

---

(1) C'est à l'expédition française que nous devons les éclaircissements les plus importants sur les travaux de l'agriculture. Voyez surtout le traité de *Girard* dans les *Mémoires sur l'Égypte*, III, p. 13, etc. L'ancien usage de répandre les grains sur le sol amolli et de faire passer dessus le bétail, règne encore dans la province Siouth (p. 37); mais il est bien certain que jadis l'état et le genre d'agriculture ne furent pas partout les mêmes en Égypte. On voit représentés sur leurs peintures le labourage comme les autres travaux artificiels de l'agriculture. DENON, pl. 135. Ce qui m'étonne, c'est de voir sur les monuments le cultivateur marcher souvent devant et non derrière la charrue. *Description de l'Égypte*, *Antiquités*, vol. I, pl. 69, 71. Il semblerait que le labourage n'avait chez eux d'autre but que le hersage chez nous. MINUTOLI, Voyage, p. 242.

travaux agricoles se liaient bien plus à certaines époques fixes, la détermination exacte de l'année et de ses parties, le plan d'un bon calendrier devaient être de la plus haute importance. C'était la base de l'agriculture et en même temps de la civilisation politique et de la domination des prêtres.

Nous ne serons donc pas étonnés des soins qu'ils ont pris de fixer exactement l'année solaire; de réunir les observations et les recherches qui en découlèrent, et de fonder plusieurs grands édifices qui, à ce qu'il paraît, devaient figurer certains cycles astronomiques, et en conserver la connaissance (1). C'est ce qui fait qu'ils rattachèrent aussi leur astronomie à l'histoire physique de leur pays, et qu'ils employèrent les noms de certaines divinités, servant d'abord à caractériser certaines parties et vertus de la nature, aussi comme symboles des divisions astronomiques. Des écrivains modernes, auxquels je suis obligé de renvoyer mes lecteurs (2), ont dé-

---

(1) Voilà ce que nous prouvent le labyrinthe et le Memnonium. Le cercle d'or d'Osymandyas (Diodore, I, p. 59) ne fut évidemment qu'un calendrier qui représentait l'année solaire de 365 jours.

(2) Voyez surtout Dornedden, *Prolegomene zu einer neuen Theorie nach welcher Ægyptische Kunst und Mytholo-*

veloppé ce sujet avec une grande perspicacité, et ont montré comment les noms des dieux égyptiens avaient été employés pour désigner les années, les mois, les semaines, etc.

On a voulu en tirer la conclusion que toute la mythologie égyptienne ne fut absolument que le calendrier national; mais quoiqu'on ne puisse contester que les noms des dieux égyptiens n'aient été employés pour désigner le calendrier, il ne s'ensuit pas cependant qu'ils n'aient servi qu'à cet usage. Depuis que Heyne nous a fait pénétrer plus avant dans les mystères de la mythologie, toute explication de cette science qui tendrait à la restreindre à un seul objet, sera, sinon entièrement fausse, du moins incomplète. La mythologie d'un peuple ne comprend-elle pas toute la masse de connaissances que celui-ci avait dans son enfance, mais que, dans la pauvreté de sa langue et de son écriture, il ne pouvait repro-

---

gie befriedigend erklärt werden kann (Prolégomènes d'une nouvelle théorie pour expliquer d'une manière satisfaisante l'architecture et la mythologie de l'Égypte), dans sa *Nouvelle Interprétation de la mythologie grecque*, p. 70. Je regarde ce traité comme un des plus ingénieux et des plus instructifs qui aient été publiés sur l'ancienne Égypte; mais je ne puis souscrire d'une manière absolue à toutes les idées émises par l'auteur.

dire qu'en langage symbolique et peut-être en hiéroglyphes? Comment supposer que cette masse de connaissances se soit bornée à l'astronomie? comment le croire, surtout de la caste sacerdotale des Égyptiens, qui, comme nous le savons positivement, s'occupait aussi d'autres sciences? Ces sciences n'avaient-elles pas leurs systèmes et leurs termes techniques? et les noms des dieux employés dans l'astronomie pour désigner des objets astronomiques, ne pouvaient-ils pas aussi servir à remplir le même but dans d'autres sciences? Ainsi, tout en admettant que dans le système astronomique des Égyptiens, Osiris ait désigné l'année, Mendès la semaine, Theut le premier mois, s'ensuit-il qu'en dehors de ce système ces noms n'aient pu avoir nulle autre signification? Comment révoquer en doute que, pris dans une autre acception, Theut, comme inventeur de l'écriture, ne soit aussi le symbole de l'intelligence humaine, Mendès celui de l'univers, et Osiris le symbole de l'agriculture et de la civilisation?

Hérodote (1), et depuis lui beaucoup d'autres écrivains, ont montré que la géométrie fut, en Égypte, la fille de l'agriculture, parce que les débordements du Nil nécessitaient le mesurage

(1) Hérodote, II, 109.

fréquent des champs. Cette étude, purement locale, en agrandissant le cercle des connaissances mathématiques de la caste sacerdotale, la rendait aussi l'arbitre naturel des disputes qui devaient s'élever sur la possession des terres.

La médecine des Égyptiens, également la propriété des prêtres, était liée à leur astrologie, parce que les diverses parties du corps étaient consacrées chez eux aux astres considérés comme divinités. Voilà pourquoi, à ce que je crois, il y avait des médecins pour certaines parties du corps et pour les maladies auxquelles celles-là étaient sujettes (1). En général, leur médecine se fondait bien plus sur la diète que sur la thérapeutique. Les classes inférieures elles-mêmes, surtout les gens de la campagne, étaient obligées de se conformer à certaines règles pour le manger, le boire et la propreté (2); et à moins d'avoir une connaissance exacte des localités, on ne peut dire jusqu'à quel point ces règles étaient fondées sur des préjugés ou sur l'expérience, mais qui doivent cependant avoir été très-utiles, puisque les Égyptiens semblaient à Hérodote, après les Libyens, le plus sain de tous les peuples.

---

(1) Hérodote, II, 84.
(2) *Ibid.*, II, 77.

Il résulte de nos observations précédentes que la jurisprudence et toutes les fonctions judiciaires étaient encore échues à la caste sacerdotale. Lorsque la religion et la législation sont liées d'une manière indissoluble, que l'une est, par sa forme, une véritable loi cérémoniale, et que l'autre obtient sa sanction par la première, la connaissance des lois et la juridiction sont nécessairement la propriété des prêtres. La réunion du pouvoir souverain et judiciaire dans la personne du roi fut une des premières causes du despotisme; mais elle ne put rester long-temps cachée, ce qui explique les tentatives de séparer ces deux pouvoirs, ou du moins d'en restreindre un. Il n'y a aucun doute que la législation, dans ses branches principales, avait été développée en Égypte pour le moins autant que dans tout autre pays de l'Orient. Ce qui le prouve suffisamment, c'est qu'elle servit de modèle au décalogue de Moïse, qui tombe encore avant la période brillante des Pharaons. Quelques rois, surtout Bochoris, sont cités comme de grands législateurs (1); et lors même qu'on attribuerait à tort l'ouvrage de plusieurs siècles et de plusieurs sages à un

(1) Diodore, I, p. 90. C'est à Bochoris qu'on attribue surtout les lois qui se rapportaient au commerce.

seulement lors de leur accroissement, mais aussi après leur réunion en un grand empire, quelle importance politique ne dut pas en rejaillir sur ces monuments? Ils formaient en quelque sorte le lien de l'état dont toute l'existence était fondée sur ces temples et sur le culte auquel ils étaient consacrés. Si le Juif rattachait déja les idées de durée, de la chute et de la régénération de son état à celles de la durée, de la destruction et de la réédification de son temple, combien plus ces idées devaient-elles avoir cours chez les Egyptiens, où la caste sacerdotale jouissait d'une bien plus grande autorité? Comment nous étonner qu'on dépensât tant d'argent pour élever et conserver ces monuments?

Ajoutez à cela que toute l'architecture de la nation devait pour ainsi dire se concentrer dans l'établissement et l'agrandissement de ces constructions, puisque, grace au climat, surtout dans la Haute-Egypte, il était si facile de satisfaire aux besoins des demeures particulières. L'architecture ne fut pas appliquée à ces habitations, bâties sans doute trop légèrement pour qu'on en ait pu conserver quelques vestiges, mais seulement aux édifices publics, aux temples et aux palais. Ces derniers avaient plusieurs destinations très-étendues; et les temples aussi, à en juger par leur disposition, n'étaient pas non

plus affectés exclusivement au culte. Le sanctuaire proprement dit n'est [illegible] chapelle d'une étendue moyenne. Dans cette chapelle est entourée de constructions nombreuses de colonnades, de péristyles, de salles, et l'histoire ne nous a pas conservé les détails exactes sur leur usage, nous ne pouvons [illegible] pas douter que les réunions des prêtres et des fonctionnaires publics [illegible] les temples; que les palais servaient [illegible] de demeures aux [illegible] de lieux de réception pour les ambassadeurs, de cours de justice et de points de rendez-vous pour les [illegible] données par les souverains [illegible] ter que toute la vie publique des Egyptiens ait été liée à ces édifices et à leurs [illegible]. Autrefois on ne connaissait les monuments que par des descriptions [illegible] publication du grand ouvrage sur l'Egypte [illegible] ous ont été mis en quelque sorte sous les yeux dans les travaux d'architecture, [illegible] ment du tableau plus ou moins exact dépend l'impression; il est [illegible] tual en réalité le soit [illegible]

(1) Dezon, II, p. 64.

(2) Voyez les renseignements que nous donne [illegible] II, p. 255) au sujet du grand temple de [illegible]

seul homme, il n'en existait pas moins. Aussi y reviendrai-je encore dans le chapitre suivant.

L'érudition historique de la caste sacerdotale se rattachait principalement aux monuments publics; elle découla par conséquent de l'art antique des Égyptiens. Cela donne lieu à une autre question fort importante pour l'intelligence de l'Égypte politique: L'art, qu'était-il chez cette nation?

La vue seule des ouvrages d'art de toute espèce qu'elle nous a laissés nous conduit à la conjecture que les Égyptiens devaient se former une idée différente de l'art que les autres peuples. L'art était chez eux dans un rapport bien plus intime avec la vie pratique; il ne put avoir pour but de représenter le beau, lors même qu'il adoptait souvent un caractère de grandeur et de majesté. Ceci fut impossible chez un peuple chez qui l'art, depuis son origine jusqu'à son dernier développement, demeura la base de la politique et de l'érudition, chez qui, par conséquent, il fut d'une grande importance (importance si grande, que si nous étions en état d'en donner l'histoire, nous posséderions en quelque sorte aussi l'histoire de la haute civilisation de l'Égypte), mais chez qui il dut aussi avoir un autre but que chez des peuples où il jouissait de la plus par-

faite liberté et indépendance, parce qu'il n'existait que pour lui-même (1).

Il n'y eut que deux branches principales d'art en Égypte : l'architecture et la sculpture; mais toutes deux appartenant à la même souche, furent liées si intimement entre elles, qu'on peut à peine parler de l'une sans l'autre, et qu'il doit être difficile de dire laquelle des deux avait été faite pour l'autre. Toute l'histoire de l'art égyptien peut se résumer en ces principes : l'art plastique se liait à l'hiéroglyphe, figuré par la sculpture; celle-ci demandait des monuments publics pour trouver une place digne de ses sujets, de sorte que ces monuments devenaient à la fois les piliers de la religion et de l'état.

L'architecture des Égyptiens, abstraction faite des ouvrages de sculpture qui couvraient leurs murs, fut de tout temps dans le rapport le plus intime avec le gouvernement. Si les premiers états qui s'élevèrent en Égypte furent des états sacerdotaux, ayant pour centre un temple ou sanctuaire; s'ils conservèrent ce caractère non-

(1) Je ne parle pas ici de la musique, qui d'ailleurs ne fut certainement pas négligée chez les Égyptiens, comme on trouve la preuve dans les instruments de musique, surtout la harpe, la guitare, représentés dans la *Description de l'Égypte*, pl. II, 44, 91, et la flûte (I, 70).

seulement lors de leur accroissement, mais aussi après leur réunion en un grand empire, quelle importance politique ne dut pas en rejaillir sur ces monuments? Ils formaient en quelque sorte le lien de l'état dont toute l'existence était fondée sur ces temples et sur le culte auquel ils étaient consacrés. Si le Juif rattachait déja les idées de la durée, de la chute et de la régénération de son état à celles de la durée, de la destruction et de la réédification de son temple, combien plus ces idées devaient-elles avoir cours chez les Égyptiens, où la caste sacerdotale jouissait d'une bien plus grande autorité? Comment nous étonner qu'on dépensât tant d'argent pour élever et conserver ces monuments?

Ajoutez à cela que toute l'architecture de la nation devait pour ainsi dire se concentrer dans l'établissement et l'agrandissement de ces constructions, puisque, grace au climat, surtout dans la Haute-Égypte, il était si facile de satisfaire aux besoins des demeures particulières. L'architecture ne fut pas appliquée à ces habitations, bâties sans doute trop légèrement pour qu'on en ait pu conserver quelques vestiges, mais seulement aux édifices publics, aux temples et aux palais. Ces derniers avaient plusieurs destinations très-étendues; et les temples aussi, à en juger par leur disposition, n'étaient pas non

plus affectés exclusivement au culte. Le sanctuaire proprement dit n'est qu'une espèce de chapelle d'une étendue moyenne (1); mais cette chapelle est entourée de constructions immenses, de colonnades, de péristyles, de salles, etc. Si l'histoire ne nous a pas conservé des notions exactes sur leur usage, nous ne pouvons cependant pas douter que les réunions des prêtres et des fonctionnaires publics n'aient eu lieu dans les temples; que les palais servaient, non-seulement de demeures aux rois, mais aussi de lieux de réception pour les ambassadeurs, de cours de justice et de points de réunion pour les fêtes données par les souverains, etc. Qui pourrait contester que toute la vie publique des Égyptiens n'ait été liée à ces édifices et à ces temples (2)?

Autrefois on ne connaissait ces monuments que par des descriptions arides; mais depuis la publication du grand ouvrage sur l'Égypte, ils nous ont été mis en quelque sorte sous les yeux. Dans les travaux d'architecture, c'est ordinairement du tableau plus ou moins grand que dépend l'impression; il faut que ce qui est colossal en réalité le soit aussi dans la copie.

---

(1) Denon, II, p. 64.

(2) Voyez les renseignements que nous donne Denon (II, p. 255) au sujet du grand temple de Karnak.

Quelle haute opinion ces dessins ne nous donnent-ils pas des richesses, des ressources, des connaissances et du goût d'un peuple capable d'élever des monuments aussi accomplis qu'imposants! Quelles idées ne nous font-ils pas concevoir de l'éclat et de la puissance qui distinguaient les anciens états, et des relations qui existaient entre les peuples! C'est sur ces monuments que l'Égypte voulait être jugée par la postérité; et quelles que soient les énigmes qui restent encore à déchiffrer, nous ne pouvons plus guère tomber dans de grandes erreurs sur l'ensemble de la nation, son caractère, ses connaissances et toute son existence politique.

Son architecture elle-même a été examinée aujourd'hui sous le rapport mécanique et esthétique par beaucoup de connaisseurs qui, sous l'impression de leurs premières études, étaient plutôt prévenus contre elle que disposés en sa faveur. Elle n'a pas seulement soutenu cette épreuve en général; mais même, plus on entra dans les détails, plus elle parut juste, riche et accomplie.

Cette architecture était évidemment basée sur une théorie dont les préceptes furent suivis invariablement. Le même plan semble avoir été observé pour chaque temple, qui forme un tout bien coordonné, lors même que la construction durait plusieurs siècles. L'architecture égyptienne

garda par conséquent toujours le même caractère, et subit moins de changements dans le cours de plus de dix siècles, que l'architecture grecque n'en essuya en un seul.

Le plan et la disposition des sanctuaires égyptiens, indépendamment de la différence des mesures et des accessoires, se ressemblent tellement dans les choses essentielles, qu'on y reconnaît aussitôt les principes généraux auxquels l'architecture publique était soumise. La première entrée devait former une masse colossale et imposante; ce qui explique ces pylones propres à l'Égypte, ou pyramides entre lesquelles se trouvait la grande porte (1). On les traversait pour entrer dans la cour entourée, de colonnes séparées l'une de l'autre par des murs qui s'élevaient à la moitié ou aux deux tiers de la hauteur des colonnes. Ce péristyle était, à ce qu'il semble, destiné aux assemblées du peuple, pour voir à une certaine distance les cérémonies et processions sacrées. Tout était disposé de manière à ce que cela pût se faire commodément. Après ce péristyle venait le grand portique, supporté par trois ou quatre rangées de colonnes énormes, et auquel souvent encore succédait un autre portique. On passait de là dans deux ou trois salles qui se

(1) Voyez page 49 de ce volume.

touchaient immédiatement, et qui servaient probablement à des processions et autres cérémonies, et dont la dernière renfermait le sanctuaire. Celui-ci se composait d'une niche en granit ou porphyre d'un seul morceau, qui contenait l'animal sacré, ou bien aussi la statue de la divinité adorée en ce lieu. Les salles étaient entourées, des deux côtés et au fond, de corridors qui conduisaient à des pièces et à des chambres habitées ou du moins visitées par les prêtres. Il y avait encore autour de tout l'édifice une autre enceinte, de sorte qu'une foule de murs défendaient l'entrée du sanctuaire. Ces constructions, où il n'entrait aucun ciment, étant tout en pierres, et l'ensemble étant combiné de manière à pouvoir se soutenir par ses propres masses, le temps ne s'est pas trop attaqué à ces monuments, tout ce qui est encore debout se tient immuable; les hommes et le feu y ont seuls porté quelques ravages; les tremblements de terre y sont inconnus.

Ce qui frappe en premier lieu dans les diverses parties de cette architecture, ce sont ces grandes entrées et les masses énormes qui concoururent à leur élévation. Examinées au dehors et en dedans, elles paraissent avoir servi non-seulement comme objet de luxe, mais aussi d'utilité; et la conjecture qu'on employait leurs terrasses pour

faire des observations astronomiques et astrologiques est très-vraisemblable (1). Mais ce qui excite le plus notre admiration, ce sont les colonnes et leurs chapiteaux. C'est là où se déploient à la fois la simplicité et toute la richesse de l'architecture égyptienne. Les ornements des chapiteaux sont empruntés à quelques plantes indigènes, le lotus, le palmier et autres.

Qui croirait qne l'imagination ait trouvé un champ assez vaste pour créer une diversité si étonnante? Les colonnes égyptiennes diffèrent de celles des Grecs en ce point que le chapiteau de chaque colonne a aussi ses ornements particuliers, où toutefois les proportions sont observées, pour ne pas détruire l'effet de l'ensemble. Ces monuments donnent également de grands éclaircissements sur l'histoire et l'âge de cette architecture. Denon, en y jetant un coup d'œil rapide, avait déja découvert dans les temples de Thèbes et de Philae une marche progressive et une certaine gradation (2). Ces indications ont été confirmées par les recherches plus exactes de Gau et autres.

---

(1) Cela semble prouvé par l'observation faite dernièrement, que les ouvertures de croisées dans ces pylones ont été disposées de manière à ce qu'on puisse voir seulement en haut, et non en bas. MINUTOLI, p. 44.

(2) DENON, II, p. 91, 107, et surtout 161 et suiv.

Si quelques temples de Thèbes décèlent encore l'enfance de l'art, ceux du grand Apollinopolis et de Tentyris montrent le plus haut degré de perfection qu'il ait jamais atteint en Égypte. Des siècles durent s'écouler avant que l'architecture pût parvenir à cette noblesse, et même le petit nombre de fragments qui se sont conservés de l'histoire d'Égypte, attestent que l'établissement d'un seul de ces monuments gigantesques fut l'ouvrage de plusieurs générations. Combien de rois ne travaillèrent pas, selon Hérodote, au temple de Phtha, à Memphis, avant qu'il fût achevé! Mais à quelles considérations ne sommes-nous pas conduits par la découverte faite à Éléphantis, à Edfou et ailleurs, que plusieurs de ces édifices antiques sont construits des matériaux de monuments aussi anciens (1)! Pendant combien de temps la Haute-Égypte n'a-t-elle pas dû être le centre du monde civilisé!

L'architecture, comme nous l'avons déja dit, fut dans une liaison presque indissoluble avec la sculpture, sa sœur. Si celle-là seule demeurait un art muet, celle-ci lui prêtait un langage. En examinant les monuments égyptiens de toute espèce, on reconnaît qu'on appliqua la sculpture principalement à la représentation des hiérogly-

(1) *Description d'Égypte*, chap. I, p. 59.

phes et des objets auxquels ils se rapportaient, ainsi que des usages sacrés, des adorations, des offrandes et des processions. Mais si l'hiéroglyphe fut constamment le soutien de la sculpture et de tout art plastique en Égypte, ce fait explique déja en grande partie la marche que l'art prit dans ce pays.

L'hiéroglyphe emprunta ses caractères aux objets de la nature et de l'art qu'il représentait. Il ne fallait qu'indiquer ces objets pour qu'on pût les reconnaître. Cela demandait une grande justesse des contours, une certaine adresse mécanique dans l'exécution; et c'est en quoi brille l'art plastique des Égyptiens, lors même qu'il ne peint pas des hiéroglyphes. Il aima mieux représenter les sujets (à l'exception des scènes guerrières) dans l'état du repos que dans celui du mouvement. L'expression de la passion fut tout à fait hors de sa sphère. Si cependant la représentation du repos doit être, bien plus que celle du mouvement, le but de la sculpture, elle demeura, chez les Égyptiens, fidèle à son caractère; mais en s'attachant si peu à rendre l'expression de la beauté, elle ne s'éleva jamais bien haut, tout en poussant l'exécution mécanique jusqu'à la perfection.

La première chose qui excite la surprise de l'observateur est la quantité prodigieuse de sculptures dont les parois et murs sont ornés. Si

nous devons un grand nombre de copies au zèle combiné des artistes français, nous n'en possédons cependant guère plus que des échantillons. Pour qu'un temple fût accompli, il fallait que ses parois, ses colonnes, ainsi que les plafonds, fussent entièrement couverts de sculptures, à l'exception des bandes des corniches qui n'en avaient jamais. Cependant tout était combiné de manière à ce que les grandes formes d'architecture ne se trouvassent pas masquées par ces sculptures. C'est sur les lignes tracées par ces formes que se réglaient la grandeur et l'ordonnance des bas-reliefs, et c'est ainsi que tout étant couvert de sculptures, rien ne paraît surchargé. Mais quoique l'examen plus approfondi de la pierre employée à ces ouvrages (qui montra la grande facilité de la travailler avec le ciseau) explique en quelque sorte cette richesse, on ne peut cependant pas s'empêcher de s'étonner de la quantité d'artistes que l'ancienne Égypte devait avoir à sa disposition pour achever de tels travaux.

Quant aux sujets de ces sculptures, nous pouvons à présent nous en former une opinion générale, quoique nous ne soyons pas encore guère plus avancés dans l'explication de chacune séparement. Les hiéroglyphes proprement dits n'en forment que la moindre partie; ce qui est le plus saillant, ce sont des tableaux qui repré-

sentent des sujets religieux, les divinités et le culte rendu à ces divinités. Ce culte se compose en grande partie de toutes sortes d'offrandes, quelquefois aussi de véritables sacrifices, parmi lesquels on peut à peine méconnaître des sacrifices humains. J'ai déja montré ailleurs que je suis loin de prendre ces sculptures pour de simples ornements, mais que je leur attribue au contraire un sens historique, et que je les regarde comme les représentations des hommages offerts par les Pharaons à la caste sacerdotale pour obtenir en échange des honneurs. Mais, comme les mêmes scènes se reproduisent ici très-souvent, l'art plastique semble aussi avoir été soumis à des règles fixes. On y voit en outre la représentation de processions, parmi lesquelles on aperçoit le plus souvent celle de la nef sacrée, toutefois avec beaucoup de modifications (1). Cependant le chapitre suivant nous apprendra que la sculpture ne se borna nullement à des scènes religieuses, qu'elle représenta aussi des sujets historiques, du moins sur les parois des palais de Thèbes. Il y a, à côté et au-dessus de ces scènes religieuses, des inscriptions rédigées en hiéroglyphes, qui s'y

(1) Voyez surtout la scène représentée sur le temple de Karnak, à Thèbes. *Antiquités*, vol. III, pl. 32, 36.

rapportent évidemment; on n'en a pas remarqué jusqu'ici à côté des bas-reliefs historiques (1).

Mais ce qui dut singulièrement animer la vue de ces sculptures et en général celle de temples, fut que toutes ces sculptures étaient à la fois des peintures. Elles étaient sans doute enluminées

---

(1) Outre les éclaircissements donnés par les savants et les artistes français, le rapport du capitaine anglais Burr, attaché à la division de l'Inde qui fut envoyée en Égypte, mérite notre attention. Voy. *Bibl. Britannique*, t. XXXVIII, *Littérature*, p. 208—221. Il ne concerne, à la vérité, que le temple de Denderah; mais il est curieux et important d'entendre parler un Anglais venant de l'Inde sur un sujet exploré quelque temps avant par des Français. Burr reconnut facilement dans le vêtement des figures le costume qu'on porte encore aujourd'hui dans l'Inde. « J'avais supposé souvent qu'il devait y avoir entre les nations de l'Orient une plus grande analogie de costumes, et par conséquent aussi des relations plus étroites, lorsqu'elles étaient encore unies par le même culte; et jamais supposition ne se confirma plus qu'à la vue de ce temple et des sculptures dont il est revêtu. Les Indiens qui nous accompagnaient regardaient ces ruines avec une admiration mêlée de respect; cela venait de la ressemblance qu'il y avait entre plusieurs figures qu'ils virent en cet endroit et leurs divinités; et plus encore de l'opinion que ce temple était l'ouvrage d'un rakschah qui avait visité la terre. »

Je ferai en outre observer que Burr trouva à Denderah ce qu'Alvarez avait rencontré à Axum, des statues de lions vomissant de l'eau.

au dehors comme au dedans (1). On se servait de quatre couleurs ou de cinq, en y comprenant le blanc, savoir : le jaune, le rouge, le bleu et le vert, mais sans les mélanger. L'application de ces couleurs à certains objets particuliers, avait ses règles fixes. Les mêmes divinités sont aussi peintes avec les mêmes couleurs, comme par exemple ordinairement en bleu. Il est difficile de se figurer quelle impression devait faire cette variété de couleurs appliquées aux ornements de ces édifices imposants; les témoins oculaires assurent que tout ce qu'ils en virent était dans l'harmonie la plus complète avec le caractère de l'ensemble (2). On conçoit facilement que cet usage des couleurs devait aussi être calculé pour influer sur la masse du peuple. On se servait en outre de la peinture pour orner les parois des tombeaux. Les sujets qu'elle représentait n'étaient guère que des copies fidèles des objets et des occupations de la vie. La précision et la correction des contours semblent aussi leur avoir été propres; mais ce qui les distingue le plus, c'est la fraîcheur et la durée des couleurs,

(1) Pour avoir une idée de ce remarquable aspect, voyez la planche euluminée figurant le temple de Karnak. *Antiquités*, vol. III, pl. 34.

(2) *Description d'Égypte*, chap. V, p. 18.

dans la préparation desquelles les Égyptiens surpassèrent, à ce qu'il paraît, tous les autres peuples, tandis qu'ils n'eurent aucune idée de leur mélange.

Si, dans ces conjonctures, l'emploi de la peinture dut rester très-restreint, celui de la sculpture fut d'autant plus étendu. Comme celle-ci représente principalement les hiéroglyphes, elle tenait en quelque sorte lieu d'écriture; du moins pour toutes les choses qui, inscrites sur les monuments publics, devaient être transmis à la postérité. C'est ainsi que l'architecture et la sculpture se prêtèrent mutuellement la main. Il n'y eut guère dans l'ancienne Égypte un temple dont les parois ne fussent couvertes d'inscriptions et de bas-reliefs; et sans prétendre que ces édifices aient été élevés à cause de ces inscriptions, ce fut cependant un des principaux motifs. Quelque peine que nous ayons encore à expliquer ces inscriptions et ces scènes, nous savons cependant qu'elles ont trait ou à l'astronomie, ou à l'histoire, ou à la religion, et peut-être aussi à la morale. Par l'union intime de l'architecture et de la sculpture, les monuments publics et les édifices des Égyptiens reçurent de nouvelles destinations importantes, telles qu'ils n'en eurent jamais de semblables chez aucun autre peuple. « Un temple d'É-

gypte, dit un voyageur moderne (1), est pour ainsi dire un livre ouvert, où la science est dévoilée, la morale enseignée, et où les connaissances utiles sont montrées. Tout parle, tout est animé, et tout respire le même esprit. Les poteaux des portes, les coins les plus secrets donnent une règle, un précepte, et tout cela s'enchaîne avec une harmonie admirable! Ces édifices majestueux devenant ainsi en quelque sorte les archives vivantes des connaissances scientifiques de la nature, comment nous étonner de l'importance qu'ils avaient à ses yeux? »

L'art en général, à l'exception peut-être de la partie purement mécanique, entrait sans doute dans le cercle de l'érudition sacerdotale. L'architecture, combien de notions mécaniques et mathématiques n'exigeait-elle pas; notions qui ne pouvaient appartenir qu'aux prêtres, lors même qu'ils employaient des artistes et des maîtres ouvriers pour exécuter les travaux (2)? Il ne pouvait guère en être autrement

---

(1) Denon, II, p. 16.

(2) La copie intéressante du transport d'un colosse, que nous devons au comte Minutoli (pl. XIII), montre en effet qu'on cherchait la force mouvante dans les bras des hommes; mais celle-ci ne pouvait suffire pour élever les

de la sculpture, puisque celle-ci devait conserver leurs connaissances.

Mais il faut bien se garder de confondre cette érudition ou religion sacerdotale avec la religion populaire. S'il faut convenir que le culte des mêmes divinités formait un lien entre l'une et l'autre, il n'en est pas moins certain que si elles s'accordaient en certains points, elles ne pouvaient pourtant pas être absolument les mêmes. L'érudition sacerdotale ne pouvait et ne devait pas être l'affaire du peuple, elle était le partage exclusif de la caste supérieure. La religion populaire consistait dans le culte de certaines divinités, dans les fêtes nationales qui s'y rattachaient, et dans certaines croyances religieuses qui exerçaient en partie une grande influence sur la vie pratique.

Si les mêmes divinités étaient adorées par les prêtres et le peuple, il ne faut pas en tirer la conclusion que les noms de ces divinités eussent la même signification dans la croyance populaire que dans le système scientifique de la caste sacerdotale. L'idée que la masse du peuple se

---

colosses et pour monter les blocs énormes qui forment les combles des portiques. Pour ces choses, il fallait recourir aux forces mécaniques.

formait en Égypte des dieux, fut certainement aussi grossière que chez les autres peuples, et le fut peut-être encore davantage, comme le porte à croire la zoolâtrie, culte qui a peut-être le plus embarrassé les savants; car plusieurs espèces d'animaux n'étaient pas seulement regardées comme sacrées, mais il était encore défendu, sous peine de mort, de les tuer, et on en conservait même quelques-uns dans des temples, où ils étaient entretenus avec le plus grand soin; on leur offrait des sacrifices et on les adorait comme des divinités; après leur mort ils étaient embaumés et déposés dans des tombeaux sacrés (1). Autant ce culte fut général en Égypte, autant il éprouva de variété dans certains districts. Il n'y eut que peu d'espèces d'animaux adorés de tous les Égyptiens. Tout le reste était sacré en un endroit et ne l'était pas dans un autre. On pouvait les tuer et manger dans un nome, tandis que dans un autre on était tué soi-même lorsqu'on les blessait (2).

Suivant toutes nos notions sur l'histoire du genre humain, l'origine du culte des animaux

---

(1) Meiners, *Sur le culte des animaux chez les Égyptiens*, dans ses *Mélanges*, t. I, p. 204—224.

(2) Hérodote, II, 65, etc.

remonte aux temps où les peuples étaient encore plongés dans la barbarie. Il découla sans doute, ainsi que l'adoration d'autres objets naturels, de la même source; mais je regarde comme très-difficile, sinon comme impossible, d'expliquer mieux son origine, ce qui me semble assez prouvé par l'insuffisance de toutes les hypothèses anciennes et modernes, fondées tantôt sur la rareté, tantôt sur l'utilité ou la malfaisance des animaux. Il faudrait se rendre sauvage avec le sauvage pour juger de ses rapports vis-à-vis des animaux; ce n'est qu'alors que nous serions en état de tracer la marche de ses sentiments qui le conduisit à l'adoration de certains animaux. Indiquer les raisons mentionnées plus haut, serait déja attribuer au sauvage un raisonnement dont il n'est pas capable. Une préférence pour telle ou telle espèce fut peut-être la cause la plus commune, quoique je ne la prenne pas pour la seule (1).

En jetant un regard sur l'immense Afrique,

---

(1) Voyez surtout ce que Bossmann, p. 446, raconte de l'adoration des serpents à Fida, dans la Guinée. La race des serpents n'y est pas seulement sacrée et inviolable, mais quelques-uns d'entre eux sont entretenus dans un édifice particulier, et adorés comme des dieux, absolument comme chez les Égyptiens.

et en voyant presque partout, depuis la côte de l'Éthiopie jusqu'au Sénégal, le culte des animaux introduit par les nègres barbares (1), on ne saurait douter qu'il n'ait également pris naissance chez leurs frères, les Égyptiens, lorsque ces derniers étaient encore dans un état voisin de la barbarie. A en juger par l'analogie avec d'autres peuples, il faut regarder ce culte comme établi dès l'origine chez les premiers habitants de l'Égypte; mais modifié dans les temps d'une plus haute civilisation, soit à dessein, soit par des circonstances fortuites.

La variété et la différence qui existent dans le culte des animaux s'expliquent assez naturellement par le nombre des tribus qui habitaient l'Égypte, et par la différence qui existait primitivement entre elles. Nous retrouvons les mêmes variations chez les autres peuples de l'Afrique. Quels sont les animaux qu'il faut regarder comme sacrés ou comme profanes? Cette question semble dépendre, dans l'enfance des peuples, de circonstances bien frivoles et insignifiantes, dont la re-

(1) On trouve des observations très-instructives sur ce sujet dans l'ouvrage de Bowdich : *An essay on the superstitious customs and arts, commons to the ancient Egyptians, Abyssinians and the Ashantees*, London, 1821.

cherche doit être nécessairement infructueuse à une époque plus récente. C'est ainsi qu'on ne peut pas déterminer pourquoi on adore dans une partie de l'Égypte le crocodile, et dans une autre l'hippopotame. Chaque tribu observait à cet égard une ancienne croyance populaire.

Mais si l'on considère la nature et la différence du culte des animaux en Égypte dans des temps moins reculés, il paraît hors de doute que ce culte a dû se lier d'abord, d'une manière plus intime, à la civilisation politique du peuple, et que la caste sacerdotale, lors de l'établissement de ses colonies, s'en est servie pour se soumettre et s'attacher les tribus barbares. Le culte des animaux varie, comme nous l'a montré Hérodote, selon les nomes. Cela ne nous donne-t-il pas le droit de supposer que les prêtres égyptiens, pour gagner les aborigènes, en adoptèrent le culte, assignèrent aux animaux réputés sacrés des demeures dans leurs temples, et firent ainsi de ces temples les sanctuaires communs de ces tribus?

Il est probable que des révolutions politiques ont aussi apporté plusieurs changements dans ce culte. Si nous voyons, par exemple, le taureau, sacré à Memphis, devenir la divinité nationale de toute l'Égypte, n'en faut-il pas chercher la raison dans les événements qui firent de Memphis

la capitale de tout le pays? Mais il faut bien distinguer de ce culte populaire l'application qu'en firent les prêtres. Ils empruntèrent d'abord aux animaux sacrés une partie de leurs signes d'écriture. Les hiéroglyphes étant en général les copies des objets de la nature et de l'art, on ne sera pas surpris que les copies des animaux forment une classe principale de ces caractères. Comme ces animaux étaient en outre sacrés dans la croyance populaire, il dut venir naturellement aux prêtres l'idée de s'en servir de préférence pour marquer la nature divine, ou bien aussi pour désigner certains attributs de la divinité. C'est ainsi que l'épervier, dont on aperçoit l'image au dessus de l'entrée des temples et dans beaucoup d'autres occasions, caractérise sans doute la nature divine, sacrée et consacrée en général; de même l'escarbot aura servi à caractériser l'univers; etc.

Mais en exprimant aussi, à l'aide de certains animaux, quelques attributs des divinités, il s'établit probablement l'usage si bizarre à nos yeux, de représenter les divinités elles-mêmes, qu'on se figurait sous une forme humaine, avec des têtes d'animaux; et si nous reconnaissons en général chez les prêtres une tendance prononcée à copier en quelque sorte les divinités qu'ils servaient, dans leurs costumes et leur extérieur,

cela nous aide aussi à expliquer les représenta-
tions si fréquentes des prêtres avec des têtes o
des masques d'animaux. Cependant tant que nou
ne connaîtrons pas le rituel de la caste sacerdo
tale, les interprétations de chacune de ces repré
sentations en particulier seront toujours bie
incertaines.

Quant aux rites sacrés et fêtes populaires d
Égyptiens, Hérodote (1) nous les a décrits si exa
tement que nous pouvons les juger avec plein
connaissance de cause. Ces traditions ont d'auta
plus de prix qu'elles nous peignent, outre la cas
sacerdotale, aussi le caractère et la manière d
penser des classes inférieures. On ne peut s'en
pêcher d'en inférer que malgré les lumières de
caste dominante et l'influence de l'agriculture
des arts de la paix, ces dernières conservèrent to
jours quelque chose de leur barbarie primitive,
qu'elles ne s'élevèrent jamais à un haut développ
ment moral. Comment pouvait-il aussi en être au
trement dans un pays où les connaissances scienti-
fiques, et avec elles toute civilisation supérieure,
restèrent la propriété exclusive de la caste sacer-
dotale (2). Leurs fêtes et leurs rites sacrés furent

(1) Hérodote, II, 40, 42, 60, 63.

(2) Quoique la connaissance des hiéroglyphes, en tan
que l'écriture démotique en découlait, ne pût être caché

presque sans exception, d'un genre enthousiaste, comme ils le sont d'ordinaire chez des barbares qui se livrent à une joie effrénée ou à des expiations extravagantes. Ces dernières étaient presque plus fréquentes et plus fortes chez les Égyptiens que ne l'était la première. Peu de leurs fêtes se passaient sans macérations, et leurs sacrifices étaient en grande partie expiatoires, tandis que dans d'autres solennités ils faisaient éclater des démonstrations d'une joie folle. Leurs processions portaient encore toujours l'empreinte d'un temps barbare où le sentiment de la morale et de la décence s'est encore peu développé (1).

---

entièrement au peuple, les écritures symbolique et énigmatique lui restèrent cependant étrangères; et lors même qu'il lisait les inscriptions sur les temples, aucun exemple ne prouve que les prêtres lui aient accordé la lecture des livres sacrés. On conçoit facilement, et sans avoir besoin d'autre preuve, que l'esprit de caste ait porté les prêtres égyptiens ainsi que les brahmanes à défendre cette lecture au peuple pour se maintenir dans la possession exclusive des connaissances qui lui étaient nécessaires. Je ne puis partager l'opinion de Zoega, *De Obeliscis*, p. 482, qui prétend que la connaissance des hiérogyphes n'était devenue la propriété de la caste sacerdotale que parce qu'elle avait été trop difficile et trop pénible pour la masse du peuple.

(1) Hérodote, II, 48. On aurait désiré en trouver des preuves dans les sculptures qui représentent si souvent des sacrifices et des rites sacrés; mais l'art semble aussi à cet

Chez un peuple gouverné de tout temps par des prêtres, il faut s'attendre d'avance à trouver des oracles, le lien le plus fort qui puisse, dans l'enfance du genre humain, attacher des tribus barbares à un certain culte. Méroé et Ammonium nous montrent des états dont les centres étaient des oracles, et à en juger par l'Égypte plus moderne, ils ne semblent pas avoir exercé une moindre influence sur l'instruction des premiers états égyptiens. Nous ignorons s'il se rattachait dans le principe un oracle à chaque établissement des prêtres, mais du temps d'Hérodote il y en avait dans un grand nombre des principales villes et des principaux temples de l'Égypte. Cet auteur cite expressément l'oracle d'Ammon à Thèbes, ceux d'Hercule, d'Orus ou Apollon, de Bubastis ou d'Artémis, de Mars, de Minerve, établis dans les villes où ces dieux avaient leurs temples. C'est l'oracle de Latone, dans la ville de Buto, qui, par des raisons que nous ne connaissons

égard avoir suivi des principes fixes, en demeurant dans les limites sévères de la décence. La plupart du temps, c'est le roi, reconnaissable par sa coiffure, qui, accompagné de sa suite, offre le sacrifice. Lorsque le peuple est représenté, il se trouve indiqué par quelques figures placées en ligne droite, l'une après l'autre, dans une posture respectueuse. Mais la plupart des figures sont celles des prêtres, caractérisées par leur costume et leur coiffure.

pas, avait conservé le plus de crédit (1). La manière dont se rendaient les oracles n'était pas partout la même. Nous avons fait voir dans le volume précédent l'usage adopté pour l'oracle d'Ammon (2). Mais au rapport d'Hérodote, les oracles n'étaient en général rendus que par des divinités, et seulement par certaines divinités; institution qui en assurait d'autant plus la possession exclusive à la caste sacerdotale.

De toutes les idées religieuses des Égyptiens, il n'en est aucune qui ait eu une aussi grande influence sur leur vie privée et leur constitution politique, que celle de la continuation de l'existence après la mort.

Tous les témoignages s'accordent en ce point que cette croyance régnait en Égypte, mais les opinions se partagent sur la manière dont cette croyance s'était formée. Hérodote (3) semble nous donner à ce sujet le renseignement le plus clair et le plus digne de foi, en disant : « Les Égyptiens croient que Bacchus et Cérès président à tout ce qui se passe sous la terre; ils

---

(1) Hérodote, II, 83, 154.

(2) Voyez aussi *Description d'Égypte*, *Antiquités*, vol. XIV, pl. 32, 36, et vol. I, pl. 37.

(3) Hérodote, II, 123.

ont aussi les premiers avancé que l'ame des hommes est immortelle, et qu'après la destruction du corps, elle entre dans un animal toujours prêt à naître; qu'elle parcourt ainsi successivement tous les animaux qui vivent sur la terre et dans les eaux, ou qui volent dans les airs, et qu'enfin elle retourne de nouveau dans le corps d'un homme naissant. Cette migration s'accomplit en trois mille ans. »

Il résulte de ce passage que les Égyptiens croyaient à une métempsycose; en sorte que l'ame, après avoir passé, dans un cycle déterminé, par toutes les espèces d'animaux, rentrait dans un corps humain, non dans l'ancien, mais dans un nouveau. Mais comment concilier avec cette idée toutes les dispositions qu'on faisait, ou pour conserver les corps en les embaumant, où bien pour leur procurer des lieux de repos sûrs dans des tombeaux construits avec tant d'art? Comment l'accorder avec les idées d'enfer, de Hadès ou d'Amenthès (comme on l'appelait en ce pays); idées qui, selon des témoignages positifs, même ceux d'Hérodote, étaient accréditées parmi la nation? Elles se contredisent tellement que tout le monde doit sentir l'impossibilité de les mettre d'accord (1).

(1) Zoëga (*De Obeliscis*, p. 294, 310), qui a développé

Cette difficulté aussi ne se laisse, à ce que je crois, expliquer que par la différence qui existait entre la religion populaire et la religion sacerdotale. La doctrine de la métempsycose, telle qu'Hérodote l'attribuait aux Égyptiens, ne pouvait être une croyance populaire : elle porte des traces trop visibles d'un système scientifique. Cela ne ressort-il pas en partie de l'assertion que les ames devaient passer par toutes les espèces d'animaux avant d'être réunies de nouveau à un corps humain, et surtout de cette autre opinion, que cela avait lieu dans un temps donné, dont la détermination reposait sans doute sur des observations astronomiques et astrologiques (1)? Tout cela me fait conjecturer que la doctrine de la métempsycose n'était qu'un système philosophique des prêtres, mais nullement une religion populaire.

---

avec beaucoup d'érudition la recherche sur les idées que se formaient les Égyptiens des enfers, explique ainsi le passage d'Hérodote : « L'ame, dit-il, descend avec le corps dans l'Amenthès, et ne commence sa migration que lorsque celui-ci est putréfié. Mais comment cette opinion pouvait-elle régner dans un pays où l'on embaumait les corps de manière qu'ils ne pouvaient pas se corrompre? »

(1) Gatterer, *Commentat. Societ. Gotting.*, vol. IX, p. 60; etc.

Ce système contrastait absolument avec la croyance populaire, que Diodore (1) nous représente de la manière la plus concise et la plus claire : « Les Égyptiens, dit-il, regardent l'espace de cette vie comme très-insignifiant, mais ils estiment d'autant plus une vie tranquille après la mort; aussi n'appellent-ils les demeures des vivants que des auberges où les hommes n'entrent en quelque sorte que pour quelques instants; les tombeaux, au contraire, ils les nomment des demeures éternelles, parce que les morts habitent un temps infini dans l'enfer. C'est pourquoi ils se donnent peu de peine pour élever leurs maisons, tandis qu'ils consacrent des sommes immenses et des soins infinis à la construction de leurs tombeaux. »

Quoique ces paroles de l'historien exigent encore d'autres explications, il n'est pas moins certain, au premier coup d'œil, qu'elles offrent la clef d'une des parties les plus intéressantes des antiquités égyptiennes.

La croyance d'une continuation de l'existence après la mort fut, selon ce témoignage, non-seulement une croyance populaire, mais elle eut encore une haute influence sur la vie pratique. Diodore ne nous dit pas positivement ce qui avait

(1) Diodore, I, p. 60, 61.

fait naître cette idée chez les Égyptiens, mais on ne peut guère avoir des doutes à cet égard lorsqu'on examine leur conduite envers leurs morts. Ils croyaient que le corps survivait, et s'attachaient par conséquent à l'idée matérielle la plus grossière. Le corps est pour eux tout l'homme; c'est donc de sa conservation que dépend la continuation de l'existence. Il se peut qu'on lia par la suite certaines théories à cette idée; mais il ne faut pas la développer, parce qu'elle fut et demeura toujours fondée sur les sens, et qu'on attribuerait autrement aux Égyptiens des pensées qu'ils n'avaient pas. Mais en partant de ce principe, et en faisant en outre la part du caractère local et du climat, presque tous les usages de ce peuple envers ses morts s'expliquent naturellement.

On conçoit facilement pourquoi on mit tant de soin à la préparation des momies, et comment elle put devenir générale. Hérodote (1) a décrit les trois procédés plus ou moins dispendieux. Qui ne voit pas que tout devait dépendre de cette préparation qui assurait au corps sa conservation, non-seulement pour quelque temps, mais pour toujours, à moins qu'il ne fût détruit d'une manière violente?

(1) Hérodote, II, 86—88.

Le besoin d'un endroit commode et sûr pour conserver le corps dut donc se faire sentir immédiatement après. Ce ne pouvait être des tombeaux comme chez nous, où le cadavre est livré à la corruption, et encore bien moins des sépulcres romains ou grecs, où l'on en conservait seulement les cendres. Il fallait des demeures particulières pour les morts, où leur conservation et leur repos fussent assurés. La plaine fertile de l'Égypte, dont le sol est resserré, offrant d'ailleurs à peine assez de place pour les vivants, ne se prêtait pas à cet usage, à cause des inondations du Nil; mais la nature semblait avoir pris à tâche d'assigner aux morts leurs demeures. La plaine rocailleuse au pied de la chaîne des montagnes occidentales, ainsi que cette chaîne elle-même, n'étaient pas seulement à l'abri des débordements du fleuve, mais contenaient encore des grottes naturelles propres à recevoir les dépouilles mortelles des Égyptiens. Lorsque ces grottes commencèrent à manquer, il fut facile à l'art d'en construire d'autres; aussi l'Égypte moyenne et la Basse-Égypte renferment-elles, le long de la chaîne Libyque, un nombre infini de ces tombeaux, en partie pratiqués dans les rochers des montagnes, en partie placés dans des souterrains artificiels, où l'on pénètre par des ouvertures ou des puits. Chaque ville avait un

pareil asile de repos pour ses morts, dont l'étendue devait varier dans la même proportion que celle des villes. Les tombeaux des rois de Thèbes, qui se trouvent dans une vallée de rochers isolée, ainsi que les autres monuments funèbres (1) de cette cité, ont excité jusqu'ici le plus l'attention des voyageurs; cependant il y en a d'autres qui offrent aussi ample matière à des recherches (2).

Ce fut, au rapport de Diodore, à l'ornement de ces demeures éternelles qu'on consacra les plus grands soins. L'idée que la vie à venir est une continuation de celle-ci est trop naturelle à l'homme pour qu'il ne s'y attache pas. C'est pourquoi les tombeaux furent en grande partie des tombeaux de famille (3), et cela explique aussi le genre de peintures et de sculptures dont ils sont ornés. L'Égyptien étant partagé, dans ce monde, entre les devoirs de la religion et la vie domestique, voulut aussi se les tracer pour l'autre monde. C'est pourquoi les parois de ces sépulcres sont remplies à la fois

---

(1) Denon, pl. 42, et t. II, 108, 271, 287.

(2) Comme, par exemple, ceux d'Éleithias. *Mémoires sur l'Égypte*, III, 141, etc.

(3) Denon, pl. 76; II, 313.

d'hiéroglyphes, de scènes religieuses, et des occupations de la vie, de l'agriculture, des arts, etc.

Comme plusieurs de ces tombeaux, dans lesquels on descendait par des puits, se trouvaient sous le sol rocailleux couvert de sable, il devenait nécessaire d'élever au-dessus des monuments pour qu'on en pût reconnaître l'ensemble, et pour que l'entrée ne fût pas comblée de sable. C'est là probablement ce qui a donné naissance aux pyramides. Leur forme répondit assez bien à ce but, et ce ne fut qu'insensiblement qu'on arriva à l'idée de les élever jusqu'à une grandeur colossale (1); ce qui résulte déja de l'existence des pyramides basses, et ce qui deviendra encore plus évident, si on parvient à confirmer la conjecture que les monuments étaient l'ouvrage des anciens Pharaons éthiopiens, et une imitation des pyramides de Méroé (2).

---

(1) Voyez Zoega, *De Obeliscis*, p. 379, etc.

(2) Nous avons déja fait remarquer plus haut que l'indication donnée par Hérodote sur les fondateurs des pyramides ne fut nullement la seule. Hérodote la tenait des prêtres de Memphis, dont la connaissance ne se bornait qu'aux fondateurs de leur temple et des monuments voisins. Ils ne savaient rien des pyramides de Sakkara et des autres de l'Égypte moyenne. Cependant leur nombre montre que la dynastie sous laquelle ces pyramides furent élevées doit avoir régné un long espace de temps;

Hérodote fait déja remarquer que les grottes sous les grandes pyramides sont dignes de la

---

de même que la comparaison avec les tombeaux des rois de Thèbes prouve que cette dynastie ne fut pas de Thèbes. C'est un autre genre d'architecture; on n'y trouve ni hiéroglyphes, ni bas-reliefs. Il est certain, d'après les dernières découvertes, que la construction des pyramides, sur une échelle inférieure, à la vérité, appartint dans le principe à Méroé. Ces raisons me font croire que les pyramides égyptiennes font partie des monuments les plus anciens, et qu'elles ont été élevées par les dix-huit Pharaons éthiopiens qui, au rapport d'Hérodote, régnèrent bien long-temps avant Sésostris, et étaient du nombre des 330 rois dont les prêtres récitaient les noms. Cette conjecture explique du moins tout, et est encore confirmée par Manéthon, qui place dans la quatrième dynastie (dynastie de Memphis, mais d'une maison étrangère), la construction de la grande pyramide, qu'Hérodote attribue à Cheops. C'est le troisième roi de cette race, nommé Suphis, qui doit l'avoir élevée (Eusèbe, *Chron.*, p. 207). On a ouvert cette pyramide de Sakkara, à l'instigation du comte Minutoli (p. 299), qui a remarqué que la disposition de ce monument s'accordait avec ceux de Méroé. Les hiéroglyphes inscrits sur les poteaux d'une porte accessoire semblent réfuter l'opinion accréditée qu'il n'y a pas d'hiéroglyphes dans les pyramides; mais si l'on n'en trouvait pas d'autres, on pourrait bien former la conjecture qu'ils datent d'une époque plus récente, puisqu'on en a rencontré d'autres dessinés en noir sur une autre porte, qui certainement n'y avaient pas été mis lors de la construction du monument.

plus haute admiration (1), et les ouvertures ou les puits que l'on trouve dans ces pyramides ainsi que dans celles de Sakkara n'avaient guère d'autre destination que de conduire aux tombeaux souterrains (2), dont l'examen plus approfondi est encore réservé à d'autres voyageurs.

L'emplacement de ces tombeaux s'accordait déja avec les idées de la mort. C'était le commencement du désert, où la nature semble mourir, où toute végétation cesse, et où succèdent d'immenses plaines arides dont on n'avait jamais vu la fin. Quoi de plus naturel, dans ces conjonctures, que de voir se former chez les Égyptiens l'idée d'un royaume des morts, ou enfer, autrement dit Amenthès? Et comme ils regardaient le séjour dans l'enfer comme une continuation de cette vie, on conçoit comment ils purent appliquer à l'Amenthès des idées qui autrement paraîtraient étranges. L'enfer a ses dieux, ses habitants, jusqu'à ses animaux. Bacchus et Cérès, c'est-à-dire Osiris et Isis, règnent en ces lieux, où le premier a le surnom de Sérapis (3). Celui-ci avait même son

(1) Hérodote, II, 124. Il ajoute aussi expressément que leur fondateur, Cheops, les destina à l'usage des sépulcres.

(2) Zoega, l. c.

(3) *Ibid.*, p. 302, 310.

temple au milieu du royaume des morts (1). Les loups sont les animaux gardiens de l'Amenthès; ce qui fait qu'eux, et les dieux dont nous venons de parler, paraissent si souvent sur les monuments funèbres.

Cela montre aussi comment les Égyptiens purent attacher tant d'importance aux obsèques. Tant que le cadavre n'est pas déposé dans le tombeau, il n'est pas encore dans le royaume des morts, et tant qu'il n'y a pas sa demeure éternelle, la conservation paisible de son existence ne lui est pas assurée. Les momies des pères et mères et des parents furent par conséquent les gages les plus sûrs (2); car il n'y avait pas, selon leurs idées, de devoir plus sacré que de les dégager et de leur donner un asile de repos (3).

Ce sont-là, à ce que je crois, les principaux traits des idées que la masse des Égyptiens se formait de la continuation de l'existence après la mort. Mais comme ils développèrent toujours de plus en plus le tableau du royaume des morts,

---

(1) C'est l'ancien Serapeum (distinct du plus moderne à Alexandrie), dont Strabon (p. 1162) rapporte qu'il était situé au milieu des sables.

(2) Hérodote, II, 122; Zoega, p. 307, etc.

(3) Diodore, I, p. 104.

ils finirent par y attacher plusieurs idées, parmi lesquelles aucune ne mérite autant d'attention que celle des punitions et des récompenses données par les juges dans l'Amenthès.

Quoique cette idée semble au premier abord s'accorder bien peu avec celle du royaume des morts en Égypte, on conçoit cependant sans peine que cette croyance put s'y établir, si l'on attachait à l'Amenthès l'idée d'un royaume du monde, gouverné par des dieux. Mais cette croyance était aussi, comme nous l'apprend Diodore, tout différemment formée que chez nous, et se liait intimement aux autres idées que se formait la nation des enfers. « Avant de commencer les funérailles, dit cet auteur (1), on assemblait un tribunal de morts composé de quarante membres; ce tribunal examinait la conduite du défunt, et décidait s'il était digne des obsèques ou non. Tout homme avait le droit

(1) Diodore, I, p. 102, 103. Cet auteur compte parmi les cérémonies funèbres le passage des morts dans une barque snr un lac, ce qui doit avoir donné lieu à la fable grecque du Styx. Nous voyons cette barque représentée souvent, soit dans les temples, soit sur des rouleaux de papyrus. Il ne faut pas confondre cette barque avec la nef d'Ammon, qui se distingue facilement par les insignes de ce dieu et le sanctuaire portatif.

de s'élever comme accusateur; mais une grande punition l'attendait si son accusation était reconnue fausse. Le mort avait-il été déclaré digne des obsèques, on suppliait les dieux de l'Amenthès de le recevoir parmi ses habitants dans le sein des justes. »

Il résulte de ce récit, que l'idée de punition ou de récompense après la mort se liait le plus immédiatement à la permission ou au refus des obsèques (1). L'entrée du royaume des morts, et avec elle l'existence sûre et tranquille, était donc soumise à cette permission. Habitué qu'on était à ce jugement des morts, et familiarisé avec l'idée des rois et des juges aux enfers, nous ne pouvons nous étonner, en appliquant cette institution plus particulièrement à l'Amenthès, d'y voir figurer Sérapis comme juge des morts. Le Musée britannique offre un tel jugement représenté sur une caisse de mort, et expliqué parfaitement par Zoëga (2). Au bout supérieur d'un rouleau de papyrus trouvé dans la caisse d'une momie, et apporté en Europe

(1) Le jugement célèbre des rois morts avait absolument le même sens; il ne se distinguait des particuliers que par une plus grande solennité.

(2) Zoëga, *De Obeliscis*, p. 305.

par l'expédition française (1), on aperçoit Osiris assis en qualité de juge avec ses attributs ordinaires. Il y a devant lui une fleur de lotus comme symbole de la vie éternelle, et une lionne, probablement comme gardienne des enfers. Une petite figure humaine est pesée dans une grande balance par deux figures ou génies, ayant, l'une une tête de chien, comme symbole de la sensualité grossière; et l'autre une tête d'épervier, le symbole ordinaire de la nature divine. Tous deux mettent la main à la balance et semblent faire des remontrances à Osiris. Devant lui se tient Hermès à la tête d'Ibis et les tablettes à la main, sur lesquelles il note les défauts et les vertus du mort (2). Ce tribunal devait apparemment décider si le nouveau

(1) Denon, pl. 141. C'est par erreur qu'il explique cette scène comme une initiation aux mystères.

(2) Je laisse à un autre commentateur l'explication de quelques figures accessoires, sur lesquelles je n'ai pas d'opinion arrêtée. Plusieurs scènes pareilles ont été copiées depuis, et expliquées en partie. De ce nombre est surtout la *Copie figurée d'un rouleau de papyrus trouvé en Égypte par M. Fontana, expliqué par M. de Hammer.* Vienne, 1822. Les principales figures sont : Osiris ou Sérapis, comme juge, Thot ou Hermès, comme greffier, et une figure avec la balance. Ce n'est que dans les figures accessoires qu'on rencontre quelques différences.

venu pouvait rester ou non dans le royaume des morts. Il se peut que ces idées se soient développées avec le temps, et qu'on y en ait rattaché d'autres qui se rapprochassent davantage de nos idées sur les récompenses et les punitions après la mort.

J'ai cherché jusqu'ici à dépeindre en général l'état et la constitution de l'Égypte sous les Pharaons; je puis espérer que plusieurs points encore obscurs s'éclairciront lorsque nous nous occuperons de la ville royale de Thèbes.

CHAPITRE III.

THÈBES ET SES MONUMENTS.

Des cohortes innombrables de Maures et d'Égyptiens constituaient ta puissance. Put et la Libye t'offraient leurs auxiliaires.

NAHUM, III, 9.

QUELQUE profonde que soit l'obscurité qui couvre l'histoire de l'Égypte, on ne peut cependant pas douter que l'état de Thèbes ne fût un des plus anciens et des plus puissants. C'est aussi lui principalement que les recherches des derniers voyageurs ont en quelque sorte fait ressortir de ses ruines. Les monuments sont les témoins d'un temps où Thèbes fut le centre de toute civilisation ; d'une civilisation morte aujourd'hui,

mais qui forme néanmoins un des échelons sur lesquels le genre humain s'est élevé à un plus haut degré de connaissances. Aussi combien une narration exacte et complète de l'origine, de la grandeur et de la chute de Thèbes, ne serait-elle pas à désirer!

Mais qui oserait la demander! A peine si quelques rayons d'une faible lumière viennent éclairer ce tableau placé dans l'ombre! Les seules sources auxquelles nous puissions puiser, sont les écrivains et les monuments. Nous connaîtrions bien mieux l'histoire de Thèbes, si Hérodote nous eût raconté tout ce qu'il en savait. Il est étonnant que cet auteur (1), qui visita lui-même cette cité célèbre, ne nous parle presque pas de ses monuments et de son histoire.

S'il faut en attribuer la cause à la description de Thèbes faite quelque temps auparavant par Hécatée de Milète, il aurait mieux valu que celui-ci n'eût jamais écrit. Quoi qu'il en soit, Hérodote ne nous donne que peu de renseignements historiques, qu'il recueillit de la bouche des prêtres de Thèbes; d'ailleurs tout ce qu'il nous rapporte sur l'Égypte, il semble plutôt l'avoir appris des prêtres de Memphis et d'Hé-

(1) Hérodote, II, 143.

liopolis que de ceux de Thèbes, où il ne se rendit qu'après avoir visité les deux autres villes (1).

Notre principal guide est Diodore de Sicile. C'est à lui que nous devons les notions les plus exactes sur les monuments ainsi que sur l'histoire et la constitution de Thèbes. L'authenticité de ses relations dépend donc particulièrement des sources auxquelles elles ont été puisées. Elles se fondent sur le témoignage de ses yeux, sur les rapports des prêtres thébains, sur les écrits des écrivains grecs qui avaient visité et décrit Thèbes avant lui.

Diodore fut lui-même à Thèbes (2). Il parcourut l'Égypte dans la cent quatre-vingtième olympiade; par conséquent entre l'an 60 et 56 avant J.-C., durant le règne de Ptolémée Auletès. Il parle donc dans ses descriptions comme témoin

---

(1) Hérodote nous fait connaître (II, 3) qu'il alla d'abord à Memphis, où il s'instruisit auprès des prêtres, et qu'il se rendit ensuite à Héliopolis et Thèbes pour comparer les narrations des uns avec celles des autres. Les renseignements historiques qu'il donne chap. 99 — 142 appartiennent entièrement aux prêtres de Memphis. Lorsqu'il rapporte quelque chose sur la foi des prêtres de Thèbes, comme au chap. 143, il a soin d'en faire expressément la remarque.

(2) Diodore, I, p. 56.

oculaire, et nous n'avons aucun motif de suspecter sa véracité, ou de l'accuser d'exagération, d'autant moins qu'il s'appuie sur l'accord de ses récits avec ceux des autres écrivains (1). Cependant il semble avoir emprunté à ces derniers quelques-unes de ses descriptions, soit parce qu'il n'avait rien noté sur certains objets, soit par d'autres raisons que nous ne pouvons expliquer. Mais il ne s'ensuit pas néanmoins qu'il n'eût pas vu lui-même les objets.

Il puisa en outre aux relations orales et même écrites des prêtres thébains. Il s'exprime à ce sujet de la manière suivante :

« Je rapporterai ce qui se trouve dans les commentaires des prêtres égyptiens, après l'avoir soumis à un examen sévère. » Ce témoignage est si précis qu'il ne nous reste que deux alternatives : ou Diodore a lu les écrits des prêtres, ou bien il faut taxer ses écrits de contes. Mais en admettant qu'il se soit trompé dans ses calculs

(1) Diodore, I, p. 80. Αὐτὰ δὲ τὰ παρὰ τοῖς ἱερεῦσιν τοῖς κατ' Αἴγυπτον ἐν ταῖς ἀναγραφαῖς γεγραμμένα φιλοτίμως ἐξητακότες ἐκθησόμεθα. *Quæ a sacerdotibus Ægypti in commentariis relata pensiculate examinavimus, ea nunc exponemus.* Voyez encore I, p. 36, où, en indiquant la quantité des villes et des populations, il cite ces nombres d'après les commentaires des prêtres.

chronologiques, et autres données, personne n'a encore pu le convaincre d'avoir inventé des histoires à plaisir. L'objection naturelle qu'on oppose à ce raisonnement est que Diodore n'entendait pas l'égyptien, et qu'il n'avait pas su lire des ouvrages écrits en hiéroglyphes. Mais ne pouvait-il pas y avoir des traductions ou des extraits faits par les prêtres pour l'usage des voyageurs grecs? Cela ne devenait-il pas même un besoin à mesure que le nombre de ces derniers croissait? Que celui qui regarde cela comme impossible se rappelle que déja deux siècles avant Diodore, le prêtre Manéthon rédigea à Héliopolis, non un maigre extrait, mais une histoire d'Égypte en langue grecque (1). Cette opinion semble même s'étayer sur une expression dont se sert Diodore dans ce passage. Il n'appelle pas les ouvrages des prêtres des écrits sacrés, comme il a l'habitude de faire lorsqu'il en parle (2), mais simplement leurs écrits. J'ai cru devoir faire cette observation; mais je laisse à mes lecteurs

(1) Ou bien, si l'on demande un autre exemple, la traduction grecque des inscriptions sur l'obélisque d'Héliopolis (transporté à Rome dans le *circus Maximus*) qu'Ammien Marcellin, XVII, 4, nous a conservée de l'ouvrage d'Hermapion.

(2) Comme, par exemple, I, p. 53 et ailleurs.

la solution d'une question où nous sommes toujours réduits à des conjectures. Il n'en reste pas moins certain que les annales sacerdotales de Thèbes forment la seconde source à laquelle Diodore a puisé ses récits.

Reste une troisième source : les écrits des Grecs qui visitèrent l'Égypte avant lui. Diodore ne nous a pas laissé ignorer les auteurs qu'il a consultés. De ce nombre n'est nullement Hérodote; il n'en fait mention que pour le blâmer d'avoir entremêlé sa narration de fables (1); mais il a surtout mis à profit les ouvrages d'Hécatée l'aîné et le jeune, de Cadmus et d'Hellanicus. Hécatée l'aîné est le même dont Hérodote cite les relations avec les prêtres thébains (2). Il avait été en Égypte du temps de Darius, fils d'Hystaspe, et avait traité de ce pays, soit dans sa géographie, soit dans un ouvrage spécial. Il était de Milète, et c'est évidemment de lui que Diodore veut parler, lorsqu'il le présente, avec ses deux compatriotes et pour ainsi dire contemporains Cadmus et Hellanicus, qui avaient aussi écrit sur l'Égypte, comme un des plus anciens écrivains (3). Quant à Hécatée le jeune,

(1) Diodore, I, p. 44.

(2) Hérodote, II, 143.

(3) Diodore, l. c. Voyez aussi Voss, *De Historia graeca*, p. 441.

d'Abdéra, Diodore en fait mention dans un autre passage (1). Il fut en Égypte, et notamment à Thèbes, environ deux siècles après son homonyme, sous le règne de Ptolomée-Lagus, et écrivit les *Ægyptiaca*, ouvrage dont Diodore semble avoir tiré le plus de parti. Ces auteurs devaient également aux prêtres thébains les renseignements qu'ils donnaient. Il résulte de ces différentes indications que les relations de Diodore sur l'histoire d'Égypte sont empruntées, soit directement, soit indirectement, aux récits des prêtres thébains.

Les dynasties de Manéthon, pontife à Héliopolis, puisées aux archives des prêtres, ont obtenu dans les derniers temps une autorité plus grande que celle qu'on leur attribuait autrefois. Depuis que nous possédons la chronique complète d'Eusèbe dans une traduction arménienne (2), les extraits de Manéthon qui y sont contenus, sont aussi devenus plus complets et plus exacts. Mais ils furent encore confirmés d'une manière surprenante depuis la découverte des hiéroglyphes phonétiques, lorsque les noms et les titres des rois sur les monuments furent déchiffrés.

---

(1) Diodore, I, p. 56.

(2) Voyez la note de la page 104 de ce volume.

On découvrit alors une liste des noms de Pharaons comme il s'en trouve dans les dynasties de Manéthon, surtout dans sa dix-huitième et sa dix-neuvième, les plus importantes pour nos recherches.

La comparaison de ces trois principaux auteurs conduit à un résultat, à ce que je crois, très-curieux pour l'intelligence des antiquités égyptiennes. Si Hérodote puisa aux relations orales et écrites des prêtres de Memphis, Diodore à celles de Thèbes, Manéthon à celles d'Héliopolis, nous nous trouvons posséder les annales des trois principaux siéges de l'érudition sacerdotale en Égypte. Cela explique aussi suffisamment pourquoi les récits de ces écrivains ne s'accordent pas entre eux.

Mais ces sources que nous ouvrent les anciens auteurs ne nous feraient acquérir qu'une faible connaissance de Thèbes, si les monuments de cette ville ne venaient à notre secours. C'est eux seuls qui nous font concevoir la grandeur de cette ville royale, et nous montrent le degré de civilisation auquel était parvenu le peuple qui les avait élevés. S'ils ne nous offrent pas une histoire suivie, ils nous donnent cependant, avec les relations écrites dont ils sont en quelque sorte le commentaire vivant, un aperçu historique de cet ancien état durant sa plus bril-

lante époque. C'est à eux que se borneront nos recherches. Une description plus exacte et en même temps parlante de ces anciens monuments, faite d'après les copies des savants français qui suivirent Napoléon en Égypte, et les renseignements fournis par des voyageurs modernes (1), doivent former par conséquent la base

---

(1) A la fin du dix-huitième siècle, nos notions sur les monuments de Thèbes étaient encore si incomplètes qu'on n'en pouvait guère rien dire de bien certain. Des nombreux voyageurs qui visitèrent l'Égypte, peu seulement atteignirent la Haute-Égypte; ces derniers eurent rarement l'occasion de faire des recherches étendues, et encore moins souvent le temps et l'habileté nécessaires pour reproduire dans des copies fidèles les objets qui s'étaient offerts à leurs yeux. Pokocke et Norden méritent seuls d'être distingués parmi la foule de ces voyageurs. Cependant ils sont bien loin de nous peindre convenablement les monuments de cette grande cité, et de nous donner une idée tant soit peu satisfaisante des merveilles de l'antiquité. Le *Voyage de* Denon *dans la Basse et Haute-Égypte*, Paris, 1802, nous fit mieux connaître les monuments de la Haute-Égypte, et en partie aussi ceux de Thèbes. Il appela l'attention sur ce pays, et fit pressentir d'autres découvertes importantes. La masse énorme de ces ouvrages d'art le força néanmoins de s'en tenir à quelques copies, et quoique soutenu par le gouvernement, ses moyens ne lui permirent pas de faire ces dessins sur une échelle proportionnée à la grandeur et à la majesté de leurs sujets. Mais on apprit bientôt que le gouvernement français, faisant

de cette histoire. Nous y rattacherons ensuite les développements historiques que l'on peut en-

---

un appel aux efforts réunis de plusieurs artistes et savants, préparait un ouvrage qui devait contenir une description aussi complète que possible de l'Égypte ancienne et moderne, de ses produits, de ses habitants et de la nature de son sol. La première livraison de ce grand ouvrage parut en 1811 sous le titre de *Description de l'Égypte*. Elle comprend la Haute-Égypte depuis la limite méridionale jusqu'à Thèbes, et se divise, comme les suivantes, en trois sections : *Antiquités*, *Histoire naturelle* et *État moderne*. Les antiquités dont il peut être question ici traitaient surtout des monuments de Philæ, d'Éléphantis, d'Assuan, d'Esné, d'Edfou, d'Éleuthias et de quelques autres moins importants. Les seconde et troisième livraisons, publiées en 1815, sont consacrées entièrement aux monuments de Thèbes. La gravure s'est pour ainsi dire surpassée elle-même, et nous retrace en cent soixante-une planches (part. II, 92 planches; part. III, 69 planches) les ouvrages d'art de la plus ancienne ville du monde. Si à la vue de ces planches, les architectes de notre temps ne pouvaient qu'avouer qu'ils ne sont plus en état d'élever de si grands édifices, ceux de l'antiquité à leur tour ne verraient pas sans admiration les copies de leurs propres monuments. Vers la même époque parut aussi l'ouvrage de mon ami et ancien élève W. Hamilton, dont la première partie est consacrée à l'Égypte, et surtout à la Haute-Égypte et à Thèbes : *Remarks on several parts of Turkey*, vol. I. *Ægyptiaca*, London, 1809. On y trouve en petit plusieurs des principales copies du grand ouvrage français.

core faire découler aujourd'hui des sources indiquées plus haut.

I. LES MONUMENTS.

L'emplacement de l'ancienne Thèbes a été mesuré avec une telle exactitude par les Français, et présenté sur un si grand plan, que celui-ci ne laisse rien à désirer. La vallée du Nil ne présentait pas, dans la Haute-Égypte, aucun autre endroit qui fût aussi propre à l'établissement d'une grande capitale. Les chaînes de montagnes des deux côtés du fleuve, la Libyque à l'Ouest, et l'Arabique à l'Est, se retirent à un tel point qu'elles laissent sur les deux rives la place à une vaste plaine dont la largeur de

---

On sent tout l'avantage de pouvoir comparer les descriptions et les jugements ainsi que les copies des voyageurs de deux nations différentes, et de pouvoir pour ainsi dire contrôler les uns par les autres. A ces travaux se joignirent l'ouvrage de BELZONI, *Narrative of the operations and recent discoveries in Egypt and Nubia*, London, 1821, avec un superbe atlas de gravures, et le *Voyage du général comte* MINUTOLI, Berlin, 1824, ouvrage instructif par l'exactitude diplomatique qui a présidé aux copies des monuments, surtout des obélisques du Luxor et de leurs inscriptions. Je passe sous silence les nombreux voyages d'une moindre importance, et qui n'ont pas de gravures.

l'Ouest à l'Est est de trois à trois lieues et demie, et dont la longueur, du Nord au Sud, est à peu près la même. Strabon en évalue l'étendue à quatre-vingts stades (1), et Diodore à cent cinquante. Cette plaine se ferme au Nord, où les deux chaînes de montagne se rapprochent de nouveau du Nil, tandis qu'elle reste ouverte au Sud, où la chaîne occidentale se tient éloignée du fleuve. L'emplacement de l'ancienne Thèbes fut donc restreint par la nature, mais cependant assez grand pour contenir une des premières villes de l'ancien monde.

Suivant Strabon, on ne peut douter que la ville ne se soit étendue sur toute la plaine. Mais comme à l'Ouest du fleuve les monuments sur terre se prolongent jusqu'au pied de la chaîne libyque (où commencent les constructions souterraines), il ne devait guère y rester beaucoup de place pour les demeures particulières. Il en fut autrement à l'Est du Nil, où les grands monuments touchant pour ainsi dire le fleuve, laissaient, dans la vaste plaine qui suivait jusqu'à la chaîne arabique, une place suffisante à la ville proprement dite (2).

---

(1) Strabon, p. 1170; Diodore, I, p. 36.

(2) Stephanus, *De Urbibus*, à l'article Διόσπολις, nous a

Thèbes était donc située des deux côtés du Nil, sans cependant que les deux moitiés de la ville fussent réunies par un pont. Un peuple dont l'architecture ne connaît pas d'arches ne pouvait guère en jeter un sur un fleuve dont la largeur opposerait même aujourd'hui de grandes difficultés à une telle entreprise (1). Nous nous rendrons mieux compte des monuments encore existants, en les distinguant par la place qu'ils occupent sur les deux rives du fleuve. Les plus importants d'entre eux portent les noms des

---

conservé une indication remarquable sur l'ancienne Thèbes. « Avant d'être saccagée par les Perses, elle aurait eu, selon Caton, treize mille rues (κώμας), sept millions d'habitants, quatre cents stades de longueur, et aurait occupé trois mille sept cents arpents de terre mesurés. » Il est difficile de dire comment le nom de Caton se trouve ici, puisque Stéphanus ne cite jamais autre part des écrivains romains. Ce nom vient peut-être d'une fausse abréviation de Ἑκαταῖος, que Stéphanus cite souvent, et qui avait décrit Thèbes. Quant aux autres allégations, le compilateur maladroit semble avoir confondu la Thébaïde avec Thèbes; car c'est à sept millions d'habitants que d'autres écrivains portent la population de ce pays et non de cette ville. Diodore, I, p. 36.

(1) La largeur du fleuve comprend ici sept à huit cents toises; il renferme cependant plusieurs îles dépourvues de monuments, et qui n'ont peut-être pris naissance que plus tard.

villages placés des deux côtés dans la plaine; à l'Ouest les villages Medinat-Abou et Kurnou; à l'Est, Luxor et Karnak, auxquels se joint, à l'extrémité du Nord-Est de la vallée, Med-Amuth, où les ruines les plus extérieures sont encore debout; mais ces monuments se ressemblent tellement, quant à l'étendue et à la grandeur, que les voix sont partagées sur la préférence à donner à ceux placés du côté de l'Ouest, ou à ceux qu'on rencontre du côté de l'Est.

A. *Monuments à l'Ouest du Nil.*

Ces monuments sont d'une nature bien diverse. Ils s'étendent, à peu d'interruptions près, du Sud au Nord, et tous dans le voisinage de la chaîne libyque, de sorte qu'il reste entre elle et le fleuve une plaine spacieuse qui était probablement remplie autrefois de demeures particulières. En allant du Sud au Nord, nous rencontrons :

1° L'*Arène* (1). La première chose qui se présente aux regards est une arène immense en

(1) Hamilton (p. 151) nie l'existence de cette arène; il la prend pour le lit d'un ancien canal (indiqué aussi par les savants français), et prétend que ce ne peut être une arène, parce que, avec deux mille yards de long, elle n'en aurait que quarante de large. Cependant les recherches, ainsi que les

ruine, à l'extrémité méridionale de laquelle s'élève un petit temple, mais à côté de laquelle on voit une porte d'une telle dimension qu'on est porté à croire qu'il y avait en ce lieu un édifice bien plus grand. L'arène a plus de six mille pieds de long et trois mille de large; son étendue, d'après l'indication française, était sept fois celle du Champ-de-Mars à Paris (624,380 toises carrées), et offrait par conséquent assez de place pour les exercices et évolutions d'une armée considérable.

Le tout était entouré d'une enceinte qui présente aujourd'hui autant de chaînes de collines, entre lesquelles on distingue les portes ou entrées, dont on compte encore trente-neuf, et dont le nombre peut s'être monté à cinquante. L'entrée principale, où l'on a laissé une ouverture plus large, était du côté de l'Est; et toute l'enceinte montre assez clairement qu'elle était ornée

---

mesures et les cartes des Français, ne laissent pas subsister le moindre doute à ce sujet; et je ne puis m'expliquer l'erreur d'Hamilton qu'en supposant que les inondations périodiques l'empêchèrent de bien examiner les localités. Il se peut qu'Hamilton ait pris la double enceinte du côté de l'Ouest, éloignée d'environ quarante yards de l'autre, pour l'enceinte des deux côtés, d'autant plus que celle du côté de l'Est n'existe qu'en morceaux épars.

d'une architecture superbe représentant des sujets de triomphe. Ce grand cirque était apparemment déja en dehors, mais aux portes de la ville: il y en a un plus petit en outre, du côté de l'Est, presque en face du premier; et s'ils étaient tous deux devant la ville, ils peuvent servir à déterminer sa limite méridionale. Ces cirques n'étaient sans doute pas destinés exclusivement à des combats et à des courses dans des chars, mais aussi à la réunion et à l'exercice des armées qui, sous la conduite de Sésostris et d'autres conquérants, partaient de ce lieu pour leurs expéditions et y revenaient en triomphe après la victoire.

2° A cette arène succèdent, plus au Nord, toujours sur la lisière du territoire étroit de sable qui descend le long de la chaîne libyque, les antiquités de Medinat-Abou. Je comprends sous cette dénomination :

a, un palais et un temple, immédiatement pris de l'extrémité septentrionale de l'arène;

b, le colosse de Memnon avec les autres colosses qui se trouvent à l'entour, et les ruines d'un édifice qui semble être le Memnonium de Strabon;

c, le palais et le tombeau d'Osymandyas, appelé aussi souvent par d'autres écrivains le Memnonium.

Tous ces monuments sont presque au pied de la chaîne libyque, à quinze cents toises du Nil.

Examinons d'abord le palais avec un pavillon contigu et le temple. Il est très-important de faire remarquer que l'on rencontre ici des édifices dont la disposition montre qu'ils n'étaient pas des temples proprement dits, mais qu'ils ne pouvaient avoir d'autre destination que de servir d'habitation, probablement aux souverains. Le pavillon est un édifice de deux étages, où il y a plusieurs salons et chambres avec beaucoup de croisées. Sa position est si heureusement choisie qu'elle domine de ce point, non-seulement tous les monuments de Medinat-Abou, mais aussi ceux qui se trouvent de l'autre côté du Nil, et toute la plaine dans laquelle Thèbes était située. Tout, jusqu'aux ornements qui couvrent les parois, paraît indiquer que c'était le séjour ordinaire du roi. Les scènes figurées sur les murs diffèrent de celles des temples, et représentent, en partie, des sujets domestiques. Malheureusement l'édifice est extrêmement dégradé; cependant l'étage supérieur s'est bien conservé.

A environ deux cent cinquante pieds Nord-Ouest de ce pavillon est le grand palais de Medinat-Abou. Son entrée est formée par une de

ces constructions gigantesques inconnues à notre architecture, que les Français désignent par le nom de pylones, et que les Grecs appellent aussi propylées. Deux pyramides obtuses, de soixante pieds de haut, renferment la porte principale, qui constitue la grande entrée. Elle conduit dans une belle cour entourée de galeries, formées d'un côté par huit grandes colonnes, de l'autre par des pilastres sur lesquels s'appuient des figures colossales d'Osiris en cariatides, qui cependant ne sont pas supportées. La vue de ces pilastres inspire, au rapport des témoins oculaires, un sentiment de respect difficile à décrire. En face de l'entrée principale est un second pylone, mais d'une moindre dimension. Il aboutit également à un péristyle dont les galeries sont aussi formées par des pilastres avec des cariatides et des colonnes.

« De toutes les parties de l'édifice, disent les voyageurs, c'est sans contredit ce péristyle qui impose le plus par ses masses énormes et son caractère grandiose. On acquiert la conviction que ses fondateurs voulurent le rendre indestructible, et que les architectes égyptiens chargés de l'élever firent tous leurs efforts pour le transmettre jusqu'à la postérité la plus reculée. On ne vantera sans doute pas l'élégance des colonnes; mais elles sont colossales (elles ont à la

base près de sept pieds et demi de diamètre, jusqu'à vingt pieds de haut), et ne semblent pas trop grandes pour supporter les blocs de pierres énormes qui forment les architraves et le plafond. Rien n'émeut plus que la beauté de ces lignes, grandes et nulle part interrompues, et dont l'exécution parfaite répond complétement à l'idée sublime qui a présidé à la conception. Mais ce qui augmente surtout l'effet produit par ce péristyle, ce sont les pilastres cariatides qui l'embellissent. Comment ne pas être saisi d'un respect profondément religieux à la vue de cette assemblée de dieux qui ont l'air de dicter les lois de la sagesse et de la justice gravées partout sur ces murs! Les artistes égyptiens, en attachant ces images divines aux pilastres qui supportent le riche plafond parsemé d'étoiles dorées sur un fond bleu, ne semblent-ils pas avoir voulu représenter la divinité elle-même remplissant de son immensité toute la voûte azurée du ciel? Et si nous autres Européens, étrangers au culte et aux mœurs des Égyptiens, nous ne pouvons entrer sans émotion sous ces péristyles où chaque pilier figure un dieu, quelle impression vivante et profonde ne devait pas produire l'aspect de ce lieu sur les naturels du pays, pour qui tout avait un sens religieux! »

J'ai transcrit ce passage et j'en transcrirai encore d'autres, parce que l'expression des sentiments éprouvés à la vue de ces monuments peut seule présenter à l'imagination des lecteurs l'idée que ne peut donner la simple description des masses mortes.

Le fond, ou la partie septentrionale du palais, est en grande partie en ruine; cependant on voit plusieurs appartements qui semblent avoir servi de demeures, mais dont la description ne serait intelligible sans la vue du plan.

La chose qui mérite le plus d'attention, ce sont les sculptures qui ornent l'extérieur et l'intérieur du palais. Celles de l'extérieur sont d'un genre historique, et représentent des scènes de guerre, des batailles sur terre et sur mer. On voit plusieurs combats sur terre, où la victoire se prononce en faveur des Égyptiens. Le chef ou le roi paraît toujours sur son char de guerre, en stature colossale, et avec une lance, un arc et des flèches. Ses traits causent de grands ravages parmi les ennemis. Les Égyptiens sont au milieu du combat, ou arrivent en troupes par deux ou par quatre. La même figure du roi se montre en différentes occasions, soit qu'il avance lentement, soit qu'il s'arrête, soit enfin qu'il lance son char au milieu des ennemis.

Un autre morceau représente une chasse aux

lions. Le roi, debout sur son char, poursuit à travers le bois deux lions, dont un est déjà abattu, et dont l'autre fuit, quoique blessé de quatre flèches.

Mais le tableau le plus remarquable est le combat naval. Il représente une descente repoussée, où la victoire des Égyptiens est pour ainsi dire déja décidée. Le roi se tient sur le rivage; sous ses pieds sont plusieurs ennemis terrassés, devant lui des troupes de fugitifs au milieu desquels il lance ses flèches. Près de la côte, deux escadres en sont aux mains. Les vaisseaux égyptiens (qu'on peut appeler des vaisseaux longs) diffèrent entièrement par leur structure de ceux du Nil, et se terminent devant en une tête de lion; ceux des ennemis sont construits de même. La bataille dure toujours, mais elle est presque décidée. Les vaisseaux des ennemis sont dans un désordre visible, en partie pris ou renversés, en partie sur le point de couler à fond. On découvre même quelques traces de tactique maritime. La flotte ennemie a été tournée par celle des Égyptiens, et il n'est pas à présumer qu'il en échappe un seul vaisseau.

Dans toutes ces scènes de guerre, les nations sont distinguées de la manière la plus scrupuleuse par leur costume, leur coiffure et leurs armes. Dans la bataille sur terre, les ennemis

ont toujours des barbes et de longs vêtements. Dans le combat naval, ils ont au contraire des robes courtes et légères; la coiffure des uns consiste en un bonnet rond qui ressemble à nos *schakos*; surmonté d'une touffe de plumes; celle des autres se compose d'un casque qui semble fait d'une peau d'animal (1). On ne saurait méconnaître que ce peuple ne soit du Sud, et n'habite un pays chaud; les artistes français le reconnurent aussitôt pour des Indiens. Ces divers costumes ont aussi été observés exactement dans les autres scènes. Mais comme une grande partie de l'édifice est en ruine, ces scènes aussi ne sont conservées que par fragments, et tout ce qui a échappé à la destruction n'a pas été représenté d'une manière complète (2).

Les sculptures qui sont dans l'intérieur du palais sont d'une autre nature, mais analogues. Ce sont des marches triomphales, cependant dans le rapport le plus intime avec la reli-

---

(1) Voyez les copies de ces combats dans la *Description de l'Égypte*, pl. II, p. 19.

(2) Voilà ce qui a surtout lieu pour la plus grande partie des combats sur terre, et ce qui laisse le plus de regrets pour les guerriers représentés dans le morceau de chasse, et dont on ne fait que décrire les armes et les costumes différents. *Description*, etc., I, p. 54.

gion. Car la procession ne se dirige pas seulement vers les dieux, mais ceux-ci y prennent part eux-mêmes. Les plus importants de ces bas-reliefs se trouvent dans le péristyle que nous venons de décrire. Une des parois montre le roi victorieux sur son char. (Le serpent qui figure dans sa coiffure fait reconnaître le souverain.) Les coursiers, ornés de housses superbes, sont tenus et soignés par ses serviteurs; lui-même, dans une posture majestueuse, est tourné et fait défiler devant lui les prisonniers de guerre, conduits toujours au nombre de trois ou de quatre par un seul Égyptien; ils arrivent les uns après les autres en quatre rangées. Ils sont enveloppés de manteaux bleus et verts, et portent en outre dessous un court vêtement autour des hanches. Les Égyptiens ont des robes blanches avec des raies rouges (toutes ces couleurs ont conservé le plus parfait éclat). Les prisonniers sont dépouillés de leurs armes; ils ont les bras liés de diverses manières, en partie au-dessus de la tête. Il y a devant le char du vainqueur un tas de mains coupées qui semblent appartenir à des hommes tués dans la bataille; les prisonniers qui défilent ne sont pas mutilés (1).

---

(1) *Description*, etc., p. II, pl. 18.

La marche triomphale est représentée sur la paroi septentrionale de ce même péristyle. Le roi, assis sur son trône, est porté sur un riche palanquin par huit guerriers : ils sont ornés de plumes, emblème de la victoire. Le trône est couvert de superbes tapis; les pieds du triomphateur reposent sur un coussin. Il porte dans sa main la croix et les clefs, attributs de la consécration; deux génies, placés derrière lui, le couvrent de leurs ailes. Le lion, l'épervier, le serpent et le sphinx, symboles de la grandeur, se tiennent à ses côtés. La procession se compose en partie de guerriers ornés de plumes, en signe de fête; en partie de prêtres qui offrent l'encens. Un autre prêtre semble réciter sur un rouleau les exploits du vainqueur. La marche se dirige vers le temple d'Osiris, dont on voit la statue. Quatre prêtres viennent pour recevoir le héros et pour l'introduire dans le temple, où il présente ses offrandes.

Puis la marche continue, et le dieu lui-même quitte sa sainte demeure pour accompagner le roi. Il est porté sur un tréteau, et avec une pompe solennelle, par vingt-quatre prêtres couverts de longs vêtements. Le triomphateur marche en tête; il porte maintenant une autre robe et a une autre coiffure. L'épervier plane au-dessus de lui, et le taureau sacré le suit aussi. Il est

précédé de dix-sept prêtres chargés des attributs de la divinité. Tout ce cortége s'est transformé visiblement en procession religieuse. Ce ne sont plus les guerriers, mais les prêtres qui forment les principaux personnages. La scène change de nouveau; le roi devient le sacrificateur. Il est à remarquer que cette scène semble se rapporter à l'agriculture. Un prêtre offre une poignée d'épis au roi, qui les coupe avec sa faux, et présente ensuite lui-même des dons à la divinité. Peut-être faut-il séparer entièrement cette scène des premières : représente-t-elle le roi protégeant les arts de la paix, tandis que les autres le montrent environné de l'éclat que lui donnent les exploits de la guerre? Si ces sculptures s'étaient conservées en entier, tout s'expliquerait peut-être naturellement.

Les sculptures d'une des pièces latérales sont aussi très-remarquables. Elles semblent représenter l'initiation du roi aux mystères sacerdotaux. Il est d'abord purifié par des prêtres; d'autres le prennent ensuite par la main et le conduisent dans le sanctuaire. Tout est mystérieux dans cette scène. Les prêtres paraissent presque tous revêtus de masques d'animaux (1).

---

(1) *Description*, etc., p. II, pl. 13.

Les savants français crurent voir dans ces sculptures les exploits de Sésostris, et avec vraisemblance comme le montre la comparaison qu'ils en ont faite. J'y reviendrai encore plus tard.

A quelque distance au Nord-Ouest du palais est le temple de Medinat-Abou. Tourné vers le Nil, il a des propylées qui ne sont pas achevés et qui datent d'une origine plus récente que le temple principal. Il est presque entièrement en ruine; mais sa disposition s'accorde avec celle des autres temples.

Au Nord-Ouest de ce temple succède une plaine couverte en partie d'un bois *mimosa* que l'on peut appeler le *Champ des colosses.* On n'y compte pas moins de dix-sept colosses, soit tout-à-fait, soit à moitié debout, soit renversés. Parmi eux se trouve le fameux colosse de Memnon, si célèbre par le son qu'il faisait entendre au lever du soleil.

On aperçoit d'abord, à côté l'un de l'autre, deux colosses, le septentrional appelé à présent *Thama*, et le méridional *Chama*, tous deux tournés vers le Nil. Ils sont en grès, et ont, sans le piédestal, quarante-huit pieds, et avec le piédestal, soixante pieds de haut. On évalue le poids de chacun, lorsqu'ils étaient en bon état, à 2,612,000 livres. Le méridional est d'un seul morceau; la moitié supérieure du septentrional est actuel-

lement composée de cinq morceaux. Comme les colosses étaient ordinairement monolithes chez les Égyptiens, on ne doutera pas déja par cette raison que celui-ci ne l'ait été aussi dans l'origine. C'est cette statue qui fut prise pour celle de Memnon, à cause de ses nombreuses inscriptions, la plupart des deux premiers siècles de notre ère; car ces inscriptions attestent que son auteur avait entendu le son de la statue. Néanmoins on a élevé contre cette opinion (1) des doutes, fondés en partie sur la nature et la couleur de la pierre, et en partie sur la circonstance que déja, selon Strabon (2), le colosse avait

(1) Déja Pococke et Norden diffèrent l'un de l'autre sous le rapport de la destination de la statue de Memnon. Pococke, II, p. 101, la prend pour le même colosse que nous décrivons en ce moment; Norden (t. II, p. 128, ed. Langlès), au contraire, la prend pour un autre colosse cassé au milieu et placé devant le temple d'Osymandyas. Feu le comte Veltheim (*Mémoires sur les Antiquités*, pl. II, p. 69) a cherché à soutenir cette dernière opinion, mais, à ce qu'il me semble, avec des raisons peu concluantes. Les inscriptions du colosse de Pococke prouvent que celui-ci passait alors pour le colosse de Memnonium. Et peut-on présumer que la tradition ait été transportée sans nécessité d'un colosse à l'autre? Langlès, *Dissertation sur la statue de Memnon*, à la fin du tome II de son édition de Norden, penche aussi pour l'opinion de Pococke.

(2) Strabon, p. 1170.

été fendu au milieu, comme le dit aussi Pausanias (1), et qu'on ne connaît pas non plus l'époque où il a été restauré; mais ces doutes n'ont pas beaucoup de consistance. La pierre est certainement de grés d'après les recherches des savants français, mais elle est devenue noire sous l'influence de l'air; et quoique nous ne sachions à qui attribuer la restauration de la statue, on ne peut rien en déduire de plus, puisque l'évidence montre que cela a eu lieu. Celui qui voudrait former une conjecture, pourrait attribuer ce fait à Septime Sévère, qui fit restaurer plusieurs monuments en Égypte.

On aperçoit, à une faible distance, au Nord-Ouest de ce colosse, deux blocs de pierre énormes, couverts des hiéroglyphes les plus artificiels, et qui n'étaient probablement rien autre chose que les bases de deux autres colosses. Un peu au Nord de ces derniers, à côté d'une triple rangée de colonnes, se trouve un gros fragment d'un colosse représenté marchant, de plus de trente pieds; plus loin, on voit le tronc d'une statue assise, en granit noir; viennent ensuite, toujours au Nord, les ruines d'un colosse en marbre jaune, également marchant; elles sont suivies des restes de deux colosses assis, en granit rouge,

(1) Pausanias, I, p. 101.

et de deux autres, de quarante pieds, qui sont censés marcher. Et si le sol, comme il est prouvé aujourd'hui, a haussé au moins de quinze à vingt pieds depuis le commencement de notre ère, combien de ces colosses renversés ou rompus peuvent encore être ensevelis sous la terre!

On peut se demander avec raison comment cette foule de colosses s'entassa en ce lieu dans un désordre apparent. La vue de l'emplacement, les débris de colonnes disséminées çà et là font naître la conjecture qu'il s'y élevait autrefois un édifice immense qui, avec ses pylones, ses péristyles, ses portiques et ses salons, ne peut avoir eu moins de dix-huit cents pieds de long. C'est sans doute devant les pylones, devant les entrées des péristyles et portiques qu'étaient placés ces colosses, comme cela a encore lieu aujourd'hui pour le palais d'Osymandyas. Car il était en général contraire à l'usage égyptien d'assigner aux colosses une autre place qu'au devant des édifices ou au dedans. Il en est autrement des sphinx, qui forment des avenues. Notre opinion trouve un nouveau degré de force dans les écrits de Strabon et de Pline qui placent le colosse de Memnon dans un édifice appelé, par le premier, le *Memnonium* (1) et par le second, le *Serapeum* (2).

(1) Strabon, p. 1170.
(2) Pline, XXXIV, 8.

Philostrate aussi, dans la *Vie d'Appollonius* (1), compare le sanctuaire (τὸ τέμενος) de Memnon à un forum orné de colonnes, de murs, de siéges et de statues qui rappellent ces grands péristyles et portiques des temples. Mais si d'un côté on est étonné des dimensions énormes que devait avoir un édifice capable de loger ces colosses, d'un autre côté, il ne semble pas moins surprenant qu'il s'en soit conservé si peu de débris. Cependant ce doute disparaît dès qu'on admet qu'un tel édifice était construit en pierre calcaire; car par la suite les matériaux de ces bâtiments ont généralement servi de chaux. Du reste, le nombre de ces édifices doit avoir été considérable, comme le prouvent les excavations immenses dans les rochers calcaires. On a, en effet, encore retrouvé dans le voisinage de ces colosses les ruines d'un ancien monument construit de cette espèce de pierre.

Cette opinion a été de nouveau confirmée par Belzoni. « Je trouvai, dit-il (2), une grande quantité de fragments de statues colossales en granit, breccia et pierre calcaire, et une foule d'autres statues plus petites, soit assises, soit debout, avec

(1) PHILOSTRATE, *Op.*, p. 773.

(2) *Narrative*, p. 292, 293. Si Belzoni n'est pas un observateur savant, ses remarques n'en sont pas moins pleines d'exactitude et de justesse.

des têtes de lions. Je puis affirmer hardiment que ce temple a dû être un des plus magnifiques qu'on ait vus sur la côte occidentale de Thèbes. Je pense que l'entrée de ce temple était gardée par ces deux colosses, dont l'un passe pour Memnon, et qu'en avançant sous les péristyles on arrivait aux autres colosses dont les débris se voient encore sur la même ligne que les deux premiers. Devant la façade du portique, il y a d'autres colosses moins élevés qui ornaient l'entrée. Le tout bien examiné, je suis porté à croire qu'il y avait sur cet emplacement un temple d'une étendue immense. »

Au Nord du champ des colosses est l'édifice appelé ordinairement par les derniers voyageurs, surtout Norden, le *Memnonium* (1), mais qu'on nomme plus exactement le *palais et le tombeau d'Osymandyas*.

Les ruines de cet édifice, construit en grès,

---

(1) Pour éviter toute confusion dans la topographie de l'ancienne Thèbes, il faut savoir que Norden et d'autres voyageurs désignent par le nom de Memnonium, ou palais de Memnon, l'édifice appelé avec plus d'exactitude le palais d'Osymandyas, tandis que Pococke ainsi qu'Hamilton (p. 127) prennent le palais de Medinat-Abou pour le Memnonium. C'est entre ces deux monuments qu'était l'édifice détruit, dont la statue de Memnon faisait partie, et que Strabon appelle le Memnonium. Le plan ci-joint expliquera tout.

et dont la façade donne sur le Nil, sont des plus pittoresques de l'ancienne Thèbes. On aperçoit encore les pylones, beaucoup de colonnes et des piliers cariatides, tandis que les débris d'autres piliers et de colosses forment des collines entières. On entre aussi également par un de ces superbes pylones dans un péristyle carré, ayant plus de cent quarante pieds de long, et cent soixante-un de large. Il est détruit, à l'exception de deux colonnes restées debout; mais il est tellement rempli de blocs de granit qu'en y pénétrant on se croit transporté dans une carrière de pierres. On reconnaît cependant bientôt que ce ne sont que les débris d'un colosse énorme. Il a été détruit d'une manière violente; mais il lui reste encore la tête, les pieds et les mains. L'index a presque quatre pieds de longueur; on comptait vingt et un pieds d'une épaule à l'autre en ligne droite: la hauteur de l'ensemble ne peut avoir été au-dessous de cinquante-quatre pieds. Le piédestal, ayant dix-huit pieds de haut, est toujours debout et se trouve à côté du second pylone de face; le piédestal et le colosse étaient tous deux du plus beau granit rose de Syène. On voit encore près de cette ville l'endroit d'où l'on a tiré ce colosse, pesant plus de deux millions de livres, pour le transporter ensuite à quarante-cinq lieues plus loin. Les recherches faites sur les

lieux ont montré que cet édifice contenait quatre colosses pareils, dont l'un, en granit, semble avoir été placé à côté de celui que nous venons de décrire.

On entre par un second pylone, un peu moins élevé, dans un péristyle qni avait également cent quarante pieds de long et cent soixante de large. Il était entouré de galeries, formées au Nord et au Sud par une double rangée de colonnes, à l'Est par une seule rangée de cariatides-pilastres, et à l'Ouest par une rangée de colonnes et une autre de cariatides-pilastres. La partie méridionale est dévastée; mais celle du côté du Nord s'est assez bien conservée pour nous permettre de juger de l'ensemble avec certitude. Ce péristyle renfermait aussi deux colosses, chacun d'environ vingt-trois pieds : l'un tout-à-fait en granit noir; dans l'autre le corps est également noir, mais la tête est en granit rose. Cette tête s'est conservée; « elle a ce calme plein de grace, cette physionomie heureuse qui plaît plus que la beauté elle-même. Il est impossible de représenter la divinité sous des traits qui la fassent plus chérir et vénérer. L'exécution en est admirable; et on prendrait cette tête pour un ouvrage grec du plus beau temps de l'art, si elle ne portait pas tout-à-fait le cachet égyptien. (1)»

(1) *Description d'Égypte*, p. 129.

On passait de ce péristyle, par trois portes en granit noir dans un grand salon, dont le plafond était supporté par soixante colonnes en dix rangées, chacune de six colonnes, et dont quatre rangées disséminées çà et là restent debout. Ce salon était à son tour divisé en trois parties. Pour se faire une idée de la majesté de l'ensemble, il faut savoir que les colonnes de la partie du milieu (les autres sont un peu plus petites) ont trente-cinq pieds de haut et plus de six de diamètre. On va de ce grand salon dans un autre et puis dans un troisième, dont chacun présente encore huit colonnes de la même dimension.

Ce sont là toutes les ruines de ce grand édifice, mais qui, selon des vestiges certains, doit avoir été autrefois bien plus grand. S'il nous surprend comme monument d'architecture, il n'excite pas moins notre admiration par les sculptures dont ses murs sont revêtus. Ces sculptures retracent aussi en partie des sujets sacrés avec des hiéroglyphes, en partie des tableaux historiques. Les uns représentent, comme de coutume, des divinités, et les sacrifices et les dons qu'on leur offre; mais les autres méritent un plus long examen. Malheureusement il ne s'en est conservé que la plus petite partie, comme de tout le reste de l'édifice.

On aperçoit le premier de ces tableaux sur le

l'assaut et la prise d'un fort (probablement la suite de l'action précédente). Au pied du mur est une espèce de *testudo* formée à l'aide de grands boucliers. Derrière, ou sous ces boucliers, sont les guerriers, dont on ne voit que les pieds. Des soldats appliquent une échelle contre le mur et montent dessus. Des quatre étages du fort, le premier est déja escaladé. Le combat dure encore; les assiégés jettent toujours d'en haut des pierres et des objets combustibles. Mais l'issue n'est plus douteuse, et le drapeau percé de traits et arboré sur le fort est peut-être un signe qu'on veut se rendre (1). Si les autres parties du palais étaient encore debout, on y apercevrait sans doute aussi la marche triomphale du vainqueur, et, si toutefois ce palais est celui d'Osymandyas que décrit Diodore, on découvrirait cette scène encore plus intéressante, le tribunal suprême d'Égypte, présidé par le grand-juge, avec le symbole de la vérité sur la poitrine, dont nous parlerons ailleurs.

Les savants français ont retrouvé ce monument dans les édifices qu'une fausse interprétation du texte de Diodore faisait souvent

(1) Une partie de ce bas-relief est représentée pl. 31. Il y a beaucoup de mouvement dans l'action d'un de ces guerriers qui casse lui-même sa flèche sur ses genoux.

prendre autrefois pour le Memnonium (1). Ce qui milite d'abord en faveur de cette explication, c'est la distance (donnée par Diodore) de dix stades des tombeaux qui renfermaient les corps des vierges consacrées au dieu Ammon (2). En effet, on trouve à cette distance des tombeaux qui s'accordent avec cette indication, et qui ne semblent pas avoir été des sépulcres de particuliers. Mais les preuves empruntées au plan et aux dimensions de l'édifice sont plus importantes, si toutefois on n'exige pas pour les dernières une exactitude géométrique. Les mesures des pylones, des péristyles et des portiques s'accordent, sinon entièrement, du moins presque toujours avec celles qu'indique Diodore. Le plan de l'édifice, tel qu'il subsiste aujourd'hui, répond aussi à la description

(1) C'est-à-dire le passage où il est dit : Il y avait à l'entrée trois colosses, ἐξ ἑνὸς τοὺς πάντας λίθου Μέμνονος τοῦ Σιρούτου. Wesseling, dans son excellente correction, a déjà montré que Memnon est ici mis à tort, et qu'il faut lire : ἐξ ἑνὸς τοὺς πάντας λίθου τετμημένους τοῦ Συηνίτου « Trois colosses, chacun taillé d'une seule pièce de pierre de Syene. » Il n'y a donc aucun motif de supposer que Diodore ait pris cet édifice pour le Memnonium.

(2) Voyez STRABON, p. 1171, sur les vierges consacrées au dieu Ammon. C'étaient des hiérodules, qui pouvaient [illegible] marier après cette consécration.

de cet auteur; seulement il ne faut pas oublier que la seconde moitié de ce monument, qui renferme les parties les plus intéressantes, la salle de justice, la bibliothèque (soit une collection des écrits sacrés, soit aussi des archives dans l'acception du mot égyptien), et le tombeau lui-même, ou n'existe plus du tout, ou n'offre que des ruines. En outre, il est prouvé que le colosse d'Osymandyas, appelé par Diodore le plus grand de tous les colosses égyptiens, l'est en effet. Enfin les bas-reliefs décrits par cet auteur semblent confirmer cette opinion, en ce point qu'ils s'accordent généralement avec sa description, quoiqu'on rencontre de temps à autre quelques difficultés de détails.

L'identité du palais encore en partie debout, et de celui que Diodore nous a décrit, identité démontrée par MM. Jollois et Devilliers (1), a été niée par un critique moderne, M. Letronne (2), parce que quelques mesures ne s'ac-

---

(1) *Description d'Égypte*, I, p. 121, etc., dans la *Description générale de Thèbes.*

(2) *Journal des savants*, *juillet* 1822. Cette assertion de M. Letronne a déja été réfutée par M. Gail dans le *Philologue*, vol. XIII; et quant à la supposition de monuments de la part des prêtres, n'eût-ce pas été la chose la plus inutile pour eux ?

cordent pas avec les dimensions indiquées par l'auteur grec, et parce que l'espèce de la pierre du pylone n'est pas la même. Mais cette dernière n'est pas déterminée suivant les règles de l'art; et peut-on, quant aux mesures, s'attendre à une telle exactitude dans un édifice qui est en grande partie en ruine? Diodore l'avait-il par hasard mesuré lui-même? Les dimensions qu'il donne ne sont-elles pas fondées sur des relations orales ou bien sur ce qu'il avait lu dans des descriptions anciennes, surtout celle d'Hécatée? Mais M. Letronne va encore plus loin, et prend tout l'édifice décrit par Diodore pour une invention des prêtres; car, dit-il, Diodore ne l'a pas vu lui-même, mais il a emprunté sa description aux récits des prêtres et des auteurs grecs antérieurs. Sans doute Diodore s'appuie sur les relations écrites de ces derniers, mais rien n'indique qu'il n'ait pas vu lui-même le monument; au contraire, il dit que leurs relations s'accordent avec sa narration (1). C'est par conséquent pour la corroborer qu'il les cite.

Ni Manéthon ni Hérodote ne connaissent un roi du nom d'Osymandyas; on ne le rencontre pas non plus jusqu'ici sur aucune inscription,

---

(1) Diodore, I, p. 56.

tandis qu'on voit briller partout dans le monument qu'on lui attribue la légende du roi Sésostris ou Ramessès-le-Grand. Mais en outre, toutes les scènes figurées sur les bas-reliefs, les batailles, les triomphes, etc., se rapportent à lui. On voit même figurer sur son char, comme ornement, le lion qui devait être son compagnon. Et l'inscription citée par Diodore : « Je suis Osymandyas, le roi des rois. Que celui qui veut savoir combien j'étais grand et où je repose, surpasse mes œuvres » à qui s'applique-t-elle mieux qu'au plus grand architecte que l'Égypte ait jamais possédé? Il est par conséquent difficile de ne pas se livrer à la conjecture que ce grand monument n'ait été, du moins dans ses parties principales, l'ouvrage de Sésostris.

Osymandyas était-il un des surnoms de Ramessès-le-Grand, comme l'était le nom de Sésostris; ou était-ce son nom de héros? On n'aurait pas de peine à établir à ce sujet plusieurs autres conjectures que j'abandonne aux interprétateurs futurs. Mais ce qui a le plus haut degré de vraisemblance, lors même qu'une partie de l'édifice serait plus ancienne, c'est que les exploits de ce roi y sont représentés. Quant à prouver ce fait par une comparaison détaillée des sculptures avec la description de Diodore, voilà ce qui est encore impossible pour le moment,

parce qu'il n'a été copié que fort peu de sculptures dans le grand ouvrage sur l'Égypte, et que nous sommes réduits aux renseignements donnés par les savants français.

A l'Ouest, l'espace entre la chaîne de montagnes lybiques et ces grands édifices n'est pas non plus dépourvu de monuments. On y trouve un temple d'Isis, à la vérité plus petit, mais remarquable par sa conservation. C'est ici surtout qu'on voit encore dans tout son éclat ce jeu des couleurs dont les bas-reliefs sont revêtus. Les dimensions plus petites de l'édifice permettent en même temps d'embrasser tout d'un seul coup d'œil, et de juger avec d'autant plus d'assurance de l'impression que produisent ces ornements. « Nous pûmes nous convaincre que cette alliance de la sculpture et de la peinture qui pourrait sembler bizarre, ne choque pas la vue, l'œil se plaît au contraire dans les effets qu'elle produit et les recherche (1) ! »

Les bas-reliefs se rapportent tous à des sujets religieux ; le plus remarquable parmi eux est un jugement des morts, tout-à-fait tel qu'il est peint sur les momies, et qu'il a été expliqué plus

(1) *Description de l'Égypte*, p. 164.

haut (1). Ce temple servait par conséquent aussi très-probablement de sépulture.

En allant de ce monument et du palais d'Osymandyas plus au Nord, on se voit au milieu d'une avenue de piédestaux interrompue un instant pour recommencer plus loin.

Un examen plus sérieux a montré que c'était une allée de sphinx, au nombre de deux cents, tous de grandeur colossale; car les piédestaux ont six pieds de large et douze de haut. La largeur de l'allée était de quarante pieds et la distance entre les statues de sept. Quel devait être l'édifice auquel conduisait une telle avenue ? On aperçoit des débris énormes de pylones, de murs, d'escaliers, mais on ne découvre plus d'ensemble (2). Ce qu'il y a de remarquable est un édifice qui offre la forme d'un souterrain, sans l'être cependant, comme l'a montré une recherche exacte. Cela sert encore à confirmer que des souterrains demeurèrent tout-à-fait inconnus aux Égyptiens.

Il nous reste l'édifice situé le plus au Nord-Ouest de ce côté du Nil, près du village Kournou qui lui donne son nom. Le palais de Kour-

---

(1) Voyez la fin du dernier chapitre.

(2) *Description*, etc., p. 175.

nou (el Gournou)(1) ne fait pas partie des plus superbes monuments de cette ancienne ville royale, quoiqu'il soit trop grand pour le croire la demeure d'un particulier; mais il n'en est que plus remarquable, puisqu'il n'est certainement pas un temple, et qu'il paraît pour ainsi dire placé au milieu de ces palais des rois et des demeures particulières. On n'y voit ni des sphinx ni des obélisques, ni ces pylones énormes, ni des portiques; tout semble calculé pour servir d'habitation. Néanmoins, quoique l'ensemble ne soit pas colossal, il n'en est pas moins grand. Un portique, long de cent cinquante pieds, et supporté par dix colonnes, forme l'entrée, et s'est conservé presque en entier. De ce portique, trois portes conduisaient dans l'intérieur de l'édifice. On passe de celle du milieu, ou de la porte principale, dans un vestibule porté sur six colonnes, et d'où plusieurs portes mènent dans des salons et des pièces. La porte dans le portique à gauche conduit également à un salon contigu à plusieurs autres, lesquels touchaient à plusieurs pièces. La même distribution semble aussi s'être présentée lorsqu'on sortait par la porte à droite, quoique presque tout soit détruit en cet

(1) Selon HAMILTON (p. 175) *el Gournou* est le nom du district, tandis qu'il appelle le village *el Ebek*.

endroit; de sorte que tout l'édifice se composait de trois parties indépendantes l'une de l'autre, mais réunies néanmoins par le grand portique devant les entrées. Ce qu'il y a encore de singulier dans cet édifice, c'est de n'y rencontrer sur les murs aucune scène religieuse ni historique qui ait servi d'ornement. Ainsi, lors même qu'on n'y verrait pas la résidence d'un roi, on pourrait du moins reconnaître la demeure d'un des grands de l'état.

B. *Monuments sur le côté oriental du Nil.*

Les monuments placés sur le côté oriental du Nil ne sont pas moins curieux que ceux qu'on voit sur la rive opposée. Ils touchent pour ainsi dire le fleuve, ou s'ils s'en éloignent ils s'écartent bien moins que ceux du côté occidental. Aussi y a-t-il entre ces monuments et la chaîne de montagnes orientale, un vaste champ presque tout-à-fait inculte, ayant à peu près deux lieues en longueur et en largeur. Ce champ, rempli probablement jadis de demeures particulières, formait une partie de l'ancienne ville. Les monuments encore existants sont désignés par les noms des villages Luxor (el Asqueir chez les Français, el Qhussr chez Hamilton) et Karnak; l'un se trouve plus au Sud, l'autre plus au Nord. Commençons par celui du Sud.

Les ruines de Luxor, placées absolument contre le Nil, sont, comme les autres monuments, sur une élévation artificielle de neuf à dix pieds, bordée de briques, et ayant plus de deux mille pieds de long, et plus de mille en largeur. Au Nord, elles sont en partie comblées par le village du même nom, mais au Sud elles présentent plus de dégagement. Cependant c'est au Nord que se trouve la grande entrée des principaux édifices.

Il y a devant elle deux obélisques, les plus beaux qu'on connaisse, en granit rouge, ayant plus de quatre-vingts pieds. Les surfaces de ces obélisques ne sont pas tout-à-fait plates, mais un peu convexes. C'est évidemment fait à dessein, probablement pour l'effet de la lumière, puisque, d'après les principes de l'optique, une surface entièrement plate ne paraîtrait pas telle. La même chose n'est pas observée sur d'autres obélisques, ce qui nous donne peut-être les moyens de déterminer leur âge respectif.

On aperçoit derrière les obélisques deux colosses assis, chacun d'un seul morceau de granit noir et rouge de Syène, à moitié ensevelis et brutalement mutilés : ils ont chacun quarante pieds de haut. Leur coiffure se distingue par plusieurs particularités. Ils ont aussi des colliers. Hamilton suppose que l'un d'eux représente un

homme, l'autre une femme. Il est très-vraisemblable qu'il y avait dans l'intérieur de l'édifice encore deux autres colosses semblables; on découvrit la tête de l'un d'eux.

Immédiatement aux deux colosses succède un pylone énorme, de cinquante-deux pieds de haut, avec ses masses pyramidales, qui renferme la porte principale. Ce pylone n'est pas moins curieux par sa grandeur que par ses ornements. Ses deux ailes sont couvertes de sculptures qui représentent des sujets de guerre. A l'aile droite, on voit une foule de guerriers sur leurs chars, tirés par deux coursiers. Ils franchissent un fleuve et poursuivent l'ennemi qui est en déroute. A leur tête est le roi sur son char, l'arc à la main. On voit un camp au-dessus et des tentes. A l'aile gauche, on aperçoit le vainqueur sur son char, passant en revue les prisonniers liés. On a représenté à côté une marche triomphale, avec des sacrifices et des offrandes présentés aux divinités.

De tous les grands bas-reliefs historiques, il n'en est pas peut-être un seul qui soit si remarquable, quant à l'expression.

« Le moment est choisi, dit Hamilton (1), où les troupes de l'ennemi sont repoussées vers leur

(1) Hamilton, p. 115 et suiv.

fort, et les Égyptiens, pleinement victorieux, ne peuvent tarder de prendre bientôt. Le principal héros, d'une taille colossale, est sur son char, se disposant à lancer le trait de l'arc tendu. Ses coursiers sont livrés à leur ardeur; sous leurs pieds et sous les roues de la voiture gisent des morts et des mourants. »

Du côté des ennemis, on aperçoit des chars vides, avec des chevaux qui ont pris le mors aux dents. Tout se précipite le long de la pente dans le torrent. L'expression est admirable, surtout dans deux groupes : l'un où les chevaux, arrivés au bord de l'abîme, s'y précipitent soudain, et où le conducteur désespéré, lâchant les rênes, se trouve lancé au-dessus de ses coursiers; l'autre où les chevaux rencontrent encore, du côté de la colline, un endroit à prendre pied. Derrière cette mêlée, les deux lignes des ennemis se réunissent et attaquent les Égyptiens. On reconnaît parfaitements la différence entre les vêtements courts des Égyptiens et les robes longues des Asiatiques leurs ennemis; entre les têtes couvertes et les têtes nues; entre les chars des Égyptiens, qui portent deux guerriers, tandis que ceux des Asiatiques en ont trois : mais ce qui est le plus sensible, c'est la différence des armes; le bouclier égyptien est carré d'un bout et arrondi de l'autre, tandis que celui des ennemis est rond; les uns se servent d'arcs et de flèches, tandis que les autres

font usage de lances et javelots. Le commencement de la bataille semble avoir représenté une extrémité de l'aile occidentale; le roi, à la tête de son armée, marche contre les deux lignes de l'ennemi; à l'autre extrémité on voit ce même roi victorieux assis sur son trône; onze chefs prisonniers, la corde au cou, sont amenés devant lui; le douzième à genoux attend le coup de mort. Au-dessus de celui-ci, le roi prisonnier, attaché avec ses mains au char attelé; un serviteur tient les coursiers jusqu'à ce que le triomphateur monte sur le char, et traîne derrière lui sa malheureuse victime. Dans le lointain, on aperçoit le camp du vainqueur, autour duquel ses trésors sont entassés, et où les serviteurs préparent le festin.

On arrivait par la grande entrée dans un péristyle énorme, entouré de galeries. C'est là où se trouve actuellement le village de Luxor, et le sol a tellement haussé que les colonnes et un colosse passent à peine par-dessus. Un autre pylone conduit à un autre péristyle, et celui-ci dans plusieurs salons et pièces que l'on ne peut indiquer sans avoir le plan sous les yeux. Pour se faire une idée de la grandeur de ces monuments, il faut savoir que chacune des quatorze colonnes du second péristyle a plus de quarante-cinq pieds de haut. Mais une observation plus importante que la description des détails est

celle que le grand palais de Luxor n'est pas élevé d'après un seul plan. L'ensemble de ces constructions colossales se divise en trois parties, qui ont différents axes. Probablement le derrière de l'édifice, le grand salon en granit, avec les établissements qui l'entourent, fut construit le premier. Un autre Pharaon éleva le second péristyle. Un roi, encore plus ami de la magnificence, y ajouta le premier grand péristyle avec les pylones, les obélisques et les colonnes, si toutefois ceux-ci ne sont pas l'ouvrage d'un quatrième. On se demande seulement pourquoi les axes de ces parties sont changés sans nécessité. Mais cela semble aussi s'expliquer par la position des édifices de Luxor, vis-à-vis de ceux de Karnak, auxquels ils communiquaient.

A environ six mille cent pieds au Sud de ces ruines de Luxor, on voit les traces de cette arène plus petite dont nous avons eu occasion de parler; de sorte qu'il y avait un tel cirque à l'Orient et à l'Occident de la ville, mais probablement en dehors de son enceinte.

Il nous reste encore à décrire les monuments les plus grands, et, au rapport des connaisseurs, les plus admirables de l'ancienne Thèbes, ceux de Karnak (1), éloignés d'environ mille toises

(1) C'est le jugement qu'en portent les savants français.

de ceux de Luxor, Ils sont à environ quatre cents toises du Nil. Eux aussi sont placés sur une élévation artificielle, bordée d'un mur de briques. L'étendue des murs de Karnak s'élève à environ deux mille cinq cents toises. Il fallait une heure et demie pour en faire le tour à cheval au pas. Ils se composent de plusieurs grands bâtiments de diverses espèces, parmi lesquels, en venant de Luxor, le grand palais de Karnak attire le premier l'attention (1). La façade de cet édifice immense est tournée vers le fleuve, auquel conduisait une allée de colosses de sphinx, dont deux sont encore debout. Ils ont des têtes de béliers, avec des corps de lions, et sont courbés, les pattes étendues en avant. Cette superbe galerie aboutissait, au grand pylone, avec l'entrée principale, dont la longueur était de cinquante-six toises, et la hauteur de vingt-trois; mais elle semble n'avoir jamais été achevée entièrement. La porte principale avait plus de dix toises de hauteur, et se fermait au-

---

Hamilton (p. 133), au contraire, regarde les monuments sur le côté occidental comme plus grands encore.

(1) Hamilton (p. 114) nomme aussi cet édifice un temple, c'est-à-dire le grand temple de Jupiter à Karnak. Cependant la nature de l'édifice semble prouver que c'était un palais.

trefois par des battants en bronze. Ce pylone forme un côté du grand péristyle dans lequel il introduit. Les colonnes qui l'entourent au Nord et au Sud ont quarante-deux pieds de haut. La rangée de dix-huit colonnes, au Nord, s'est conservée. La rangée méridionale est interrompue par un temple, qui s'appuie, comme un bâtiment secondaire, contre le palais, et dont l'entrée principale est dans ce péristyle.

Mais ce péristyle ouvert n'est que le vestibule d'un portique couvert ou d'un salon, dépeint comme le plus grand et le plus imposant de tous les débris encore existants de l'architecture égyptienne (1). Un escalier de vingt-sept marches y conduit par un vestibule et un autre pylone. Tout porte ici un caractère colossal. L'étendue du salon est si grande que l'église de Notre-Dame de Paris y entrerait; car l'aire de ce portique ne comprend pas moins de quarante-sept mille pieds carrés. Le plafond, qui consiste en énormes blocs de pierre, est supporté par cent trente-quatre colonnes. Chaque colonne des deux rangées du milieu (un peu plus grandes que les autres) a soixante pieds de haut, environ dix pieds de diamètre, et trente pieds de circonfé-

(1) Voyez le *plan* à la lettre *t*.

rence. Tout, du haut jusqu'en bas, est orné de sculptures qui se rapportent à la religion. On voit représentée plusieurs fois, surtout aux murs, la procession avec la nef sacrée. Mais le nombre de ces sculptures est si grand qu'on n'a pas même pu les compter, et bien moins encore les copier.

« Aucune description, disent les témoins oculaires, ne peut peindre les sentiments qu'excite l'aspect de ces merveilles, où la pompe et la grandeur des anciens Pharaons de l'Égypte sont reproduites d'une manière parlante. De quels événements et de quelles scènes, dont l'histoire n'a plus de souvenir, ces colonnes n'ont-elles pas été jadis témoins? Comment douter que ce ne fût en ce lieu où ces souverains du monde se montraient dans leur majesté aux peuples de l'Orient et de l'Occident, et où ces derniers leur apportaient des dons et des tributs? »

De ce portique colossal un autre pylone conduit dans un autre péristyle, orné des deux plus grands obélisques, derrière lesquels se trouvent les constructions qui semblent destinées à la demeure proprement dite. On y voit des salons et une foule d'appartements, le tout en granit (1).

---

(1) « Dans ces appartements de granit, rapportent les artistes français (p. 234), nous entendîmes au lever du soleil, tout inopinément, un son, comme celui d'une corde vi-

Sur leurs murs on a figuré, en partie, des scènes domestiques, comme dans les tombeaux, en partie des actions religieuses, surtout les initiations des rois par les prêtres. Les couleurs ont conservé tout leur éclat sur plusieurs de ces bas-reliefs.

Mais ce palais est aussi orné de grands bas-reliefs historiques que nous ne saurions passer sous silence. Ils sont à l'extérieur du mur du palais, et représentent des combats, des batailles et des marches triomphales. Ce sont ceux-là dont Denon a déja donné les copies et dont nous avons parlé plus haut (1).

On voit sur le premier plan le héros égyptien terrassant le chef ennemi; sur le second, le combat et la fuite des vaincus vers le fort; sur le troisième, le triomphe du roi conduisant devant lui des prisonniers; et enfin sur le quatrième, le roi remettant ses armes à Osiris, et lui présentant les prisonniers.

---

branle, et tel que le colosse de Memnon doit en avoir fait entendre. Il semblait venir des blocs de granit énormes qui forment le plafond. Y est-il peut-être produit par l'influence du changement subit dans la température de l'air? La statue de Memnon ne rendait pas non plus ce son tous les jours; c'était même une chose rare. »

(1) DENON, pl. 133; et page 124 de ce volume.

Quant à notre opinion, que ce tableau représente la délivrance de l'Égypte du joug des Hyksos, elle est aussi adoptée par les savants français.

Une grande partie de l'édifice étant en ruine, toutes les sculptures ne se sont pas conservées, mais il en reste cependant assez pour voir qu'elles formaient un cycle. On aperçoit le roi sur son char, poursuivant l'ennemi qui se retire, avec ses troupeaux, dans les bois et marais. Le fleuve est indiqué, de même qu'on y voit figuré le fort pris d'assaut. Les vaincus sortent des bois et se rendent au roi. Celui-ci paraît dans plusieurs combats; de sorte que toute l'histoire de la guerre était sans doute représentée, avec ces marches triomphales, les prisonniers et les sacrifices offerts aux divinités. Mais comme une partie des sculptures n'existe plus, et que même celles qui subsistent n'ont pas été toutes copiées, ce serait une entreprise inutile que de chercher à les classer. Chaque figure, prise isolément, a de l'expression et de la vie, mais l'ensemble offre un aspect étrange, et semble décéler l'enfance de l'art. Le costume des vainqueurs et des vaincus est toujours observé exactement. Les derniers ont des barbes et des vêtements longs, et la forme de leurs boucliers diffère de celle des Égyptiens. Mais leur costume diffère aussi

de celui des vaincus représentés à Medinat-Abou; ce qui prouve que ce ne peuvent être les mêmes peuples.

A ce palais se joint en quelque sorte un temple, qui, quoique du nombre des plus petits, est cependant remarquable par la place qu'il occupe. Il empiète tellement sur la grande cour du palais, que la partie antérieure y entre et que son entrée principale s'y trouve.

Il est disposé et orné comme les autres temples; seulement il est sur une échelle plus petite. On peut par conséquent le regarder avec une certaine vraisemblance comme la chapelle particulière du roi qui résidait dans ce palais, et où le monarque, pour ne pas trop s'éloigner de sa demeure, pouvait faire ses prières de tous les jours et se livrer aux rites religieux.

Mais le grand temple, différent de celui-ci ainsi que du palais, est placé au Sud de ce dernier. L'architecture égyptienne avait fait tous ses efforts pour paraître près du palais dans sa plus grande magnificence. Quatre pylones forment ici l'accès, ils renferment autant de grands péristyles, dans lesquels il y a douze colosses monolithes debout. Mais il doit y en avoir eu beaucoup d'autres, car on distingue encore les vestiges de dix-neuf. Le grand temple lui-même est des mieux conservés de tous les monuments de Kar-

nak. Son entrée principale est au Sud, de sorte qu'elle est presque en face de celle du palais de Luxor. La porte méridionale du temple est un des morceaux les plus magnifiques et les plus imposants; mais elle n'est pas, comme ordinairement, accompagnée d'un pylone; elle est au contraire isolée et dégagée. La hauteur de cette porte monte un peu au-delà de soixante-deux pieds. Elle est bâtie en grès, et ornée abondamment de sculptures. On n'entre pas de suite par cette porte dans le temple, encore éloigné de cent trente pieds, mais dans une galerie de colonnes de béliers, au nombre de vingt-deux, qui indiquait d'avance au pélerin qu'il s'approchait de l'ancien sanctuaire du dieu Ammon. La porte isolée fut sans doute construite plus tard, car l'entrée du temple même est formée par un pylone, devant lequel se trouvent des débris de colosses, et qui conduit dans un péristyle d'où l'on passe dans un portique. Viennent ensuite derrière l'*adytum*, et d'autres salons et pièces. Ce temple est, selon toute vraisemblance, un des plus anciens que l'on rencontre encore en Égypte; et cependant l'observation qui s'était déja présentée pour le palais se confirme ici de nouveau, que tous deux avaient été construits en partie des matériaux d'édifices plus anciens présentant les mêmes hiéroglyphes, les mêmes couleurs, et des sculptures

aussi bien exécutées que celles du temple actuel. A quelles considérations ces remarques ne conduisent-elles pas sur l'âge de l'architecture et de toute la civilisation qui s'y rattache!

Ce grand temple de Karnak n'est pas resté seul; tout en face de lui il y a encore un autre plus petit, mais dont les sculptures sont des plus accomplies. Il semble être d'une origine postérieure au grand temple.

Les antiquités de Karnak forment un groupe éloigné de mille vingt-six toises de celles de Luxor. Telle est la distance de l'entrée septentrionale du palais de Luxor à la grande porte du temple principal de Karnak; l'art égyptien avait néanmoins établi des communications entre les deux groupes, une avenue de colonnes de sphinx qui, dans le voisinage de Karnak, se subdivisait en plusieurs allées et se prolongeait d'un groupe à l'autre. Tous ces sphinx ont de douze à dix-huit pieds de longueur; ce sont en partie des lions couchés avec des têtes de béliers (et ce sont les plus grands), en partie avec des têtes de femmes, en partie des béliers couchés; mais chaque allée ne se compose que de sphinx d'une seule espèce. Plusieurs d'entre eux existent encore en entier ou à moitié, ou du moins ont conservé leurs piédestaux; plus on approche de Karnak, plus on en rencontre; mais quelques

débris disséminés de part et d'autre donnent cependant des preuves suffisantes des constructions en général. La grande avenue doit avoir renfermé à elle seule plus de six cents de ces colonnes, le nombre total s'élevait sans doute au-delà du double; les sphinx qui subsistent encore sont travaillés avec perfection. Le repos orgueilleux qu'exprime leur pose devait maintenir les pélerins qui allaient d'un sanctuaire à l'autre avec les grandes processions des prêtres, dans un sentiment de respect et dans un pieux recueillement, dans lequel les ruines de ces ouvrages plongent encore tout observateur.

On voit, outre ces monuments, les débris de plusieurs autres moins bien conservés, qui s'étendent jusqu'à Med-Amuth, à l'extrémité septentrionale de l'ancienne ville, au pied de la chaîne de montagnes orientale, où se trouvent également des ruines, mais moins grandes; on ne sait si c'est d'un temple ou d'un palais.

« On se fatigue d'écrire, de lire, dit un témoin oculaire; car l'esprit est étourdi à la pensée de tels projets gigantesques; on ne croit pas à la possibilité de leur exécution lors même qu'on les a vus exécutés! »

C. *Grottes.*

Des monuments sur terre, nous nous tournons

maintenant vers les monuments souterrains, non moins curieux, et en quelque sorte encore presque plus instructifs. Je les désigne par le nom général de *grottes;* mais je fais remarquer d'avance que je n'entends pas par là des grottes naturelles, mais seulement celles qui ont été faites par la main des hommes; car il ne semble pas qu'il en ait existé d'autres en ces lieux. Tous les ouvrages de ce genre se trouvent sur le côté occidental du fleuve, par conséquent le long de la chaîne libyque; mais on n'en rencontre pas sur le côté oriental, le long de la chaîne arabique. Il faut sans doute en chercher la cause dans la nature de la pierre. Elle est calcaire dans la chaîne libyque; tandis que des espèces de pierres plus dures sont renfermées dans la chaîne orientale. La première, par sa souplesse, est plus propre à être travaillée, aussi bien pour établir que pour orner des grottes.

La chaîne de montagnes s'élève à une hauteur de presque trois cents pieds, et elle est si escarpée que ce n'est qu'avec beaucoup de peine et même avec danger qu'on parvient à la gravir. Elle contient trois espèces de constructions : 1° des grottes servant de demeures; 2° des catacombes pour les sépultures du peuple; 3° les tombeaux des rois. Nous allons parler séparément des uns et des autres.

1° *Des grottes servant de demeures.* L'ancienne Thèbes n'offre qu'une construction de ce genre, qui, à ce qu'il paraît très-probable, ne servait pas de tombeau. Cette grotte se trouve à environ cent cinquante toises Nord-Est du palais d'Osymandyas, non pas dans l'intérieur, mais le long d'une colline de la chaîne libyque. La partie antérieure est tournée vers le Nil; sur le devant, une aire ouverte est taillée dans le roc, d'où l'on pénètre dans un vestibule également ouvert. Tout le reste est grotte. On trouve trois étages de chambres, et des salons de différente grandeur. On monte par un escalier de cinquante-six marches. Les parois sont partout couvertes de sculptures parfaitement travaillées, quoique le jour ne puisse jamais les éclairer. Dans les puits qui contiennent ces constructions ainsi que les grottes-tombeaux, on a bien rencontré quelques restes de momies; néanmoins la disposition de toute la grotte ne permet pas de supposer qu'elle n'eût d'autre destination que celle d'un tombeau.

Cependant l'exemple du palais d'Osymandyas a déja prouvé que les grands d'Égypte avaient aussi parfois dans l'intérieur de leur demeure le tombeau qui devait recevoir leurs ossements. Que cette grotte ait servi à des initiations, ou bien comme séjour d'été aux rois,

l'un surprendra aussi peu que l'autre. Elle était située sur la route des catacombes et des tombeaux des rois, et il n'y avait guère d'endroit plus favorable à éveiller des réflexions sérieuses.

2° *Catacombes.* Celles-ci n'étaient pas seulement propres à Thèbes, chaque ville en avait; celles de Memphis se trouvent près de Saccara. Mais de même que l'ancienne capitale de l'Égypte brilla par ses monuments sur terre, de même elle se distingua par ses constructions souterraines. Aucun autre endroit de l'Égypte n'en présente une si grande quantité, ni offre une telle perfection dans le travail. Elles donnent, aussi bien que les monuments de l'architecture, la preuve que l'ancienne Thébaïde fut le pays où la civilisation de la nation se développa au plus haut degré. Mais elles ne sont pas moins remarquables par leur établissement et leur disposition que par leurs ornements.

Ces grottes se trouvent dans la chaîne libyque, à l'endroit où celle-ci longe Medinat-Abou et Kournou, sur une étendue d'environ deux lieues. Cette chaîne escarpée offrait assez de place pour les établir. Elles sont construites en plusieurs cases les unes au-dessus des autres. Celles du bas, où les riches venaient choisir un asile de repos, sont les plus grandes et les plus belles: plus elles sont elevées, plus elles sont mesquines. Les

grandes et superbes ont un vestibule ouvert devant l'entrée; mais la masse n'a que la porte pour toute entrée. Les corridors un peu bas dans lesquels elles conduisent, suivent une direction ou horizontale et droite, ou vont en descendant ou en tournant. Ils aboutissent à des appartements et des salons, ou à des puits que le voyageur doit éviter. Plusieurs de ces corridors communiquent entre eux, et forment souvent un labyrinthe d'où l'on trouve difficilement la sortie. Dans les grandes grottes, il y a des salons de douze à quinze pieds de haut, et soutenus par des rangées de piliers. Derrière ces salons est une chambre plus petite avec une estrade élevée de quatre degrés. On voit au fond une figure d'homme assise, taillée en relief principal, ayant quelquefois deux figures de femme à côté d'elle. Le long du salon il y a des galeries où se trouvent des puits carrés de momies, qui ont de neuf à douze pieds de largeur, et quarante à cinquante pieds de profondeur. On ne découvre aucune trace d'escalier pour y descendre. Il y a des grottes qui sont construites avec plus ou moins de régularité. Le sol y est couvert de momies arrachées de leurs caisses, et parsemé de morceaux de momies, de sorte qu'on les foule en quelque sorte sous les pieds.

On rencontre de côté et d'autre des amulettes, des idoles et d'autres antiquités. Ces puits sont habités aujourd'hui par des Arabes et des chauve-souris, tous deux également dangereux aux voyageurs, les uns par leurs rapines, les autres parce qu'elles éteignent les lumières en s'élevant. L'inflammabilité des momies menace les curieux d'un danger non moins grand. Ce n'est qu'avec des lumières et des torches qu'on peut pénétrer dans ces sombres demeures; et une étincelle pourrait causer facilement un incendie qui préparerait la mort la plus cruelle au voyageur.

Quoique les Égyptiens n'admissent pas d'arcades dans leur architecture, ils s'en servirent cependant souvent dans leurs grottes. A l'entrée et dans les corridors de devant le plafond est ordinairement cintré. Cela est encore plus surprenant dans les tombeaux des rois, dont nous allons parler plus loin.

Les grottes n'ont pas de colonnes; en général elles ne représentent aucunement le type des édifices sur terre. Mais les parois ne sont pas moins richement ornées. Ces ornements sont en partie des reliefs revêtus de couleurs, mais en partie aussi de simples peintures à fresque. Les scènes sur les parois sont toujours des tableaux enfermés de lignes droites, où les reliefs sont travaillés avec un soin étonnant. Dans

plusieurs de ces scènes, des figures entières n'ont que deux pouces de hauteur, et les hiéroglyphes à côté d'elles n'ont que quatre lignes. Quant aux sujets, ce sont, tantôt des occupations d'intérieur, comme de peser des marchandises; un festin où l'on voit le maître de la maison, sa femme et les hôtes, assis à des tables bien garnies; tantôt c'est une danse; tantôt des scènes de chasse, d'agriculture, de vendange, de navigation sur le Nil; quelquefois ce sont des instruments de musique, tels que la harpe, le luth, plusieurs instruments à vent; on y voit aussi des animaux, soit domestiques, soit sauvages. Les plafonds n'ont jamais de reliefs, mais seulement des peintures à fresque qui sont surtout remarquables par la circonstance que les peintres égyptiens s'abandonnèrent à toute leur imagination, comme font les modernes pour les arabesques. Et cependant tous ces ouvrages ne purent être exécutés et vus qu'à la lumière!

Mais il s'est conservé dans ces grottes, outre les scènes de la vie domestique et sociale des Égyptiens, les débris de leur littérature. Dans les momies, on a trouvé plusieurs rouleaux de papyrus, entre autre un grand qui, déroulé, tient vingt-huit pieds de longueur, et a plus de trente mille caractères dans cinq cent quinze colonnes.

Il y en a qui sont écrits en hiéroglyphes, mais il en est aussi d'autres écrits avec des lettres.

Des copies exactes de ces rouleaux sont à présent sous nos yeux, et ouvrent à l'esprit d'investigation un nouveau et vaste champ. On a trouvé aussi dans ces grottes, comme à Babylone, des briques portant des inscriptions. Les signes employés sur ces pierres ne sont pas des lettres, mais des hiéroglyphes qui paraissent avoir été gravés avec des planches en bois.

Combien n'y a-t-il pas encore à explorer dans ces grottes! Ce qui a été copié semble considérable, et n'est cependant que peu de chose, comparé à tout ce qui reste à faire. Plusieurs grottes ne sont pas encore ouvertes. Puisse la barbarie ne pas s'attaquer à ces monuments et ne pas les détruire avant que des circonstances heureuses permettent à l'Européen avide de science d'y pénétrer et d'en donner les copies!

3° *Les tombeaux des rois.* Ceux-ci diffèrent des catacombes par leur position et leur arrangement. Ils ne se trouvent que dans le cœur de la chaîne libyque; il faut faire environ une lieue par une gorge, depuis Kournou, jusqu'à l'entrée de la vallée qui les renferme; on les appelle *tombeaux des rois*, nom qui leur fut déja donné dans l'antiquité, parce que leur grandeur et la magnificence de leurs ornements, ainsi que les

cause de deux joueurs de harpe qui y sont représentés), a douze pieds de long, et est construit en granit rouge de Syène; il rend, lorsqu'on le frappe avec un marteau, un son semblable à celui d'une cloche. Huit piliers supportent le principal salon voûté de cette grotte. Il fallait passer par dix portes au moins, pour arriver jusqu'à ce sarcophage. Mais quelque soigneusement que le roi qui reposait en ce lieu, croyait avoir gardé ses ossements, ils n'ont cependant pu échapper à la rapacité des hommes.

On trouve des débris de momies dans les chambres à côté de la porte principale. Il paraît donc constant que le roi n'occupait pas seul la grotte, mais que ceux qui lui furent les plus proches dans la vie, demeurèrent aussi ses compagnons après la mort.

Tous les murs sont couverts de sculptures et de peintures. Mais la nature de la pierre s'étant opposée à ce qu'on les appliquât sur le roc même, comme dans les palais, on a enduit ces murs d'un mortier, sur lequel les sculptures et les peintures sont appliquées.

Les ornements de ces grottes sont très-instructifs, et varient beaucoup. Plusieurs sujets ont un sens religieux, tel que des offrandes et des sacrifices. Parmi les derniers, on croit re-

connaître des sacrifices humains; les victimes sont des hommes noirs (1). Mais outre ces scènes religieuses, on y trouve là où on les attendait le moins, des sujets de bataille sur terre et sur mer; le massacre des prisonniers, etc. S'il faut s'étonner de voir des scènes sanglantes figurer au milieu du silence des tombeaux, elles offrent en échange à l'antiquaire la certitude que ces sépulcres ne sont autres que les tombeaux des rois. Mais comme plusieurs objets relatifs à leur vie privée, tels que des vases, des siéges, des ustensiles, des instruments de musique, y sont aussi représentés, ils nous donnent une idée du luxe et du haut degré de perfection auquel les arts étaient parvenus chez cette nation.

L'espoir que les tombeaux encore fermés conservaient intacts leurs dépôts pour des temps futurs, n'a pas été déçu. Belzoni parvint à découvrir l'entrée d'un de ces sépulcres, et ce

---

(1) Ce qui est clair, c'est que ce sont des exécutions, d'où il ne résulte pas encore que ce soient des sacrifices. Hamilton (p. 157) a présenté l'idée ingénieuse que les Égyptiens voulaient peut-être désigner de cette manière le roi comme tyran. Mais pourquoi les exécutions ne tombent-elles que sur des hommes noirs?

qu'il trouva, surpassa toute attente. Car ce qui avait été fait il y a deux ou peut-être trois mille ans, était toujours aussi frais et aussi solide qu'il était sorti de la main des artistes. On passa d'un corridor, d'un appartement dans un autre. Les sculptures, les peintures étaient aussi fraîches que si elles avaient été faites la veille, et lorsqu'on atteignit enfin le salon principal, on aperçut cette merveille de l'art, qui n'a pas de pareille sur la terre, et dont on n'avait aucune idée, un sarcophage de l'albâtre oriental le plus pur, ayant neuf pieds dix pouces de long, et cinq pieds sept pouces de large. Il est transparent lorsqu'on place une lumière dedans ; et il est orné au dedans et au dehors de centaines de figures qui semblent se rapporter aux obsèques. On croit, mais à tort, qu'il renfermait jadis les ossements du Pharaon Psammis (1); à présent il orne le musée britannique.

---

(1) Belzoni, *Narrative*, p. 242. C'est-à-dire de Psammis II, ou Psammuthis, fils et successeur de Nécon. Telle fut l'explication donnée par M. Young, explication qui devait aussi trouver sa confirmation dans les bas-reliefs, puisque Nécon avait fait la guerre aux Juifs, et Psammis aux Éthiopiens. Depuis ce temps, ce tombeau et le sarcophage s'appellent en Angleterre le tombeau et le sarcophage de Psammuthis. Cependant cette explication est certainement fausse. Ce Psammuthis appartenait, ainsi que son père Nécon, à la

Mais ce qui est plus instructif que ce morceau superbe, ce sont les bas-reliefs peints sur les murs, non moins sous le rapport de la physiologie que sous celui de l'histoire. Nous voyons

---

dynastie de Saïs, détruite par les Perses, et tous les princes de cette dynastie eurent leurs tombeaux, non à Thèbes, dans la Haute-Égypte, mais à Saïs, dans le Delta. Nous avons, à cet égard, le témoignage précis et détaillé d'Hérodote (II, 169):

« Apriès (fils et successeur de Psammuthis) ayant été étranglé, on l'ensevelit dans les tombeaux de ses pères. Cette sépulture est dans l'enceinte du temple de Minerve, auprès du principal édifice, à main gauche en entrant. Les habitants de Saïs qai avaient l'habitude de déposer dans cette enceinte les corps des rois dont la famille est originaire de ce nome, l'ont suivi pour Apriès. On remarque même que le tombeau élevé par la suite à Amasis, est plus éloigné du sanctuaire que celui d'Apriès et de ses ancêtres. »

Il est donc certain que le tombeau ouvert et le sarcophage déposé au musée de Londres ne sont pas ceux de Psammis. Mais de qui? voilà ce que je n'ose décider d'une manière positive. Parmi les noms expliqués par Champollion, celui d'Aménophis II s'en rapproche le plus. Le signe le plus inférieur diffère seul un peu (un bassin ou panier au lieu d'une petite boîte). Voyez Champollion, n° III. La différence du titre dans le second ovale ne serait pas une preuve du contraire, puisque cette difference de titres est assez fréquente. En attendant qu'on en donne une meilleure explication, je prendrai ce tombeau avec le sarcophage pour celui d'Aménophis II, sans attacher une grande importance à mon opinion.

ici les peuples de trois races différentes, distinguées non seulement de la manière la plus précise par leurs couleurs, le brun, le noir, et le blanc, mais aussi par leurs physionomies. La scène représentée est d'une nature toute pacifique. Les ambassadeurs des peuples soumis viennent offrir leurs hommages au roi, qui se montre dans toute sa majesté. Ils ne viennent pas en prisonniers, mais dans un costume de fête, et tout-à-fait national. Sur la première planche (1) nous apercevons le roi assis sur son trône, avec les ornements royaux (2), le sceptre à la main, la chaîne d'or autour du cou, avec des tablettes votives; les deux autres planches (3), surtout la troisième, donnent évidemment dans deux ovales son nom et son titre, entourés d'images de dieux protecteurs. Les ambassades se composent chacune de quatre hommes. Les hommes bruns ou rouge-bruns, paraissent d'abord conduits par un prêtre avec la tête d'épervier (4).

---

(1) Belzoni, pl. I.

(2) Dans les dessins de Belzoni, l'*uræus*, ou le petit serpent sur la coiffure royale, et qui en fait une partie essentielle, est représenté de la manière la plus distincte. Il en résulte que c'est l'aspic (*coluber haja*).

(3) Pl. II, III.

(4) Pl. VI.

On les appelle Égyptiens, parce qu'ils ont la couleur ordinaire des Égyptiens représentés sur les monuments. Moi, je ne partage pas cette opinion; je les prends au contraire pour des Nubiens. D'abord, à cause de leur costume; ils sont presque nus (1), et n'ont qu'autour des hanches un vêtement blanc, mais très-fin, comme c'est encore aujourd'hui si souvent le costume nubien.

Puis ils ont les cheveux épais, ce qui n'est nullement l'usage chez les Égyptiens, du moins dans la caste sacerdotale et dans la caste guerrière. Cela n'a pas non plus lieu, autant que je sache, dans les castes inférieures; et d'ailleurs, ce n'était pas là une place convenable pour elles. Enfin le reste de la scène prouve que ce sont en général des peuples étrangers qui viennent présenter leurs hommages. Le prêtre qui les amène n'a rien qui puisse nous surprendre, car nous savons que le culte égyptien régnait aussi en Nubie (2). Sur la planche sui-

(1) STRABON, p. 1176.

(2) Je laisse à mes lecteurs le soin d'apprécier ces raisons. S'ils adhèrent à mon opinion, l'identité des tribus égyptienne et nubienne que j'ai soutenue, se trouverait aussi démontrée; mais je fais remarquer que cette opinion n'a en rien influé sur l'assertion faite dans le texte.

vante, paraissent quatre hommes blancs (1). Leur physionomie, au premier coup d'œil fait reconnaître des Juifs. « Leur caractère national si reconnaissable, dit un des derniers voyageurs (2), a été saisi avec une telle verve comique, que même un artiste moderne aurait de la peine à donner quelque chose de plus parfait. »

Nous pouvons encore les regarder comme les représentants des Syriens et des Phéniciens, dont les physionomies ne devaient guère différer de celle des Juifs. Vient ensuite le cortége des ambassadeurs noirs (3), au nombre de quatre. Ils sont aussi vêtus légèrement, mais paraissent en habits de fête. Au dessus de l'épaule gauche tombe un tissu fait avec beaucoup d'art, qui retient l'étoffe blanche et fine jetée autour des hanches. Leurs cheveux épais et crépus semblent être poudrés d'une poussière d'or ou d'argent. Mais la quatrième ambassade, d'un peuple blanc, est encore plus remarquable par son costume et sa parure superbe (4).

Ce qui les caractérise, c'est un panache de plumes avec des boucles de cheveux qui des-

(1) Pl. VII.
(2) Minutoli, p. 271.
(3) Pl. VIII.
(4) *Ibid.*

cendent, et de longues robes blanches des étoffes les plus fines, mais à fleur.

En se rappelant ce qu'Hérodote dit de la magnificence du costume des Babyloniens (1), on ne peut s'empêcher de les prendre pour des envoyés de cette nation, d'autant plus que leurs physionomies et leurs barbes ont le cachet asiatique. Il est certain que le Pharaon qui reposait en ce tombeau, dominait aussi sur des peuples étrangers. Si, comme je le crois, nous devons reconnaître dans ce prince Aménophis II, le chapitre suivant montrera que cela s'accorde parfaitement avec le caractère qu'on donne à ce Pharaon.

En me permettant de présenter quelques observations sur ces monuments, je n'ai nullement l'ambition d'embrasser ce vaste champ en entier. Il est en effet si grand, qu'il demanderait une longue étude et un ouvrage particulier, et il est en même temps si riche, que les connaissances d'un seul homme y suffiraient à peine. Ce n'est qu'un architecte savant qui peut faire des recherches sur l'architecture; les mathématiques, l'astronomie, la musique réclament d'autres hommes spéciaux. Quant à moi, je m'attacherai de préférence aux objets auxquels cet ouvrage est con-

(1) Hérodote, I, 195.

sacré; mais ces derniers étant étroitement liés à d'autres branches, je ne pourrai pas me renfermer scrupuleusement dans le cercle tracé.

Préalablement on voudra savoir jusqu'à quel point nous connaissons aujourd'hui, avec toutes les nouvelles sources qui nous ont été ouvertes, les monuments de l'ancienne Thèbes.

Les artistes français se sont expliqués eux-mêmes positivement à ce sujet :

« Nous fûmes, disent-ils (1), trois fois à Thèbes, et nous passâmes, lors de notre seconde et troisième visite, deux mois entiers au milieu de ses ruines. Pendant ce laps de temps, aucun monument n'a échappé à nos recherches. Quand nous eûmes terminé nos plans et nos dessins, nous les comparâmes avec ceux de l'architecte Le Père, et de ses collaborateurs; et c'est de cette comparaison que découlèrent les notions données dans cet ouvrage : les voyageurs qui entreprendront la même investigation après nous peuvent être certains qu'il n'y a plus rien à ajouter aux monuments d'architecture et à leurs dessins. Mais il reste encore beaucoup de chose à faire, si l'on veut entrer dans les détails des nombreuses sculptures dont les édifices sont couverts, surtout des bas-reliefs historiques qui se rappor-

(1) *Description*, p. 207.

tent aux conquêtes des anciens ; examiner les grottes et dessiner les bas-reliefs remarquables qui représentent la vie et les usages domestiques des anciens Égyptiens. »

Nous connaissons donc d'une manière complète les édifices encore existants de l'ancienne Thèbes, mais seulement d'une manière imparfaite les sculptures et les peintures renfermées dans ces monuments et dans les grottes. On peut s'assurer de l'exactitude des copies en les comparant avec celles d'Hamilton, en ne négligeant pas néanmoins les réflexions inspirées par ce passage que nous venons de citer. Celui qui exigerait un accord complet entre les plus petits détails, oublierait dans quelles circonstances ces copies ont été faites. Mais on trouve ces accords dans les choses essentielles, et les descriptions expriment toutes la surprise et l'admiration que ces monuments font naître, sentiments qui augmentent à mesure qu'on pénètre dans ces superbes ruines. Le témoignage d'un voyageur impartial a justifié parfaitement les artistes français du soupçon d'avoir chargé les couleurs de leur tableau et de l'avoir embelli. « On peut, dit le comte Minutoli, à l'occasion du temple de Dendera (1), leur reprocher quelques inexactitudes et omis-

(1) Minutoli, p. 247.

sions, mais on aurait tort de les accuser d'avoir embelli leurs copies. Au contraire, il s'en faut de beaucoup qu'ils aient atteint la grace des contours, l'élégance des ornements, le calme et la douceur de l'expression des physionomies et le caractère sublime de toutes les parties, choses pour lesquelles le style égyptien semble rivaliser avec celui des Grecs. » Cependant que peut être l'aspect actuel comparé à celui que l'ancienne Thèbes doit avoir présenté jadis! Quelle vue imposante pour le voyageur qui, venant du désert, était arrivé à la hauteur de la chaîne libyque, et apercevait soudain la vallée fertile du Nil avec ses nombreuses villes, et au milieu d'elles Thèbes, la reine de toutes les cités, avec ses temples, ses colonnes et ses obélisques!

Nous ne pouvons pas nous dissimuler que beaucoup de choses, et pour nous les plus importantes, restent encore à explorer. Si l'architecte et l'artiste sont satisfaits, si le mythologiste n'a peut-être plus beaucoup à regretter dans les nombreux ouvrages de sculptnre, l'historien se trouve dans une position bien différente. Ce qui l'intéresse, ce sont les bas-reliefs historiques et ethnographiques, ainsi que ceux qui représentent la vie domestique de la nation et de ses rois; et c'est justement dans cette partie qu'en proportion on a le moins fait.

Cependant les matériaux que nous possédons ouvrent aux recherches un nouveau champ, on peut dire un nouveau monde d'antiquités; car même avant d'entrer dans les détails, leur ensemble nous donne des idées toutes différentes de la haute antiquité que celles qui existaient. Quel devait être le degré de civilisation d'un peuple qui pouvait produire de tels ouvrages! Tant qu'on ne connut pour ainsi dire de l'Égypte que les pyramides, l'opinion que des despotes firent entasser ces masses énormes par un peuple d'esclaves, dut suffire pour éclaircir la question. Mais dès qu'on s'est familiarisé avec ces ouvrages accomplis de l'art, on parvient bientôt à la conviction qu'un goût aussi noble n'a pas pu se développer sous le fléau de la tyrannie, mais qu'il y a eu une époque où l'esprit humain, quelque différentes que fussent les formes de constitution des nôtres, put se faire jour et marcher sans entraves pour s'élever à une hauteur que sous certains rapports aucun peuple, pas même en Europe, n'a pu atteindre. Et s'il devient en même temps constant que la religion fut le principal levier qui fit mouvoir ces forces imposantes, ne devons-nous pas prendre de cette religion une autre opinion que celle que nous donne la superstition grossière dans laquelle elle dégénéra dans la suite?

La première idée qui se présente naturellement à l'observateur, à la vue de ces monuments, est que Thèbes a dû être autrefois la capitale d'un état dont les limites s'étendaient bien au-delà de l'Égypte, et qui embrassait, du moins à de certaines époques, avec une grande partie de l'Afrique, une portion non moins considérable de l'Asie. Ses rois sont représentés comme vainqueurs et conquérants; la scène de leurs victoires semble se passer tantôt en Égypte, tantôt dans des pays reculés; les prisonniers de peuples éloignés paraissent heureux, lorsque le vainqueur leur fait grace.

Une autre observation se rattache d'elle-même à celle que nous venons de faire, c'est qu'il doit avoir existé, entre les peuples méridionaux de ces deux continents, des rapports bien plus intimes qu'on ne le suppose ordinairement. D'ailleurs ces rapports étaient la suite inévitable des expéditions guerrières et des conquêtes, surtout lorsque celles-ci devenaient la base d'une domination durable et d'un grand empire.

Mais ce qui milite aussi en faveur de cette opinion, ce sont les nombreuses preuves qui démontrent à quel degré de luxe ce peuple était parvenu en polissant ses mœurs. La vallée étroite du Nil ne pouvait offrir tant d'objets précieux, ces robes magnifiques, ces encens, etc., que

nous voyons représentés sur les monuments. Il fallait un commerce universel, non seulement pour se donner toutes ces choses, mais aussi pour enfanter cette richesse et cette variété d'idées qui dominent partout.

Si nous interrogeons l'histoire, nous reconnaissons qu'elle n'est aucunement en contradiction avec tout ce que nous représentent les monuments de Thèbes.

Déja Xénophon dans sa Cyropédie admet une pareille alliance des peuples et des états, depuis les rives du Nil jusqu'aux bords de l'Oxus, de l'Indus et du Gange; et quoique dans cet ouvrage, beaucoup de choses sont le fruit de la fiction, cette alliance ne pouvait cependant pas être tout-à-fait sans fondement historique, parce qu'autrement elle aurait été dénuée de vraisemblance. Et si nous voyons dans l'histoire moyenne et moderne que des peuples conquérants ont étendu leur domination non seulement sur ces pays, mais aussi jusqu'en Chine et jusqu'aux côtes de l'Atlantique, pourquoi douterions-nous que cela n'ait pu aussi arriver deux mille ans avant? Il s'ensuit du moins que l'histoire ancienne, en parlant des grandes conquêtes d'un Sésostris, d'un Osymandyas, ne choque pas la vraisemblance, quoique je ne conteste nullement à la critique le droit de peser les témoi-

gnages sur lesquels ces fait reposent. C'est ce que j'essaierai de faire plus tard.

L'examen plus approfondi des monuments de Thèbes a démontré que ce ne furent pas seulement des temples, mais que plusieurs d'entre eux servirent de demeures aux rois, ou, pour parler peut-être plus correctement, de *palais d'état* (1). On pourrait, il est vrai, en quelque sorte appeler les édifices publics en Égypte des temples, parce que tous portent dans leurs sculptures et leurs ornements les traces de la liaison intime de la politique et de la religion; mais il faut se rappeler que certains édifices n'étaient que des temples proprement dits, tandis que d'autres, quoique consacrés parfois aussi à des divinités, avaient cependant une autre destination principale. Cette différence

(1) Diodore distingue déja, la première fois qu'il parle de Thèbes : Οἰκοδομήματα μεγάλα, καὶ ναοὶ εὐπρεπεῖς,... καὶ αἱ τῶν ἰδιωτῶν οἰκίαι (Diodore, I, p. 54). En donnant à Thèbes quatre principaux temples, il semble avoir employé ce mot dans une acception qui désigne à la fois les palais avoisinants, et par conséquent tout ce groupe d'édifices dépeints sous le nom de Karnak, de Luxor et de Medinat-Abou. Je ne déciderai pas s'il entend par le quatrième le Memnonium détruit, ou le palais d'Osymandyas. Mais il est probable qu'il veut parler du Memnonium, puisqu'il appelle l'autre un tombeau.

se manifeste en partie dans la distribution intérieure, en partie dans les ornements et les sculptures, et en partie aussi dans le style de l'architecture.

La distribution intérieure des temples et des palais a, il est vrai, au premier aspect, plus d'une analogie. On voit dans les uns et dans les autres les superbes pylones servir d'entrées; les péristyles et les portiques, et même des chambres, destinés à servir de demeures dans ces temples, probablement aux prêtres: mais dans ces temples, les demeures ne se trouvent qu'autour du sanctuaire intérieur; dans les palais, où il n'y avait pas un tel *adytum*, elles occupent sa place et se composent ordinairement de salons et de chambres construits en granit, et non pas, comme le reste, en grès. Quant aux palais, il ne faut pas oublier qu'ils n'étaient pas seulement les habitations des rois, mais qu'ils étaient aussi destinés à un usage public. C'est pourquoi il y avait là des portiques superbes, où se rendait sans doute la justice, où les ambassadeurs étaient reçus, et où les tributs étaient livrés. Aussi est-ce avec raison qu'on attribue à ces édifices le nom de palais d'état, ne fût-ce que pour les distinguer des monuments plus petits, tel que le pavillon, qui ne semble avoir servi que de demeure, ou peut-être aussi de lieu de

plaisance aux rois. Mais Thèbes seule (puisqu'il ne reste plus de monuments de Memphis) présente des édifices de ce genre, ce qui la distingue comme résidence des souverains.

Une autre différence sensible se montre dans les ornements. Si les murs et les colonnes des temples et des palais sont également couverts de sculptures, celles des temples se rapportent toujours à la religion, ce qui n'a pas lieu pour celles des palais. Ces dernières ne sont pas entièrement dépourvues de sujets religieux, mais ce qui leur appartient en propre, ce sont les bas-reliefs historiques, qu'on rencontre aussi bien dans le palais de Medinat-Abou que dans ceux de Luxor et de Karnak, les expéditions guerrières et les marches triomphales, que nous avons déja décrites, et sur lesquelles nous reviendrons encore. Il est donc également naturel de ne les rencontrer qu'à Thèbes, s'il n'y a au dehors de cette ville que des temples et non des palais (1). Il est encore à remarquer que ces scènes guerrières se trouvent de préférence, soit sur les murs extérieurs, les pylones, soit sur les parois latérales

(1) Cependant nous avons montré dans le volume précédent que l'on n'observait plus cette différence en Nubie, qu'il s'y trouve aussi des bas-reliefs historiques aux murs des temples, mais seulement aux murs extérieurs.

des grands péristyles et portiques, destinés sans doute à l'usage public, aux assemblées du peuple, à des marches triomphales, etc. Où des scènes de ce genre auraient-elles été mieux placées ? On voit, au contraire, des sujets d'une tout autre nature dans les appartements et salons qui doivent avoir servi de demeures aux rois; ce sont des scènes de paix, en grande partie domestiques (1), alternant cependant toujours avec des sujets religieux, des sacrifices, des initiations. C'était très-naturel, puisque la vie privée des rois était liée si intimement à un rituel obligé, et puisque des jeunes gens de la caste sacerdotale formaient leur société (2). Mais en général, l'observation que j'ai déja eu occasion de faire en parlant des sculptures de Persépolis, semble aussi s'appliquer à celles de Thèbes, c'est-à-dire que les scènes figurées sur les murs étaient en un certain rapport avec la destination des appartements sur les murs desquels elles se trouvent, et par conséquent on peut retourner la proposition, et juger de la destination des appartements d'après leurs sculptures. Cependant les Égyptiens

(1) Voyez les copies de Medinat-Abou, pl. 17, vol. II; *Description d'Égypte*, p. 245.

(2) Diodore, p. 81, 82.

paraissent avoir suivi moins scrupuleusement ce principe que les Perses.

Enfin, une troisième différence entre les temples et les palais se montre dans le style de l'architecture. Il est plus gracieux et plus léger dans les derniers que dans les premiers (1), sans perdre pourtant le caractère de grandeur et de majesté; le monument appelé pavillon par les Français présente lui-même l'exemple d'un édifice de deux étages, que les temples n'offrent pas. Mais il faut abandonner aux architectes le soin de développer cette observation.

Thèbes eut, selon Diodore, quatre principaux temples, dont le plus grand n'eut pas moins de treize stades de circonférence. Dans l'antiquité, le plus célèbre de ces temples fut celui d'Ammon. Il s'agit donc de savoir quel temple de Thèbes est celui d'Ammon? Moi je pense que c'est le grand temple de Karnak (appelé par les Français le grand temple méridional), et voici les raisons qui me portent à le croire :

1° L'ancien temple d'Ammon doit avoir été situé à l'Est du Nil; car c'est là que se trouvait, selon Strabon, l'ancienne ville qui tirait son nom de cet édifice (2). On n'a, par conséquent,

(1) *Description*, p. 30.

(2) STRABON, p. 1170. Strabon oppose ici, au côté où

que le choix entre les monuments de Luxor et de Karnak; mais Luxor ne présente rien qui se rapporte au temple d'Ammon. Le grand édifice de Luxor est un palais, mais non un temple, comme le prouve la description que nous en avons donnée.

2° Il en est au contraire tout autrement de Karnak. Tout y rappelle Jupiter Ammon et son culte. Les grandes allées de colosses de béliers s'y rapportent évidemment. On voit partout des ornements empruntés aux béliers (1). Parmi les sculptures, la nef sacrée paraît souvent avec les attributs d'Ammon; entre autres, une fois, dans une scène très-remarquable, où elle est tirée par une autre nef profane qui précède (2); preuve frappante que l'on ne se la présentait pas portée dans une procession, mais nageant sur le Nil. J'y reviendrai encore ailleurs.

3° Au témoignage de Diodore, le temple d'Am-

---

se trouvait l'ancienne ville, le côté occidental, ἡ περαια, où se voyait le Memnonium.

(1) On voit, *Description*, p. 258, combien cela étonna les Français. En effet, Osiris paraît aussi souvent; mais c'est le fils et le compagnon ordinaire d'Ammon, d'autant plus que la tradition sacerdotale attribua à tous deux la fondation de Thèbes.

(2) Planche III, 33.

des Égyptiens. Sous un ciel toujours pur, où le soleil lance presque verticalement des torrents de feu et brûle la tête, le besoin de l'ombre et du frais dut se faire sentir le premier. Mais, grace à la réunion de la religion et de la politique, la vie des Égyptiens, même celle des castes supérieures, fut essentiellement publique. Il fallait donc ces portiques et ces colonnades, ces temples où les rayons du soleil ne pouvaient pénétrer, mais dont les murs et les plafonds de pierre épais refusaient accès à la chaleur. Si le besoin n'enfanta pas à lui seul ces grandes constructions, elles y pourvurent du moins.

Quant à l'opinion présentée par d'autres écrivains, et que j'admis autrefois moi-même, que cette architecture fut en quelque sorte l'imitation des grottes, elle demande, je crois, à être rectifiée. Les grottes de la Thébaïde ne semblent pas être faites par la nature, mais créées par l'art. Leur architecture, si je puis m'exprimer ainsi, s'accorde bien en quelques points avec celle des temples et des palais, surtout dans les ornements des parois, mais il ne s'ensuit pas encore que l'une soit l'imitation de l'autre. Les plafonds des grottes sont en partie cintrés, tandis que les Égyptiens n'admettaient pas de voûtes dans leurs constructions. Les grottes reposent souvent sur des piliers restés debout, mais

ceux-ci n'offrent nullement le prototype des colonnes, comme nous en trouvons dans les temples et les palais. Il se peut que ces catacombes aient été d'abord des carrières, que l'art transforma plus tard en tombeaux, tandis que d'autres furent construites immédiatement dans ce but. Selon les observations des artistes français, elles ne dateraient pas des premiers temps de l'art égyptien, mais de l'époque de sa splendeur (1). Quoiqu'il en soit, l'idée qu'elles aient servi de modèles aux temples, tombe d'elle-même, si l'on acquiert la certitude qu'il n'y avait pas de grottes naturelles dans la Thébaïde; mais pour acquérir cette certitude, il faudrait encore visiter plus scrupuleusement le sein de ses montagnes.

Cependant, après tout, l'architecture égyptienne à quelque analogie avec celle des grottes, et l'idée qu'elle en est la fille revient toujours à la vue des monuments avec une telle force, qu'on a de la peine à l'abandonner. Cette obscurité s'éclaircit, lorsqu'on admet que cette architecture ne fut pas dans son origine égyptienne, mais qu'elle fut importée en Égypte de l'Éthiopie, pays des Troglodytes; mais il n'est

(1) *Description*, p. 336.

pas moins certain qu'en se développant, elle prit le caractère égyptien, puisque presque tous ses ornements, surtout ceux des chapiteaux, sont évidemment copiés sur les objets de la nature en Égypte.

Des édifices nous passons aux sculptures, et notamment aux bas-reliefs historiques. Hérodote, Diodore et Strabon s'accordent à nous présenter quelques anciens Pharaons comme grands guerriers et conquérants, qui étendirent leurs expéditions, à l'Orient jusqu'en Bactriane et dans l'Inde, au Nord et au Sud jusqu'au Caucase et en Éthiopie, qui construisirent des flottes sur la mer des Indes, et ne furent pas moins puissants sur mer que sur terre (1). Il s'agit donc de savoir jusqu'à quel point les bas-reliefs confirment les récits de ces écrivains.

Que la tradition sacerdotale célébrât plusieurs des anciens rois égyptiens comme héros et conquérants, et que ceux-ci fussent représentés comme tels sur les murs des palais, voilà ce que la première vue des sculptures montre d'une manière irrécusable. L'intérêt qu'o frent ces études augmente bientôt lorsque nous arrivons à un résultat certain, et que nous

(1) Hérodote, II, 102; Diodore, I, p. 64; Strabon, XVII, p. 816; *ibid.*, XVI, p. 769.

voyons avec quel soin et avec quelle fidélité l'art s'est attaché à caractériser les différents peuples par leur costume, leurs armes, et d'autres marques distinctives. On cherchera sans doute, et avec raison, les premiers indices dans la couleur et la peau. Mais ici se présente une circonstance remarquable. L'art égyptien nous représente en effet des hommes noirs, et surtout sur les tombeaux des rois (1), ordinairement dans la position d'hommes qui vont recevoir ou ont déja reçu la mort (ce qui fait naître naturellement la pensée des sacrifices humains), mais en partie aussi comme des ambassadeurs ou représentants de peuples noirs. Ce qui mérite d'être remarqué, c'est que jusqu'à présent on ne les ait vus nulle part dans les batailles. La couleur des combattants est brunâtre ou rougeâtre chez les Égyptiens, et jaunâtre chez leurs ennemis. Il n'en faut pas conclure que la couleur des peuples ait été exactement la même, la faute en était peut-être au nombre borné des matériaux de la peinture égyptienne; cependant on peut supposer que l'on aurait représenté des peuples nègres comme tels, si on leur avait fait la guerre.

Mais indépendamment des marques particu-

(1) Pl. 86, vol. II.

lières, les Égyptiens et leurs ennemis se distinguent sans peine les uns des autres, parce que les premiers sont toujours représentés comme vainqueurs, et les derniers ou comme vaincus, ou comme près de l'être. Ces bas-reliefs devant perpétuer la gloire et la bravoure de la nation aussi bien que celle de ses rois, comment s'étonner qu'ils aient songé à reproduire sur leurs monuments les expéditions guerrières couronnés par le succès?

Les batailles représentées sont des combats sur terre et sur mer. On trouve des batailles navales figurées en partie sur les murs du palais Medinat-Abou, en partie sur ceux de Karnak, mais ce n'est que des premiers qu'il peut être question ici, puisqu'eux seuls ont été copiés et décrits jusqu'à présent.

On ne peut douter que le combat dont on n'a pu copier qu'une partie (1), n'ait eu lieu sur mer et non sur un fleuve.

La structure des vaisseaux diffère entièrement de celle des vaisseaux du Nil, que nous connaissons par plusieurs descriptions. Ils sont mis à la fois en mouvement par des voiles et par des rames, et ont une forme longue, semblable à celle des galères.

---

(1) Vol. II, pl. 10.

Quoique les vaisseaux des Égyptiens et ceux des ennemis aient la même forme, les premiers se distinguent cependant sans peine, par la tête de lion ou de bélier à la proue qui manque aux autres. Il s'agit donc de savoir s'il faut se figurer la bataille navale sur les côtes de la Méditerranée, ou plutôt sur les rivages du golfe Arabique, ou sur ceux de la mer des Indes. Dans le premier cas, les ennemis pourraient être des Phéniciens, dans l'autre des peuples méridionaux.

Mais ni l'histoire, ni la représentation des peuples elle-même, ne parlent pour la première conjecture. Il ne se trouve aucune trace dans les annales sacerdotales, que les anciens roi de Thèbes aient fait la guerre sur mer avec les Phéniciens, et qu'ils aient entretenu des escadres sur la Méditerranée (ce qui put avoir lieu plus tard, lorsque le siége de la puissance égyptienne fut établi dans la moyenne et basse Égypte); et on sait fort bien qu'on ne doit s'attendre à voir représenter sur les monuments que les objets célébrés dans la tradition sacerdotale. Le costume des peuples ne répond pas davantage à cette conjecture. Les Phéniciens faisaient partie de la souche arabe; voisins des Hébreux, ils portaient sans doute, selon l'usage de ces peuples, des barbes et de longs vêtements.

On ne voit rien de tout cela dans les bas-reliefs.

Tout, au contraire, indique qu'on a voulu représenter un combat sur le golfe Arabique, ou sur la mer des Indes, avec des peuples méridionaux. La tradition sacerdotale, comme nous l'apprennent Diodore et Hérodote, célébra les expéditions navales des anciens Pharaons.

« Sésostris, nous dit Diodore (1), commença par soumettre et se rendre tributaires les Éthiopiens méridionaux. Il envoya ensuite une flotte de quatre cents vaisseaux sur la mer Rouge (des Indes), et fut le premier qui construisît dans ces parages des vaisseaux longs. Avec cette flotte, il prit les îles et les côtes de ces pays, jusque dans l'Inde. »

Hérodote rapporte la même chose (2) : « Les prêtres me dirent que Sésostris, s'embarquant sur une flotte composée de vaisseaux longs, partit du golfe Arabique, et soumit les peuples habitant les côtes de la mer Érythrée. Ils ajoutent qu'en poursuivant sa route, il parvint à une mer où il lui fut impossible de naviguer à cause des bas-fonds, et qu'il se vit forcé de faire voile en arrière. »

---

(1) Diodore, I, p. 64.
(2) Hérodote, II, 102.

La bataille navale figurée sur les murs de Medinat-Abou semble, il est vrai, représenter un débarquement repoussé, et par conséquent plutôt une défense victorieuse qu'une attaque. Nous n'avons qu'une seule scène de ces expéditions, dont l'histoire plus exacte nous manque; et qui voudrait déterminer tout ce qui avait pu se passer dans ces grandes courses sur mer? Mais ce qu'on ne saurait cependant pas méconnaître, ce sont les longs vaisseaux que mentionnent les deux historiens. Les savants français, ainsi que la vue seule des copies, nous apprennent que ce sont des vaisseaux de mer, différents par leur structure de ceux du Nil. Ce qui est plus important, à la vérité, ce sont les preuves tirées du costume des peuples. Les Égyptiens et leurs alliés sont vêtus de même, et ne se distinguent que par les armes: celles des Égyptiens sont des arcs et des flèches (que porte même le roi); celles des alliés, au contraire, sont des massues comme en avaient, selon Hérodote, les Éthiopiens qui habitent au-dessus de l'Égypte (1). Le costume des ennemis formant deux nations distinctes, mais étroite-

(1) Hérodote, VII, 69. Selon Hamilton, p. 145, les Éthiopiens paraissent comme alliés des Égyptiens sur un des morceaux de bataille représentés à Medinat-Abou.

ment liées entre elles, est entièrement différent. Ils n'ont ni des habits longs ni des barbes; ce ne peut donc pas être des Arabes. Leurs robes sont courtes, et semblent attachées par des ceintures; leurs armes sont des glaives, et leurs boucliers sont ronds. Ils se distinguent entre eux par leur coiffure. Les uns portent toujours une espèce de casque, avec une guirlande de plumes relevées, les autres, au contraire, la peau de la partie antérieure de la tête d'un cheval, détachée avec les oreilles. Si ces peuples ne sont pas des Arabes, il faut cependant qu'ils soient des habitants de la mer des Indes, des îles ou du continent.

Les savants français reconnurent aussitôt dans l'une des deux nations des Indiens. Car à quel peuple s'appliquerait mieux le vêtement léger et bigarré, ainsi que la coiffure aux plumes? Quant à l'autre nation, ils n'ont osé former aucun jugement, mais elle semble facile à reconnaître à l'aide d'Hérodote. Si les uns étaient des Indiens, les autres sont leurs voisins les Éthiopiens asiatiques, c'est-à-dire les habitants des côtes de la Gédrosie et de la Caramanie.

« Les Éthiopiens d'Asie, dit Hérodote (1),

(1) Hérodote, VII, 70.

étaient à peu près vêtus comme les Indiens; mais ils portaient sur leur tête la peau entière de celle d'un cheval, détachée avec les oreilles et le sommet de la crinière. Cette crinière formait le haut de la coiffure, et les oreilles de cheval qui en dépendaient étaient tenues droites et fortement assujetties dans cette direction; au lieu de boucliers d'airain, leurs armes défensives étaient des peaux de grues, dont ils se couvraient le corps. »

Je laisse mes lecteurs juges de l'exactitude de ces interprétations. Il importe moins de savoir au juste qui sont ces peuples, que d'être sûr de les trouver parmi les habitants de la mer méridionale, ou des Indes. Mais si l'on ne peut en douter selon toutes les probabilités, les traditions des expéditions navales faites sur mer par les anciens rois égyptiens, soit par Sésostris seul, soit par plusieurs conquérants, ne sauraient être classées dans le domaine des fables. Cela servirait encore à attester les relations anciennes qui existaient entre les pays placés autour de l'Océan indien, surtout entre l'Inde et l'Égypte.

Mais les représentations des combats sur terre donnaient encore une plus haute idée de l'étendue des expéditions guerrières et de la domination des rois de l'ancienne Thèbes. Elles semblent plus fréquentes que celles des batailles

navales, elles se trouvent sur tous les grands édifices de Thèbes, que nous avons déja désignés par le nom de palais d'état, sur les monuments de Karnak, de Luxor, de Medinat-Abou et le palais d'Osymandyas, ainsi que sur les tombeaux des rois. Aussi l'observation développée plus haut se confirme-t-elle partout, que les murs de chaque palais représentent un certain cycle de scènes : le départ du roi, la bataille, la victoire, ces marches triomphales finissant par des processions religieuses. Ces scènes semblent à leur tour former un cycle mythologique, l'art des Égyptiens s'étant plu à représenter les traditions des anciens exploits de la nation et de ses rois. Nous les saisirions bien mieux, si nous en avions des copies plus complètes, et si nous n'étions réduits aux renseignements fournis par quelques dessins et quelques descriptions.

Il ne résulte pas moins de cette connaissance imparfaite que les scènes guerrières représentées sont d'une nature très-variée, et nous offrent aussi les peuples les plus divers.

Quant aux derniers, il est impossible de méconnaître en eux le caractère asiatique. Tout démontre que la tradition et l'art égyptiens empruntèrent leurs sujets favoris plutôt à l'histoire de l'Asie qu'à celle de l'Afrique. La figure aussi

bien que le costume des peuples vaincus est asiatique. Si les Égyptiens sont toujours représentés sans barbe, leurs ennemis au contraire ont des barbes, et ordinairement de longs vêtements. Mais pour ces derniers, l'usage varie, la plupart du temps ce sont des robes larges, en général propres à l'Orient; dans la marche triomphale reproduite sur les murs de Medinat-Abou, les prisonniers portent une espèce de surtout (1) où les raies bleues alternent avec des raies vertes, et qui couvre seulement le dos, mais ils ont encore dessous des vêtemens courts.

Les armes ne se caractérisent pas moins. La différence la plus frappante se trouve dans les boucliers. Ceux des Égyptiens sont plus grands et forment communément un carré arrondi d'un côté; dans une attaque contre un fort, on en voit même paraître de si grands qu'ils couvrent presque tout le corps (2), absolument comme les dépeint encore Xénophon de son temps (3). Ceux des ennemis au contraire sont tantôt ronds, tantôt carrés, mais toujours d'une petite dimension (γέῤῥα). M. Hamilton reconnaît dans l'armure représentée sur les bas-

(1) Vol. II, pl. 12.
(2) Vol. II, pl. 31.
(3) Xénophon, *Cyropédie*, VI; *Op.*, p. 158.

reliefs de Luxor les cuirasses à chaînes comme elles étaient toujours usitées dans l'Asie moyenne. Dans la coiffure, il crut retrouver de temps à autre les tiares perses (1). Les armes offensives sont d'une nature et d'une forme si diverse qu'il serait difficile de préciser quelque chose à cet égard. Si on compare seulement les différentes formes des glaives chez les Égyptiens ainsi que chez leurs ennemis, on en trouve de longs, de courts, de droits, de courbés ou ayant la forme d'une faucille. Les traits, javelots et dards varient aussi beaucoup entre eux. Tantôt ils ne sont armés que d'un seul javelot, tantôt ils en ont plusieurs.

Mais ce qui mérite une attention particulière, ce sont les chars de guerre, propres aussi bien aux Égyptiens qu'à leurs ennemis. Ils sont toujours à deux roues et sont tirés par deux chevaux. Chez les Égyptiens, chaque char ne porte ordinairement qu'un seul homme (quoiqu'il puisse y avoir quelques exceptions), tandis que chez les Asiatiques, il en porte deux et même trois, le conducteur étant distingué du combattant. On reconnaît l'ancienne forme des chars de guerre tels que nous les dépeint Hérodote, et

(1) Hamilton, p. 125.

comme ils étaient usités chez les Mèdes, les Syriens et les Arabes, jusqu'au moment où Cyrus en changea la forme et introduisit, à la place des chars non armés à deux roues, les chars à faucilles et à quatre roues (1).

Vouloir désigner tous les peuples séparément selon leur costume et leurs armes, me paraît une entreprise bien téméraire (2). La recherche gagne plus en s'arrêtant à quelques points généraux.

La tradition égyptienne transporte le théâtre des guerres et des conquêtes de ses rois principalement en Assyrie (qui comprend aussi Babylone), dans la Bactriane et dans l'Inde (3), par

---

(1) Xénophon, *Cyrop.*, VI; *Op.*, p. 152.

(2) On sent facilement que je n'ai pas négligé de comparer la liste des peuples cités par Hérodote (VII), ainsi que les figures de Persépolis; mais les résultats sont trop incertains pour leur assigner ici une place. Ce qui paraît certain, c'est que les peuples représentés doivent être la plupart du Sud, parce que leur vêtement est trop léger pour un climat septentrional. Aucun d'eux ne porte des hauts-de-chausses (ἀναξυρίδες) ou des pelisses (σίσυρνα), comme Hérodote en donne à plusieurs peuples du Nord. Mais qui oserait assurer que les habits bigarrés désignent des Mèdes ou des Bactriens? Il en est de même des armes et des armures, ainsi que des coiffures. Elles changent trop souvent, et les dernières ne sont pas toujours marquées assez clairement.

(3) Hamilton, p. 116. *Description*, p. 61, 139.

conséquent dans les pays commerçants dont les richesses devaient tenter le plus les conquérants. Ce sont en même temps les pays situés sur de grands torrents, tels que le Gange, l'Indus, l'Oxus, le Tigre et l'Euphrate. Certes, il est étonnant que la scène des batailles et des victoires dans ces bas-reliefs se trouve presque toujours à côté d'un fleuve figuré distinctement. Quel est le torrent qu'on a voulu désigner chaque fois? c'est là une question que nous ne résoudrons pas; mais on ne doutera pas que ce ne soit un de ces fleuves, et selon toute vraisemblance, l'Euphrate. L'art égyptien paraît donc également à cet égard en harmonie avec la tradition nationale. Xénophon nous rapporte en outre que les Assyriens avaient l'habitude d'entourer leurs camps d'un fossé (1). Faut-il se figurer un tel fossé lorsqu'on aperçoit des tentes de l'autre côté (2)?

Une scène qui se reproduit plusieurs fois est la prise d'un fort (3). Sans chercher à en déterminer chaque fois les localités, nous sommes encore transportés en Asie. L'histoire des expédi-

---

(1) Xénophon, *Cyrop.*, lib. III, *Op.*, p. 80. Dans le palais d'Osymandyas, *Description*, II, pl. 31.

(2) Hamilton, p. 45.

(3) Voyez les bas-reliefs de Luxor. Hamilton, p. 115.

tions d'Alexandre nous apprend combien la Bactriane ainsi que l'Inde avaient de ces forteresses (1).

L'art égyptien semble s'être attaché surtout à varier les sujets des scènes guerrières. En confrontant les données d'Hamilton avec celles d'Hérodote, il ne reste guère de scènes de ce genre que l'on n'aperçût sur ces bas-reliefs. Tantôt c'est le commencement de la bataille en rase campagne; tantôt la victoire prochaine ou déja remportée d'un côté, et la fuite de l'autre; tantôt le combat des armées, tantôt celui des chefs seuls, soit sur des chars, soit à pied; tantôt c'est la prise d'un fort, l'attaque d'une ville accompagnée de toutes les horreurs de la guerre; tantôt ce n'est qu'un combat sur des chars; tantôt les armées avancent à pied l'une contre l'autre. Quelle richesse de traditions et peut-être même de poésie, quoique réduite à des chants, tout cela ne suppose-t-il pas?

Sur les murs de leurs palais d'état les Égyptiens lisaient donc en quelque sorte l'ancienne histoire de leurs rois et de leur nation. C'est aussi jusqu'à présent le seul peuple qui ait osé mettre de si grands sujets historiques en bas-re-

(1) Qu'on se rappelle le fort Aornus et autres.

liefs, entreprise dont le succès a surpassé toute attente. Si les règles de la perspective leur sont restées inconnues, ils en dédommagent amplement, au rapport des témoins oculaires, par la hardiesse et la fermeté de leur dessin, et surtout par la vigueur de l'expression. Hamilton parle avec admiration du tableau de la ville attaquée et prise qu'on voit figurée sur les murs du palais d'Osymandyas (1).

« Quelques-unes des femmes sortent de la ville et demandent grace, tandis que d'autres cherchent à fuir avec tout ce qu'elles possèdent. Un père de famille élève ses mains en suppliant qu'on lui accorde la vie de ses femmes et de ses enfants; mais en vain, le guerrier sanguinaire a déja immolé l'aîné de ses fils. »

Combien nos idées sur l'art égyptien n'ont-elles pas changé depuis le temps où on ne le jugeait que sur quelques idoles. Ne se sont-elles pas étendues dans la même proportion que la puissance des souverains de l'ancienne Égypte a grandi dans notre opinion!

Cependant les bas-reliefs historiques ne forment que la moindre partie des sculptures; le plus grand nombre concerne la religion, comme

(1) Hamilton, p. 135, 136.

cela a lieu pour toutes celles qu'on voit dans les temples, et pour beaucoup de celles qui figurent dans les palais et les grottes. Je ne puis m'en occuper qu'autant qu'elles sont relatives aux objets de mes recherches.

S'il fallait encore d'autres preuves pour constater l'union intime qui existait entre la religion et la politique, elles se présenteraient en foule. Les murs, au dedans et au dehors, sont couverts de scènes de processions, d'offrandes et de sacrifices. Il est constant que, dans la Thébaïde, le nombre des divinités auxquelles on éleva des temples, paraît encore plus restreint qu'il ne semble avoir été par la suite dans la basse et la moyenne Égypte. Ammon, Osiris représenté souvent avec le signe de la reproduction (1), Isis et Horus, remplissent ce cercle. Les deux premiers, ne formant très-probablement qu'un dans le principe, lorsque la religion sacerdotale ne les avait pas encore séparés l'un de l'autre, sont les divinités dominantes; si l'on en rencontre d'autres sur les sculptures, elles paraissent toujours comme subordonnées et secondaires. Osiris pré-

(1) Par conséquent comme symbole de la fertilité, idée dominante : voyez pl. III, 36, 4, 5, 6, où l'on offre à Osiris les prémices de la récolte de blé avec une gerbe, et celles des vendanges; et surtout pl. 47.

sente en même temps le type du roi. Les emblèmes qui désignent la divinité sont souvent affectés à la souveraineté; non-seulement la coiffure avec le serpent au-dessus, mais aussi les mêmes attributs, le fléau, la soi-disante clef, signe de la consécration sacerdotale (signification qu'elle peut bien avoir eue dans l'origine (1), et même l'étendard royal. Les prêtres accordent au roi à peu près tous les honneurs que celui-ci adresse à Osiris; ce qui n'a lieu pour aucune autre divinité.

Tout dans les scènes religieuses indique la dépendance où les prêtres avaient placé les rois. La caste des prêtres est au premier rang, et on ne peut douter que dans les temps où ces temples furent élevés, elle n'eût la prééminence sur celle des guerriers, qui cependant joue aussi un très-grand rôle dans les sculptures (2). Les

---

(1) Les Français la prennent pour la bêche et la charrue qui en est résultée. *Description*, p. 27. Quant à moi, je la regarde comme le signe de la consécration sacerdotale, parce qu'elle est portée sans exception par des dieux, des prêtres, et seulement par les rois sacrés prêtres.

(2) Cette prépondérance de la caste sacerdotale est, à ce que je crois, produite par la religion. Je ne trouve aucune trace certaine d'une lutte entre les deux castes, admise par quelques auteurs, et où les prêtres auraient eu le dessus.

prêtres s'approprient en quelque sorte le roi; il est initié dans leurs mystères. Cette scène se trouve reproduite plus d'une fois (1). Il reçoit la coiffure sacerdotale, le bonnet élevé dont Osiris lui-même est orné, et il se montre avec ces insignes dans les fêtes et les processions. Lorsque le roi paraît en public (sauf les expéditions et les combats), il est toujours accompagné et entouré de prêtres. On les reconnaît de suite à leur tête rasée et à leurs longs vêtements. Mais il semble aussi exister parmi eux une gradation de rang, indiquée le plus souvent d'une manière sensible dans les coiffures et les formes des robes. Les coiffures (2) ne marquent pas seulement le rang, mais quelques-unes sont encore, à ce qu'il paraît, usitées dans certaines cérémonies, et varient avec elles.

Parmi les coiffures, nous devons placer aussi les têtes d'animaux avec lesquelles les prêtres paraissent en certaines occasions, surtout aux initiations (3). Ce sont sans doute des masques d'animaux sacrés. Il y a aussi diverses manières de porter les cheveux. Il est à remarquer que, suivant le témoignage d'Hamilton, quelques-

(1) Pl. vol. II, 13; III, 34.
(2) Pl. vol. III, 67.
(3) Pl. vol. II, 13.

unes se sont conservées chez les Ababdé (1). Plusieurs autres offrent tant d'art, que même nos coiffeurs les plus habiles auraient de la peine à les imiter. Il y a même des coiffures où paraissent de faux cheveux ou des perruques (2), faites avec plus d'art et d'élégance que celles qu'on trouve sur les monuments les plus anciens de l'Inde à Éléphantis.

Une foule de rapprochements se présente à l'esprit lorsqu'on compare les idées religieuses de l'ancienne Thèbes avec les descriptions que les Juifs nous donnent de leurs sanctuaires, de leur tabernacle et de leur temple. Ce n'est pas le lieu de faire cette comparaison; mais que d'analogies entre les peintures des Hébreux et les sculptures des Égyptiens! l'arche d'alliance (portée en procession), les chérubins avec leurs ailes étendues, les candélabres sacrés, et bien des choses semblables dans les offrandes et les sacrifices (3).

Même dans l'architecture, on ne saurait méconnaître une certaine analogie, quoique chez les Juifs tout fût sur une échelle moins vaste, et qu'on employât également chez eux le bois

(1) Hamilton, p. 27.
(2) Pl. III, 67, n° 6.
(3) Pl. vol. II, 44.

et les pierres. L'Égypte n'eut pas de mont Liban avec ses forêts de cèdres; cependant le bois entre aussi dans les temples égyptiens, ne fût-ce que pour les ornements, comme le prouvent les mâts avec leurs banderoles devant les grands pylones (1), ainsi que les colosses de bois des pontifes dans le sanctuaire de Thèbes (2) (probablement des cariatides-pilastres). Quels ouvrages de bronze, si l'on juge seulement d'après le temple plus petit des Juifs, ne doivent pas avoir embelli ces temples gigantesques des Égyptiens, depuis les portes imposantes des pylones, jusqu'au sanctuaire le plus caché! Que de chefs-d'œuvre compterait encore la science, si la main impitoyable du temps et des hommes, conquérants ou peuples barbares, n'eût détruit jusqu'aux scènes qui nous en retraceraient une faible image.

II. FRAGMENTS DE L'HISTOIRE DE THÈBES.

Celui qui connaît les sources de l'histoire des Pharaons, et qui sait les apprécier à leur juste valeur (3), acquiert bientôt la conviction qu'a-

(1) Voyez la vignette du titre des pl. vol. III, 57.
(2) HÉRODOTE, II, 143.
(3) Voy. le commencement de ce chap. et l'*Appendice III*.

vant les temps de Psammétique elles ne peuvent nous fournir une histoire critique suivie d'aucun état d'Égypte, et pas même de celui de Thèbes, le plus grand et le plus magnifique de tous. Cependant les dynasties de Manéthon ne sont pas à placer sur la même ligne que celles des Indiens. Les prêtres égyptiens tendirent du moins à observer une certaine chronologie; ils ne prirent pas leurs données historiques dans les poètes; car la poésie épique ne fut pas indigène en Égypte, ou se borna à quelques chants historiques; mais ils les puisèrent dans leurs écrits sacrés. Aussi pourra-t-on obtenir plus de certitude historique à mesure que l'on fera plus de progrès dans l'interprétation des inscriptions, tandis qu'il faut renoncer à cet espoir pour l'Inde.

Si nous possédions l'ouvrage de Manéthon en entier, il nous servirait de base, mais les faibles extraits qu'on en a faits ont encore été tellement défigurés, par la faute des copistes, que nous ne pouvons pas, avec les fausses dates, composer une histoire. Qu'on ne s'attende donc pas de ma part à un nouvel essai de classification de ses dynasties (ce qui pouvait être dit, avec quelque vraisemblance, sur ce sujet, a déja été épuisé depuis Marsham et Gatterer), ce qui, d'ailleurs, n'entre pas dans le plan de cet ouvrage. Je me

bornerai à résumer ce que nous savons par les monuments de la période brillante de cet état.

Quoique nous ne possédions pas une chronologie exacte de l'histoire de Thèbes, il faut cependant déterminer le temps dans lequel tombe la période brillante de cet état; les monuments ne peuvent nous l'indiquer, puisqu'ils ne nous offrent pas de dates; mais nous puiserons aux relations des écrivains, en les confrontant toujours avec les monuments, tant que ceux-ci nous donneront quelques éclaircissements; soit par leur structure, soit par les noms des fondateurs inscrits sur leurs murs. Mais la chronologie la plus exacte dépend de la détermination du règne de deux rois, de Sésostris ou Ramessès, et de Sisak, contemporain de Réabéam, connu dans les annales des Juifs. On porta une grande confusion dans cette question, en confondant les deux rois, par la seule raison qu'on crut trouver le nom de Sésostris dans les annales des Juifs.

Tous les auteurs grecs s'accordent à faire remonter le siècle de Sésostris au-delà des temps de la guerre de Troie, et de le placer par conséquent plus de 1200 avant J.-C. (1). Mais nous

(1) Les passages de Diodore, I, 66, 71; Strabon, 1115, 1138 ont été recueillis par Zoega, *De Obeliscis*, p. 578, nota 15, et p. 600, etc.

pouvons encore avancer d'un pas. Un témoignage authentique nous apprend que Sésostris non-seulement vécut avant cette époque, mais même avant l'ère de Minos. Aristote (1) appelle Sésostris bien plus ancien que Minos. Si l'ère de celui-ci tombe 1400 ans avant J.-C., celle de Sésostris ne peut être supposée postérieure à 1500 avant J.-C. Personne ne demandera une indication plus précise. Sésostris fut le premier roi de la dix-neuvième dynastie (2), et la dix-

---

(1) Aristote, *Polit.* VII, 10 : Πολὺ ὑπερτείνει τοῖς χρόνοις τὴν Μίνω βασιλείαν ἡ Σεώστιος.

(2) Il semble ici se présenter une contradiction, puisque Manéthon place déja un Sésostris dans la douzième dynastie, et ajoute quelque chose qui s'applique évidemment au Sésostris de Diodore et d'Hérodote; d'où il suivrait que ce roi ne saurait être le Ramessès de la dix-neuvième dynastie. Voici le passage : *Sesostris annis XLVIII, quem quatuor cubitorum, et palmarum trium duorumque digitorum procerum fuisse dicunt.* [*Hic annis novem totam Asiam subegit, Europæasque partes usque ad Thraciam, atque ubique monumenta, quarumcumque gentium potitus est, erexit; fortium quidem virorum formas virili specie, ignavorum vero muliebribus membris in cippis insculpsit, adeo ut ab Ægyptiis post Osirim habitus sit.*] Eusèbe, *Chron.*, p. 211. On a par conséquent voulu regarder la douzième dynastie comme interpolée, mais on n'a pas besoin de recourir à un moyen si violent. Car il est présumable que les mots que j'ai enfermés dans des crochets sont une

huitième, composée de quatorze rois, comprend, dans la dernière moitié, quelques règnes brillants, ceux de Thutmosis, d'Aménophis et autres qui embrassent ensemble plus d'un siècle.

Nous ne pouvons pas, par conséquent, admettre que le commencement de la période brillante de Thèbes, où ses rois régnaient sur toute l'Égypte depuis l'expulsion des Hyksos, soit bien antérieur à l'an 1700 avant Jésus-Christ. En admettant qu'il faille placer entre 800 et 700 avant Jésus-Christ les expéditions et les conquêtes des rois éthiopiens Sabako et Tirhako, nous avons presque une période de dix siècles pendant laquelle s'élevèrent ces monuments imposants dont la description suppose une telle période, et pendant laquelle Thèbes fut, conformément aux annales des Juifs et aux chants du barde ionien, la capitale du plus puissant état et le centre du monde civilisé. Mais selon les indications de Manéthon, toute la période com-

---

addition puisée dans Hérodote et Diodore, qui a passé de la marge dans le texte; voilà ce qu'on peut affirmer, d'autant plus que nous savons par Josèphe, p. 1039. que Manéthon, bien loin de puiser dans Hérodote, le contredisait sans cesse. Mais quant au Sésostris dont il est question dans la douzième dynastie, cela n'a rien de surprenant, puisque d'autres noms de rois égytiens reparaissent plus d'une fois.

prend, depuis le commencement de la dix-huitième jusqu'à la fin de la vingt-quatrième dynastie, renversée par le conquérant éthiopien, neuf cent quatre-vingt-huit ans; et la dix-huitième, la dix-neuvième et la vingtième dynastie de Thèbes remplissent à elles seules un espace de 712 ans. Ainsi, lors même qu'on ne voudrait pas y comprendre les deux dynasties suivantes de Bubastus et de Tanis, dont nous ne saurions fixer les rapports avec Thèbes, il reste néanmoins aux dynasties de cet état sept à huit siècles. La fondation des premiers monuments entre 1600 et 800 avant Jésus-Christ est en outre attestée par l'histoire et par les noms des Pharaons inscrits sur les murs. Ils s'approchent donc du temps historique, et en touchent les limites. Quoique nous n'osions rien déterminer pour chaque cas particulier, et tout en admettant que nous puissions bien nous tromper d'un siècle dans nos calculs, il est cependant certain que les anciennes hypothèses fondées sur l'explication de zodiaques, et qui faisaient remonter ces monuments en partie de plusieurs milliers d'années, s'écroulent d'elles-mêmes. Il faut convenir que l'on gagne déja beaucoup par ce résultat. Mais il n'est question que de la période, où tous les états égyptiens étaient réunis en un seul empire sous la domination des Pharaons à Thèbes, et

par la suite à Memphis. Que ces états aient existé bien long-temps avant, voilà ce que nous apprennent, non-seulement les dix-sept dynasties précédentes de Manéthon, mais aussi les annales des Juifs, lorsqu'elles nous parlent du séjour de ce peuple en Égypte, et même de celui d'Abraham, qui vit, presque deux mille ans avant notre ère, un état dans la Basse-Égypte, quoiqu'il ne parût pas encore aussi florissant que du temps de Joseph. Et si ces états étaient liés à des temples, on ne doutera pas que l'architecture n'y ait été bien plus ancienne; ceci est d'ailleurs confirmé d'une manière surprenante par l'observation que l'on a trouvé dans les monuments encore existants des matériaux qui ont servi à de plus anciens, et où se décèle le même art.

Je ne répéterai plus ici ce que j'ai dit ailleurs sur l'origine de Thèbes comme colonie de Méroé. Mais je crois devoir rappeler que cette origine était célébrée par une procession annuelle des prêtres avec l'image d'Ammon. « Tous les ans, dit Diodore (1), le sanctuaire d'Ammon est transporté au-delà du fleuve (par conséquent du temple de Karnak) du côté de la Libye, d'où il ne revient qu'au bout de quelques jours, comme

(1) Diodore, I, p. 110.

si le dieu revenait d'Éthiopie. » Cette procession me paraît représentée sur un des grands bas-reliefs du temple à Karnak (1). La nef sacrée d'Ammon avec tout ce qu'elle renferme est tirée sur le fleuve par un autre vaisseau. Elle est donc en voyage. Ce devait être une des fêtes les plus célèbres, puisqu'Homère lui-même, comme on n'en doutait pas dans l'antiquité, y fit allusion, en parlant du voyage de Jupiter chez les Éthiopiens et de son absence de douze jours (2). Tout constate que ces visites faites par les divinités des colonies à celles des métropoles étaient regardées comme les preuves ordinaires et certaines de la même origine. Elles différaient seulement entre elles par la forme, puisqu'elles s'effectuaient ou par des processions ou par des ambassades solennelles.

Il est impossible, j'en conviens, de fixer l'époque de la fondation de Thèbes, mais une foule de circonstances prouvent sa haute antiquité. Si du temps d'Abraham, la culture de l'Égypte avait pu s'étendre jusqu'au Delta, celle de la Haute-Égypte doit remonter bien au-delà. Au rapport de Diodore, la construction du premier temple d'Ammon fut plus ancienne que celle de

(1) *Description*, tab. III, 33.
(2) *Iliad.*, I, 423.

la ville de ce nom (1); et même dans les murs du temple antique de Karnak, on a trouvé des matériaux semblables, plus anciens (2). L'origine de cet état est donc certainement antérieure de plusieurs siècles aux temps d'Abraham. Voilà ce que confirment les renseignements fournis par Manéthon, ainsi que le nombre des tombeaux des rois qui s'élevait, selon Strabon, à quarante-sept. En évaluant chaque règne, l'un portant l'autre (3), à vingt ans, ils donnent presque dix siècles. Manéthon compte déja, avant la dix-huitième dynastie, dont le commencement tombe entre 1700 et 1600, cinq dynasties de Thèbes, la onzième, la douzième, la treizième, la quinzième et la seizième, dont la durée comprend douze cents ans, et qui remontent par conséquent jusqu'à 2,800 avant le commencement de notre ère. Il faudra nous contenter de ces indications, jusqu'à ce que nous en trouvions de plus certaines dans des interprétations nouvelles des inscriptions monumentales.

Conformément à notre but, nous ne ferons ressortir de la dix-huitième dynastie et des sui-

---

(1) Diodore, I, p. 54.

(2) *Description*, p. 269.

(3) Dans l'espace de 840 ans, trente-cinq rois ont régné en France.

vantes de Manéthon jusqu'à l'asservissement de l'Égypte par Sabako, que les Pharaons qui se sont illustrés par leurs exploits et leurs monuments (1). L'inscription d'Abydus, copiée par Cailliaud, remonte, en effet, jusqu'à la seizième dynastie, mais elle ne donne que les titres et non les noms des rois (2). Manéthon commence la dix-huitième par Amosis ou Thutmosis; le premier cependant dont, jusqu'ici, on ait trouvé le nom sur les monuments, est le troisième de la liste, Aménophis Ier. Cependant comme plusieurs rois portèrent ce nom, on ne peut que former la conjecture que ce fut bien lui, et non un de ses successeurs. Champollion, se fondant sur sa légende royale, croit pouvoir l'affirmer avec cer-

---

(1) La dix-huitième dynastie de Manéthon, selon Eusèbe, p. 215, comprend quatorze rois : Amosis, 25 ans; Chebron, 13 ans; Aménophis, 21 ans; Memphrès, 12 ans; Misphatumosis, 25 ans; Thutmosis, 9 ans; Aménophis II, 31 ans; Orus, 28 ans; Achencherès, 16 ans (c'est sous son règne qu'on place la sortie de Moïse); Acherès, 8 ans; Cherrès, 15 ans; Armais (Danaus), 5 ans; Ramessès, nommé aussi *Ægyptus*, 68 ans; Aménophis III, 40 ans. La dix-neuvième dynastie comprend cinq rois : Séthos (Sésostris), 55 ans; Rampsès, 66 ans; Ameneptès, 8 ans; Amnemène, 26 ans; Thuoris (le Polybus d'Homère), sous lequel tombe la destruction de Troie, 7 ans.

(2) Champollion, *Précis*, p. 245.

titude (1). On trouve le nom d'Aménophis sur le grand temple de Karnak; mais sa domination doit s'être étendue au-delà des limites de l'Égypte, car son nom et son titre paraissent déja sur les monuments de la Nubie, dans le sanctuaire du temple d'Amada au-dessus de Syène (2). Le quatrième roi de cette dynastie est, selon Manéthon, Misphramuthosis, ou plutôt Misphrathutmosis (3). Celui-ci parvint, comme le rapporte Josèphe d'après Manéthon (4), à refouler les Hyksos jusqu'à la frontière de l'Égypte, et à les enfermer et assiéger dans leur fort nommé Avaris. On n'a pas encore découvert son nom et son titre sur les monuments. Ce fut son fils et successeur Thutmosis qui chassa entièrement les Hyksos, les forçant de souscrire à un traité à la suite duquel ils évacuèrent l'Égypte et se retirèrent en Syrie (5). Son nom et son titre figurent également sur le temple d'Amada, qu'il doit avoir achevé (6). Il semble donc avoir régné sur la Nubie, du moins sur la partie inférieure de ce pays.

---

(1) Champollion, *Précis*, p. 240.
(2) *Ibid.*, l. c.
(3) *Ibid.*, p. 246.
(4) Josèphe, p. 1040.
(5) Josèphe, l. c.
(6) Champollion, p. 241.

Aménophis II, septième roi de la dix-huitième dynastie qui, selon Manéthon, tint les rênes de l'état pendant trente-un ans, acquit une plus grande célébrité. « C'est lui, dit-il, que les Grecs appellent Memnon, dont la statue rendait des sons. »

La vérité de cette assertion ne peut être contestée, puisqu'elle est confirmée par des témoignages positifs. « Les Thébains prétendent, nous rapporte Pausanias (1), que le colosse ne représente pas Memnon, mais Phamenophis, un des rois indigènes. » Voilà ce qu'atteste aussi une inscription qu'on lit encore actuellement sur le colosse. « Moi, P. Balbinus, j'ai entendu la voix divine de Memnon ou de Phamenophe (2). » Le règne de cet Aménophis suivit immédiatement l'expulsion entière des Hyksos, où l'Égypte était rentrée en possession d'elle-même et de l'ancienne religion nationale. Le culte d'Ammon et de ses compagnons de temple fut rétabli dans tout son éclat. Aussi Aménophis est-il désigné par le titre : « *Aimé par Ammon* (3), » et même son nom exprime vraisem-

---

(1) Ἀλλὰ γὰρ οὐ Μέμνονα οἱ Θηβαῖοι λέγουσι, Παμένωφα δὲ εἶναι τῶν ἐγχωρίων, οὗ τοῦτο ἄγαλμα ἦν. PAUSANIAS, p. 101.

(2) Ἔκλυον αὐδήσαντος ἐγὼ Πούβλιος, Βαλβῖνος φωνὰς τὰς θείας Μέμνονος ἢ Φαμένωφ. Le ph est l'article copte.

(3) CHAMPOLLION, p. 237.

blablement quelque chose de semblable (1); car en Égypte, non-seulement les rois, mais aussi les particuliers avaient l'habitude d'emprunter ou de joindre leurs noms à ceux des divinités (2). Nous ne serons pas non plus surpris de voir commencer, sous ce roi, la période des grandes constructions de temples. Voilà ce que constate un grand nombre d'inscriptions où figurent son nom et son titre, non-seulement à Thèbes, mais dans le cœur de la Nubie, qui doit avoir été également soumise à son sceptre. Elles nous apprennent que ce fut Aménophis qui fonda le grand sanctuaire ainsi que les parties les plus anciennes du palais de Luxor à Thèbes (3). Son nom paraît souvent, comme on doit s'y attendre, sur les ruines du Memnonium, même sur une statue découverte en ce lieu par Belzoni. Il fut en outre le fondateur du temple d'Ammon-Chnubis à Éléphantis, ce qui fait qu'il y est aussi appelé « Aimé par Cneph ou Chnubi (4). » On a trouvé son nom sur un tombeau royal situé tout seul à l'Ouest, ce qu'on peut regarder comme une preuve qu'il

(1) Champollion, p. 238.

(2) Comme Petammon, Petosiris, et notre Théophile, etc. Champollion, p. 109.

(3) Champollion, p. 237.

(4) *Ibid.*, p. 238.

y était enseveli. Mais il faut aussi qu'il ait été conquérant et qu'il ait étendu son territoire jusqu'à la limite méridionale de la Nubie. Car le temple de Soleb, le plus méridional de ce pays. est orné de sa légende et offre des bas-reliefs où figurent des prisonniers de différents peuples (1).

Parmi ses successeurs, le nom de Ramesès ou Ramessès jette le plus d'éclat. Mais il est porté par quatre Pharaons, dont les deux premiers appartiennent à la dix-huitième, le troisième et le quatrième à la dix-neuvième dynastie. Le premier, après un règne de cinq ans, fut chassé par son frère, et passe pour avoir été ce Danaüs qui conduisit une colonie à Argos dans le Peloponnèse (2).

Vient ensuite son frère Ramessès II, dont le règne de soixante-huit ans fut un des plus remarquables. Il porte le surnom de *Miammun*, ce qui veut dire *aimant Ammon*, pour le distinguer de la légende, «*Aimé d'Ammon.*» Il construisit le palais de Medinat-Abou à Thèbes (3), et ces batailles représentées sur les bas-reliefs

(1) Champollion, p. 239.

(2) Son nom a été corrompu et changé en Armais et Armès.

(3) Champollion, p. 227.

de cet édifice prouvent qu'il fut aussi guerrier et conquérant. Parmi les tombeaux des rois, le cinquième lui appartient, celui dont le sarcophage était en granit rouge et dont le couvercle, avec le portrait et la légende du roi, est actuellement au musée de Cambridge (1).

Son successeur, le dernier roi de la dix-huitième dynastie, fut Aménophis, le troisième de ce nom. Mais son règne qui, selon Manéthon, dura quarante ans, ne fut pas aussi heureux et aussi brillant que celui de ses devanciers. Les Hyksos tentèrent une nouvelle invasion en Égypte. Aménophis ne croyant pas pouvoir leur résister, cacha son fils Ramessès, âgé de cinq ans, chez un ami, et se retira lui-même en Éthiopie, dont le roi lui était soumis et attaché. Après y avoir rassemblé ses forces, il retourna en Égypte, et soutenu par son fils et successeur, il chassa les pasteurs conquérants (2).

Cet événement prépara la nouvelle période brillante qui s'ouvre avec son successeur, et c'est sans doute par cette raison que Manéthon clôt avec lui la dix-huitième dynastie.

Nous sommes arrivés au plus grand des Pharaons, avec lequel commence la dix-neuvième

(1) Champollion, p. 228.
(2) Josèphe, p. 1041.

dynastie, dont le nom Séthosis, Sésorsis, Sésostris, n'est pas moins célèbre chez Manéthon que chez Hérodote et Diodore. Cependant ce n'est pas sous ce nom, mais sous celui de Ramessès, qu'il paraît sur les monuments. Manéthon lui-même affirme (1), et d'autres écrivains aussi attestent que le fils d'Aménophis se nommait Ramessès (2). Sésostris est appelé de préférence le grand roi des Égyptiens; on donna même aux traditions qui concernent sa vie et ses exploits un cachet poétique (3). Aussi nous faudra-t-il regarder sa biographie comme une histoire poétique ornée par les chroniques des prêtres. Cependant je n'ai pas besoin d'ajouter que cette histoire n'est pas une pure fiction, et que Ramessès-le-Grand, comme nous pouvons l'appeler avec raison pour le distinguer de ses homonymes, n'est pas un être allégorique, mais bien au contraire un personnage historique.

Les monuments nous serviront encore pour séparer de sa vie ce qui s'écarte de l'histoire, et nous trouverons ce cachet de la vérité attaché

---

(1) Josèphe, p. 1053 : Τὸν δὲ υἱὸν Σέθων, τὸν καὶ Ῥαμέσσην ὠνομασμένον. Champollion, p. 227; Tacite, *Annal.* II, 61.

(2) Nommément Chaeremon dans son *Histoire d'Égypte*; voyez Josèphe, p. 1057.

(3) Diodore, I, p. 62.

non-seulement à ceux qu'on trouve dans l'intérieur de l'Égypte, mais aussi à ceux qu'il éleva en mémoire de ses expéditions dans les pays étrangers, dont nous devons la connaissance, en partie à des relations dignes de foi, en partie encore au témoignage de nos yeux. Et quel bel accord n'offrent pas ici les monuments avec l'histoire, puisque les interprétations les plus récentes nous apprennent que le nom d'aucun des Pharaons n'y paraît aussi souvent que le nom et le titre de Ramessès-le-Grand; « *Aimé, confirmé par Ammon; le fils du dieu du soleil, le souverain du peuple obéissant.* »

Hérodote, qui tira ses renseignements des prêtres de Memphis, ne cite pour Sésostris et pour les autres Pharaons dont il parle, que les présents faits au temple de Phtha dans cette capitale; ils se composaient de six colonnes énormes, deux, de la hauteur de trente coudées, représentant ce roi et sa femme; les autres, de vingt coudées, sont celles de ses quatre enfants (1). Au rapport de Diodore, il fit faire beaucoup de grandes constructions, en élevant dans les villes de l'Égypte des temples aux principaux dieux qui y étaient adorés. C'est la ville de Thèbes qu'il semble avoir le plus richement dotée. Deux obélis-

(1) Hérodote, II, 110.

ques de cent vingt coudées de hauteur, offrant les listes de ses trésors et des peuples subjugués par lui, furent placés devant le temple d'Ammon; il donna au temple même une nouvelle nef colossale d'oracle en bois de cèdre, dorée au dehors et argentée au dedans (1). Il y a long-temps que ces objets magnifiques n'existent plus, mais son nom vit encore sur plusieurs monuments de Thèbes. On le voit sur plusieurs parties du grand palais de Karnak, principalement sur les colonnes énormes du portique colossal, qui semble avoir été presque en entier son ouvrage (2); sur les grands pylones et les colonnes dans le péristyle du palais de Luxor, ainsi que sur un côté des obélisques (l'autre côté porte la légende de Thutmosis); enfin presque partout sur le soi-disant tombeau d'Osymandyas, qui fut par conséquent son ouvrage, sinon en entier, du moins en grande partie (3); et en dehors de Thèbes, sur le palais d'Abydus, l'obélisque flaminien à Rome, et sur beaucoup d'autres monuments. La Nubie principalement en est partout remplie. On trouve son nom et les représentations de ses

(1) Diodore, I, p. 87.

(2) Champollion, p. 220.

(3) Manéthon ainsi qu'Hérodote ne citent pas du tout le nom d'Osymandyas.

exploits presque sur toutes les parties des grands temples d'Ibsamboul, de Calabsché, de Derri et de Sebua (1). Quel génie imposant ne devait-il pas être pour faire exécuter tant d'ouvrages gigantesques?

Les expéditions et conquêtes de Ramessès-le-Grand sont en partie certaines, en partie plus ou moins vraisemblables. Je range parmi les premières celles où les monuments et les auteurs s'accordent, et parmi les dernières, celles où nous sommes réduits aux relations des écrivains. Il est constant que dans les pays conquis il éleva des monuments ou tira parti de ceux qui existaient déja pour représenter ses exploits.

Lorsqu'il eut soumis l'Arabie, le pays montagneux à l'Est de l'Égypte (2), il fit, selon Hérodote, son expédition navale sur le golfe Arabique et la mer des Indes (3). On ne contestera plus la vérité de ce récit, puisque les monuments nous apprennent que les Pharaons entretenaient une puissance maritime sur ces mers. L'expression dont se sert Hérodote montre que leurs conquêtes furent littorales; et celui qui connaît l'étendue restreinte et la nature de l'Océan indien avec ses

(1) Champollion, p. 220.
(2) Diodore, I, 63.
(3) Hérodote, l. c.

nombreuses îles et ses vents changeants, ne regardera pas comme invraisemblable que ces expéditions se soient étendues aux côtes de la Péninsule orientale, comme le remarque Diodore, ce que semblent d'ailleurs confirmer les costumes de ses ennemis (1).

Ce qui est le plus certain, c'est l'asservissement de l'Éthiopie. Nous avons démontré ailleurs qu'une partie de ce pays fut de bonne heure sous la domination des Pharaons ou entretint du moins des rapports avec eux. Hérodote nous dit que Ramessès fut le seul en Égypte qui régna sur l'Éthiopie; il faut sans doute appliquer cette relation à toute l'Éthiopie, jusqu'à la partie la plus méridionale ou Méroé. Il vainquit, selon Diodore, les Éthiopiens placés au Sud, et les força de lui payer des tributs en bois d'ébène, en or et en dents d'éléphants (2). Les monuments attestent ces faits. Les bas-reliefs si remarquables de Calabsché, dont nous devons les copies à M. Gau, et que nous avons déja décrits et expliqués dans le volume précédent, nous l'apprendraient de la manière la plus claire, lors même que Champollion n'eût pas trouvé

(1) Voyez, p. 311 de ce volume, la description de la bataille navale.

(2) Diodore, I, p. 64.

depuis la légende de ce roi. On n'a pas seulement figuré ici la bataille et la victoire, mais aussi la présentation du butin et des tributs. La reine prisonnière, dépouillée de sa parure, et contre laquelle se serrent, en suppliants, ses deux fils (1), demande grace au vainqueur.

Nous voyons les tributs en ivoire, en or et en grandes charges de bois d'ébène dont parle Diodore. On amène des animaux apprivoisés et sauvages, des singes et des oiseaux de diverses espèces, et jusqu'à la girafe du cœur de l'Afrique. Était-il possible de désigner d'une manière plus sensible l'étendue de ces conquêtes?

Strabon nous donne encore un autre témoignage remarquable qui prouve non-seulement ces expéditions sur terre et sur mer, mais qui constate aussi jusqu'où elles s'étendaient (2). «A l'entrée étroite du golfe Arabique, dit-il, est la

---

(1) J'ai expliqué dans le cinquième volume de cet ouvrage l'apparition de la reine prisonnière, par la conjecture que des reines aussi régnaient à Méroé. Mais on n'a pas besoin d'aller si loin. Sur le bas-relief qui précède, on a représenté le meurtre du roi fait prisonnier par le vainqueur. Il était donc naturel qu'elle parût comme veuve.

(2) Strabon, p. 1114. Sa relation est très-probablement tirée de l'écrit d'Agatharchide sur la mer Rouge.

petite ville Deira, habitée par des Ichthyophages. L'Égyptien Sésostris, qui soumit le premier le pays des Troglodytes, a élevé en ce lieu des colonnes mémoratives couvertes d'inscriptions en écriture sacrée qui indiquent son passage en Arabie. » Le même auteur dit ailleurs (1) : « Il traversa toute l'Éthiopie jusqu'au pays à la cannelle, et aujourd'hui encore on y montre ses colonnes revêtues d'inscriptions. » Si un voyageur moderne atteignait jamais cet endroit, ou bien le port d'Adule, pourquoi renoncerions-nous à l'espoir de retrouver ces monuments?

Il est difficile de dire quelque chose de plus positif sur les expéditions du conquérant égyptien en Asie et en Europe, mais Hérodote est encore en cette occasion notre guide le plus sûr. Il vit et remarqua les colonnes élevées à Sésostris; lors même qu'on contesterait à ce dernier la gloire de les avoir érigées, elles doivent néanmoins leur origine à un conquérant égyptien, car Hérodote ne pouvait se tromper sur l'écriture. Mais nous ne connaissons pas d'autre Pharaon à qui l'on ait attribué de telles expéditions. Hérodote vit lui-même ces colonnes dans la Syrie et en Palestine (2); il trouva aussi dans

(1) Strabon, p. 1138.
(2) Hérodote, II, 106.

l'Ionie deux figures de Sésostris sculptées en pierre, dont il indique l'emplacement exact; chacune représente un homme revêtu d'une armure sur la poitrine, à moitié égyptienne, à moitié éthiopienne. De la figure, en allant d'une épaule à l'autre, on lit une inscription gravée en lettres égyptiennes et dont voici le sens : « C'est moi que ces puissantes épaules ont rendu maître de ce pays. » On prétend que Sésostris avait aussi élevé des colonnes en Thrace (1), mais non au-delà, car à partir de ce point, il revient sur ses pas. Il doit également s'être porté jusqu'au fleuve Phasis, et c'est à cette occasion qu'on aurait fondé la colonie égyptienne de la Colchide. Ce que nous pouvons déduire avec certitude de ces relations, c'est que ces expéditions embrassèrent la Syrie et l'Asie mineure, et s'étendirent jusqu'en Thrace. On ne connaît pas encore, à cette époque, de grand empire dans l'Asie occidentale; l'origine de l'état assyrien ne tombe, selon Hérodote, que quelques siècles après (2). Qu'est-ce qui aurait pu arrêter ici le conquérant?

Les expéditions dans l'Asie orientale, qu'on dit

---

(1) Hérodote, II, 103, 104.

(2) Vers 1230 avant J.-C.

avoir été poussées jusqu'en Bactriane et dans l'Inde, appartiennent sans doute en grande partie à la fiction ; mais elles ont néanmoins une base historique. Une scène reproduite plus d'une fois sur les monuments est le passage d'un fleuve qui suit un cours sinueux à travers une plaine, et où se trouve un fort enlevé aux ennemis par les Égyptiens (1). Ce ne peut être le Nil ; car l'action ne se passe pas en Égypte. Le fleuve qui nous vient immédiatement après à l'idée, est l'Euphrate : son cours, dans la plaine est conforme à la nature. Ceux qui le défendent sont, à en juger par leur costume et leurs barbes, des Asiatiques. Est-ce une attaque contre la Babylonie? ou bien existait-il alors un empire médico-bactrien qui s'étendît jusque dans ces contrées ? voilà ce que nous ignorons. Mais le passage du fleuve fut certainement un des plus grands exploits dont le souvenir devait être conservé par les monuments. La riche Babylonie put bien tenter un conquérant. Cependant ces conquêtes ont été rarement de longue durée; car autrement on y aurait aussi rencontré des monuments égyptiens comme en Nubie.

Le fils et successeur de Ramessès-le-Grand

(1) Voyez p. 318 de ce volume.

s'appelle, il est vrai, Phéron, au dire d'Hérodote; mais Diodore rapporte expressément que ce prince avait pris le nom de son père. Ceci est confirmé par Manéthon, qui le nomme Rampsès. Il lui donne un règne paisible de soixante-six ans; car, selon Diodore, le fils n'avait pas hérité de l'esprit guerrier du père (1). Il avait, comme lui, le goût de bâtir; car sa légende aussi se trouve sur les monuments. Il est appelé : « *confirmé par Ammon* », et non pas comme son père, par Ré, dieu du soleil. Champollion lit son nom et son titre sur les colonnes inférieures du portique colossal de Karnak, qu'il semble avoir achevé (2). Il fut tout-à-fait dans l'esprit du siècle, qu'au règne d'un puissant conquérant succédât celui d'un roi pacifique, comme Salomon s'assit sur le trône de David.

L'époque la plus brillante de Thèbes doit par conséquent tomber entre 1500 à 1300 avant le commencement de notre ère. Des deux successeurs les plus proches, Manéthon ne nous cite que les noms; et lorsqu'il nous dit du troisième, Thuoris, appelé Polybus par Homère, qu'il avait été le contemporain de la guerre de Troie, cela répond aussi à notre ère qui place cette guerre

(1) Diodore, I, p. 69.
(2) Champollion, p. 232.

immédiatement après 1200. C'est avec ce Thuoris que finit la dix-neuvième dynastie. Les noms des douze rois de la vingtième, qui dura cent soixante-douze ans, ne sont pas même conservés dans les extraits de Manéthon, et nous ne savons que les noms des rois de la vingt-unième qui remplissent un espace de cent trente ans (1).

Nous devons mentionner le premier roi de la vingt-deuxième dynastie, Sesonchosis, que Champollion prend pour le Sisak des annales juives (2). Son nom, Scheschonk, avec son titre « *confirmé par Ammon* », paraît sur une des colonnes du premier grand péristyle dans le palais de Karnak; ce qui confirme encore plus la justesse de cette lecture, c'est que le nom de son fils et successeur, Osorthon, paraît, selon les dynasties de Manéthon, immédiatement à côté. L'identité des noms Scheschak et Sisak est très-importante, parce qu'elle nous donne une chronologie certaine.

Sisak fut le contemporain de Réabéam, fils

---

(1) Ils s'appellent Smendis, qui régna 26 ans; Psusennus, 41 ans; Nepherchès, 4 ans; Aménophtis, 9 ans; Osochor, 4 ans; Psinnachès, 9 ans; Psosinnès, 35 ans. Eusèbe, p. 217.

(2) Champollion, *Précis*, 205.

et successeur de Salomon. Dans la cinquième année du règne de Réabéam, il porta la guerre en Palestine (1), prit Jérusalem et la saccagea. Selon les descriptions des Juifs, l'état d'Égypte doit avoir été alors très-puissant, car il est dit de Sisak : « Il vint avec douze cents chars de guerre, soixante mille cavaliers et une infanterie nombreuse composée d'Égyptiens, de Libyens, de Troglodytes et d'Éthiopiens. » Il faut croire par conséquent que son empire s'étendait au-dessus de tous ces pays, bien au-delà des limites de l'Égypte. Mais le siècle d'ensuite, cette grandeur déclina sans doute, tandis que la puissance des rois de Méroé s'accrut sous la dynastie de Sabako, entre 800 et 700 avant J.-C. Celui-ci ne régna pas seulement sur l'Éthiopie, mais aussi sur Thèbes, après avoir détrôné et fait brûler vif Bochoris, qui remplit dans Manéthon à lui seul la vingt-quatrième dynastie (2).

C'est donc vers ce temps, 800 avant J.-C., et après environ huit siècles de durée que cesse la période de grandeur et d'éclat de Thèbes. Les grandes expéditions, surtout en Asie, ne semblent tomber que dans les deux ou trois siècles qui suivirent l'expulsion des Hyksos; car

(1) Livre des rois, XII, 2.
(2) Manetho, *apud Eusebium*, p. 228.

Sisak même ne pousse pas ses conquêtes au-delà de la Palestine. Sa domination seule sur l'Éthiopie, du moins la partie septentrionale, ou la Nubie actuelle, porte les traces d'une soumission durable. Cela nous donnera les moyens de déterminer plus exactement l'étendue et les limites de l'état de Thèbes, abstraction faite des conquêtes passagères.

Quelque grandes qu'aient été les expéditions de Sésostris, nous n'avons cependant aucune preuve que la domination des Pharaons ait été de quelque durée en Asie. On ne conteste pas qu'elle n'ait compris aussi quelquefois la Syrie, la Babylonie, ainsi que quelques bandes de terre du littoral de l'Arabie méridionale. Mais si elle s'était jamais consolidée dans l'intérieur de l'Asie, les annales juives nous en parleraient. Sans doute l'Arabie-Pétrée, du moins en partie, appartenait à l'Égypte. Voilà ce que nous apprennent les monuments couverts d'hiéroglyphes que Niebuhr trouva et copia dans ces contrées, et qu'il prend pour des pierres tumulaires, mais qui me semblent être plutôt les débris d'un temple (1). On peut encore moins croire à des conquêtes durables en Europe.

---

(1) Niebuhr, p. 237, etc., tab. XXX—XLII. Il les trouva sur le Gebel el Mokatab (Montagne des inscrip-

Le pays qui constituait par conséquent de préférence l'état, fut l'Égypte elle-même. On ne saurait douter qu'elle n'ait été soumise en entier aux Pharaons de Thèbes. « Il fut un temps, dit Hérodote, où toute l'Égypte, non-seulement la vallée fertile du Nil, mais aussi les parties orientale et occidentale, portaient le nom de Thèbes(1). » Sésostris soumit la première, comprise ordinairement sous le nom d'Arabie; car autrement on n'aurait pu armer une flotte sur le golfe Arabique. On ne sait pas au juste jusqu'où allait la domination des Pharaons du côté de l'Occident; elle embrassait sans doute les deux oasis, comme le prouvent les monuments qu'on y trouve: cependant elle doit s'être étendue au-delà de l'Égypte, puisqu'on représente des peuples libyens comme sujets des Pharaons. L'oracle d'Ammon décida jadis que les habitants de Marea et d'Apis, qui voulaient se ranger parmi les Libyens, faisaient partie des Égyptiens (2).

---

tions), probablement la montagne Hor, dans le voisinage du Sinaï.

(1) Hérodote, II, 15.

(2) *Ibid.*, II, 18. Voilà la teneur de l'oracle : « L'Égypte comprend tout le pays arrosé par le Nil, et les Égyptiens sont tous les peuples qui, depuis la ville d'É-

Nous ignorons, il est vrai, quels étaient les rapports politiques entre Ammonium et Thèbes; mais si la première était une colonie de l'autre, et si le culte d'Ammon régnait également dans les deux villes, nous pouvons du moins nous attendre à y trouver les mêmes rapports qui existaient, avec le même culte, entre la métropole et la colonie, lors même qu'il n'y avait pas une soumission entière.

Ammonium est, d'après nos notions actuelles, la limite occidentale des monuments d'Égypte, et par conséquent aussi de la domination des Égyptiens, devenus de cette manière voisins des Carthaginois. Nous avons fait connaître ailleurs les relations amicales établies entre ces peuples par le commerce; mais un passage remarquable d'Ammien Marcellin (1) nous apprend qu'elles

---

léphantis, boivent de son eau. » D'après cette décision, le pays de montagnes oriental n'appartenait pas à l'Égypte, et ses habitants n'étaient pas comptés au nombre des Égyptiens.

(1) Ammian. Marcellin., XVIII, 4 : *Urbem, priscis sæculis conditam, portarum centum quondam aditibus celebrem, hecatompylas Thebas, — hanc inter exordia pandentis se late Carthaginis improviso excursu duces oppressere Pœnorum, posteàque reparatam Persarum ille rex Cambyses aggressus est.*—Le pillage de Thèbes par les Carthaginois eut par conséquent lieu avant Cambyse, lorsque

ne furent pas toujours amicales; car, dans les temps où Carthage étendit son pouvoir en Afrique, et avant la domination des Perses, des généraux carthaginois surprirent et pillèrent Thèbes, qui se ressentait encore de cette invasion lors de la conquête de Cambyse. Mais les souverains de Thèbes dirigeaient principalement leurs conquêtes vers le Sud ou vers l'Éthiopie. On y aperçoit encore les monuments de leurs victoires qui ne laissent pas subsister le moindre doute à cet égard. D'ailleurs, plusieurs raisons devaient les engager à ces expéditions. La vallée du Nil, au-dessus de Syène, n'était pas moins fertile et peuplée que celle d'Égypte. La chaîne de montagnes, le long du golfe Arabique, renfermait, à environ cinquante lieues de Syène, les plus anciennes mines d'or, déja exploitées du temps des Pharaons. Les excursions des tribus nomades répandues dans ces contrées nécessi-

---

Carthage étendait sa domination au loin, probablement entre 600 et 550 avant J.-C., lorsque la maison puissante de Magon se plaça à la tête de la république. Voyez l'*Appendice VIII* du quatrième volume. Ammien (XXII, 4) en parlant de la Libye et de Carthage, consulta les écrits du roi Juba qui, à son tour, avait sous les yeux des auteurs carthaginois traitant de l'Afrique intérieure et des sources du Nil. Il se peut donc qu'Ammien y ait aussi puisé cette relation.

taient sans doute aussi des guerres fréquentes que nous voyons encore représentées sur les monuments de Nubie. Enfin, les relations commerciales qui existaient entre l'Égypte et l'Éthiopie, en montrant les richesses de ces pays méridionaux, pouvaient aussi inviter aux conquêtes. Mais quant à une possession durable, celle-ci semble s'être bornée à la Nubie.

C'est là que nous trouvons cette chaîne de monuments couverts d'inscriptions et de bas-reliefs dont nous avons parlé dans le précédent volume. Si tous ces monuments n'ont pas été élevés par des Égyptiens, on leur doit au moins ces inscriptions et ces bas-reliefs qui portent le caractère de leur sculpture accomplie. Mais plusieurs de ces ouvrages sont trop grands pour qu'ils aient pu être exécutés d'un seul jet; leur construction exigea nécessairement un plus long espace de temps. Il est constant que ces monuments des Pharaons ne s'étendent pas au-delà de la Nubie. Le temple de Soleb, placé au-dessus de la seconde cataracte, est le dernier que nous puissions leur attribuer. La domination égyptienne ne pouvait s'asseoir sur des bases solides sans un culte national, et celui-ci ne pouvait s'établir sans des monuments nationaux.

Cette domination venait donc aboutir aux frontières septentrionales de l'état de Méroé.

En admettant même qu'un Pharaon, comme Sésostris, ait occupé momentanément cet état, il n'a pas dû y maintenir long-temps son pouvoir. C'est ce que nous apprennent à la fois les monuments et l'histoire. Nous avons dit ailleurs que les scènes figurées sur les monuments ne représentent pas des traits de la vie des Pharaons, quoiqu'on ait pu employer à ces travaux des artistes égyptiens. Les fragments de l'histoire de Méroé prouvent que cet état ne perdit jamais tout-à-fait son indépendance. Bien plus, Méroé s'étant soumis à la Haute-Égypte au huitième siècle, avant le commencement de notre ère, le conquérant évacua bientôt après ce pays, soit spontanément, soit par ordre de l'oracle (1). Nous voyons donc, depuis les sources jusqu'aux embouchures du Nil, les deux puissants états de Thèbes et de Méroé exister pendant plusieurs siècles à côté l'un de l'autre; mais les rapports établis entre eux ne restèrent pas toujours les mêmes, et ni l'un ni l'autre ne parvinrent à une grandeur aussi imposante que les empires de l'Asie (2). L'étendue de l'empire des Pharaons,

(1) Hérodote, II, 139.

(2) S'il est vrai, comme l'ont publié quelques journaux, qu'il existe encore dans le district de Kordofan des ruines avec des hiéroglyphes, elles appartiennent pro-

non compris les conquêtes passagères, fut presque au niveau de celle du pacha actuel d'Égypte. Au Sud, sa domination ne passe pas non plus Dongola, au-dessus de Soleb; Siwah, l'ancien Ammonium, lui est également tributaire, et ses conquêtes sur les côtes arabes peuvent avoir à peu près la même étendue que celles des Pharaons. Mais il faut l'avouer, les pays qu'ils gouvernaient se trouvaient alors dans un autre état qu'aujourd'hui.

La population d'Égypte qui ne doit s'être élevée, du temps de Diodore, qu'à trois millions, est évaluée par cet auteur à sept durant l'âge des Pharaons (1).

Si cette indication s'applique à toute l'Égypte, on ne saurait la croire exagérée, et elle ne le serait pas, même en la restreignant à la Thébaïde, portant aussi autrefois, comme nous savons, le nom d'Égypte. Mais dans le premier cas, elle ne comprend que la partie fertile du pays, la vallée du Nil et le Delta avec leurs habitants; les tribus nomades des montagnes ne sont plus comptées au nombre des Égyptiens.

Les débris de ses palais, plutôt que les té-

---

bablement à l'état de Méroé, et non à celui de Thèbes. A Darfour on n'en trouve plus les moindres vestiges.

(1) Diodore, I, p. 36.

moignages des écrivains, attestent que Thèbes fut le siége ordinaire des Pharaons. Si cet état des choses subit par la suite quelques changements, il se rattacha cependant aussi à la résidence royale quelques idées religieuses, et liées avec celles qu'on se formait de la vie après la mort. Les Pharaons habitaient dans le voisinage de leurs tombeaux, regardés seulement comme les véritables demeures des Égyptiens, et dont la construction n'occupait pas moins les rois que l'ornement de leurs palais, comme le prouvent le tombeau d'Osymandyas près de son palais et les hypogées près de Thèbes. Mais le lieu de sépulture n'était pas indifférent. Il y avait des endroits sacrés qu'on préférait à tous les autres: c'étaient ceux où, au dire des prêtres, Osiris, roi du monde et des enfers, était enseveli. Comment n'aurait-on pas désiré reposer auprès de lui? Ces sépultures se trouvaient, indépendamment de Thèbes, dans une île près de Philæ et d'Éléphantis, à Abydus, connu autrefois sous le nom de This; dans l'Égypte moyenne, à Memphis; dans le Delta, à Busiris. C'est donc avec raison qu'un mythologiste moderne prend les sépultures d'Osiris pour les résidences des Pharaons égyptiens (1). Et quelle

(1) Voyez Creuzer, *Commentationes ad Herodot.*, p. 88.

nouvelle lumière ne nous guide pas lorsque nous les comparons avec les dynasties de Manéthon? Combien cela ne confirme-t-il pas l'opinion qui présente ces dernières comme les plus anciens états de l'Égypte encore morcelée? Les dynasties de la haute et moyenne Égypte, d'Éléphantis, de Thèbes, de This et de Memphis, sont à la fois les tombeaux d'Osiris; celles du Delta,

---

Je crois pouvoir corroborer les preuves présentées par ce savant, en démontrant qu'il y avait aussi un tombeau d'Osiris à Saïs, où régna la dernière dynastie avant la conquête des Perses. Hérodote (II, 169), après avoir dit que les tombeaux des rois de cette dynastie se trouvent dans la ville de Saïs, dans le temple de Minerve, ajoute (chap. 170, 171): « On montre aussi à Saïs le tombeau de quelqu'un dont il ne m'est pas permis de dire ici le nom; il est dans l'enceinte consacrée à Minerve, derrière le temple, et occupe toute la face postérieure de la muraille attenant à la chapelle de la déesse. — On voit de plus, dans cette même enceinte, deux grands obélisques de pierre, ainsi qu'un lac de forme ronde parfaite, dont les bords sont revêtus en pierre, et qui m'a paru à peu près de la même grandeur que celui de Delos, auquel on donne le nom d'Orbiculaire. C'est sur le lac de Saïs que se fait, pendant la nuit, la représentation des divers événements de la vie de celui dont je viens d'indiquer le tombeau. Les Égyptiens appellent ces représentations des mystères. » On ne saurait contester que cela s'applique à Osiris, lorsqu'on connaît le mythe de ce dieu.

de Mendès, de Sebennytus, de Tanis et de Bubastus, ont leurs sépulcres dans un rayon de quelques lieues de Busiris; celle de Saïs était dans la ville même. Mais je reviens à Thèbes.

Cette ville fut, pendant le cours de nombreux siècles, la résidence des rois, comme le prouvent leurs palais et leurs tombeaux. Memphis devint, il est vrai, par la suite, la capitale des Pharaons, puisque, selon Manéthon, un roi nommé Athotis, selon Diodore, Uchoreus, y construisit un palais, mais qui n'approcha cependant pas de ceux de Thèbes (1). Mais on est incertain sur l'époque où ce roi vécut; et Diodore remarque aussi que ce n'est que ses successeurs qui habitèrent Memphis, ce qui aurait fait déchoir Thèbes. Nous savons en outre, par nos recherches sur les Perses, que dans les empires de l'Orient il y avait souvent plus d'une résidence; et lors même que les rois de la dix-huitième et de la dix-neuvième dynastie auraient séjourné parfois à Memphis, leurs noms, inscrits partout sur les monuments de Thèbes, dénotent cependant que cette ville était leur résidence ordinaire. Si leur inauguration et leur sacre devaient se faire en cette cité, celle-ci ne pouvait pas, par

(1) Diodore, I, p. 60.

cette raison seule, perdre de sitôt sa prérogative de servir de capitale à l'empire.

Il ne peut guère y avoir de doute sur la constitution de Thèbes, qui demeura toujours un état sacerdotal. Ce n'est que les rapports entre les rois et la caste sacerdotale qui demandent à être examinés. La royauté fut-elle héréditaire ou élective? Lorsque nous lisons si souvent que le fils succédait à son père, nous serions tenté de la croire héréditaire; mais un auteur plus récent nous la présente comme élective (1). Selon lui, les candidats devaient séjourner, durant l'élection, près de Thèbes, sur la montagne de Libye, où étaient les tombeaux. C'est là que se trouvaient la tente royale et l'assemblée des prêtres qui procédaient à l'élection. Les dieux interrogés et le choix fait, le nouvel élu, suivi d'un grand cortége d'images divines, de prêtres et de peuple, était conduit près du Nil, où l'attendait la barque royale qui le transportait sur l'autre rive; il faisait ensuite son entrée dans son palais, probablement celui de Karnak, où s'élevait le temple d'Ammon. Nous ignorons dans quel auteur ancien Synesius a puisé ces données. Rien ne nous autorise à les prendre pour des

(1) Synesius, *Op.*, p. 94.

fables ; car l'hérédité, lorsqu'elle n'est pas rigoureusement établie, peut très-bien exister dans un état avec le cérémonial de l'élection, comme nous le prouve l'histoire de l'Allemagne. Je doute seulement que le roi ait été choisi dans la caste sacerdotale. S'il en était ainsi, il n'avait pas besoin d'être reçu dans cette caste après l'élection, comme cela avait lieu, au témoignage des nombreuses scènes représentées sur les murs des palais de Medinat-Abou et de Karnak.

On conçoit que le roi élu ou nommé par les prêtres devait être sous leur dépendance. Cela était déja constitué en principe par le fait seul qu'il ne pouvait rien entreprendre d'important sans consulter les oracles. Dans plusieurs processions religieuses nous apercevons le roi allant au-devant de la nef sacrée dans des postures qui ne laissent aucun doute qu'il vient pour obtenir une décision favorable de l'oracle (1).

Mais ce qui contribuait plus encore que les oracles à maintenir le roi dans cette dépendance de la caste sacerdotale, c'était le cérémonial sévère auquel il était soumis (cérémonial que nous pouvons comparer avec celui que les mages avaient prescrit aux rois perses). « De

(1) *Description*, planches, vol. III, 32, 36.

grand matin, dit Diodore (1) (comme il faut s'y attendre sous ce ciel brûlant), le roi commençait par donner ses soins aux affaires d'état. Venaient ensuite les rites sacrés. Le roi allait assister au sacrifice et à la prière. Il entendait la lecture des livres sacrés qui lui rappelaient ses devoirs, parmi lesquels on lui recommandait la plus grande tempérance dans toutes les jouissances. » Il se peut que le caractère personnel de certains rois les ait quelquefois affranchis de cette tutelle. Mais les scènes figurées sur les murs des temples et des palais prouvent que les plus puissants Pharaons cédèrent aux exigences de la caste sacerdotale. Cette caste était d'ailleurs singulièrement servie par toute l'organisation de la cour des Pharaons. Nous savons déja que celle-ci se composait des fils des prêtres les plus considérés; ils étaient chargés du service, car aucun esclave ne pouvait approcher du roi (2). Les épouses du monarque avaient le même rang que lui; et on a vu aussi des reines régner en Égypte. L'usage des princes de se marier avec leurs sœurs, sans doute déja en vigueur avant les Ptolémées, s'était peut-être établi parce qu'on

(1) Diodore, I, p. 81.
(2) *Ibid.*, I, p. 80.

voulait empêcher qu'une étrangère s'approchât du trône (1).

Quant à l'organisation de l'état, il est connu que l'Égypte elle-même se divisait en nomes, division sur l'origine de laquelle je me suis déja expliqué ailleurs. Si Hérodote l'attribue à Sésostris, cela prouve qu'elle avait été instituée par les Pharaons, mais qu'elle ne put recevoir son développement qu'au moment où ils furent devenus les souverains absolus de toute l'Égypte. On comptait dix nomes dans la Haute-Égypte, seize dans l'Égypte moyenne, et dix dans la Basse-Égypte (2). Toute l'administration se rattachait naturellement à cette institution (3). Nous entendons parler des préfets de nomes ou nomarques, comme les nomment les Grecs (4), et

---

(1) Diodore, I, p. 31.

(2) Champollion, *L'Égypte sous les Pharaons*, pl. I, 4, a rassemblé les noms égyptiens des nomes, dont le terme égyptien est *ptosch*.

(3) Diodore, I, p. 84.

(4) Hérodote, II, 177. Il résulte de ce passage qu'ils exerçaient une police sévère, que chacun devait leur rendre, tous les ans, compte de son revenu, et qu'aucun oisif n'était souffert. Cela était sans doute facilité par les subdivisions de la caste des artisans, qui ont chacune leur préposé connaissant fort bien ses subordonnés.

de toparques (1), leurs subordonnés, chargés de l'administration des districts et des cantons.

Les revenus des Pharaons provenaient de différentes sources; cependant personne ne doutera que les plus importants ne découlassent de la possession des terres, lorsqu'on se rappelle ce que nous avons dit sur la distribution et la propriété de ces terres. Nous avons fait voir aussi que les biens appartenant aux rois et aux prêtres étaient cultivés par des agriculteurs qui payaient un cens. Diodore dit expressément que les terres des prêtres et des guerriers n'avaient pas été imposées (2); mais il est certain qu'il n'en était pas de même de celles des autres castes. Cependant, lorsqu'il est question d'impôts fonciers, ils ne peuvent pas, selon la nature du pays, être aussi fixes que dans nos états européens. L'impôt en Égypte est basé sur le rapport, et celui-ci dépend de l'inondation du fleuve. Celle-ci était déterminée par le nilomètre, ce qui nous montre que l'institution de l'antiquité n'était autre que celle des temps modernes. L'impôt foncier est fixé tous les ans. On attend que le Nil ait atteint sa plus grande hauteur, et aussitôt

(1) Strabon, XVII, p. 1136.
(2) Diodore, I, 85; Hérodote, II, 168.

après le cens est imposé. Il en fut de même jadis, selon Diodore (1). « Les rois, dit-il, pour prévenir les craintes de la croissance du Nil, établirent le nilomètre à Memphis. Les employés mesurent exactement par aunes et pouces l'accroissement et le décroissement du Nil, et le font savoir aussitôt aux villes en les imposant. C'est ainsi que le peuple connaît aussitôt le rapport de l'année. Mais les listes en sont conservées chez les Égyptiens depuis un temps immémorial. » Aujourd'hui le cens n'est pas imposé par individus, mais par cantons, qui en répondent. La commune possède et cultive les terres en commun, et chacun des participants inscrits dans le livre communal a sa part du rapport; parce que les déplacements continuels des limites, produits par les débordements, rendent la possession territoriale des individus presque impossible (2). Il en fut probablement

---

(1) Diodore, I, p. 44. Le nilomètre d'Éléphantis, découvert et décrit par les Français (*Description*, vol. I), ne semble appartenir qu'aux temps des Ptolémées, parce qu'on y trouve des chiffres grecs; mais il se peut qu'ils n'y aient été gravés que plus tard.

(2) Reynier, *Économie politique des Égyptiens*, pag. 200, etc. Une telle perception des impôts, ou plutôt cette imposition de toute une commune, semble représentée à

de même dans l'antiquité, parce que la nature elle-même le veut ainsi; et ce qu'Hérodote raconte de l'origine de la géométrie par les mesurages, ne s'entend que des mesurages de l'aire de communes entières, quoiqu'il donne lui-même les mesures des possessions particulières. Les mesurages étaient sans doute en rapport avec le système des canaux dont l'entretien exigeait des connaissances mathématiques, et de la conservation duquel dépendait la fertilité de la terre labourable. Ce rapport intime s'explique par la circonstance que l'établissement de ces canaux et la distribution des terres sont attribués au même roi, Sésostris (1). L'un et l'autre intéressaient également le gouvernement; et Sésostris étant en général le roi-modèle des Égyptiens, cela ne signifie rien autre chose, si ce n'est qu'il perfectionna ce système déja né-

---

Éleuthiae (*Description*, pl. 63, 3). L'écrivain est là qui fait la liste; devant lui sont les agriculteurs avec leurs sacs remplis de blé et leurs ustensiles. Encore aujourd'hui chaque village a un copte pour écrivain, distinct des autres habitants. Les écrivains sont liés étroitement entre eux, et forment encore à présent en quelque sorte une caste. Ce sont peut-être des descendants de l'ancienne caste sacerdotale. Reynier, p. 207.

(1) Hérodote, II, 108; Diodore, I, 66.

cessairement établi avant lui par la nature des choses.

Une autre source de revenus fut ouverte aux Pharaons par les mines d'or de la Nubie, au-dessus de l'Égypte, mines qui doivent avoir été des plus anciennes et des plus fécondes de la terre, et qui nous expliquent cette abondance d'or qu'on attribue si souvent à l'Égypte. Nous en devons la description exacte et même technique à un témoin oculaire, Agatharchide, qui les visita pendant le règne du quatrième des Ptolémées (1). Selon les indications de cet auteur, elles se trouvaient près de la montagne actuelle Alaki, dans le voisinage de l'ancien Bérénice Pancrysos, comme on l'appelait du temps des Ptolémées (2). Elles étaient exploitées par un grand nombre de prisonniers, hommes, femmes et enfants qui, selon leurs forces, se partageaient les différents travaux décrits par l'auteur. « L'exploitation de ces mines, ajoute-t-il, est très-ancienne et a déja été commencée par les premiers rois de ces contrées; mais elle fut interrompue lorsque les Éthiopiens, qui doivent avoir élevé le Memnonium, inondèrent l'É-

(1) Agatharchides, *De Rubro mari*, *in Geogr. min.*, I, p. 22; Diodore, I, p. 182.

(2) Voyez Danville, *Mémoires sur l'Égypte.*

gypte (1) et en occupèrent long-temps les villes. La même chose arriva plus tard sous la domination des Mèdes et des Perses. Dans les galeries ouvertes anciennement, on voit encore aujourd'hui des ustensiles en bronze (parce qu'on ne connaissait pas alors l'usage du fer) et de nombreux ossements d'hommes ensevelis dans ces mines. Leur étendue était si grande que les galeries allaient en lignes courbes jusqu'à la mer. »

Les renseignements donnés par des historiens arabes (2), et publiés depuis, répandent une nouvelle clarté sur ces mines. Elles se trouvent, selon eux, dans le pays des Bejahs, les anciens Blemmyes, entre Aidab et Suakem. « On y trouve de l'argent, du cuivre, du fer et des pierres précieuses; mais la recherche de l'or épuise toute l'attention. Les Pharaons portèrent la guerre dans le pays, parce qu'ils ne purent se passer

---

(1) Cela eut lieu sous le règne de Sabako et Tirhako, entre 800 et 700 avant J.-C. Le Memnonium est alors Méroé, d'où Memnon était natif, à moins qu'on n'entende par ce monument celui d'Abydus, où ces conquérants établirent probablement leurs demeures. STRABON, p. 1167. Voyez encore JACOBS, *Uber die Gräber des Memnon* (sur les tombeaux de Memnon).

(2) QUATREMÈRE, *Mémoires sur l'Égypte*, vol. II, pag. 143 et 155, de *Makrizi*.

des mines. Les Grecs agirent de même lorsqu'ils furent maîtres de l'Égypte, ce dont on voit encore des traces sensibles. Les mines d'or sont à Alaki, éloigné de quinze journées du Nil; la ville la plus voisine est Assuan (1). » Mais selon toute apparence, ces mines furent encore exploitées du temps des Arabes. Elles faisaient partie de l'empire des Pharaons (elles étaient à quatre-vingts et quelques lieues de Thèbes); c'est ce qui résulte de ce que nous avons dit de son étendue, qui allait jusqu'à Soleb, au-dessus de la seconde cataracte. Cela jette aussi une nouvelle lumière sur la tradition qui attribue aux Thébains l'invention et la manipulation des métaux (2).

Je ne sais jusqu'à quel point je puis ajouter aux revenus des mines, ceux des pierres pré-

---

(1) Ces indications sont parfaitement exactes. Alaki est le Salaka de la carte de Danville, qu'il prend aussi pour le Bérénice Panchrysos. Le nom grec désigne richesse en or. La distance de ce lieu jusqu'au Nil est d'environ cent vingt-cinq lieues, ou de quinze journées pour des caravanes. La ville la plus voisine s'appelle Assuan, non pas parce qu'elle est située dans le voisinage (la distance était de soixante-cinq lieues), mais parce qu'il ne s'en trouve aucune autre dans toute cette étendue.

(2) Diodore, I, p. 19.

cieuses connues sous le nom d'émeraudes (1). Les recherches de Belzoni ont fait retrouver les mines situées en dedans de la chaîne Arabique, dans le sein des montagnes Zubara (24 degrés et demi de latitude Nord), à six lieues seulement du golfe Arabique (2). Elles sont d'une étendue considérable et doivent avoir été exploitées très-long-temps. Les traces de l'architecture égyptienne sur la route prouvent qu'elles remontent jusqu'aux temps de l'empire égyptien; et s'il en est déja question dans les commentaires des Égyptiens, au dire de Théophraste (3), il faut supposer qu'elles furent exploitées sous les Pharaons, et qu'on regarda leur rapport comme un revenu de la couronne; les pachas actuels ont tenté de le rétablir, mais jusqu'ici sans succès. Nous savons par les relations d'écrivains arabes qu'elles furent exploitées presque vers la fin du quatorzième siècle (4). Masudi cite l'endroit Kharbat, dans

---

(1) Les ouvrages publiés à ce sujet sont déja cités dans le premier volume de cet ouvrage.

(2) Belzoni, *Narrative*, p. 315.

(3) Theophrast., *De Lapidibus*, p. 304; Pline, XXXVII, 19.

(4) Quatremère, *Mémoires sur l'Égypte*, vol. II, 175, etc., *sur la mine des émeraudes.*

lequel on reconnaît facilement le nom de Zubara, et il le dépeint comme un désert montagneux dans le pays des Bejahs, à huit journées du Nil. Les émeraudes, dont il y avait, selon lui, quatre espèces, trouvaient alors un grand débit dans l'Inde et la Chine.

Les pêches doivent être considérées comme une troisième source des revenus des Pharaons. Le Nil est un des fleuves les plus poissonneux, surtout à l'époque de sa crue (1). Les poissons formaient une des principales nourritures des habitants, et le métier de pêcheur était un des plus lucratifs en Égypte. L'importance de ces pêches nous est démontrée par les paroles du prophète où il menace l'Égypte du malheur imminent (2). « Le fleuve ne grandira pas, les canaux tariront, les pêcheurs gémiront; tous ceux qui pêchent à la ligne et qui jettent les filets dans le fleuve seront accablés de tristesse. » La pêche du fleuve même n'était pas un revenu de la couronne, mais celle du canal, qui réunissait le Nil avec le lac Mœris. Pendant les six

(1) Hérodote, II, 93.

(2) Isaïe, XIX, 5—9. Les poissons étaient, selon Hérodote (II, 77), ou séchés au soleil, ou salés. Il y avait, selon lui (II, 92), des tribus qui ne vivaient que de poissons.

mois ou l'eau entrait par le canal dans le lac, la pêche rapportait, selon Hérodote (1), tous les jours un talent au trésor royal; pendant les autres six mois, vingt mines par jour. Diodore (2) nous dit que ces revenus étaient destinés à la parure de la reine. On salait les poissons, dont il y avait vingt-deux espèces, et ils étaient en si grand nombre que les ouvriers ne pouvaient y suffire.

A ces revenus venaient se joindre les tributs que payaient les peuples soumis, soit éthiopiens, soit autres, selon que les Pharaons avaient plus ou moins étendu leur domination au dehors de l'Égypte (3). Ce qui reste toujours incertain, c'est de savoir si l'on percevait aussi un droit sur les caravanes qui arrivaient, et si l'on faisait payer un impôt pour l'entretien des canaux.

Mais comment ces impôts étaient-ils payés? Y avait-il en Égypte de l'argent monnayé? Nous ne pouvons douter que les métaux précieux n'aient été employés comme la mesure de la valeur des choses; mais était-ce seulement un poids,

---

(1) Hérodote, II, 149.

(2) Diodore, I, p. 62.

(3) *Schol. ad Homer.*, Il. IX : Ἐν Θήβαις δὲ ἦν πρότερον τὰ βασίλεια τῆς Αἰγύπτου, εἰς ἃ πολλοὺς ἔφερον φόρους Λίβυες, Αἰγύπτιοι, Αἰθίοπες. Νῦν δὲ Διόσπολις καλεῖται.

ou bien étaient-ils monnayés? On n'a pas encore trouvé jusqu'ici de monnaie du temps des Pharaons, et on n'a rien remarqué sur les monuments qui s'y rapporte; et cependant, à en juger par ce qui se passa entre Joseph et ses frères, on ne peut s'empêcher de présumer que les paiements se faisaient en Égypte avec de l'argent. Il fit remettre dans les sacs de chacun l'argent qu'ils avaient apporté, et donna trois cents pièces à son frère Benjamin (1). Il existait une loi particulière contre la falsification de la monnaie (2) ainsi que contre l'usure. Était-ce de l'argent phénicien, et plus tard cyrénéen, qui avait cours en Égypte (3)? Voilà ce que nous ne savons pas; on avait apparemment l'habitude de peser le métal, puisque nous apercevons des balances dans les bas-reliefs.

Il résulte du récit de Diodore que les Égyptiens avaient des lois écrites, renfermées dans huit livres (4). Cet auteur nous en a conservé des échantillons qu'il a sans doute puisés dans

---

(1) Genèse, XLIV, 1; XLV, 22.

(2) Diodore, I, p. 89—93.

(3) Les Cyrénéens envoyèrent à Cambyse un présent de 500 mines de leur argent qui ne lui parut pas suffisant. Hérodote, III, 13.

(4) Diodore, I, p. 87, etc.

les traductions qu'on lui avait fournies. Ces lois, attribuées aux plus anciens Pharaons (1), sont en partie lois pénales et règles de police, premières bases de toute législation, parce que ce sont elles dont le besoin se fait le premier sentir; aussi décèlent-elles leur origine ancienne par la dureté des punitions. D'autres, au contraire, nous montrent un peuple bien avancé dans la civilisation (2) : c'est ce qui ressort de la sûreté des individus et des propriétés (le créancier ne pouvait s'en tenir qu'à la propriété et non à la personne); de la sainteté du serment (regardé en quelque sorte comme base de l'état) et des mariages (chez les prêtres la monogamie était établie, mais non dans les autres castes; et l'état du père fixait celui des enfants, même lorsqu'ils étaient nés de femmes esclaves); de la permission et en même temps de la restriction de l'usure (le capital ne pouvait être doublé que par les intérêts); des punitions infligées contre la trahison, la lâcheté dans les armées, la falsification des monnaies, mesures, poids, sceaux et actes judiciaires. La loi seule

(1) Tels que Mnerès, Asychis, Sésostris, Bochoris. Diodore, I, 106.

(2) Diodore, II, 88, etc.

qui prononçait la même peine contre le meurtrier d'un homme libre ou d'un esclave, est une preuve certaine d'une civilisation à laquelle peu de peuples de l'antiquité se sont élevés (1).

Voilà ce que nous apprend aussi l'organisation judiciaire, sur laquelle Diodore nous a conservé plusieurs renseignements curieux. Les rois ne jugeaient pas eux-mêmes, mais la juridiction était abandonnée aux tribunaux, tenus à observer les lois dans leurs jugements. On n'admettait pas d'avocat, chacun devait défendre sa cause lui-même. Malheureusement les renseignements de Diodore (2) se bornent au premier tribunal et à son organisation, et ne nous disent rien des autres. Ce tribunal supérieur se composait de trente juges, choisis parmi les hommes les plus considérés de Thèbes, de Memphis et d'Héliopolis,

---

(1) L'institution la plus étrange était celle des voleurs, qui étaient obligés d'indiquer exactement à leur chef les choses volées. Le dépouillé s'adressait à ce chef, qui lui restituait les trois quarts de sa propriété. Diodore, I, 91. Les voleurs, comme ailleurs les filles publiques, formaient donc une corporation placée ainsi que toute autre sous un chef. Et il en est encore de même aujourd'hui, du moins il n'y a pas long-temps. Les voleurs du Caire ont leur préposé à qui on s'adresse. Reynier, *Économie politique et rurale des Égyptiens*, p. 99.

(2) Diodore, I, 86, 87.

et salariés généreusement par le roi. On conçoit que ces juges devaient appartenir à la caste sacerdotale, puisque ces trois villes étaient les principaux siéges des prêtres et de leurs connaissances scientifiques. Ces trente juges choisissaient dans leur sein un président (ce n'était donc pas le roi qui le désignait), dont la place était remplie par un autre de la même ville. Les affaires se traitaient toutes par écrit et jamais oralement, pour prévenir tout ce qui pouvait exciter les passions. L'accusateur présentait d'abord sa plainte par écrit, et reclamait le dédommagement qu'il fixait, à laquelle demande l'accusé répondait ensuite de la même manière. Il était encore permis à l'accusateur de faire une réplique, et à l'accusé d'y répondre. Le tribunal était alors obligé de prononcer son jugement, qui était rendu par écrit et scellé par le président. Celui-ci portait autour du cou, comme signe de sa dignité, une chaîne d'or (1) à laquelle était suspendue une image jointe par des pierres précieuses avec un hiéroglyphe (ζώδιον) que l'on appelait la Vérité. Il fallait que le président mît cette chaîne pour que la séance pût commencer. L'image était le sceau qui devait

(1) Comme le chancelier de l'Échiquier au parlement anglais.

être apposé au jugement rendu, comme le dit expressément Diodore (1). En tout cela il n'y a rien de surprenant ou d'invraisemblable. On donna à Joseph la chaîne d'or comme marque honorifique, et nous la trouvons souvent représentée sur les monuments avec une parure qui y était attachée (2).

Quant à l'art militaire des Pharaons, il ne me reste plus grand'chose à ajouter après les observations que j'ai faites en parlant des bas-reliefs représentant des sujets de guerre. Nous savons que les rois commandaient eux-mêmes leur armée; qu'ils paraissent même comme des guerriers vaillants. L'art militaire des Égyptiens ressemble en plusieurs points à celui des Grecs d'Homère. La cavalerie est aussi étrangère aux

---

(1) Ἔδει τὸν ἀρχιδικαστὴν τὸ ζώδιον τῆς ἀληθείας προστίθεσθαι τῇ ἑτέρᾳ τῶν ἀμφισβητήσεων. Dans une des grandes salles du palais d'Osymandyas, qui semble avoir été destinée à ces séances, cette image était représentée dans un des bas-reliefs sur le mur. Diodore, I, p. 56.

(2) Comme chez Belzoni, dans le tombeau royal, pl. I, et particulièrement à Éléphantis (*Description*, pl. vol. I, 37), où, reçu par Ammon, le grand-juge est représenté en costume, avec la chaîne d'or et les images d'animaux qui y sont suspendues. La parure seule a été copiée (pl. 36, 6). C'est l'image du dieu du soleil (Phré), entre deux animaux avec des têtes de femme.

uns qu'aux autres (1); ils ne connaissent que des chars de guerre et l'infanterie. Mais le nombre de ces chars semble être à proportion plus grand, à en juger parce qu'en dit déja Homère (2), puisqu'on représente des combats

---

(1) On trouve au contraire de la cavalerie chez leurs ennemis asiatiques. HAMILTON, p. 125. Voyez la copie d'un tel cavalier. *Description*, III, planche 39.

(2) *Iliad.*, IX, 382, 383.

« Thèbes aux cent portes, qui fait sortir de chaque porte deux cents hommes avec des chars et des coursiers. »

On est dans l'incertitude à cause des cent portes, puisque Thèbes, d'après sa position, ne pouvait avoir de murs, et par conséquent pas de portes; et on est indécis si l'on doit appliquer cette épithète aux portes des grands pylones, ou peut-être aux sorties de la grande arène ou de la place de revue. Les savants français font observer à cette occasion que ce cirque ne pouvait avoir eu, selon les traces encore existantes, qu'environ cinquante, et non cent sorties ou portes. Mais on ne disputera pas avec le poète pour le nombre; car il aurait été peut-être aussi difficile de trouver les cent pylones. DIODORE, I, p. 55, pour expliquer ce point, dit bien qu'il y avait dans la vallée du Nil, depuis Memphis jusqu'à Thèbes, cent écuries royales, remplies chacune de deux cents chevaux. Mais cela n'éclaircit pas la question, puisque les écuries n'étaient pas dans la ville. S'il faut entendre par les cent portes les pylones ou portes du palais, ou bien de l'arène, cela reste abandonné à la conjecture. Mais en admettant que dans les grandes expéditions l'armée se rassemblait

donnés seulement avec des chars. La taille plus ou moins grande des héros détermine leur rang. Le roi, qui passe par-dessus tous les autres, est désigné, tantôt par l'épervier au-dessus de sa tête, tantôt par le serpent, l'uréus, à son casque, ou par l'un et l'autre, comme aussi ordinairement par l'étendard porté derrière lui, et que représente la planche de la *Palma thebaica*. Quant aux chevaux, la magnificence de leurs housses et de leurs harnois est vraiment surprenante. La belle forme du char, qui semble être tout-à-fait de métal (1), n'est pas moins curieuse. Ce qui mérite encore l'attention, ce sont les rangs serrés et l'ordre profond de l'infanterie, absolument comme les décrit encore Xénophon (2), et qui ne pouvaient être introduits que chez des troupes permanentes, ou chez une caste guerrière, à cause des exercices qu'ils

---

dans la capitale, et notamment dans le grand cirque, et sortait par les portes de ce cirque, lors même qu'il n'y en eût pas cent, la description du poète me semble suffisamment justifiée.

(1) Pl. II, 12; III, 38, 39.

(2) Xénophon, *Cyropédie*, VI, p. 166; VII, p. 177, 179. Voyez aussi ce qu'Hamilton, p. 146, dit de la régularité des mouvements dans les lignes de l'infanterie égyptienne, précision que l'on ne trouve que chez des troupes bien exercées.

supposent. On reconnaît une tactique militaire au genre d'attaque des Égyptiens, à leur manière de cerner et de tourner l'ennemi (1). Elle se montre aussi dans les batailles navales, qui prouvent l'existence d'une puissance maritime sous les Pharaons, du moins à certaines époques.

J'ai essayé de donner à mes lecteurs une idée (sans doute faible) d'un des plus anciens et plus puissants états de la terre. Il me reste à développer les causes de sa splendeur, en ce qu'elles sont fondées sur son industrie et son commerce. J'y consacrerai le chapitre suivant, en embrassant dans cette recherche toute l'Égypte.

---

(1) Déja Xénophon, *Cyropédie*, VII, *Op.*, p. 174, remarque que cela était usité chez les Égyptiens.

CHAPITRE IV.

INDUSTRIE ET COMMERCE DE L'ÉGYPTE.

> Il y aura un chemin qui conduira d'Égypte en Assyrie, de manière que les Égyptiens iront en Assyrie, et les Assyriens en Égypte.
>
> ISAÏE, XIX, 23.

Ce qui contribue beaucoup à faciliter la recherche sur l'industrie des Égyptiens, c'est qu'ils se sont efforcés d'en transmettre aussi le souvenir à la postérité en plusieurs scènes figurées. Les tombeaux d'Ilithya sont, sous ce rapport, une des découvertes les plus instructives faites en Égypte par les savants français (1). Les bas-re-

(1) Voyez en les copies dans la *Description de l'Égypte*, planches. Vol. I, p. 61—70.

liefs peints sur leurs murs, murs de la soi-disant grotte de sultan, représentent les occupations de la vie domestique, de l'économie rurale, de l'agriculture et de l'éducation des troupeaux, de la pêche, de la chasse, de la navigation et du commerce dans les marchés. Ce que nous ne connaissions que par des descriptions tronquées, est déroulé actuellement devant nos yeux et fait taire chaque doute. Qu'on n'y cherche cependant pas un ensemble complet, et qu'on ne se croie pas autorisé à conclure que les choses qui ne s'y trouvent pas représentées n'aient pas existé. Les travaux d'un peuple aussi civilisé sont trop variés pour qu'on puisse espérer d'en embrasser toutes les parties.

Mais quelque diverses que fussent les occupations des Égyptiens, il n'est pas moins avéré que l'économie rurale et l'agriculture, regardées comme les bases de la civilisation, occupèrent la première place.

La nature du sol imprime un caractère tout particulier à l'agriculture. Comme elle dépend de l'irrigation, elle est restreinte à certains endroits, et ses travaux ne s'exécutent que pendant une courte époque de l'année. Ces travaux sont à l'abri de l'inondation, parce que le sol, durci par la chaleur du soleil, offre alors partout des

crevasses (1). Lorsque le débordement du Nil survient, l'eau en pénètrant dans ces crevasses, amollit et féconde à la fois le sol. Dès que l'eau s'est écoulée, il faut ensemencer, parce que ce terrain, ressemblant alors un à marais desséché, durcit promptement.

La semence jetée dans le sol amolli (qui ne demande pas d'engrais), s'enfonce naturellement ou bien y est enfoncée par le bétail. On ne se sert des bèches et de la charrue que lorsque la terre commence à durcir. La charrue est souvent représentée; elle est très-simple, sans roues, tirée par des bœufs ou bien aussi par des hommes (2). Les terres ensemencées n'exigent plus de soin jusqu'à la moisson. On rencontre peu d'ivraie en Égypte. Les semailles faites au mois de novembre offrent une récolte au mois d'avril. On fauche le blé, et souvent, à ce qu'il paraît, seulement les épis, parce qu'on ne fait pas grand cas de la paille (3). On les emporte dans des paniers. Des bœufs foulent le blé pour l'égrèner, et la menue paille est détachée sur l'aire. A partir de ce moment jusqu'après le plus

(1) Voyez Reynier, *Économie politique et rurale des Égyptiens*, p. 192, etc.

(2) *Description*, planch., vol. I, 68, 69; II, 90.

(3) *Ibid.*, vol. II, 90.

prochain débordement, le laboureur peut de nouveau se livrer au repos. Quelle influence une telle distribution de travail ne devait-elle pas exercer sur le caractère des habitants? Combien il leur restait de temps pour leur culte religieux et leurs fêtes!

C'est déja avant la sortie des Israélites d'Égypte qu'il est question des différentes espèces de blé cultivé, à l'occasion d'une moisson détruite par la grêle. «L'orge et le lin sont battus; car l'orge était déja en fourreau, et le lin avait poussé des boutons; mais on ne battait pas le froment et le seigle, parce qu'ils venaient dans l'arrière-saison (1). » Les monuments nous représentent la moisson du froment et de l'orge (2); mais ce n'est qu'avec peine qu'on distingue celle du seigle (3). Quant au lin, on ne s'est pas borné à en donner la moisson, on en indique aussi le mode de fabrication (4). Pline (5) affirme

(1) *Livre de Moïse*, IX, 31, 32.

(2) *Description*, pl. II, 90. C'est à la couleur jaune des épis qu'on reconnaît le froment.

(3) La gerbe offerte, vol. III, pl. 36, est, ou une gerbe d'orge ou de seigle.

(4) Vol. I, pl. 68.

(5) Pline, XIX, 3 : *Superior pars Ægypti in Arabiam vergens gignit fruticem, quem alii Gossipium vocant, plures*

qu'on élevait des cotonniers dans la Haute-Égypte, mais nous ignorons depuis quelle époque. Cependant, si l'on ne peut plus douter que les étoffes qui couvrent les momies ne soient en grande partie en coton, l'ancienneté de sa culture en Égypte devient plus que probable. Quant à la question si les monuments, surtout les ornements, nous en offrent des traces, il faut en laisser la solution aux botanistes; moi, pour mon compte, je n'en ai pas eu connaissance jusqu'ici.

L'emplacement de la vallée du Nil et du Delta, arrosé abondamment et exposé aux inondations annuelles, était favorable au développement et à la culture des plantes aquatiques, qui formaient, avant tout, un objet important d'exploitation dans la Basse-Égypte. Nous avons, à ce sujet, un passage d'Hérodote qu'il faut regarder comme la base de cette matière. « Les Égyptiens qui habitent les marais, dit-il (1), ont à peu près les mêmes usages que ceux qui demeurent au-dessus de la partie marécageuse du pays. Du reste, pour se procurer leur nourriture, ils ont recours à divers genres d'industrie qui leur sont

---

Xylina, et ideo lina inde facta xylina; nec ulla sunt candore mollitiave præferendu. Vestes inde sacerdotibus Ægypti gratissimæ.

(1) Hérodote, II, 92.

particuliers. Lorsque le fleuve gonflé se déborde et couvre les champs voisins, il croît dans ses eaux une grande quantité d'une espèce de lis que les Égyptiens appellent *lotus*. Ils moissonnent ces plantes et les sèchent au soleil; ensuite ils recueillent la graine qui se trouve dans l'intérieur, assez semblable à celle du pavot, et en forment une pâte dont ils fabriquent des pains qu'ils font cuire. La racine du lotus est également bonne à manger, et douce au goût; elle est ronde et de la grosseur d'une pomme. On trouve aussi une autre variété de lis, ressemblant à la rose, qui naît, comme le lotus, dans le fleuve. Elle produit un fruit porté par un calice différent de celui de la fleur (1) et qui sort de la racine même : il est semblable, pour la forme, aux gâteaux de cire des mouches à miel (2). Ce fruit renferme plusieurs grains de la grosseur d'un noyau d'olive, bons à manger frais ou séchés. Ils recueillent également les tiges annuelles du biblus (*papyrus*). Après l'avoir arraché des marais, ils en coupent les sommités, qu'ils rejettent; ce qui reste est de la grandeur à peu près d'une coudée; ils s'en nourrissent ou le ven-

---

(1) Ἐν ἄλλῃ κάλυκι παραφυομένῃ ἐκ τῆς ῥίζης γίνεται.
(2) Κηρίῳ σφηκῶν.

dent. Ceux qui veulent rendre ce mets plus délicat, ne le mangent qu'après l'avoir cuit au four. »

Hérodote distingue deux espèces de lotus, ou, comme il les appelle, des lis (κρίνεα). Elles ne sont pas douteuses et se trouvent toutes deux sur les monuments. La première dont il fasse mention est la *Nymphæa lotus ;* l'autre, la *Nymphæa nelumbo L.*, ou *Nelumbium speciosum*. Toutes deux sont des plantes aquatiques; l'une, qui vient en grande quantité dans les environs de Damiette, élève ses tiges environ deux pieds au-dessus de l'eau, et, selon Savary, sert de nourriture aux habitants (1). L'autre plante, également célèbre dans l'Inde, est ou fut du moins aussi indigène en Égypte. La description de son fruit que nous devons à Hérodote, et dont non-seulement la copie, mais l'original (pris dans l'herbier de Blumenbach) est sous nos yeux, ne saurait être présentée d'une manière plus claire et plus vraie. Les noyaux, semblables à ceux des olives, se trouvent dans le calice, tous dans un enfoncement. Ces plantes étaient toutes deux en rapport avec la religion et le royaume des morts, ce qui fait qu'on les voit aussi figurer sur les sépulcres. Le tombeau royal, ouvert par

(1) SAVARY, *Lettres sur l'Égypte*, p. 8, note 9.

Belzoni, en offre les plus beaux échantillons, et les présente avec les couleurs naturelles, leurs tiges et leurs fruits (1).

La plante à gauche de l'observateur est la *Nymphæa lotus;* celle qui est à droite, est le *Nelumbium.* Elles paraissent souvent dans ce tombeau, et on les remarque toujours avec deux tiges brisées à moitié et penchées : ce qui renferme évidemment un sens caché. Leurs feuilles et leurs calices sont employés partout comme ornements. Selon Hérodote, ces plantes sembleraient venir sans culture; mais il est certain que le nelumbium était aussi cultivé. On aperçoit sur un des tombeaux royaux la récolte d'un champ couvert de cette dernière plante (2); ce dont on ne saurait douter, au témoignage des botanistes instruits. Cela confirme aussi l'assertion d'Hérodote, que le fruit vient sur une seconde tige. Il y en a toujours deux à côté l'une de l'autre, dont l'une porte le fruit. La troisième plante citée par Hérodote, le *biblus*, est celle dont on faisait le papyrus, mais qui servait en même temps de nourriture. L'auteur grec ne parlant que des plantes de la dernière espèce, n'indique l'autre usage, en outre très-varié, que d'une ma-

(1) Belzoni, pl. 2.
(2) *Description*, pl., vol. II, 90.

nière générale. Quoique le biblus soit une plante aquatique, il ne vient cependant pas, selon Théophraste, dans des eaux profondes (1). Sa tige, dit cet auteur, est mâchée à cause du suc qu'il contient. Hérodote prétend qu'on l'apprête encore autrement. C'est aux botanistes à décider si le biblus figure sur les monuments. L'emploi de cette plante à la fabrication du papyrus devait être très-ancien en Égypte, à en juger par les nombreux rouleaux de papyrus découverts dans les catacombes de Thèbes. Ils prouvent en outre que la littérature égyptienne a dû être plus riche qu'on ne le croyait autrefois. Mais indépendamment des livres religieux, on eut sans doute aussi avec le temps, des archives nationales, grace à la coutume établie de noter tous les actes publics; aussi conçoit-on que les grands palais d'état, comme celui d'Osymandyas, ne purent être dépourvus d'une bibliothèque ou d'un dépôt d'écrits publics, soit religieux, soit politiques.

Le biblus vient également en Europe, mais dans un seul endroit, dans le ruisseau de Cyane, près de Syracuse. On l'y trouve en grande quantité, ce qui engagea feu le chevalier Landolina à se servir de la moelle de cet arbuste pour en fa-

---

(1) Théophraste, *de Plantis*, IV, 9.

briquer du papyrus (1). Cet essai fut couronné d'un plein succès (2) et confirma toutes les indications fournies par Hérodote.

Le sol de l'ancienne Égypte ne se prêtait pas à la culture de l'olivier; mais on cultivait une espèce de sésame, appelée *Syllicyprium* par Hérodote (3), et *Kiki* par les Égyptiens, qui donnait de l'huile. Selon le même auteur (4), la culture de la vigne était inconnue en Égypte, quoique l'usage du vin fût permis aux prêtres, et même accordé lors de certaines solennités au peuple (5), habitué à boire le reste du temps une boisson faite d'orge, qui avait beaucoup de rapport avec notre bière (6). La vigne ne fut cependant pas étrangère à l'Égypte. Nous trouvons

---

(1) Bartels, *Briefe über Kalabrien und Sicilien* (Lettres sur la Calabre et la Sicile), tom. III, p. 50, etc., donne à ce sujet, ainsi que sur la fabrication du papyrus, les renseignements les plus précis.

(2) J'en puis juger avec connaissance de cause, ayant à ma disposition des échantillons du papyrus ancien et du papyrus moderne; ce dernier n'est qu'un peu plus clair que celui des Égyptiens.

(3) Hérodote, II, 94.

(4) *Ibid.*, II, 77.

(5) *Ibid.*, II, 60.

(6) *Ibid.*, II, 77.

des ceps de vigne couverts de raisins mûrs parmi les ornements de l'architecture (1).

Les peintures d'Ilithya représentent les vendanges et nous montrent des hommes occupés à pressurer le raisin (2); mais on conçoit sans peine que les vignes ne pouvaient réussir que dans quelques endroits élevés. Belzoni en trouva une grande quantité à Fayoum, autour du lac Mœris (3).

L'Égypte possédait, comme on sait, peu de bois, et était privée de forêts. A l'exception du dattier et du sycomore employé pour les coffres de momies, il n'y avait pas de grandes espèces d'arbres, à moins qu'on ne veuille ranger dans ce nombre l'arbre sacré nommé *Persea*, qui, à ce qu'il me semble, figure quelquefois sur les monuments (4).

L'éducation des troupeaux formait la seconde branche principale de l'économie rurale; mais elle était aussi déterminée par la religion et par les localités.

L'influence de la religion sur l'éducation du

---

(1) *Description*, pl. II, 9.
(2) *Ibid.*, pl., vol. I, 68.
(3) Belzoni, *Narrative*, p. 381.
(4) Minutoli, *Voyage*, tab. XXX.

bétail paraît avoir été moindre qu'on ne s'y attendrait chez un peuple où la zoolatrie constituait une partie si essentielle du culte. Des grands animaux domestiques, la vache seule était regardée comme sacrée (1), et le culte du taureau Apis ne concernait qu'un seul sujet de cette espèce; tout autre taureau, s'il était pur (2), pouvait être sacrifié, comme nous en voyons plusieurs exemples sur les bas-reliefs. Dans quelques nomes, la brebis était adorée, tandis que dans d'autres c'était la chèvre (3); mais le porc était considéré généralement comme une bête immonde; il y avait cependant une fête où on le sacrifiait à Osiris.

On concevra facilement que l'éducation des bœufs ne devait être rien moins que négligée, puisqu'elle donnait le nom à toute une caste. Les bœufs, élevés par troupeaux, comme ils paraissent aussi sur les monuments (4), servaient non-seulement à la nourriture, mais étaient employés aux travaux d'agriculture. Les charrues

---

(1) Consacrée à la déesse Isis, la vache n'était pas sacrifiée.

(2) Hérodote, II, 38, indique les qualités d'un animal pur.

(3) *Ibid.*, II, 42.

(4) *Ibid.*, II, 47, 48.

sont ordinairement traînées par des bœufs (1). Le buffle ne paraît pas sur les monuments.

Nous savons que les Égyptiens donnaient beaucoup de soin à l'éducation des chevaux; cependant rien ne constate qu'ils les aient employés à des travaux agricoles, réservés exclusivement aux bœufs. Les chevaux ne servaient jamais de monture, mais d'autant plus souvent d'attelage, soit en temps de paix, soit en temps de guerre. A en juger par les bas-reliefs où ils figurent, l'Égypte offrait la race la plus noble de chevaux, comme on en trouve encore aujourd'hui dans la partie supérieure de la vallée du Nil à Dongola. On en élevait un si grand nombre qu'on en vendait même à l'étranger. Salomon tirait les chevaux de sa nombreuse cavalerie des haras de l'Égypte. Il nous reste en outre plusieurs échantillons de l'art et de la pompe que les Égyptiens déployaient dans les harnais et les couvertures des chevaux (2).

Quant à l'éducation des ânes et des mulets, on s'en occupa toujours en Égypte (3). Les fragments de l'ouvrage de Magon nous apprennent

---

(1) *Description*, pl. I, 68.

(2) Voyez surtout *Description*, pl. II, 12.

(3) Genèse, IV, 23; XLVII, 17. On trouve aussi des mulets sur les monuments. Denon, pl. 124.

qu'elle ne fut pas non plus étrangère aux Carthaginois, ce qui prouve qu'elle s'était répandue dans toute l'Afrique septentrionale (1).

On a prétendu que le chameau ne figurait pas sur les monuments, et on en a déduit qu'il avait été inconnu à l'Égypte, et même à l'Afrique avant la conquête des Arabes (2). Le premier fait supposé vrai, s'ensuit-il que le second le soit aussi? car, direz-vous que l'âne est étranger à l'Égypte, parce qu'il ne paraît pas sur les monuments? Voudriez-vous d'ailleurs prendre ces derniers pour un manuel de zoologie? Mais la première assertion est aussi réfutée actuellement. Les longs cous des chameaux s'élèvent plusieurs fois deux par deux sur les obélisques de Luxor (3); le témoignage d'un voyageur moderne ne nous laisse plus le moindre doute à ce sujet (4).

---

(1) Voyez p. 372, 375 du quatrième volume de cet ouvrage.

(2) C'est là l'opinion que présente M. Walkenaer, *Recherches géographiques sur l'intérieur de l'Afrique*, *dans le Journal des Savants. Février* 1822. Et cependant il est déjà question de chameaux établis en Égypte dans la Genèse, XII, 16.

(3) *Description*, vol. III, 33; Minutoli, tab. XVI, fig. 1.

(4) Minutoli, p. 293.

J'ai déja eu occasion de faire remarquer que ce sont les peuples nomades et non les peuples agriculteurs qui se livrent à l'éducation des chameaux en grand, parce que cet animal ne vient bien qu'en vivant en plein champ.

La vallée du Nil, exposée aux débordements, se prêtait le moins à l'éducation du chameau, il n'est donc pas étonnant de ne pas le voir figurer sur les bas-reliefs qui représentent l'économie rurale des Égyptiens riverains. Mais cela ne dit pas qu'il était inconnu et qu'on ne s'en servait pas en Égypte. On sait au contraire que les tribus voisines de l'Arabie, surtout les Médianites, étaient en grande partie occupés de son éducation; que leurs marchands allèrent, du temps de Joseph, en Égypte avec des chameaux, du reste aussi indigènes en Afrique depuis les temps les plus reculés. Aujourd'hui les Ababdè en élèvent un grand nombre sur la chaîne orientale des montagnes, d'où on les conduit aux marchés égyptiens (1). Il n'en fut pas autrement dans l'antiquité; les tribus arabes placées au-dessus de l'Égypte envoyèrent des cavaliers montés sur des chameaux à l'armée de Xerxès (2). Comment un animal aussi utile

(1) Surtout à Esné; MINUTOLI, p. 276.

(2) HÉRODOTE, VII, 69. Il est évident qu'il est ici

et aussi indispensable serait-il resté étranger à la vallée du Nil, lorsqu'il était élevé par tous les peuples placés autour de cette vallée ?

A en juger par la nature du sol, l'éducation des brebis ne semble guère avoir dû se répandre beaucoup dans la vallée du Nil. Cependant elle n'y fut pas négligée. Jacob, en allant dans la terre de Mizraïm, emmenait avec lui ses troupeaux de brebis (1). Celles-ci ne paraissent pas seulement isolées, mais en troupeaux sur les monuments (2); et qui ne connaît le rôle important que le bélier joue dans le culte d'Égypte. Mais lors même que ce pays n'aurait pas produit autant de laine qu'on en employait dans les fabriques, il en trouvait de la qualité la plus fine chez ses voisins, peuples nomades, surtout en Syrie et en Arabie.

Les monuments nous apprennent que les diverses espèces de genre volatile étaient entretenues en grande quantité, et que les oiseaux

---

question des Arabes établis au-dessus de l'Égypte, parce qu'ils avaient le même chef que les Éthiopiens, et parce que, au rapport d'Hérodote, les habitants de l'Arabie proprement dite ne s'intéressaient aucunement au sort de Xerxès.

(1) Genèse, XLVII, 1, 17.

(2) *Description*, pl. I, 68.

aquatiques étaient pêchés au moyen de filets (1).

Mais si les anciens monuments nous font connaître les produits de l'économie rurale, ils jetent peut-être encore plus de clarté sur ceux de l'industrie. Tant qu'on fut privé des copies de ces derniers objets, on ne se figura pas la perfection à laquelle les Égyptiens étaient parvenus. Sous ce rapport, beaucoup de choses restent encore à expliquer. Nous nous bornerons à indiquer et à peindre les principales branches de cette industrie. L'Égypte produisait la matière brute de plusieurs articles, mais non de tous, et pas en assez grande quantité, ce qui la forçait d'en importer de l'étranger.

Parmi ces diverses branches, les tisseranderies occupent le premier rang. Il est certain qu'elles donnaient de l'ouvrage à une grande partie de la nation. Le prophète, prédisant les malheurs qui frappèrent l'Égypte et les classes industrielles du peuple, cite les tisserands à côté des pêcheurs.

« Ils seront réduits à la misère ceux qui cardent le coton en fin, les tisserands de tissus blancs. Tous les ouvriers seront abattus et affligés au fond de l'ame (2). » Selon Hérodote,

---

(1) *Description*, pl., vol. I, 74.

(2) Isaïe, XIX, 9, 10, d'après la traduction de Gesenius.

c'étaient les hommes qui tissaient (1); ce qui fait présumer qu'on ne s'en occupait pas seulement dans l'intérieur des maisons, mais aussi dans les établissements publics (2). Plusieurs copies nous retracent ces travaux; les plus belles, prises sur les tombeaux de Beni-Hassan, nous ont été fournies par Minutoli (3).

« Le métier de tisserand, extrêmement simple, est attaché à quatre chevilles enfoncées dans la terre, et l'ouvrier est assis sur la partie fabriquée de l'étoffe, qui a des carreaux jaunes et verts. On remarque dans plusieurs couleurs d'anciennes étoffes égyptiennes que le byssus était teint dans la laine avant d'être tissé ». Dans le siècle de Moïse, ces manufactures étaient arrivées à une haute perfection, comme le prouvent

---

(1) Hérodote, II, 35.

(2) Les temples ou leurs prêtres étaient, selon toute apparence, en possession de ces manufactures, à en juger par l'inscription de Rosette, lignes 17, 18, où il est dit : « Que le roi avait fait aux prêtres abandon de deux tiers des vêtements de coton (βυσσίνων ὀθονίων) que les temples avaient à fournir au trésor. » Ameilhon, *Inscription de Rosette*, § 12, 20, a formé une conjecture qui ne manque pas de vraisemblance, c'est-à-dire que les temples avaient le monopole des étoffes employées pour les momies.

(3) Minutoli, pl. 24, 2, où l'on représente aussi la manière de tisser les filets. Voyez encore Isaïe, XIX, 8.

entre autres les tentures et les tapis du tabernacle. On en fabriquait qui avaient jusqu'à cent aunes de long, et on en ornait un grand nombre de broderies, soit de fils colorés, soit de fil d'or (1). Des tissus précieux pour robes étaient déja regardés, au temps de Joseph, comme des présents d'honneur ordinaires (2). Mais nous ne sommes pas réduits au seul témoignage des anciens; les copies des monuments que donnent Belzoni et Minutoli, et le grand ouvrage sur l'Égypte, nous représentent ces vêtements pour ainsi dire vivants, animés qu'ils sont par l'éclat des couleurs. Ils sont si variés qu'on ne saurait contester la variété de leurs étoffes. Il y en a de si fins que les formes du corps paraissent à travers (3); mais il y en a aussi de plus épais. On sera sans doute plus porté à croire les vêtements fins en coton qu'en lin, quoiqu'il soit impossible de se prononcer avec certitude sur la simple vue des copies. C'est aussi pourquoi je n'ose affirmer qu'il y eût parmi ces vêtements des robes de soie.

---

(1) Goguet, II, 86, etc.; Gatterer, *Histoire universelle*, p. 65, etc.

(2) Genèse, XLV, 22.

(3) Voyez surtout le vêtement du roi. *Description*, pl. vol. II, 31, et les estampes de *Belzoni*.

Le roi et les guerriers portent ordinairement un habit court, usage dont les derniers ne dérogent que dans les processions; les laboureurs et ouvriers n'ont qu'un tablier blanc; les prêtres sont revêtus de robes longues, jetées souvent singulièrement autour du corps. Plusieurs d'entre elles sont blanches, d'autres ont des raies rouges et blanches, d'autres sont étoilées ou parsemées de fleurs; enfin il y en a quelques-unes qui brillent des couleurs les plus éclatantes de l'Orient. Certains de ces tissus fins rappellent presque involontairement les mousselines de l'Inde, tandis que d'autres, par leur éclat éblouissant, se rapprochent des étoffes de soie.

Comme toute description resterait au-dessous de la réalité, je renvoie mes lecteurs aux dix dernières planches de la deuxième livraison du grand ouvrage sur l'Égypte, ainsi qu'aux cinq premières planches de l'atlas de Belzoni, où les vêtements du roi et d'autres personnages nous offrent à ce sujet tout ce qu'il y a de mieux.

Nos précédentes observations prouvent que les teintureries devaient tenir le même rang que les tisseranderies. L'Égypte possède toutes les couleurs, le blanc, le jaune, le rouge, le bleu, le vert et le noir d'une parfaite beauté, mais sans mélange. Je n'ose décider quelles étaient les différentes substances colorantes, si elles se

trouvaient en Égypte, ou si elles y avaient été importées de Babylone et de l'Inde. On peut supposer avec raison que les Tyriens y étaient pour quelque chose, lorsqu'on songe qu'ils avaient tout un établissement à Memphis. Quoi qu'il en soit, toujours est-il certain que les tisseranderies et teintureries de l'Orient furent, il y a deux ou trois mille ans, dans un état aussi brillant qu'elles le sont aujourd'hui. Ne s'ensuit-il pas qu'il en fût de même du commerce des peuples? Comment s'imaginer que les arts aient atteint ou même pu atteindre un tel degré de perfection chez un peuple isolé? Son pays lui donnait-il, à lui tout seul, les matières brutes et les couleurs indispensables pour obtenir ce résultat?

Après les tisseranderies viennent immédiatement les ouvrages en métaux. Ils nous transportent dans un temps où l'usage du fer était encore inconnu; car, à en juger par la couleur verte des ustensiles, ils sont tous fabriqués en un métal commun, en airain. Nous avons déja fait remarquer plus haut que les chars de guerre semblent être construits tout-à-fait de ce métal, c'est ce que prouvent la couleur verte, la légéreté et l'élégance des roues et leurs beaux ornements. Une grande partie des armes égyptiennes sont également en airain; non-seulement

les glaives, mais aussi les flèches et les carquois. Ces armes, ainsi que les instruments tranchants représentés sous les hiéroglyphes, sont toujours peintes en vert. D'où l'Égypte tirait-elle cette quantité prodigieuse d'airain? car il n'y eut jamais en Égypte des mines où l'on exploitait des métaux. Peut-être venait-il des mines d'or de la Nubie? Diodore nous apprend du moins que tous les ustensiles employés dans ce pays étaient en airain.

Les formes de tous les instruments et ustensiles des Égyptiens, même de ceux qui sont en bois, décèlent à la fois une telle variété et une telle élégance, qu'elles supportent la comparaison avec celles de toutes les nations anciennes, sans en excepter les Grecs. Leurs lits de repos, leurs siéges peuvent encore servir aujourd'hui de modèles aux nôtres (1). Homère (2) connaît et loue déja les trépieds et les bassins d'argent, les paniers et les fuseaux des dames. Leurs instruments de musique, surtout leurs harpes, surpassent les modernes pour la beauté des formes (3). La grande variété qui règne dans tous

(1) *Description*, pl. vol. II, 89.
(2) *Odys.*, IV, 128.
(3) Planches, vol. II, 91.

ces objets nous donne une haute idée du perfectionnement porté dans tous les objets relatifs aux besoins de la vie et de la société.

Une branche importante de fabrication fut encore celle des vases de terre, fabriqués d'un excellent argile (1), qui a en outre l'avantage particulier de rafraîchir l'eau renfermée dans ces vases. Ils n'étaient pas seulement employés aux usages domestiques, mais aussi dans les tombeaux, pour garder les momies des animaux sacrés, tels que les ibis et autres. La variété et la beauté des formes rivalisent encore ici avec celles des formes grecques; et elles sont souvent revêtues des plus belles couleurs (2).

Nos études sur l'agriculture et sur l'industrie des Égyptiens serviront en même temps de base à nos recherches sur leur commerce.

Le sol de l'Égypte ainsi que ses productions et sa position géographique en firent un des principaux pays commerçants du globe. Ni le despotisme sous lequel elle a gémi des siècles,

---

(1) Reynier, *Économie des Égyptiens*, p. 274. Koptos passe pour avoir été le principal endroit de fabrication; Kuft, qui est dans son voisinage, l'est encore aujourd'hui. *Athen.*, XI, p. 467.

(2) Voyez *Description*, pl. II, 87, et sur plusieurs autres planches.

et qui l'accable encore actuellement, ni les guerres sanglantes dont elle fut si long-temps le théâtre, n'ont pu lui ravir entièrement et pour toujours ces avantages; car on peut bien entraver, mais jamais déjouer les intentions de la nature.

Dans des pays riches en produits, des relations commerciales durent prendre naissance sur les bords des grands fleuves, parce que ceux-ci rendent les communications des habitants entre eux plus faciles; et un commerce actif dans l'intérieur, en favorisant le plus l'industrie, est toujours la base la plus certaine de la prospérité nationale, et par suite du commerce au dehors. Celui-ci dépend en grande partie de circonstances fortuites, tandis que le premier, appartenant en propre à la nation, ne meurt qu'avec elle. L'histoire nous apprend que les Égyptiens, maîtres du Nil, tirèrent tout le parti possible du voisinage de ce fleuve. Constamment navigable depuis Éléphantis, il ne cesse de l'être que rarement pendant la belle saison; et à certaines époques de l'année, on remonte le fleuve à l'aide des vents continus du Nord.

« Les embarcations dont se servent ceux qui transportent les marchandises, dit Hérodote (1),

(1) Hérodote, II, 96. Nous connaissons aujourd'hui

sont construites avec le bois d'un arbre épineux assez semblable au cotier de Cyrène, et dont les pleurs donnent la gomme. Ils fendent ces arbres en planches de deux coudées de long, les taillent carrément en forme de briques, et les emploient à la construction de leurs barques, comme je vais le dire. Ils assujettissent ces planches au moyen de chevilles de bois longues et fortes; et lorsqu'ils ont ainsi formé la carcasse du bâtiment, ils étendent par-dessus des traverses, mais sans se servir de courbes, et remplissent en dedans les interstices avec du papyrus. Le gouvernail est saillant au dehors de la carène; le mât est fait avec le bois de l'arbre épineux dont je viens de parler, et les voiles sont en papyrus. Ces barques ainsi construites ne peuvent remonter le fleuve, à moins d'un vent favorable assez fort, et l'on est obligé de les tirer ordinairement du rivage; mais elles descendent facilement. On se munit pour ce voyage d'une planche de bois de tamarin de la figure d'une porte, ou d'une claie tissue en roseaux, et d'une pierre trouée, du poids d'environ deux talents. En avant de la barque on jette la planche ou la claie attachée à un cordage, et à l'arrière,

---

ces bateaux par les copies des tombeaux d'Éleuthias. Voy. *Description d'Égypte*, pl. 68—71.

la pierre retenue par un autre câble. La planche tombant dans le courant du fleuve, est entraînée rapidement et fait avancer le *baris* (c'est ainsi que ces barques se nomment), tandis que la pierre traînée par derrière, et qui laboure le fond, redresse la marche du bâtiment et l'empêche de dériver. On voit sur le fleuve un grand nombre de ces embarcations, dont quelques-unes portent plusieurs milliers de talents. »

Les Égyptiens ont profité de très-bonne heure des avantages que leur offrait leur pays. Les barques du Nil étaient déja connues et communes du temps de Moïse (1); mais l'Égypte ayant été entrecoupée de canaux, surtout du côté de l'Ouest, la navigation du Nil resta presque la seule voie de communication commode, et à l'époque de la navigation il n'y en avait aucune autre. Selon Diodore (2), la construction des canaux, attribuée à Sésostris, ne devait pas seulement rendre l'irrigation générale, mais faciliter encore le commerce intérieur. Aussi les mariniers formaient, comme nous l'avons dit plus haut, une des castes les plus nombreuses.

Le temps de l'inondation tombe dans les mois

---

(1) Exode, II, 3.
(2) Diodore, I, 66.

chauds, où l'on aime à respirer le frais sur le Nil (1). Une des six panégyries (fêtes publiques et universelles) célébrées tous les ans dans les villes de la Basse-Égypte, celle d'Artémis à Bubaste, semble avoir eu lieu dans cette saison.

« Lorsque les Égyptiens se rendent à Bubaste, dit Hérodote (2), pour la panégyrie de Diane, ils arrivent par eau sur des barques remplies de personnes des deux sexes confondues ensemble; quelques-unes des femmes font résonner des crotales, et des hommes jouent de la flûte pendant toute la navigation; le reste remplit l'air de chants et de battements de mains.

« Quand ils passent devant une ville, ils poussent la barque vers la terre, et tandis qu'une partie des femmes continue à faire ce que je viens d'indiquer, quelques hommes provoquent par des railleries et des cris les femmes de la ville; d'autres se mettent à danser, ou, se tenant debout, retroussent leurs vêtements. Les mêmes plaisanteries se répètent à toutes les villes qui se trouvent le long du fleuve. Les barques étant arrivées à Bubaste, ceux qui les montaient en descendent et célèbrent la fête par de nombreux sacrifices où il se fait une plus grande consommation de

(1) Maillet, l. c.
(2) Hérodote, II, 60.

vin de raisin que pendant tout le reste de l'année. On a vu dans cette solennité, suivant ce que disent les habitants, jusqu'à sept cent mille individus réunis, hommes et femmes, sans compter les enfants des deux sexes. »

Ces fêtes s'étant transformées par la suite en autant de foires durent favoriser singulièrement le commerce intérieur de l'Égypte, comme on le voit aussi chez d'autres peuples (1).

La législation avait accordé une attention toute particulière à ce commerce (2), soit en prescrivant les formes pour la garantie des emprunts, soit en restreignant l'usure, soit en ne donnant au créancier que le droit de s'en tenir à la fortune et non à la personne du débiteur. Ces relations intérieures, en répandant les richesses parmi la nation, devinrent en même temps la source du négoce avec l'étranger. Cependant, à en juger par le tableau que l'on nous a fait souvent des Égyptiens, ils auraient mené une vie isolée, évité soigneusement tout contact avec les autres peuples, et, réduits à leurs propres ressources,

---

(1) Une allusion au commerce de ces marchés se présente à Éleuthias dans la vente d'un animal pesé dans une balance. *Description*, II, p. 64. La manière de peser est encore actuellement la même en Égypte.

(2) Diodore, I, 90.

se seraient développés eux-mêmes progressivement. Il y a quelque chose de vrai dans cette idée, mais j'aime à croire que mes précédentes recherches l'ont déja modifiée et rectifiée sous différents rapports.

Indépendamment du mépris pour les étrangers, que les Égyptiens partageaient avec tous les peuples qui observaient une diète et un genre de vie fondés sur des principes religieux (1), cette idée semble s'être surtout accréditée par la raison que l'Égypte était non-seulement privée de toute navigation maritime, mais qu'avant le temps de Psammétique, elle rendait l'accès à son pays, par mer, extrêmement difficile (2). Toutefois, les causes de ces deux circonstances semblent sauter tellement aux yeux, qu'on n'a pas besoin de recourir à des préjugés religieux pour expliquer l'une et l'autre.

L'Égypte, ainsi que toute l'Afrique voisine, ne possède pas de bois propre à la construction de vaisseaux de mer. Nous ignorons en quel endroit du golfe Arabique et de la mer des Indes les Pharaons firent construire leurs flottes. Je présume que cela eut probablement lieu sur les côtes. Les Pharaons qui succédèrent à Psammé-

(1) Hérodote, II, 77.
(2) Diodore, I, p. 80.

tique, de même que les Ptolémées, ne purent équiper de flottes qu'autant qu'ils furent maîtres des forêts phéniciennes ; et on sait quelles guerres sanglantes leur possession provoqua entre les Ptolémées et les Séleucides. Mais on conçoit facilement que les Tyriens et les Sidoniens ne devaient pas beaucoup se soucier de faire un peuple navigateur des Égyptiens, lors même que ces derniers auraient eu l'intention de le devenir.

La raison qui engagea les anciens Égyptiens à interdire l'accès de leur pays, par mer, à tous les étrangers, s'explique aussi facilement par l'état dans lequel se trouvait le premier commerce maritime. Tous les peuples qui s'y livraient dans la Méditerranée, furent à la fois des pirates, occupés surtout à ravir des hommes sur les rivages. Un peuple n'ayant pas lui-même de vaisseaux à leur opposer, ne devait donc pas les admettre sous aucun prétexte dans ses parages. Quelques indices nous font néanmoins croire que cette règle de conduite ne fut pas sans exception. Homère fait déja naviguer Ménélas en Égypte, et Diodore cite une ville maritime, Thonis (1),

(1) Diodore, I, p. 23. Cette tradition pouvait cependant reposer sur une erreur, en admettant que Diodore ait pris le nom du prêtre Thonis, dont parle Hérodote (II, 113), pour celui d'une ville.

à laquelle il attribue une haute antiquité. Il n'est pas même jusqu'aux colonies égyptiennes transplantées en Grèce, telles que celles de Danaüs, de Cécrops, qui n'indiquent l'existence de la navigation, tout en supposant que les Phéniciens se soient chargés du trajet.

Quoi qu'il en soit, il est certain que l'on ne peut juger par la navigation maritime de la part qu'un peuple prenait jadis au commerce, puisqu'il s'effectuait alors de préférence par terre. L'Égypte, par sa position géographique, devait nécessairement y prendre part, dès qu'il y avait des relations entre l'Afrique et l'Asie, ou bien entre l'Éthiopie et l'Afrique septentrionale. La nature l'avait pour ainsi dire désignée comme centre du commerce par caravanes; et cette destination, elle n'a pu la renier de nos jours que le trafic en grand, par terre, s'est en quelque sorte effacé devant la navigation.

De toute l'Égypte, la partie supérieure ou la Thébaïde fut la plus favorisée par la nature, et dès la plus haute antiquité, son heureuse position l'avait rendue propre à servir d'entrepôt au commerce universel (1). Placée à la frontière

(1) La position de la Haute-Égypte, placée au milieu des pays commerçants les plus riches, fait qu'on se les

septentrionale du désert, elle recevait, non-seulement les productions de l'Afrique intérieure et des pays situés au-delà du désert, mais elle avait encore dans son voisinage des mines d'or, qui passent, comme nous l'avons dit plus haut, pour les plus anciennes et les plus fécondes du globe.

La Haute-Égypte réunissait par conséquent le double avantage de posséder à la fois les marchandises les plus recherchées et les moyens d'échange. Aussi n'est-il pas étonnant que ces contrées, où l'agriculture et le commerce régnèrent paisiblement plusieurs siècles et parurent en quelque sorte rivaliser entre eux,

---

figure pour ainsi dire voisins, comme le remarque avec tant de justesse DENON (II, 195). « Lorsqu'on compte les journées, et qu'on voit les moyens de faire le trajet, les distances cessent d'être immenses et disparaissent en quelque sorte. La mer Rouge, Gidda, la Mecque, étaient proches de l'endroit que nous habitions, et semblaient toucher l'Inde de l'autre côté. Nous n'étions qu'à trois journées des oasis, que notre imagination ne nous retraçait plus comme des contrées inconnues. En allant d'une oasis à l'autre, toutes séparées entre elles de quelques journées de marche, on s'approche de Sennaar, capitale de la Nubie, ainsi que de Darfour, qui entretient des relations avec Tombouctou. On va en quarante journées à Darfour, et on en met encore cent autres pour atteindre Tombouctou. »

finirent par devenir les plus riches et les plus puissantes de ce monde, qu'on y vit surgir des temples magnifiques sous la protection desquels ce commerce avait lieu (1), et s'élever cette Thè-

---

(1) Je ne crois pas pouvoir mieux prouver l'importance et l'étendue de ce commerce du monde méridional pour les villes qui l'exploitaient, qu'en citant encore un exemple d'un écrivain arabe du moyen âge. « Pendant le cours de deux siècles (depuis 1074 jusqu'en 1280), dit Makrizi (QUATREMÈRE, *Mémoires sur l'Égypte*, II, p. 162, etc.), on allait d'Égypte et d'Asie à la Mecque par le désert Aidab. Les marchands de l'Inde, de l'Yemen et de l'Abyssinie venaient d'un autre côté, par mer, au port d'Aidab (près du golfe Arabique, à 22 degrés et demi de latitude Nord), d'où ils se rendaient en Égypte par le désert, toujours couvert de caravanes de pélerins ou trafiquants. On trouvait souvent des cargaisons entières de poivre et d'autres épices sur la route, et elles y restaient intactes jusqu'à ce que leurs propriétaires vinssent les chercher. Aidab était alors un des ports les plus fréquentés du monde. On y voyait les vaisseaux de l'Inde et de l'Yemen, sans compter les barques qui traversaient les pélerins. Les habitants tiraient de ces derniers, ainsi que des commerçants, des bénéfices incalculables. Ils levaient un impôt de chaque cargaison de farine, et louaient aux pélerins les barques qui les conduisaient à Gidda et qui les ramenaient. » Après l'époque précitée, le commerce se porta à Aden et à Ormus. Aidab se transforma de nouveau en désert; mais Ormus, quoique située sur une île privée d'eau, devint une des villes les plus riches, les plus superbes et les plus voluptueuses du monde.

bes royale, ce centre des richesses et du commerce universel, « où, selon le barde ionien, toutes espèces de biens étaient entassées (1). »

Nous connaissons déja les pays que ce commerce mettait en rapport avec l'Égypte, et les routes qu'il suivait pour entrer en communication avec les contrées voisines du Niger et Carthage, ainsi qu'avec l'Éthiopie. Grand nombre de marchandises étaient apportées de l'étranger. L'or, l'ivoire et les esclaves lui venaient de l'Éthiopie (2); l'encens, de l'Arabie; les épices, de

(1) Homère, *Iliad.*, IX, 381.

(2) Hérodote, III, 114. Des vestiges d'une ancienne route conduisant de la Haute-Égypte en Nubie, nous donnent encore aujourd'hui une preuve des relations étroites qui existaient entre ces deux pays. « Nous avançâmes, dit Denon, vers Philæ par un chemin à travers le désert. Ce chemin a cela de remarquable qu'on voit qu'il a été tracé anciennement, haussé comme chaussée, et très-fréquenté. Cette contrée était la seule en Égypte où une grande route devenait indispensable; car les cascades du Nil la rendant impraticable, toutes les marchandises d'Éthiopie destinées pour Philæ étaient transportées à Syène pour être réembarquées. Tous les blocs de pierre que l'on rencontre sur cette route sont couverts d'hiéroglyphes, et semblent placés là pour entretenir le voyageur (Pl. 67, I, 68, 1, 2). Une autre particularité de cette route sont les restes de lignes construites de briques séchées au soleil. La base a quinze à vingt pieds de large; la ligne s'étendait le

l'Inde, les vins de la Grèce et de la Phénicie (1); son sel fin, des déserts de l'Afrique (2). Mais en échange, elle fournissait aussi des produits qui, formant les premiers besoins de la vie, lui garantissaient un débit sûr et continuel. Elle est connue comme un des plus anciens pays de blé, et renommée également pour ses tissus de lin et de coton.

Les produits de l'industrie égyptienne ont été exportés dans les contrées les plus lointaines, comme nous l'apprennent les relations des auteurs juifs et grecs. Du temps d'Hérodote, la toile d'Égypte, était aussi employée qu'estimée chez les Grecs (3); et au rapport de Scylax, les

---

long de la vallée qui vient aboutir à la route, ses extrémités sont des rochers et des forts, à environ trois lieues de Syène. Les dépenses faites pour ces constructions prouvent l'importance qu'on attachait à la défense de ce point. » DENON, II, 79. On trouve une description encore plus exacte de cette route dans le *Mémoire Ier*, de LANCRET (*Description d'Égypte*). Elle semble en effet construite, dans le principe, plus particulièrement pour les pélerins; mais les pélerinages sont-ils jamais dans l'Orient sans commerce?

(1) HÉRODOTE, III, 6.

(2) ARRIAN., *De expedit.*, Al. III, 4.

(3) HÉRODOTE, II, 105. Le λῖνον dont il est question dans ce passage ne peut être que de la toile et non du coton,

Carthaginois faisaient, avec cet article, un commerce d'échange jusqu'aux côtes les plus reculées de l'Afrique occidentale (1).

Il est très-probable que ce ne furent que les célèbres teintureries des Tyriens voisins qui donnèrent leur véritable prix à ces objets; on a trouvé du moins la preuve que les tapis et les vêtements faisaient partie des principaux articles de commerce que les Tyriens tiraient de l'Égypte (2).

Les Tyriens, comme nous l'avons dit ailleurs, avaient un établissement à Memphis, appelé le Camp des Tyriens, et placé, selon Hérodote, autour du sanctuaire (τέμενος) de Protée, dans l'intérieur duquel s'élevait un temple d'Aphrodite l'hospitalière (3); colonie commerciale élevée sous la protection d'un sanctuaire, comme les Grecs en fondirent aussi à Naucrate.

Une branche de commerce non moins importante que celle des produits de l'industrie fut

---

parce qu'il est opposé au λῖνον de la Colchide, où l'on ne peut guère s'attendre de trouver une tisseranderie de coton.

(1) Scylax, p. 129.

(2) Ézéchiel, XXVII, 7, avec les notes de Michaelis.

(3) Hérodote, II, 112. ξεινῆς Ἀφροδίτης. De même aussi à Cythère, I, 105. Était-ce Astarté ou une autre déesse phénicienne?

celle du blé. L'Égypte se livra non-seulement dès les temps les plus reculés aux travaux agricoles, mais elle paraît aussi être le grenier des pays voisins, dont le sol ne se prête presque pas à la culture du blé. Une année stérile en Égypte avait causé dans le siècle de Jacob une disette en Syrie, d'où il partit des caravanes pour aller s'approvisionner aux magasins d'abondance de la terre de Mizraïm (1). Aussi celle-ci fut-elle chargée de tout temps de fournir le blé à l'Arabie, et c'est pourquoi, en grande partie, on chercha à réunir le Nil avec le golfe Arabique au moyen d'un canal. Ce commerce dut prendre plus d'extension et adopter une marche plus régulière lorsque la construction du lac Mœris eût assuré la fertilité à l'Égypte, et que la stérilité fut devenue physiquement impossible dans ce pays, du moins dans sa partie inférieure. Du reste, il ne faut pas nous étonner que dans ces temps reculés il n'en soit pas fait mention aussi souvent que durant le règne des Ptolémées et des Romains. L'exportation se faisait anciennement par terre, et il est dans la nature du commerce de terre d'être moins remarqué que le négoce maritime, et il l'est ordinairement d'autant moins que sa marche

(1) Genèse, XLII, 5. Voyez la traduction et les notes de Michaelis.

est régulière. Ne doit-on pas, en quelque sorte, regarder les notions sur le trafic par caravanes en Afrique comme une découverte des temps modernes? et cependant on ne saurait douter qu'à part quelques faibles variations, ce trafic n'ait existé bien des siècles auparavant. Aristote nous apprend de quelle importance, et même de quelle nécessité il doit avoir été pour l'Égypte, en rapportant que la seule défense de l'exploitation du blé arrêta aussitôt le paiement des impôts publics (1). Il n'est aucun autre pays de la terre où la fertilité du sol, la facilité du travail, la certitude du produit, en assurant aux habitants un débit avantageux au dehors, aient concouru autant à répandre le goût de l'agriculture, et à inspirer à la caste dominante la politique si naturelle de lui donner le plus grand développement possible.

Cependant, malgré ce commerce varié avec les produits indigènes et exotiques, les Égyptiens ne semblent pas avoir exporté eux-mêmes leurs marchandises, ce qu'il faut sans doute attribuer à des causes locales, la position géographique de l'Égypte favorisant plus particulièrement ce commerce de transit, parce que la route commerciale

(1) Aristote, *De Re famil.*, *Op.*, II, p. 395.

de l'Afrique et de l'Asie méridionale dut passer par ce pays. Ses propres produits étaient d'ailleurs de nature à être demandés et exportés par les étrangers eux-mêmes. Nous avons déja eu occasion de dire plusieurs fois que les caravanes d'Afrique se composent généralement plutôt de pasteurs nomades que d'hommes établis dans des demeures fixes. On sait que l'Égypte est encore actuellement le principal pays du commerce des caravanes; cependant, on voit peu de ses habitants faire partie de ces compagnies de marchands.

Le commerce d'Égypte n'éprouva pas de grands changements, à l'époque de sa splendeur, jusqu'à Psammétique, qui introduisit plusieurs réformes. Même pendant la dodécarchie, lors de son séjour à Saïs, ce Pharaon donna l'accès de la Basse-Égypte aux marchands phéniciens et grecs; en échangeant les produits de son pays contre ceux des autres pays, il acquit à la fois des trésors et des amis à l'étranger (1). Cependant les conquêtes de Égyptiens, et surtout leurs guerres avec les villes phéniciennes, doivent avoir été plus nuisibles que favorables à ce commerce; mais l'histoire ne nous a pas conservé les moindres notions sur ce sujet.

---

(1) Diodore, I, p. 77.

Il s'opéra néanmoins un changement notable dans les relations commerciales intérieures sous le règne d'Amasis. Ce prince, grand ami des Grecs, et plus encore celui du luxe et de la bonne chère (1), finit par ouvrir à tous les vaisseaux étrangers les bouches du Nil, qui leur avaient été fermées si long-temps. Cette faveur influa autant sur le caractère moral que politique de la nation.

« Amasis, dit Hérodote (2), ayant pris les Grecs en affection, leur en donna différentes preuves; entre autres, il concéda la ville de Naucrate pour demeure aux Grecs, qui désiraient se fixer en Égypte.

« Quant à ceux qui ne voulurent pas y transporter leur habitation, mais que le commerce maritime y amenait, il leur assigna des terrains où ils purent élever des autels et des enceintes sacrées pour le culte de leurs dieux. Le monument de ce genre le plus célèbre, et en même temps le plus somptueux, est le temple qui porte le nom d'*Hellenium*. Les villes qui ont contribué en commun à la dépense de sa construction sont, pour les Ioniens, celles de Chio, de Théos, de Phocée et de Clazomène; pour les Doriens,

(1) Hérodote, II, 173, 178.
(2) *Ibid.*, 179.

celles de Rhodes, de Cnide, d'Halicarnasse et de Phaselis; et pour les Éoliens, celle de Mitylène seule (1). Le temple appartient à ces villes: ce sont elles aussi qui fournissent les chefs des comptoirs de commerce en Égypte. Les autres villes de la Grèce, qui veulent réclamer ces divers priviléges en leur faveur, n'en ont pas le droit, et leur prétentions n'est pas fondée, à l'exception des Ægénites, des Samiens et des Milésiens, qui ont élevé pour leur compte, les premiers un temple à Jupiter, les seconds un à Junon (2), et les derniers, un à Apollon. Cependant Amasis, en accordant tant de faveurs aux Grecs, les avait d'abord soumises à toutes les restrictions que semblait suggérer la prudence. »

« La ville de Naucrate, continue Hérodote (3), était autrefois le seul marché de l'Égypte ouvert aux étrangers. Ils ne pouvaient aborder ailleurs. Si un vaisseau se présentait à un autre marché du Nil, il fallait que l'équipage fît serment que c'était malgré lui qu'il y était entré, et on obligeait le bâtiment à reprendre le canal de la

(1) Hérodote, II, 178.

(2) Samos, placé alors sous la domination de Polycrate, ami et allié d'Amasis, était un des états grecs les plus riches. Hérodote, III, 39.

(3) Hérodote, II, 179.

bouche Canopique. Quand les vents s'y opposaient absolument, les marchandises devaient être déchargées sur des baris (barques d'Égypte), et conduites à Naucrate, en faisant le tour du Delta. »

Tout en admettant que dans le principe on ait tenu sévèrement la main à l'exécution des ordres d'Amasis, ils cessèrent cependant bientôt de fait d'être obligatoires, lorsque après la conquête de l'Égypte par les Perses, l'entrée des bouches du Nil fut reconnue libre.

Les Égyptiens ressentirent bientôt les heureux résultats de la faveur accordée aux Grecs par Amasis. Aussi comptèrent-ils le règne de ce prince parmi les plus brillants de leur histoire. Il se répandit dans tout le pays une aisance jusqu'alors inconnue; les richesses, entassées à la suite d'un long commerce avec les pays aurifères, entrèrent en circulation; les nouvelles marchandises rapportées aux marchés firent naître de nouveaux besoins, et le nouveau débit donna le jour à de nouvelles branches d'industrie. Mais cette réforme réagit surtout de la manière la plus avantageuse sur le développement et le perfectionnement de l'agriculture.

Voilà comment s'exprime Hérodote (1) à cet

(1) Hérodote, II, 177.

égard : « On dit que jamais l'Égypte n'a été dans un état aussi florissant que sous le règne d'Amasis; que jamais le fleuve ne fut aussi bienfaisant pour la terre, ni la terre aussi féconde pour les hommes. On y comptait alors vingt mille villes, toutes habitées. On attribue à Amasis une loi qui obligeait chaque habitant à déclarer tous les ans au préfet du nome, de quel genre d'industrie il tirait sa subsistance; cette loi punissait de mort ceux qui ne faisaient pas cette déclaration, ou qui ne pouvaient indiquer des moyens légitimes d'existence. »

L'Égypte acheta, il est vrai, en partie cette aisance aux dépens de son ancien caractère national. Les marchands grecs et leurs courtiers, qui formaient alors, sous le nom d'interprètes, une caste considérable, inondèrent tout ce pays et apportèrent à ses habitants, avec les marchandises, aussi des idées étrangères. Mais dans cet état de choses cela n'aurait pu tarder d'arriver, même sans les innovations d'Amasis.

D'ailleurs, les Égyptiens devaient avoir de la peine à conserver leurs anciennes coutumes et mœurs pures de tout alliage, du moment où ils avaient contracté, soit par des conquêtes, soit par des alliances, des relations politiques avec des peuples étrangers. Toutefois, en admettant même que la comparaison des divinités de

l'Égypte avec celles de la Grèce ait provoqué quelques changements dans les idées religieuses, la division des castes, profondément enracinée dans le sol, opposa cependant bientôt une digue insurmontable aux importations étrangères.

La conquête de l'Égypte par les Perses dût exercer d'abord une fâcheuse influence sur le commerce, et principalement sur le commerce de terre. Cambyse porta la guerre justement dans les grandes places affectées au trafic par caravanes : Ammonium et l'Éthiopie. Quoiqu'il échouait dans son entreprise, les relations commerciales momentanément interrompues furent d'autant plus difficiles à rétablir qu'elles avaient été régulières.

Cependant, sous le règne de Darius, l'Égypte semble s'être relevée promptement de ces premières secousses; le tribut annuel que ce roi imposa à tout le pays, en y comprenant la Libye voisine, Barca et Cyrène, ne monta pas au-delà de sept cents talents, sans compter le revenu de la pêche du lac Mœris (évalué pendant les six mois de l'année où le lac s'écoulait dans le Nil, à un talent par jour, et dans les autres six mois, à un tiers de la même somme (1), et le blé fourni

(1) Hérodote, II, 149.

à l'entretien de la garnison perse à Memphis (1); aussi les Égyptiens, tout en se révoltant à plusieurs reprises contre les Perses (2), gardèrent avec reconnaissance la mémoire de ce prince.

Hérodote vit l'Égypte environ trente ans après la mort de Darius, par conséquent à une époque où le commerce avec l'intérieur de l'Afrique et l'Éthiopie avait repris une nouvelle extension. On put très-bien lui indiquer les routes commerciales qui traversaient la Libye et qui conduisaient à Méroé, et indépendamment des marchandises apportées des pays méridionaux, il cite aussi les produits de l'Éthiopie (3).

D'ailleurs, si l'Égypte perdait du côté du trafic de terre, elle le regagnait certainement par le

---

(1) Hérodote, III, 91. Cent vingt mille hommes étaient cantonnés à Memphis. Il y avait en outre des garnisons dans les forteresses frontières de Syène, de Marea et de Daphné (Hérodote, II, 30), mais leur force nous est inconnue, et Hérodote ne nous dit pas si elles étaient entretenues aux frais de l'Égypte.

(2) Mais après le premier soulèvement des Égyptiens sous Xerxès, l'Égypte fut traitée bien plus durement par les Perses (Hérodote, VII, 7), ce qui donna lieu à la révolte d'Inare. Il est à regretter qu'Hérodote nous ait dit si peu de chose relativement à l'organisation postérieure du gouvernement des Perses en Égypte.

(3) Hérodote, III, 114.

commerce maritime avec la Grèce, exposé à d'autant moins d'interruptions que les mêmes sentiments de haine contre les Perses resserrèrent les liens qui existaient entre les deux nations.

La domination des Perses n'influa pas précisément d'une manière défavorable sur le commerce, mais elle lui fit éprouver en Asie quelques changements dans sa marche (1). Les villes phéniciennes ne perdirent rien de leur éclat, les Asiatiques apprirent encore mieux à se connaître, et les rapports que les divers peuples de l'Asie entretinrent toujours avec l'Égypte durent aussi influer avantageusement sur le commerce de ce pays. Mais la chute de l'empire perse réagit encore plus sur l'Égypte.

Un nouvel ordre des choses vint à s'y établir; c'est un sujet dont le développement demande un traité particulier.

---

(1) Voyez mon deuxième traité relatif à l'Inde ancienne dans les *Commentat. Societ. Gotting.*, vol. XI : *De Viis mercaturæ indicæ.*

CHAPITRE V.

DÉCADENCE ET CHUTE DU TRÔNE DES PHARAONS.

Si l'Égypte nous présente en quelque sorte sous le dernier ou l'avant-dernier de ses rois, Amasis, sa période la plus brillante, on sera peut-être surpris de voir ce pays en même temps si près de son déclin. Mais un peuple arrivant à la prospérité en s'enrichissant, ne se distingue pas toujours à la fois par son courage et sa force. Différentes causes réunies avaient contribué à ébranler le trône des Pharaons bien avant cette époque.

Nous avons placé la fin de la période brillante du règne des Pharaons à peu près vers l'an 800 avant J.-C., et il nous faut nous y reporter pour résoudre cette question. C'est dans le siècle suivant, entre 800 et 700, probablement au milieu de ce dernier, que l'Éthiopien Sabako et ses deux successeurs, Senechus et Tirhako, firent

la conquête de l'Égypte, sinon de tout le pays, du moins de la partie supérieure et de Thèbes. Quant à la Basse-Égypte, deux dynasties contemporaines s'y maintinrent à Tanis et à Bubaste (1).

La domination éthiopienne, dont la durée fut de cinquante ans, semble avoir amené en Égypte un changement politique général, et qui eut lieu peu de temps après sous Psammétique : car, en admettant, selon la tradition des prêtres, que l'ancien roi, caché pendant cinquante ans dans les marais, ait repris les rênes du gouvernement, il n'est pas moins vrai que Séthon, prêtre de Vulcain, s'empara immédiatement après du pouvoir, et qu'il changea l'ancienne constitution dans un point essentiel, en réunissant, à ce qu'il paraît, la dignité de pontife et celle de roi, jusqu'alors toujours séparées l'une de l'autre. Il irrita en outre la caste militaire en lui enlevant ses terres. Ce fut contre lui que marcha le conquérant égyptien Sanherib ou Sannacherib. La caste militaire lui ayant refusé son assistance,

(1) La vingt-deuxième et la vingt-troisième dynastie de Manéthon. Isaïe, XIX, 13, confirme aussi l'existence de plusieurs souverainetés établies alors concurremment en Égypte. Le Zoan, dont parle le prophète, est Tanis, et par Neph il faut entendre Memphis.

il ne fut délivré de cette expédition, dont parlent aussi les annalistes hébreux, que par une peste éclatée dans le sein de l'armée égyptienne (1).

Les oracles d'Isaïe contre l'Égypte remplissant tout le dix-neuvième chapitre, montrent que ce pays était, à cette époque, livré à des troubles et des orages continuels (2). Le prophète menace l'Égypte de malheurs physiques et politiques, de guerres et d'une domination tyrannique. Tout en faisant la part des ornements poétiques, les principaux faits n'en subsistent pas moins.

Il est donc constant que de grandes révolutions ont dû s'opérer alors en Égypte; mais l'histoire nous en fait seulement connaître l'issue, et nous apprend que les Égyptiens se sont soustraits au joug de Séthon, et ont fondé une dodécarchie de douze princes, dont chacun devait régner sur une partie différente du pays. Ce démembrement était probablement en quelque rapport avec l'ancienne division des nomes; mais il n'est pas nécessaire d'admettre, avec un auteur moderne, que le chiffre correspondait avec le nombre des nomes alors existants (3).

---

(1) Hérodote, II, 141, 142.

(2) Voyez, sur les difficultés chronologiques, les notes de Gesenius.

(3) De Pauw, *Recherches sur les Égyptiens*, II, p. 324.

A en juger par le peu de renseignements obscurs que donne Hérodote, ces gouverneurs semblent avoir été choisis dans la caste militaire; tout dénote qu'ils devaient être placés sous l'autorité du collége des prêtres à Memphis, et du grand-prêtre de cette ville. Cependant ce plan fut bientôt déjoué, lorsqu'un des chefs, Psammétique, nommé au gouvernement de Saïs, dans la Basse-Égypte, parvint à se débarrasser de ses collègues à l'aide de mercenaires grecs, et à s'emparer de la souveraineté exclusive sur toute l'Égypte.

Psammétique, relevant le trône des Pharaons, offre le point de départ d'une nouvelle période. Il s'écoula encore trente ans, selon la chronologie d'Hérodote, depuis l'avénement de Psammétique jusqu'à l'occupation de l'Égypte sous Cambyse (1).

---

(1) Voici la liste des rois, donnée par Hérodote : Psammétique régna, après la dodécarchie de quinze ans, encore trente-neuf ans, et mourut l'an 617 avant J.-C.; Nécon régna seize ans; Psammis six ans; Apriès vingt-cinq ans; Amasis quarante-quatre ans; Psamménit six mois. Nécon et Apriès (Pharaon Hophra) sont aussi connus des annalistes et prophètes, *Livre des Rois*, II, 23, 29, Jér., XLIV, 30. Diodore, I, p. 106, qui, selon son habitude, ne cite que quelques rois isolément, fait mention de Psammétique, d'Apriès (qu'il place quatre générations après Psammétique) et d'Amasis.

Durant toute cette période, l'Égypte forma un empire lié avec des peuples étrangers, soit grecs, soit asiatiques; elle compte parmi ses rois quelques grands princes qui, à la fois guerriers et conquérants, équipèrent même des flottes. A mesure qu'on avance, l'obscurité dont la première histoire de ce pays est enveloppée, disparaît, et les renseignements donnés par Hérodote qui, comme il le remarque lui-même, ne commencent à présenter un plus haut degré de certitude historique qu'à partir de cette époque (1) méritent d'autant plus de foi que nous pouvons les comparer avec les relations des annalistes hébreux, qui font depuis souvent mention de l'Égypte et de ses rois, avec lesquels leur peuple entretenait les rapports les plus divers.

Cependant, quoique le trône fût relevé, et l'unité de l'empire rétablie, ce ne fut plus l'ancien empire. Devant sa régénération à des étrangers, les moyens employés pour le consolider servirent au contraire à amener sa décadence et sa chute.

Une grande partie de la nation traitant d'usurpation la souveraineté de Psammétique, acquise

(1) Hérodote, II, 147, 152. Il s'appuie sur l'accord qui règne dans les renseignements fournis par les Égyptiens et les étrangers.

à l'aide de troupes phéniciennes, et surtout grecques et cariennes, ce roi eut à combattre un parti politique puissant, et se vit contraint, pour maintenir sa puissance, de recourir également à des mercenaires. Les guerriers grecs obtinrent des terres en Égypte, et formèrent une colonie près de Bubaste, dans un nome qui faisait partie de ceux où la caste militaire était établie (1). Cette circonstance entraîna surtout les grands changements opérés depuis en Égypte. La caste la plus mécontente de cette installation des étrangers, et en même temps la plus lésée par cet état de choses, était celle des guerriers. Déja offensés par le roi-prêtre Séthon, qui leur avait pris leurs terres, ils ne purent supporter ce nouvel outrage, et aimant mieux céder la place aux étrangers que la partager avec eux (2), le plus grand nombre d'entre eux émigra et alla, comme nous l'avons dit plus haut, s'établir en Éthiopie. On sent naturellement combien cela dut affaiblir un peuple chez qui la caste militaire constituait la partie armée de la nation.

Dès ce moment, les troupes auxiliaires grecques furent toujours considérées comme l'élite des

(1) Hérodote, II, 152, 154; Diodore, I, p. 77.
(2) *Ibid.*, II, 30; *ibid.*, I p. 78.

armées égyptiennes, et formèrent même la garde des rois. Elles conservèrent leurs demeures à Bubaste (où Hérodote vit encore les restes de leurs chantiers et les ruines de leurs habitations) jusqu'au règne d'Amasis, qui les appela à Memphis pour la défense de sa personne (1). Il est très-probable que, comme principal soutien de la puissance des rois, elles ont exercé une influence décisive sur les affaires d'Égypte.

Psammétique ainsi que ses successeurs séjournèrent ordinairement à Saïs; car Psammétique avait de grandes obligations aux habitants de cette ville, qui, avant l'institution de la dodécarchie, l'avaient ramené de son exil (2); c'est sans doute par mesure de sûreté qu'il alla demeurer chez eux, où il pouvait aussi facilement rassembler les troupes grecques. Les projets politiques de ses successeurs s'accordent parfaitement avec le choix d'une résidence voisine de la mer.

Cependant, malgré ce changement, la ville de Memphis fut toujours regardée comme capitale de l'Égypte, et c'est encore comme telle qu'elle paraît lors de la conquête par les Perses, et même du temps des Ptolémées, à en juger par l'inscription de Rosette. Psammétique qui, après

(1) Hérodote, l. c.
(2) *Ibid.*, II, 152.

l'émigration de la caste militaire, semble avoir cherché d'autant plus à se maintenir dans les bonnes graces de la caste sacerdotale, ne négligea pas de lui témoigner son attachement en faisant construire au temple de Vulcain à Memphis (1) les propylées qui regardent le Midi; il fit élever aussi la cour où l'on nourrissait Apis lorsqu'il paraissait. Cette cour était située en face des propylées; un péristyle, dont les murs étaient couverts de figures sculptées, régnait autour, et au lieu de colonnes, il était soutenu par des colosses de douze coudées de haut.

Le caractère saillant de toute cette période est l'esprit de conquête des rois d'Égypte, qu'on ne rencontrait pas ordinairement dans les nations, et qui était sans doute provoqué par la bravoure des mercenaires grecs et le succès de leurs armes. Mais ce fut aussi cet esprit, dont Psammétique et tous ses successeurs jusqu'au roi Amasis, se sentirent animés, qui amena la ruine de sa dynastie.

Il résulte du récit d'Hérodote aussi bien que des annalistes juifs, qu'ils semblent tous avoir eu à cœur de soumettre la Syrie et la Phénicie. Les riches villes commerçantes de ces pays, où

(1) Hérodote, II, 153.

les trésors du monde avaient été entassés depuis des siècles, offraient un trop grand appât à leur cupidité pour qu'ils eussent pu résister à la tentation de s'en emparer. Ils exécutèrent aussi en partie leurs projets ; mais la soif des conquêtes se vengea bientôt sur eux-mêmes de la manière ordinaire, en leur suscitant des ennemis encore plus puissants qu'ils ne l'étaient eux-mêmes. Les traditions qui s'étaient conservées sur les expéditions et les victoires des anciens Pharaons, et qu'ils voyaient représentées sur les murs de leurs temples et de leurs palais, devaient les exciter à de semblables entreprises.

Mais les temps avaient changé. Lorsque les premiers rois entreprirent leurs expéditions, il n'existait pas encore de grand empire dans l'Asie occidentale; tandis que ces derniers eurent pour voisins des peuples conquérants avec lesquels ils ne pouvaient manquer d'en venir aux mains.

Psammétique lui-même commença par le siége d'Azotus, ville frontière de Syrie. Il parvint à la conquérir, mais seulement au bout de vingt-neuf ans, ce qui fait présumer qu'il n'en devint maître qu'après plusieurs échecs; car on ne peut guère croire à un si long siége, même en le considérant comme blocus (1). Nécon, son fils

(1) Hérodote, II, 157.

et successeur, fit des progrès plus grands et plus prompts. Il battit les Syriens près de Magdole, peu éloigné de Jérusalem, et inonda la Syrie jusqu'à l'Euphrate (1). Mais il perdit aussi vite ce qu'il avait gagné. Il s'éleva à cette époque dans l'intérieur de l'Asie, après la chute de la puissance assyrienne, un nouvel état conquérant, l'empire chaldéico-babylonien, qui atteignit, sous Nabuchodonosor, le plus haut degré de sa grandeur passagère.

Les conquérants égyptiens et babyloniens se rencontrèrent près de Circésium, où une seule bataille enleva aux Égyptiens toutes leurs conquêtes, et livra même leur propre pays aux dangers d'une attaque ennemie (2).

Un des résultats les plus immédiats et les plus importants de ces conquêtes faites au dehors, fut l'établissement d'une puissance maritime. Les Pharaons d'Égypte durent reconnaître bientôt que, sans flottes, ils ne réussiraient jamais à subjuguer les villes phéniciennes. Aussi Nécon

---

(1) Livre des rois, II, 23, 33. Hérodote, II, 159, fait aussi mention de la conquête de Jérusalem, qu'il appelle Cadytis.

(2) Voyez la description de cette bataille dans Jérémie, XLVI, avec les notes de Michaelis. Il semble même qu'elle fut suivie d'une invasion des vainqueurs en Égypte.

fit-il construire des vaisseaux sur la Méditerranée et sur la mer Rouge, et conçut même le plan de réunir ces deux mers par un canal (1).

Les derniers travaux (qui, comme on le croirait au premier abord, auraient dû changer le commerce universel), à peine conduits à moitié sous le règne de Nécon, ne furent terminés que soixante-dix ans après, sous Darius, fils d'Hystaspe.

Hérodote qui vit lui-même ce canal achevé, et qui nous en a décrit la direction, prouve en même temps l'inexactitude d'une opinion émise par presque tous les écrivains postérieurs, que Darius, pour avoir entendu dire que la mer Rouge était plus haute que la Méditerranée, avait abandonné cette entreprise, et qu'elle n'avait été mise à fin que sous Ptolémée II (2).

L'origine et la nature du canal semblent montrer que dans le principe il n'était pas tant destiné

---

(1) Hérodote, II, 158, 159.

(2) Strabon, p. 1157, où l'on trouve aussi rassemblés dans les notes les témoignages d'autres écrivains. Les traces de plusieurs canaux, à partir du bras oriental du Nil (qui se réunissaient cependant tous auprès de Belbeys), sont encore visibles actuellement. On sait qu'après la conquête de l'Égypte, et encore sous Omar, les Arabes n'eurent rien de plus pressé à faire qu'à ouvrir le canal, pour porter dans leur pays du blé de l'Égypte.

aux navires de commerce qu'aux vaisseaux de guerre, car sa largeur était telle que deux trirèmes pouvaient y passer en ramant (1). L'eau qui l'alimentait provenait du Nil, d'où elle était dérivée un peu au-dessus de Bubaste, près de la ville arabe appelée Patumos; ce canal se jetait dans la mer Érythrée, et prenait naissance dans la partie de la plaine d'Égypte, attenante à l'Arabie, située à l'opposite de Memphis, et contiguë à la montagne dans laquelle sont les carrières. Ce sont sans doute des obstacles naturels, surtout le danger attaché à la navigation dans les parties hautes de la mer Rouge, qu'il faut regarder comme les principales causes du peu d'importance de ce canal pour le commerce; car même, du temps des Ptolémées, où il fut certainement navigable, on fraya plus au Sud une route de caravanes, de Koptos jusqu'à la mer Rouge, et les vaisseaux qui venaient des mers méridionales ne passaient pas Myos-Hormos.

Les Égyptiens perdirent leur puissance maritime avec leurs possessions en Asie. Apriès se servit encore de sa flotte pour faire la guerre aux Phéniciens, et pour prendre Sidon (2); mais, depuis cette époque, elle tomba en déca-

(1) Hérodote, l. c.
(2) *Ibid.*, II, 161.

dance, et Hérodote ne vit plus que les chantiers des vaisseaux (1).

Le soulèvement des Égyptiens sous Apriès, qui, ayant échoué dans une expédition contre Cyrène, fut obligé de céder le trône à Amasis, montre que les projets d'agrandissement des Pharaons n'étaient pas goûtés par la nation. Cette révolution occasiona une guerre contre les mercenaires (2), dans laquelle ceux-ci furent vaincus, et Apriès perdit bientôt après la vie. Amasis préfera un règne pacifique à l'éclat des conquêtes, et fut assez heureux pour mourir avant l'occupation de l'Égypte par Cambyse.

Nos précédentes observations indiquent les causes qui préparèrent la chute du trône des Pharaons. Depuis la conquête éthiopienne et l'usurpation de Séthon, ce trône ne put plus se consolider, la bonne intelligence entre la caste sacerdotale et celle des guerriers n'existant plus. La caste militaire ayant émigré, la nation resta désarmée. Des étrangers, odieux au peuple, furent chargés de veiller à sa défense, et même employés dans des guerres et à des conquêtes au dehors qui échouèrent. L'indignation publique se changea alors en révolte. La dynastie régnante fut ren-

(1) Hérodote, II, 159.
(2) *Ibid.*, 169.

versée; un aventurier hardi s'empara du trône, favorisa les étrangers, ce qui contribua à enrichir l'Égypte, mais ce qui excita aussi la cupidité des conquérants. L'Égypte n'eut rien à leur opposer qu'une masse de peuple qui n'avait pas l'habitude des armes.

Les causes de la conquête perse sont racontées de diverses manières; mais, quel qu'en ait été le prétexte, cependant le véritable motif fut sans contredit les richesses et l'aisance de l'Égypte. Une seule bataille et le siége de Memphis pendant dix jours décidèrent du sort de tout le pays (1).

On sait quelles cruautés envers la caste sacerdotale et quels pillages et dévastations des temples sont imputés à Cambyse. On regarde souvent la différence de la religion perse et de la religion égyptienne comme la cause de cette conduite, ainsi que de la haine nationale des Égyptiens contre les Perses et de leurs révoltes fréquentes qui semblent si peu en harmonie avec le caractère dont ils font preuve sous les Ptolémées.

Je crois que, pour s'en faire une plus juste idée, il faut envisager la conduite des Perses en Égypte comme une lutte, non pas précisément contre des opinions et des rites religieux, mais

(1) Hérodote, III, 11, 13.

plutôt contre l'aristocratie sacerdotale, quoiqu'on ne puisse guère séparer entièrement ces deux choses l'une de l'autre.

Sous le règne des derniers Pharaons la caste sacerdotale n'était plus, il est vrai, ce qu'elle avait été jadis; mais si son influence politique avait diminué, elle n'était nullement détruite. Non-seulement Psammétique, mais surtout Amasis, l'avaient traitée avec les plus grands ménagements, et lui avaient témoigné leur vénération en élevant de nouveaux temples et en agrandissant et ornant ceux que renfermaient les capitales de l'Égypte (1). Formant encore la plus noble partie de la nation, elle fut toujours, indépendamment des notions scientifiques, en possession des fonctions publiques. L'intérêt de la tribu dominante et celui du conquérant étranger durent nécessairement se heurter, et la profanation de leurs temples et de leurs dieux, à moins d'admettre qu'il y ait beaucoup d'exagération dans ces récits (car il ne faut pas oublier que nous ne connaissons Cambyse pour ainsi dire que par la relation des prêtres égyptiens, ses ennemis), fut une suite naturelle de cette animosité politique. D'ailleurs, l'histoire des révoltes des Égyptiens contre les Perses ne nous est connue

(1) Hérodote, II, 175, 178.

que d'une manière imparfaite, et nous ignorons entièrement leur première origine et la manière dont elles furent tramées. Mais il semble avéré que les prêtres en furent les principaux instigateurs, puisqu'ils en furent punis après l'affranchissement de l'Égypte (1).

Une théocratie porte en elle le germe de sa ruine, lorsque l'autorité des prêtres décline, et que la caste militaire lui refuse l'obéissance. C'est ce qui eut lieu en Égypte : aussi, ni la gloire des mercenaires, ni les trésors du peuple ne purent maintenir le trône des Pharaons.

---

(1) Diodore, I, p. 122. C'est lorsque Artaxerce eut expulsé Nectanebus et reconquis l'Égypte, que commencèrent les persécutions contre les prêtres. Leurs temples furent dépouillés; on leur enleva même leurs livres sacrés; mais ils purent, selon Diodore, les racheter, par l'intervention de Bagoas, pour une forte somme.

APPENDICES.

APPENDICE I.

SUR LE PASSAGE DE CLÉMENT D'ALEXANDRIE RELATIF AUX DIVERSES ÉCRITURES DE L'ÉGYPTE.

Le passage de Clément se trouve dans les *Stromata V*, 4, p. 555, *Sylb.* Nous le donnons ici d'après le texte original :

Αὐτίκα οἱ παρ' Αἰγυπτίοις παιδευόμενοι, πρῶτον μὲν πάντων τὴν Αἰγυπτίων γραμμάτων μέθοδον ἐκμανθάνουσι, τὴν ἐπιστολογραφικὴν καλουμένην· δευτέραν δὲ τὴν ἱερατικὴν, ᾗ χρῶνται οἱ ἱερογραμματεῖς· ὑστάτην δὲ καὶ τελευταίαν, τὴν ἱερογλυφικήν· ἧς ἡ μέν ἐστι διὰ τῶν πρώτων στοιχείων, κυριολογική, ἡ δὲ συμβολική. Τῆς δὲ συμβολικῆς ἡ μὲν κυριολογεῖται κατὰ μίμησιν· ἡ δὲ ὥσπερ τροπικῶς γράφεται· ἡ δὲ ἄντικρυς ἀλληγορεῖται κατά τινας αἰνιγμούς. Ἥλιον γοῦν γράψαι βουλόμενοι κύκλον ποιοῦσι· σελήνην δὲ σχῆμα μηνοειδὲς, κατὰ τὸ κυριολογούμενον εἶδος· τροπικῶς δὲ, κατ' οἰκειότητα μετάγοντες καὶ μετατιθέντες, τὰ δ' ἐξαλλάττοντες, τὰ δὲ πολλαχῶς μετασχηματίζοντες, χαράττουσι. Τοὺς γοῦν τῶν

βασιλέων ἐπαίνους θεολογουμένοις μύθοις παραδιδόντες, ἀναγράφουσι διὰ τῶν ἀναγλύφων. Τοῦ δὲ κατὰ τοὺς αἰνιγμοὺς, τρίτου εἴδους, δεῖγμα ἔστω τοδέ· τὰ μὲν γὰρ τῶν ἄλλων ἄστρων διὰ τὴν πορείαν τὴν λοξὴν ὀφέων σώμασιν ἀπείκαζον, τὸν δὲ ἥλιον τῷ τοῦ κανθάρου, κ. τ. λ.

Jam vero qui docentur ab Ægyptiis, primum quidem discunt Ægyptiarum litterarum viam ac rationem, quæ vocatur epistolographica; secundo autem hieraticam, qua utuntur hierogrammates; ultimam autem hieroglyphicam; cujus quidem species est per primas litteras, cyriologica dicta; altera vero symbolica. Symbolica autem una quidem proprie loquitur per imitationem; alia vere scribitur velut tropice; alia porro fere significat per quædam ænigmata. Qui solem itaque volunt scribere, faciunt circulum; lunam autem, figuram lunæ cornuum formam præ se ferentem, convenienter ei formæ quæ proprie loquitur; tropice autem per convenientiam traducentes et transferentes, et alia quidem immutantes, alia vero multis modis transfigurantes, imprimunt. Regum itaque laudes fabulis de diis immiscentes, anaglyphicis describunt. Tertii autem generis, quod fit per ænigmata, hoc sit indicium: alia quidem astra propter obliquam conversionem assimilabant corporibus serpentum, solem autem scarabæo, etc.

L'intelligence du passage de Clément dépend surtout de l'interprétation exacte des mots κυριολογική et κυριολογεῖσθαι. Mais ce qui sert à les expliquer, c'est qu'ils sont opposés aux tropes. Or, la κυριολογική marque l'expression propre, soit par l'écriture des lettres, soit par la copie réelle de l'objet. En partant de ce principe, tout s'éclaircit. Clément distingue d'abord les trois genres d'écriture des Égyptiens : l'écriture épistolographique, dite autrement démotique, comme nous la trouvons sur la pierre de Rosette; la hiératique ou sacerdotale, dont se servent les écrivains sacrés, et qui, par cette raison, était sans doute aussi affectée aux écrits sacrés en général; enfin l'hiéroglyphique, dont la destination première d'être gravée, est caractérisée ensuite par le mot χαράττουσι. Une espèce de celle-ci est l'écriture alphabétique par les lettres initiales. Elle s'appelle kyriologique, parce qu'elle exprime les objets dans leur sens propre, et non par tropes. Une autre espèce des hiéroglyphes est l'écriture symbolique, qui ne fait pas usage de caractères, mais d'images. Celle-ci a, ou une méthode propre, κυριολογεῖται, au moyen de l'imitation, c'est-à-dire la véritable copie sans allégorie; ou elle se sert des tropes, images fondées sur une certaine ressemblance avec les objets qu'elle veut désigner, et auxquels nous donnons

communément le nom d'hiéroglyphes; ou bien elle offre une allégorie énigmatique qui ne présente plus cette ressemblance, ou qui du moins n'est pas assez sensible pour être remarquée.

Ceci est ensuite interprété par des exemples, ce qui confirme en même temps la justesse de nos explications. Un échantillon de la méthode propre pour l'imitation est l'image du soleil et de la lune. Des échantillons des tropes sont les traditions sacrées à la louange des rois; nous en lisons plusieurs chez Hérodote, et qui ne doivent pas être prises dans le sens propre. Un échantillon de l'écriture énigmatique est l'indication du cours des astres par un serpent; celle du soleil par un escarbot, etc. Toute obscurité me semble disparaître de cette manière, et la découverte des hiéroglyphes phonétiques nous a fourni une clef pour expliquer le passage de Clément d'Alexandrie.

APPENDICE II.

INSCRIPTION D'UN OBÉLISQUE D'HÉLIOPOLIS D'APRÈS AMMIEN MARCELLIN, XVII, 4, ET SUR LE DIALECTE SACRÉ (ἱερὰ διάλεκτος) CHEZ SYNCELLUS.

Ammien Marcellin nous a conservé de l'ouvrage d'Hermapion la traduction grecque de l'inscription hiéroglyphique d'un obélisque élevé dans l'origine à Héliopolis en Basse-Égypte, mais transporté ensuite par César Auguste à Rome, pour être placé dans le Circus maximus. Voici les paroles d'Ammien :

« Qui notarum textus obelisco incisus est veteri, quem videmus in Circo, *Hermapionis* librum secuti, interpretatum litteris subiecimus græcis. »

Quant à Hermapion, nous n'en savons rien autre chose que ce que nous en dit Ammien, qu'il avait écrit un livre qui contenait des traductions grecques des textes hiéroglyphiques. Il fallait donc qu'il connût l'écriture et la langue des hiéroglyphes.

Ce qui est le plus vraisemblable, c'est que ce fut un prêtre égyptien qui composa un tel livre à l'usage des Grecs, sous les Ptolémées, ou bien peut-être du temps des Romains.

Je donne ici la traduction de cette inscription par deux raisons : 1° pour démontrer la justesse de mon assertion faite au commencement de ce volume, que les inscriptions hiéroglyphiques sur les monuments contiennent des formules en l'honneur des divinités et des rois, avec leurs noms et leurs titres; 2° pour prouver que les titres interprétés par Champollion sont vraiment égyptiens, sans cependant garantir la justesse de l'interprétation de chacun en particulier.

Pour commenter cette inscription, il faudrait écrire un ouvrage spécial qui, après les renseignements donnés par Zoëga, *de Obeliscis*, p. 26, etc., et par Champollion, *Précis*, p. 146, etc., ne renfermerait pas grand'chose de neuf. Je me borne aux observations suivantes :

L'obélisque étant placé à Héliopolis, il était naturel que les divinités adorées en cette ville fussent aussi mentionnées sur ce monument, de préférence, mais non exclusivement, comme divinités tutélaires du roi.

Les noms sont exprimés en grec. Hélios, dieu du soleil, se rend en égyptien par *Phré*. Selon Champollion (p. 166), tous les Pharaons étaient

appelés fils du soleil. Apollon se rendait par *Arveris*, Aris par *Som*, Hephaistos par *Phtha*.

Le roi à qui l'on éleva l'obélisque porte le nom de Ramessès, mais nous savons qu'il y eut plusieurs Pharaons de ce nom. Il est seulement dit que celui-ci vainquit les *étrangers* (ἀλλοεθνεῖς). Cela semble s'appliquer à Ramessès-le-Grand ou Sésostris, vainqueur des Hyksos. Les titres qu'on lui donne lui sont bien appropriés. L'expulsion des étrangers (*Hyksos*) dut être surtout un événement d'une grande importance pour Héliopolis, qui avait le plus gémi sous leur joug.

INSCRIPTION.

Voilà ce qu'Hélios dit au roi Ramessès :

« Je t'ai accordé de régner sur le monde avec joie, toi qui es aimé par Hélios et Apollon, le puissant, le fils légitime d'Héron, le fils des dieux, le maître du monde, l'élu d'Hélios, le fils vaillant d'Arès; toi, ô toi Ramessès, à qui la terre est soumise par la bravoure et le courage, roi Ramessès, fils d'Hélios, toujours vivant (1). »

« Apollon le puissant et vrai maître du dia-

(1) Les divers alinéa (στίχοι) formaient autant de colonnes verticales sur l'obélisque. CHAMPOLLION, *Précis*, p. 146.

dême (1), dont l'Égypte se glorifie, qui a illustré la ville d'Hélios; qui règne sur la terre, et qui respecte les dieux établis dans la ville d'Hélios; qui est aimé par Hélios.

« Apollon, le puissant, le fils rayonnant d'Hélios, que celui-ci élut, et qu'Arès le vaillant dota; dont les biens durent en tout temps; qui est aimé par Ammon; qui remplit de biens le temple de Phénix (2), à qui les dieux donnèrent le terme le plus long de la vie; Apollon le puissant; le fils d'Héron, à Ramessès, roi du monde, qui a protégé l'Égypte en triomphant des étrangers; qu'Hélios aime; à qui les dieux ont donné une longue vie, le maître du monde, Ramessès toujours vivant. »

« Hélios, le grand Dieu, le maître du ciel, je t'ai donné une vie dépourvue de chagrin, Apollon, le puissant, le maître du diadême, l'incomparable, à qui le maître d'Égypte a élevé des statues dans cette ville royale, et qui a orné la ville d'Hélios, et Hélios lui-même, le maître du ciel. Il a accompli l'œuvre superbe, le fils d'Hélios, le roi toujours vivant. »

---

(1) Il semble manquer ici, de même qu'au quatrième alinéa, les mots : « au roi Ramessès. »

(2) Ou, selon une autre lecture, « qui remplit le temple des biens de Phénix.

« Hélios, le fils du ciel; j'ai donné la puissance et le pouvoir au roi Ramessès qu'Apollon aime, le maître du temps, et qu'Héphaistos, le père des dieux, a élu par Arès; le superbe roi; le fils d'Hélios, aimé par Hélios. »

« Le grand dieu de la ville d'Hélios, le céleste, Apollon le puissant, le fils d'Héron, qu'Hélios aime, que les dieux respectent, qui règne sur toute la terre, qui fut élu par Hélios, le puissant roi par Arès, qu'Ammon aime; et le rayonnant destiné à être éternellement roi. »

La traduction de cette inscription me paraît en outre importante, parce qu'elle nous fait connaître, non-seulement le contenu, mais aussi la forme de ces documents, et parce qu'elle nous initie, pour me servir d'une expression moderne, dans le *style et le langage de chancellerie* égyptiens. On conçoit naturellement que ceux-ci différaient du langage de la vie ordinaire; et, sous ce rapport, j'adhère à l'opinion du professeur Seyffarth, qui admet une certaine différence entre le copte ou la langue populaire et la langue dite sacrée (ἱερὰ διάλεκτος). Cependant si cette différence était si grande que l'on ne pût plus trouver dans le copte la clef pour expliquer les textes des hiéroglyphes, je ne sais guère où l'on pourrait la trouver ailleurs.

Mais s'il faut entendre par ἱερὰ διάλεκτος dans le

seul passage où Syncellus (1) en parle, une langue sacrée, tout-à-fait différente de la langue populaire, voilà ce qui me semble encore bien sujet à controverse, puisqu'il n'y oppose nullement le ἱερὰ διάλεκτος à la langue copte ou populaire, mais à celle des Grecs. Quoi qu'il en soit, cette différence ne peut influer en rien sur l'explication des noms des Pharaons, et peu seulement sur celle de leurs titres.

---

(1) *Georg. Syncellus in Chronographia*, p. 40, ed. Paris. Μανεθὼ χρηματίσας ἐκ τῶν ἐν τῇ Σηριαδικῇ γῇ κειμένων στηλῶν, ἱερᾷ φησι διαλέκτῳ καὶ ἱερογραφικοῖς γράμμασι κεχαρακτηρισμένων ὑπὸ Θῶθ, καὶ ἑρμηνευθεισῶν ἐκ τῆς ἱερᾶς διαλέκτου εἰς τὴν Ἑλληνίδα φωνήν. Ces derniers mots n'établissent-ils pas la distinction que nous avons indiquée dans le texte? Qu'est-ce qui voudrait en déduire que le ἱερὰ διάλεκτος est opposé à la langue populaire? Si l'on veut cependant appuyer cette opinion sur le passage de Syncellus, il faut commencer par admettre la variante proposée par Zoega, *de Obeliscis*, p. 36, 401., et lire εἰς τὴν κοινὴν διάλεκτον au lieu de Ἑλληνίδα φωνήν. Mais la question n'en reste pas moins douteuse.

APPENDICE III.

COMPARAISON DES LISTES DES ROIS ÉGYPTIENS D'HÉRODOTE, DE DIODORE ET DE MANÉTHON.

Dans ce travail, je ne me propose aucunement de faire accorder les listes des rois d'Égypte dans les points où elles diffèrent, mais de montrer comment elles se rapportent entre elles selon ces auteurs. Cette comparaison, je l'espère, ne laissera pas de nous conduire à d'assez importants résultats.

Je pars d'un principe que je crois avoir suffisamment établi dans le corps de l'ouvrage même, c'est-à-dire que ces trois auteurs puisèrent tous aux traditions sacerdotales d'Égypte, avec la différence cependant qu'Hérodote se fonde sur la tradition sacerdotale de Memphis, Diodore sur celle de Thèbes, et enfin Manéthon sur celle d'Héliopolis. Il est naturel qu'en consultant des

sources différentes, ces auteurs durent aussi différer dans leurs relations.

Le tableau suivant donne, en regard l'une de l'autre, les listes d'Hérodote et de Diodore :

Hérodote (II, 99-182).	Diodore (I, p. 54-82).
Menès.	Menès.
Viennent ensuite trois cent trente rois dont on ne savait que les noms, parce qu'ils n'avaient pas laissé de monuments. Il y eut parmi eux dix-huit Éthiopiens et une reine nommée Nitocris. Le dernier de ces Pharaons fut :	Puis viennent cinquante-deux successeurs dans l'espace de plus de quatorze cents ans.
	Busiris le premier, et huit successeurs, dont le dernier est
	Busiris II, fondateur de Thèbes.
	Osymandias et huit successeurs, dont le dernier fut
	Uchoreus, fondateur de Memphis.
	Ægyptus, son petit-fils. Après dix générations.
Mōris.	Mōris.
	Sept générations.
Sésostris.	Sésostris ou Sésoosis.
Phéron, son fils.	Sésostris II, fils du dernier roi.
	Lacune de plusieurs générations.
	Amasis et l'Éthiopien Actisane.
	Mendès ou Marus, fondateur du labyrinthe.

HÉRODOTE.	DIODORE.
	Anarchie de cinq générations.
Protée, du temps de la guerre de Troie.	Protée, du temps de la guerre de Troie.
Rhampsinit.	Remphis, fils du dernier roi.
	Sept générations pendant lesquelles il y eut une époque où régna Nilleus, qui donna son nom au Nil.
Cheops, fondateur de la grande pyramide.	Chemmis ou Chembès, de Memphis, fondateur de la grande pyramide.
Chephrès, fondateur d'une pyramide, frère du dernier roi.	Cephren, fondateur d'une pyramide, frère du dernier roi.
Mycerinus, fils de Cheops, fondateur d'une pyramide.	Mycerinus, fils de Chemmis, fondateur d'une pyramide.
Asychis, législateur.	Bochoris, législateur.
Anysis, aveugle.	Lacune de plusieurs générations.
Sabacon l'Éthiopien.	Sabacon l'Éthiopien.
Anysis, pour la seconde fois.	
Sethos, prêtre de Vulcain.	
Dodécarchie.	Dodécarchie.
Psammétique de Saïs, monarque; son fils Nécon, conquérant en Syrie.	Psammétique de Saïs, monarque.
	Quatre générations.
Psammis.	
Apriès, avec lequel la famille de Psammétique s'éteint.	Apriès.

Hérodote.	Diodore.
Amasis de Saïs.	Amasis, attaqué par Cambyse.
Psamménit, vaincu par Cambyse.	

Pour apprécier les relations de ces deux auteurs, il est nécessaire de considérer chacune d'elles sous son vrai jour.

Quant à celle de Diodore, il résulte déja de la lecture seule de cet écrivain qu'il n'eut pas l'idée de présenter une liste complète et suivie des rois d'Égypte. Il ne fit ressortir que ceux qui jetèrent le plus d'éclat, soit que les narrations des prêtres de Thèbes ne renfermassent pas davantage, soit qu'il ne se proposât d'autre but que d'en donner des extraits. Il observa néanmoins l'ordre chronologique, et chercha à remplir en quelque sorte les lacunes en indiquant les générations écoulées entre les rois dont il parle. Mais il est impossible d'en déduire une chronologie exacte, puisque, dans deux de ses lacunes, le nombre des générations ne se trouve pas indiquée.

La tradition sacerdotale de Memphis, que suivit Hérodote, fut la plus incomplète. Elle ne se composait que de deux éléments. Avant Sésostris ou son successeur Möris, elle n'offrait qu'une

sèche nomenclature de trois cent trente rois (« parce qu'ils n'avaient pas laissé de monuments »). Et depuis Sésostris jusqu'à Psammétique, elle ne citait que les rois qui avaient travaillé au grand temple de Phtha à Memphis, et aux pyramides voisines, que ces rois eussent leur résidence à Memphis ou à Thèbes, ou alternativement dans l'une et l'autre de ces deux villes. L'histoire de Memphis est par conséquent une histoire qui se lie aux monuments. Les prêtres ayant dit à Hérodote qu'à partir de Sésostris la même dynastie avait régné, et que le fils avait toujours succédé à son père, cet auteur rapporte ce fait dans son ouvrage.

Mais qu'il n'en ait pas été ainsi, voilà ce que nous voyons en comparant la liste d'Hérodote avec celle de Diodore. L'une aussi bien que l'autre ne comprend que certains rois, ce qui fait disparaître (sans parler de la différence dans l'orthographe de quelques noms propres) toute contradiction entre ces auteurs.

Mais si la liste d'Hérodote ne contient pas une liste de rois suivie, on ne peut guère établir sur ces bases une chronologie exacte, quand même les années des règnes de certains rois seraient indiquées, ce qui ne s'est pas fait avant Psammétique. Cependant il se trouve chez lui une date importante dans le livre II et le cha-

pitre 13, où il dit que Möris, le prédécesseur de Sésostris, était mort neuf cents ans avant l'époque où il fut lui-même en Égypte. Comme il séjourna en ce pays à peu près vers l'an 450, la mort de Möris serait à placer dans l'année 1350 avant le commencement de notre ère.

Nous en tirons les deux conclusions suivantes :

1° Le règne de Sésostris, comme successeur de Möris, tombe, selon Hérodote, dans le milieu du quatorzième siècle avant J.-C. ; il le place par conséquent environ un siècle plus tard que nous avons cru devoir le placer. Je ne suis pas en état d'éclaircir ce point, puisque Hérodote n'a pas indiqué les raisons sur lesquelles il fonde sa chronologie. Cette différence n'influe cependant pas sur la détermination générale de l'époque brillante de Thèbes.

2° Les trois cent trente rois avant Sésostris remontent au-delà de cette époque.

Comment s'accordent les relations d'Hérodote et de Diodore avec celle de Manéthon ?

Si nous possédions l'ouvrage en entier de ce dernier écrivain, il formerait sans contredit la source principale ; car la caste sacerdotale d'Héliopolis passa pour la plus savante de l'Égypte (Hérodote, II, 3), et Manéthon, placé à la tête de cette caste, écrivit en outre par ordre du roi Ptolémée. Les archives des prêtres

furent à sa disposition. « Il consulta, à ce qu'il dit lui-même, les écrits déposés dans les sanctuaires des temples, écrits copiés et traduits par Agothodémon d'après les hiéroglyphes tracés sur les monuments (obélisques) consacrés à Thot (1). »

Cependant l'ouvrage de Manéthon est pour nous toujours la source la plus féconde, quelque incomplets que soient les fragments qui nous en restent, et quelles que soient les inexactitudes que la négligence des copistes a fait glisser dans les nombres des dynasties. Je ne me sers que de la nouvelle édition arménienne d'Eusèbe, avec les traductions grecque et latine, parce qu'elle répond le plus aux règles d'une saine critique. Sans me permettre de changer ou d'éliminer des noms, et bien moins encore des dynasties entières, je persiste néanmoins toujours dans l'opinion que le Sésostris dont il est question dans la douzième dynastie, n'est pas Sésostris-le-Grand, et que tout ce qu'on dit de lui à cette occasion a passé d'une note marginale dans le texte. Les preuves sur lesquelles nous

---

Syncellus, l. c. Ce passage de Manéthon prouve également que les écrits historiques renfermés dans les temples étaient, ou du moins passaient pour les traductions et les commentaires des inscriptions gravées sur les monuments. Zoega, *De Obeliscis*, p. 36.

avons appuyé cette opinion, au commencement du troisième chapitre de ce volume, se trouvent confirmées par le témoignage de Manéthon, qui déclare que Séthos ou Sésostris, de la dix-neuvième dynastie, et Ramessès ne font qu'une et même personne. Ce principe posé, les grandes époques historiques de l'Égypte se classent pour ainsi dire d'elles-mêmes.

Quant à la comparaison de Manéthon avec Hérodote, elle ne peut commencer qu'à partir de Sésostris et de la période des Sésostrides, parce qu'Hérodote ne cite pas de noms de rois avant cette époque. Cependant les prêtres lui récitèrent les noms de trois cent trente rois antérieurs. Quels sont-ils? Ce sont les premières dix-sept dynasties de Manéthon, car :

1° Le nombre des rois s'accorde. Eusèbe, il est vrai, n'en compte que deux cent soixante-seize, mais il n'indique pas ceux des deux dynasties, la sixième, qui occupa un espace de 203 ans, et la dixième, qui remplit un intervalle de 185 ans. Rien ne s'oppose donc croire que le nombre ne se soit élevé au chiffre qu'indique Hérodote.

2° Il y eut, selon cet auteur, parmi les trois cent trente rois, une reine nommée Nitocris. Manéthon en fait aussi mention, et il la place dans la sixième dynastie.

3° Hérodote compte dix-huit Éthiopiens parmi ces rois; Manéthon rapporte que la quatrième dynastie, composée de dix-sept Pharaons, fut étrangère, et qu'un d'entre eux, appelé Suphis, fondateur de la grande pyramide, qu'Hérodote attribue à Cheops, s'était d'abord soustrait au culte des dieux; les prêtres de Memphis racontent la même chose de Cheops.

4° Selon Hérodote, ces premiers rois n'avaient pas transmis leurs noms à la postérité par des monuments. Cela s'applique aussi, à l'exception de Suphis, aux dix-sept premières dynasties de Manéthon. Si l'on ne peut contester la vérité de ce fait, on se demande comment s'accordent, à partir de la dix-neuvième dynastie, les noms des rois de Manéthon avec ceux d'Hérodote et de Diodore. Nous trouvons ici effectivement quelque analogie, mais aussi plusieurs différences. Manéthon commence sa dix-neuvième dynastie par Séthos ou Sésostris, à qui succéda son fils, lequel prit, selon Diodore, le nom de son père. Manéthon l'appelant Rhamsès ou Ramessès, d'après le nom de son père, ce point n'offre aucun sujet de contradiction. Les noms suivants diffèrent (1), sauf Bochoris dont parle

(1) Voyez pag. 330, note. Si, dans ce passage, Thonis

aussi Diodore, et que renversa l'Éthiopien Sabakon. La différence qui existe entre les autres noms s'explique, à ce que je crois, par la raison que les rois des vingt-unième, vingt-deuxième et vingt-troisième dynasties furent des rois de Tanis et de Bubaste, dont on ne peut chercher les noms dans la tradition sacerdotale de Thèbes.

Nous avons montré dans le dernier chapitre de ce volume, que les dynasties de Tanis et de Bubaste régnèrent dans ces villes. Il ne reste qu'une seule question à résoudre, c'est de savoir pourquoi les noms des rois placés par Diodore entre Menès et Moeris, tels que Busiris, Osymandyas, Uchoreus et Ægyptus, ne paraissent pas dans les dynasties de Manéthon. Je n'ose me prononcer d'une manière positive à cet égard, mais il se peut que ces noms fissent partie de la sixième et de la dixième dynastie, dont les fragments de Manéthon n'indiquent ni le nombre ni les noms des rois.

---

est comparé avec le Polybe d'Homère, qui doit avoir régné lors de la destruction de Troie, c'est une mauvaise preuve de l'érudition des interprètes grecs en Égypte. Homère (*Odyssée*, 125—130) n'appelle pas roi, mais habitant de Thèbes ce Polybe, qui, avec sa femme Alcandra, donna de beaux présents de noces à Ménélas et à Hélène.

APPENDICE IV.

RAPPORT DE LA THÉOCRATIE A LA MONARCHIE.

L'ÉTUDE de l'ancienne constitution des Égyptiens nous conduit naturellement à des considérations sur la théocratie, forme qui n'a été nulle part si développée et n'a pris autant d'extension que chez ce peuple. Pour parvenir à connaître le rapport de cette forme de gouvernement avec la monarchie, il faut examiner d'abord ces constitutions en général.

Nous en distinguons deux espèces : la république et la monarchie. Après tant d'études et d'expériences, on aurait dû croire leur nature suffisamment établie, si le contraire n'avait été prouvé par quelques-unes de nos constitutions modernes, regardées comme les plus parfaites.

M'étant étendu sur ce sujet dans un traité particulier intitulé : *Ueber den Einfluss der politischen Theorien, und die Erhaltung des mo-*

narchischen Princips in Europa (De l'Influence des théories politiques et du Naintien de la forme monarchique en Europe), on me permettra d'y renvoyer mes lecteurs (1). J'ai montré dans ce traité qu'il sera impossible de tracer une ligne de démarcation entre la monarchie et la république, tant qu'on voudra appliquer le principe de la souveraineté nationale à la monarchie; car il est dans la nature de cette dernière forme de gouvernement, que celui qui règne est souverain (*supremus*), c'est-à-dire qu'au dehors il représente seul l'état, et qu'au dedans il ne se fasse rien à son insu ou contre son gré; il est donc, sous ce point de vue, au-dessus du peuple. Ce qui constitue au contraire la nature de la république, c'est que le peuple, ou même une simple fraction du peuple, y est souverain; de sorte que tous les magistrats, quels que soient leurs titres, lui sont subordonnés.

Dans cette recherche, nous n'avons en vue que les constitutions monarchiques. Celles-ci se déterminent par le rapport qui existe entre le monarque et le peuple. Ce rapport, sans attaquer la souveraineté du roi, peut être d'une triple nature :

---

(1) *OEuvres historiques*, t. I, p. 365.

1° La constitution despotique rend le monarque non-seulement le représentant de la volonté générale comme maître du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif, mais aussi, suivant son bon plaisir, de la volonté de chaque individu en particulier; car tout despotisme consiste dans la contrainte arbitraire imposée par le supérieur à la volonté de l'inférieur. Le monarque despote est de fait le propriétaire des personnes et des biens de ses sujets; ils sont et s'appellent serfs ou esclaves, tels que nous en offrent les pays de nègres de Dahomey et autres.

2° La constitution autocrate rend le monarque, comme maître du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif, le représentant et l'exécuteur de la volonté générale, mais non de la volonté de chaque individu en particulier. Cette forme de gouvernement, où le peuple ne se compose plus de serfs, mais de sujets, peut donc subsister parfaitement avec la liberté personnelle; mais elle exclut la liberté politique, c'est-à-dire la participation à la confection des lois.

3° Dans la monarchie constitutionnelle, le monarque est l'exécuteur de la volonté générale; mais il ne règle pas seul les questions d'économie politique, et ne donne pas seul les lois; le peuple y prend part, soit par des assemblées nationales, soit par des représentants des

états, soit par des députés élus, cependant avec la restriction essentielle qu'aucune décision n'a force de loi si elle a été prise à l'insu et contre le gré du monarque. Cette forme de gouvernement, où le peuple ne se compose pas seulement de sujets, mais aussi de citoyens, offre donc, à côté de la liberté personnelle, en même temps la liberté politique, telle que nous l'avons définie.

Voyons actuellement dans quel rapport ces diverses formes de monarchies se trouvent avec la théocratie.

Nous entendons par théocratie la constitution où l'état est gouverné d'après les ordres d'une ou de plusieurs divinités. Si la divinité vivait au milieu de nous, si elle gouvernait en personne, elle exercerait le pouvoir souverain, et nul autre ne partagerait l'autorité avec elle. Cela n'ayant pas lieu, la divinité doit abandonner du moins le pouvoir exécutif au monarque. Mais aussi, dans la législature, elle ne donnera pas toujours elle-même les lois, et sa domination se bornera en grande partie à ce qu'il ne se fasse rien sans son consentement.

Il faut, par conséquent, l'interroger et consulter ses oracles. Si le souverain s'acquitte lui-même de ce soin, il lui est facile de leur dicter la réponse, et paraissant en même temps comme

l'interprète de la volonté divine, sa puissance, loin de subir la moindre atteinte, n'en devient que plus grande. Aussi cette prétention passait-elle ordinairement pour illégitime dans les états théocratiques. Samuel se brouilla avec Saül lorsque celui-ci se permit de consulter lui-même Jéhovah. Ce droit, que les prêtres se réservèrent, fut la base de tout leur pouvoir politique.

La théocatie ne détermine donc pas le rapport du souverain et du peuple, mais seulement celui du roi et de la divinité. Cette forme de gouvernement est compatible avec la constitution despotique et autocrate; cependant, une conséquence naturelle de son origine est que la caste sacerdotale se trouve placée dans une autre position à l'égard du roi que tout le reste de la nation. Il n'y a que le gouvernement représentatif avec lequel la forme théocratique ne s'accorde pas; cette représentation devient superflue, parce que la caste sacerdotale en occupe la place.

Une théocratie peut pourtant subsister parfaitement avec des lois, comme nous le montre l'exemple de l'Égypte et d'autres pays; mais ces lois demandent une sanction supérieure, celle de la divinité, ce qui fait qu'elles passent pour divines, et qu'on regarde comme telles toutes les législations de l'Orient, où chaque constitution fut toujours, jusqu'à un certain point, théocratique.

La souveraineté d'un monarque ne peut subsister avec une théocratie rigoureuse, puisqu'il y a dans l'état une volonté supérieure à la sienne. Mais comme on ne peut ni ne veut consulter la divinité en toutes choses, cette forme de gouvernement se modifie naturellement, ou bien subit aussi des vicissitudes par le caractère personnel des rois. Toutefois, le pouvoir du roi demeure, avec cette forme, chancelant, parce qu'on ne peut déterminer exactement ses rapports vis-à-vis de la divinité.

On voit par nos précédentes observations que la théocratie n'est pas incompatible avec les constitutions républicaines ; on n'a qu'à mettre à la place du souverain le peuple, soit en entier, comme dans la démocratie, soit seulement une fraction de la nation, comme dans l'aristocratie. La constitution romaine ne fut-elle pas aussi, en quelque sorte, une théocratie, par les auspices qui jouèrent un rôle si important dans toutes les affaires publiques ?

APPENDICE V.

DES ROUTES COMMERCIALES DE L'ANCIENNE AFRIQUE.

Ayant indiqué dans un traité particulier les anciennes routes commerciales de l'Asie, je crois devoir en faire autant pour celles de l'Afrique. J'en ai déja parlé, il est vrai, dans le corps de l'ouvrage, et quoique je sache qu'à ces observations je n'en aurai guère de nouvelles à ajouter, j'ai voulu mettre mes lecteurs en état de former un jugement eux-mêmes, en donnant pour chaque route les autorités sur lesquelles je me fonde. Pour répondre aux demandes d'une juste critique, j'ai eu soin de distinguer le certain de ce qui n'est que vraisemblable; et pour faciliter l'aperçu de l'ensemble, je traite séparément des routes commerciales de Carthage et de celles de l'Égypte.

I. ROUTES COMMERCIALES DE CARTHAGE.

J'entends par routes commerciales de Car-

thage celles qui partaient de cet état ou y aboutissaient, en y comprenant la route entre l'Égypte et le Fezzan ou Phazania, parce que celle de Fezzan, au pays des Syrtes, n'en était qu'une continuation.

1. *Route de l'Égypte au pays des Garamantes ou le Fezzan.*

Cette route s'étend de Thèbes dans la Haute-Égypte jusqu'à la frontière du pays des Garamantes près de Zuila. Elle passe par Ammonium et Augila, comme le prouve la description par stations et distances qu'en fait Hérodote (IV, 181 — 185). L'omission de deux stations, la grande oasis et Zala, dont la première cependant se laisse démontrer par Hérodote (III, 26) lui-même, ne peut offrir une objection; car une fois le point de départ et le terme du voyage connus, les stations intermédiaires s'entendent naturellement, lors même qu'elles ne seraient pas toutes indiquées.

2. *Route du pays des Garamantes jusque chez les Lotophages dans le pays des Syrtes, et par conséquent jusque dans le territoire de Carthage.*

Les derniers voyageurs ont confirmé en tout

point l'existence de cette route, dont Hérodote (IV, 183) a donné le nombre de journées. Ces deux routes sont encore suivies aujourd'hui.

3. *Route du pays des Garamantes jusqu'à celui des Atlantes.*

Cette route, la continuation de celles dont nous venons de parler, se dirige, au Sud, dans l'intérieur de l'Afrique. Mais où sont les habitations des Atarantes et Atlantes? Celles-ci ont été indiquées, sinon avec une certitude historique, du moins avec une haute vraisemblance,

a, parce qu'on ne peut admettre raisonnablement d'autre direction, et que rien dans Hérodote ne s'y oppose;

b, parce que les distances s'accordent, ainsi que

c, les indices; et

d, parce que c'est encore aujourd'hui la grande route commerciale qui conduit dans l'intérieur de l'Afrique, à Bournou et à Soudan.

Il faut espérer que la publication des ouvrages de Denham et de Clapperton changera bientôt la vraisemblance en certitude.

La seule objection apparente que l'on pourrait faire contre cette route, serait que les Atlantes, d'après leur nom, sont à chercher près

du mont Atlas. Mais rien ne conduit nécessairement à cette conclusion, car le nom du mont Atlas n'est nullement indigène en Afrique, mais lui a été donné par les Grecs. Au témoignage de Strabon (1), le mont Atlas est appelé en Afrique *Dyris*, nom qui, comme on voit, n'a rien de commun avec celui du peuple indigène des Atlantes. Les voyageurs modernes ont démontré également la raison pour laquelle la route commerciale vient aboutir au pays des Atlantes. Les Garamantes, les Nasamons et les Carthaginois ne purent donner d'autres renseignements à Hérodote, parce que leurs voyages n'allaient pas au-delà de ces contrées.

Le commerce dans l'intérieur de l'Afrique ne pouvait se faire que par des caravanes; voilà ce que nous apprend la nature du sol et des peuples de ce continent. Nous avons montré que ce commerce se faisait principalement par les habitants des Syrtes et par les Garamantes;

a, parce que ces peuples nomades, en possession des bêtes de somme nécessaires, y étaient le plus propres. SCYLAX, *Geogr. miner.*, I, p. 48;

b, parce qu'Hérodote put recueillir à Thèbes

(1) STRABON, XVI, p. 1181.

ces renseignements de la bouche même de ces marchands. HÉRODOTE, II, 28, 32, 173;

c, parce que ces peuples firent des expéditions régulières à Augila, HÉRODOTE (IV, 172), et qu'ils allèrent à Ammonium. HÉRODOTE, II, 32;

d, parce qu'on ne peut douter qu'ils (HÉRODOTE II, 32) ne poussèrent que jusqu'aux rives du Niger ou du Joliba, puisque les relations d'Hérodote ne peuvent pas s'appliquer à un autre fleuve; car c'était un grand torrent au-delà du désert, qui coulait vers l'Orient, où il y avait des crocodiles, et dont les rives présentaient une ville habitée par des nègres.

Ainsi, selon toutes les règles d'une saine critique, je regarde comme certaine la découverte du Joliba, faite par les Nasamons. Et tout ne s'explique-t-il pas naturellement si le pays des Atlantes est fixé exactement comme le lieu d'échange des Libyens et des habitants du Soudan? En ce cas, voulant pousser au-delà du terme ordinaire de leur voyage, ils arrivèrent jusqu'au Niger, se trouvant sur la grande route qui y conduit (1). Nous avons prouvé dans le chapitre consacré à l'industrie et au commerce des Égyptiens, que les bêtes de somme, notamment le

(1) On n'a pu indiquer sur la carte que la route en ligne droite.

chameau, ainsi que le mulet, furent indigènes en Afrique.

II. ROUTES COMMERCIALES DE L'ÉGYPTE.

J'entends par ces routes toutes celles qui partaient d'Égypte ou qui y aboutissaient; mais du temps d'Hérodote elles partaient toutes de Thèbes, puisque l'auteur grec y recueillit tous ses renseignements sur l'intérieur de l'Afrique, et que toutes les distances étaient calculées à partir de cette ville.

1. *Routes commerciales de Thèbes au pays des Garamantes et au territoire de Carthage.*

Celle-ci vient d'être décrite.

2. *Routes commerciales de Thèbes en Éthiopie et à Méroé.*

Il y en avait deux :

a, une le long des rives du Nil, et en partie sur ce fleuve. Hérodote (II, 29) nous l'a fait connaître par le nombre de ses journées;

b, la route de Thèbes à Mérawé (la colonie de Méroé) par le désert de la Nubie. On ne peut nier l'existence de cette route, lors même qu'on ne saurait la démontrer historiquement.

c, Les Français ont établi l'opinion qu'une

route commerciale allait sur la gauche du Nil, de Mérawé à Abydus, dans la Haute-Égypte, considérée plus tard comme le siége principal du commerce éthiopien d'esclaves (1); Abydus étant devenue par la suite une des villes les plus importantes de l'Égypte, qui ne connut de supérieure que Thèbes (STRABON, p. 1167), et les conquérants éthiopiens paraissant même y avoir fondé leur résidence, je penche beaucoup pour cette opinion, quoique je ne sache alléguer d'autre preuve historique en sa faveur.

3. *Route commerciale d'Edfou dans la Haute-Égypte jusqu'au golfe Arabique et jusqu'à Bérénice.*

La haute antiquité de cette route, découverte par Belzoni (2), est, quoique je ne puisse le prouver, très-vraisemblable, puisqu'on y trouve encore les débris d'anciens édifices égyptiens. D'après une autre relation (3), une grande route commerciale, dont les deux tiers passent entre des collines de rochers, s'étend de Thèbes à

(1) *Description*, *Antiquités*, livre 3, p. 18.

(2) *Narrative*, p. 304, etc.

(3) *Scenes and impressions in Egypt and Italy, by the author of sketches of India*, London, 1824.

Cosseir, l'ancien Myos-Hormos. Je ne puis assurer qu'elle ait existé au temps des Pharaons; mais si ces derniers entretenaient des flottes sur le golfe Arabique, il devait y avoir des chemins frayés pour y arriver; et la circonstance que Thèbes est présentée comme point de départ, rend l'ancienneté de cette route très-vraisemblable.

4. *Route commerciale de Méroé jusqu'au golfe Arabique.*

Elle est indiquée par les ruines d'Axum et d'Adule (Pline, VI, 34).

5. *Route commerciale de Memphis en Phénicie.*

Celle-ci a déja été décrite dans les recherches relatives aux routes commerciales asiatiques des Phéniciens.

Voilà ce que nous avions à dire pour démontrer l'existence de chacune de ces routes en particulier. Mais il est une considération qui milite bien plus en faveur de toutes en général. La nature du sol n'admettant pas d'autre genre de commerce ni d'autres routes, il faut opter entre ces deux opinions : ou il n'y eut pas de commerce du tout dans l'intérieur de l'Afrique,

à une époque où les côtes de ce continent étaient occupées par des peuples commerçants; ou bien il eut lieu et se fit de la manière indiquée, et par ces routes, que la nature offrait comme les plus convenables à ce genre d'opérations.

APPENDICE VI.

(INÉDIT.)

COMPARAISON DES IDÉES ÉMISES SUR LA HAUTE ANTIQUITÉ DE L'ÉGYPTE PAR L'AUTEUR, AVEC CELLES DE CHAMPOLLION ET DE ROSELLINI.

Le développement progressif des notions ethnographiques et l'étude plus approfondie des monuments de l'antiquité ne peuvent qu'être utiles à ces recherches. Nous nous sommes empressé, dans les différentes éditions et traductions de cet ouvrage (qui parut pour la première fois en 1793, sous une forme bien imparfaite), de suivre la marche du siècle, et de profiter des éclaircissements obtenus dans cet espace de temps. A cet égard, l'Égypte a été favorisée plus que tout autre pays placé en dehors de l'Europe. Des expéditions militaires et scientifiques ont répandu beaucoup de lumières sur ses monu-

ments et son histoire. Dernièrement encore, en 1828 et 1829, une des plus importantes pour les sciences a été entreprise aux frais de la France et de la Toscane, sous la direction de Champollion et de Rosellini. Et qui aurait été plus propre à remplir cette mission que le savant orientaliste à qui nous devons l'essai d'interprétation des hiéroglyphes! Il lui fut donné d'examiner et de développer sur les lieux mêmes son système; mais un destin cruel ne lui permit pas de rassembler lui-même les matériaux qu'il avait recueillis; car, à peine revenu dans sa patrie, une mort prématurée l'enleva aux sciences, occupé qu'il était de composer une grammaire d'hiéroglyphes dont nous attendons encore la publication.

Ces travaux que Champollion avait commencés en société avec un ami tel qu'il pouvait le désirer, Rosellini, professeur des langues orientales à Pise, sont continués aujourd'hui par ce dernier seul. Il était difficile de confier cette grande tâche à des mains plus habiles, autant que nous pouvons en juger par les premiers essais que nous avons sous les yeux. Il faut louer le plan de l'ensemble, divisé, par ordre des matières, en plusieurs sections, dont la première contient la partie historique, les biographies des rois, et dont les autres traiteront de la vie publique et privée, des arts, des sciences et de la religion

des Égyptiens. L'auteur, ennemi de toute hypothèse et ayant étudié la langue et l'écriture de ce peuple, s'est borné à l'explication des monuments (1).

De tout l'ouvrage, *I monumenti del' Egitto e della Nubia, designati ed illustrati dal dottore Ippolito Rosellini*, la première partie, en deux volumes, *I monumenti storici*, a été publiée; elle est accompagnée d'un atlas superbe où l'on trouve les portraits des Pharaons avec les inscriptions qui en font partie.

Il est, je crois, inutile de rappeler que je ne me propose pas de donner une critique détaillée de cet ouvrage, lors même que je m'en sentirais les moyens. Je me contenterai d'indiquer jusqu'à quel point les principaux résultats de ces recherches s'accordent avec mon travail ou en diffèrent. Mais il ne faut pas perdre de vue que les deux volumes publiés jusqu'ici par M. Rosellini ne traitent que de l'histoire chronologique des rois et des diverses dynasties de l'Égypte, et ne parlent pas encore de la politique et du commerce, objets auxquels je me suis plus particulièrement attaché. Cependant, avant d'entrer en matière, on me permettra de présenter une observation,

---

(1) *Introduzione*, p. x.

quoiqu'il puisse paraître présomptueux de ma part de contredire des hommes qui ont vu le pays et examiné les monuments sur les lieux.

L'histoire de l'Égypte, classée selon les trente et une dynasties incomplètes de Manéthon, se divise, relativement aux sources, en deux parties ou périodes, dont l'une comprend les dix-sept premières dynasties, l'autre la dix-huitième jusqu'à la trente-unième. Ce n'est que de cette dernière période, environ 1800 ans avant le commencement de notre ère, qu'il y a des monuments; il n'y en a pas de la première, ou s'il en existe, ce ne sont que des débris d'une faible importance. Il s'ensuit par conséquent que, pour cette période, Champollion et Rosellini ne sont guère plus avancés que les autres historiens qui ne virent pas l'Égypte; ce qui me dispense aussi de m'arrêter sur le peu de points où je ne partage pas tout-à-fait l'opinion des savants orientalistes. Mais il en est tout autrement de la période où ils purent consulter et interpréter les monuments et les inscriptions.

I. DE L'ORIGINE DE LA NATION ÉGYPTIENNE.

J'ai présenté les Égyptiens comme un peuple aborigène d'Afrique, et issu de la même race que

celle que l'on trouve encore aujourd'hui établie en Nubie. Insensiblement cette race se répandit, par des colonies, le long de la vallée du Nil jusque dans la Basse-Égypte. Je restreignis cependant cette assertion aux castes supérieures, celle des prêtres et celle des guerriers, puisqu'il paraît, d'après les relations des Égyptiens eux-mêmes, que ce fut une caste sacerdotale, émigrée de Méroé, qui, à l'aide de son culte et de ses lumières, fonda sa domination sur les tribus nomades, premiers habitants de l'Égypte. C'est là aussi l'opinion de M. Rosellini, quoiqu'il ne parle pas de Méroé, et qu'il ne cite que le nom générique d'Éthiopie (1). Je montrerai plus loin que Champollion aussi partageait cette opinion, confirmée encore par les relations d'autres voyageurs cités dans mon ouvrage.

II. FONDATION DES PREMIERS ÉTATS D'ÉGYPTE.

Elle eut lieu, selon moi, par des colonies transportées de Méroé dans la Haute-Égypte et dans la vallée du Nil. J'étayai mon opinion sur cette propagation ordinaire des peuples dans la haute antiquité, et sur ce qu'Hérodote (2) dit

(1) Rosellini, II, p. 323.
(2) Hérodote, II, 29.

de cette coutume des prêtres de Méroé et de quelques-unes de ces colonies auxquelles se rattachaient des oracles, comme Thèbes en Égypte, Ammonium dans le désert de Libye, et même Dodone en Grèce, dont les prêtres thébains s'appropriaient la fondation. J'ai montré qu'il se trouve encore actuellement sur l'emplacement de l'ancienne Méroé un petit état sacerdotal, celui de Damer, consacré à la fois au commerce et aux oracles (1).

On sent d'ailleurs, comme je l'ai constaté plusieurs fois pour l'Égypte, qu'il est dans la nature de ces colonies, qu'un sanctuaire ou qu'un temple en forme le centre.

Champollion a déposé ses idées sur la première population et civilisation de l'Égypte, dans un mémoire qu'il remit au vice-roi avant son départ pour la France (2). Selon lui, 1° l'Égypte fut peuplée par des colonies d'Abyssinie et de Sennaar (Méroé); 2° les Égyptiens tirèrent leur origine de la tribu des Berbers ou des Nubiens; 3° les Berbers vinrent en Égypte comme nomades, n'ayant aucunes notions des arts et des sciences; 4° en se livrant à l'agriculture et en construisant des habitations ils fondèrent des

(1) Voyez tome V, p. 164 de cet ouvrage.

(2) *Lettres écrites d'Égypte et de Nubie*, p. 432—440.

villes qui devinrent par la suite grandes et puissantes; 5° les plus anciennes de ces villes furent Thèbes, Edfou et autres; l'Égypte moyenne et la Basse-Égypte n'eurent leurs habitants que plus tard; 6° dans le principe, les Égyptiens furent gouvernés par des prêtres; chaque canton avait son pontife, qui avait d'autres prêtres sous ses ordres, et qui régnait au nom d'une divinité.

La caste sacerdotale fut renversée par la caste militaire, dont les chefs s'élevèrent au rang des rois, environ 2200 ans avant J.-C., époque de laquelle date l'établissement régulier du pouvoir royal en Égypte.

On reconnaît facilement les points sur lesquels Champollion et moi nous nous accordons, et ceux sur lesquels nous différons. Je ne crois pas que les premiers peuples venus en Égypte aient été des nomades tout-à-fait barbares, s'ils ont fondé des colonies et élevé des temples. Mais, tout en reconnaissant que les principes de la civilisation ont été importés de Méroé en Égypte avec le culte d'Ammon, je suis cependant convaincu qu'ils n'ont pu se développer que dans le pays même.

Quant à la victoire remportée par les guerriers sur les prêtres, non-seulement rien ne prouve ce fait, mais il est encore réfuté par toute l'histoire suivante, où la caste sacerdotale joue

toujours le premier rôle. Si, dans les commencements, les pontifes régnaient en Égypte dans les divers districts au nom d'une divinité et non d'un roi, ils étaient naturellement eux-mêmes princes ou rois, lors même qu'ils n'en portaient pas le titre. Il s'ensuit aussi que leur domination se rattachait à des temples. On voit par conséquent qu'à la différence du titre près, cela s'accorde avec mes assertions, puisque ces cantons, placés avec leurs capitales et leurs temples sous la domination de pontifes indépendants, formaient de véritables petits états. Champollion aurait été sans doute conduit lui-même à ces observations, s'il lui eût été permis de soumettre à un examen sérieux des idées émises rapidement dans un mémoire.

III. DES DIX-SEPT PREMIÈRES DYNASTIES DE MANÉTHON.

La comparaison que j'ai faite des dynasties égyptiennes d'Hérodote, de Diodore et de Manéthon, dans le IIIe Appendice, me permet d'y renvoyer mes lecteurs. Ni Hérodote ni Diodore ne distinguent les dynasties; l'un dit seulement que, d'après une liste des prêtres (probablement de Memphis), le premier roi Menès aurait eu trois cent trente successeurs, dont on ne savait que

les noms, parce qu'ils n'avaient pas laissé de monuments. Ce n'est qu'à partir de Möris et de Sésostris qu'il nomme quelques rois, mais ils ne présentaient certainement pas de liste suivie, quoique les prêtres la lui donnassent pour telle. Diodore cite, il est vrai, quelques rois de plus, mais il n'en détermine pas le nombre. Il est par conséquent impossible de fonder sur les dynasties de ces deux auteurs une chronologie exacte. Mais Manéthon, dans son ouvrage, dont nous ne possédons que des extraits incomplets, avait classé par ordre chronologique les trente-une dynasties jusqu'à la conquête d'Alexandre. La question qui se présente ici est de savoir si les premières seize ou dix-sept dynasties se sont succédé régulièrement, ou bien si plusieurs d'entre elles ont régné en même temps dans différentes parties de l'Égypte, dans les villes dont ils portent les noms.

Cette question a été diversement résolue par les historiens; cependant la majorité s'est prononcée pour cette dernière opinion, à laquelle je me suis rangé aussi par les raisons indiquées dans le corps de l'ouvrage, sans cependant prétendre que toutes ces dynasties prises isolément aient été contemporaines les unes des autres.

On sait qu'à l'aide d'oracles et d'un culte commun, des colonies sacerdotales répandirent dans

les premiers temps la civilisation parmi les naturels de l'Égypte. D'ailleurs, l'antiquité nous offre chez d'autres peuples, tels que les Phéniciens et les Grecs, plusieurs exemples de ce genre de civilisation. Mais je suis loin de soutenir que les divers petits états de l'Égypte soient demeurés indépendants les uns des autres; il me paraît au contraire probable qu'ils furent obligés de reconnaître la suprématie de Thèbes et de Memphis. Il se peut donc que le Pharaon qui assigna des demeures à Jacob et à sa famille dans la Basse-Égypte, et qui eut probablement sa résidence à Memphis, fut aussi maître de la Haute-Égypte. Il se peut encore qu'avant l'invasion des Hyksos, les Pharaons de la seizième dynastie aient régné sur toute la vallée du Nil. Mais privés de documents historiques sur cette époque, il nous est impossible de décider cette question. Ce n'est qu'avec l'expulsion des Hyksos et la dix-huitième dynastie que commence la réunion de tous ces états égyptiens en un seul empire. Indépendamment des raisons déja alléguées, il est contre toute vraisemblance que plus de trois cents rois de diverses familles se soient succédé régulièrement pendant un long cours de siècles. On conçoit aussi difficilement que l'Égypte ait constitué subitement un grand empire, puisque l'occupation du côté du Sud

ne s'était pas effectuée par des conquêtes, mais à la suite de migrations.

Quant à l'opinion contraire, que la liste des rois d'Égypte depuis Menès, le prétendu fondateur de la première dynastie, n'a pas souffert d'interruption, M. Rosellini (1), dans un chapitre particulier de son ouvrage, a cherché à l'établir. Il s'appuie sur l'autorité de Manéthon, en affirmant que c'est là l'idée de cet auteur. Ceci est sujet à contestation, puisque Eusèbe émet l'opinion opposée, du moins sous la forme d'une conjecture (2), et que le passage cité de Manéthon pourrait servir à prouver le contraire. Mais en admettant que Manéthon ait eu cette opinion, il s'agit encore de savoir si elle était fondée. Les prêtres d'Égypte, jaloux d'attribuer à leur état une haute antiquité, avaient déja nommé à Hérodote et à Diodore des listes de rois qui certainement n'offraient pas de suite chronologique: la même chose ne pouvait-elle pas avoir eu lieu pour les listes de Manéthon (3)?

Chez les Indiens aussi on cite souvent des rois comme souverains de toute l'Inde, lorsque

---

(1) Rosellini, vol. I, p. 98—111.
(2) Voyez p. 106 de ce volume, note 1.
(3) *Ibid.*, note 2.

les grandes épopées prouvent cependant que ce pays renfermait plusieurs petits états (1).

Je laisse mes lecteurs juges de l'opinion défendue par M. Rosellini et de la mienne fondée sur les preuves incontestables que me fournissent les traces de l'histoire. Heureusement cela n'influe en rien sur la question de la période brillante de l'Égypte, où les monuments nous guident. Ici, nous ne différons, M. Rosellini et moi, que dans quelques points peu importants. Quant à la question de savoir si le Sésostris d'Hérodote est le Ramessès de la dix-huitième dynastie, comme le prétend M. Rosellini (2), ou bien Ramessès IV, Séthos, le premier de la dix-neuvième, comme le suppose Champollion, je ne la déciderai pas, puisque, dans les traditions sacerdotales Sésostris est toujours cité comme le grand roi des Égyptiens, à qui on attribua nécessairement les exploits de plusieurs Pharaons.

N'écrivant pas une histoire de l'Égypte, et des recherches chronologiques proprement dites n'entrant pas dans le plan de mon ouvrage, je ne discuterai pas sur ce sujet avec M. Rosellini. Je me

---

(1) Voyez vol. III, p. 218 de cet ouvrage.
(2) Rosellini, vol. I, p. 266.

suis borné à établir quelques époques générales pour déterminer approximativement la période dans laquelle s'élevèrent les grands monuments sous les Pharaons de la dix-huitième et de la dix-neuvième dynastie. Cette période, je la plaçai entre 1700 et 1200 avant J.-C. Selon M. Rosellini, la dix-huitième dynastie commence l'an 1822 avant J.-C., et finit en 1474; mais la dix-neuvième dure jusqu'en 1270 avant J.-C. J'admets volontiers que la dix-huitième dynastie soit antérieure d'un siècle à mes indications, puisque nous sommes tous deux d'accord que la période la plus brillante de ces deux dynasties tombe entre 1800 et 1200. Quant à la grande incertitude qui règne dans la classification chronologique des quinze ou seize premières dynasties, M. Rosellini lui-même s'est expliqué à cet égard avec une telle franchise, que cette matière me semble épuisée (1).

IV. SUR L'ORIGINE DES HYKSOS.

Les Hyksos qui inondèrent, du temps de la seizième et de la dix-septième dynastie, une grande partie de l'Égypte, et qui s'établirent dans la basse et moyenne Égypte, étaient des

(1) Rosellini, t. I. p. 95.

pasteurs. M. Rosellini convient avec moi de ce fait, qui d'ailleurs n'est sujet à aucun doute, puisqu'ils sont représentés comme tels avec leurs troupeaux sur les monuments. On est naturellement conduit à l'idée de les prendre pour des peuples nomades voisins des Égyptiens. J'ai cru reconnaître en eux le type arabe, caractérisé par des barbes et des vêtements longs et par un teint clair; opinion qui est encore corroborée par le témoignage de Josèphe (1). M. Rosellini, au contraire, les prend pour des Scythes; cependant on ne peut comprendre sous cette dénomination vague que les peuples nomades de race mongole de l'Asie moyenne. Mais les indices donnés ne s'appliquent aucunement à ces tribus; et d'ailleurs rien ne constate qu'elles aient entrepris de si bonne heure des expéditions de conquête aussi lointaines. M. Rosellini ne fonde cette assertion sur aucune autre preuve que sur une étymologie d'après laquelle ces tribus auraient été désignées en Égypte par le nom de *Scios*, qui lui paraît le même que *Scythes*, et qui signifierait destructeurs (2). Je n'ose trancher cette ques-

---

(1) Josèphe, p. 1040. Τινὲς λέγουσι αὐτοὺς Ἄραβας εἶναι. Syncellus les appelle Phéniciens, dénomination qui s'applique aux tribus voisines de la Syrie et de l'Arabie.

(2) Rosellini, t. I, p. 172—177.

tion, mais j'avoue que je ne puis renoncer à mon explication.

Le savant traité de M. le professeur SEYFFARTH, *Systema astronomiæ Ægyptiorum*, in-4°, 1833, parut à Leipzig, à peu près à l'époque où l'ouvrage de M. Rosellini se publiait. A l'aide des hiéroglyphes écrits sur des sarcophages transportés de Thèbes à Paris et en Angleterre, en interprétant les constellations, M. Seyffarth détermine les années de naissance et de règne des Pharaons ensevelis dans ces tombeaux. La critique de ces explications appartient entièrement au domaine de l'astronomie, et me reste par conséquent tout-à-fait étrangère. Je citerai seulement comme moyen de comparaison les dates établies par M. Seyffarth pour les trois Pharaons de la dix-huitième et de la dix-neuvième dynastie.

Le septième souverain de la dix-huitième dynastie, Amosis ou Thutmosis II, d'après les constellations du sarcophage conservé au musée de Paris, naquit en 1832 avant J.-C., et régna depuis 1784 jusqu'en 1774.

L'avant-dernier Pharaon de la même dynastie, Ramessès Miamum, d'après les constellations du sarcophage conservé également au musée de Paris, mais dont le couvercle avait été porté par

Belzoni à Cambridge, naquit en 1693 avant J.-C., monta au trône à l'âge de deux ans, en 1691, et régna soixante-six ans, jusqu'en 1625.

Le premier roi de la dix-neuvième dynastie, *Ramessès IV*, *Séthos*, le Sésostris d'Hérodote selon Champollion et suivant la constellation du sarcophage conservé au musée de Londres, parvint au trône en 1606, à l'âge de vingt-cinq ans, et mourut en 1555; il remplit donc la première partie du seizième siècle.

Quoique ces dates diffèrent de celles de M. Rosellini pour l'indication de quelques règnes, elles viennent cependant, en ce point, appuyer l'opinion de M. Seyffarth et la mienne, que la période brillante des Pharaons de la dix-huitième et de la dix-neuvième dynastie tombe entre 1800 et 1200 avant Jésus-Christ.

FIN DU SIXIÈME VOLUME.

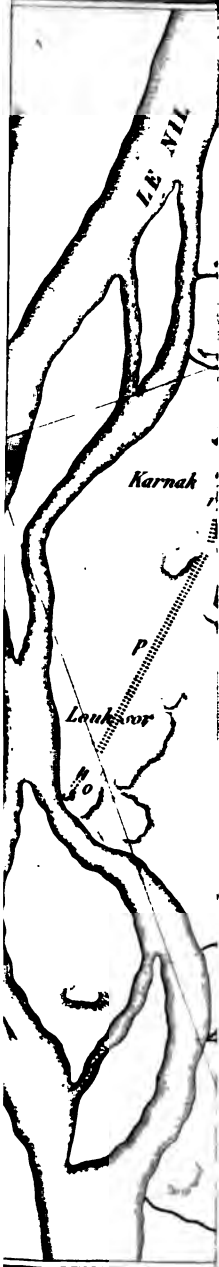

I. Côté Occidental.

a Portique.
b Grand Cirque.
c Pavillon.
d Palais.
e Temple.
f Colosse de Memnon.
g Champ des Colosses et Memnonium.
h Tombeau d'Osymandias.
i Temple d'Isis.
k Grottes.
l Allée de Sphinx.
m Tombeaux des Rois.

II Côté Oriental.

n Petit Cirque.
o Palais de Luxor.
p Allée de Sphinx.
q Allée de Colosses de Beliérx.
r Temple de Carnak.
s Palais de Carnak.
t Grande Colonnade.
u Portique.

Tab. X.

ridien de Paris.